

A. ERNOUT

*Morphologie
historique
du latin*

C. KLINCKSIECK

PARIS

**MORPHOLOGIE HISTORIQUE
DU LATIN**

MORPHOLOGIE HISTORIQUE DU LATIN

PAR

A. ERNOU

Membre de l'Institut

AVEC UN AVANT-PROPOS

PAR

A. MEILLET

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1953

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction réservés
Copyright by Librairie C. Klincksieck, 1953.

AVANT-PROPOS

Il n'est pas aisé d'interpréter historiquement le système grammatical du latin, surtout quand, comme ici, on s'adresse à des latinistes, non à des comparatistes de profession.

Sans doute bien des choses s'expliquent par la simple mise en ordre des faits latins et en utilisant les données phonétiques fournies par l'admirable précis de M. Niedermann. Ce n'est pas un des moindres mérites du présent ouvrage que d'exposer la grammaire latine en un ordre tel que les faits s'éclairent, dans la mesure du possible, les uns par les autres. Même sans en savoir plus, il est précieux de se rendre compte de ce que, par exemple, le perfectum *amāvī* et le perfectum *monuī* appartiennent à un même type, et de ce que la différence entre les deux provient seulement du radical verbal terminé par une longue dans le premier cas — qu'on compare *amātus* —, par une brève dans le second, — on n'a qu'à penser à *monitus*. Il est remarquable que les deux prétérits du subjonctif, l'imparfait comme le plus-que-parfait, soient caractérisés par un même affixe *-sē-*, dans *essem*, *ferrem*, *vellem*, *amārem*, comme dans *dixissem*.

Le latin offre par malheur peu de ressources parce qu'il a très peu changé à date historique. La langue écrite s'est fixée de bonne heure, et l'examen des vieux textes ne fournit guère de formes aberrantes qui puissent servir à expliquer les formes normales. Il n'y a presque pas d'inscriptions archaïques ; celles que l'on a sont courtes, en partie obscures et presque inintelligibles ; il suffit de voir ce qu'enseigne une inscription médiocrement ancienne et peu étendue, comme le sénatus-consulte relatif aux Bacchanales, pour sentir ce que l'on perd à n'avoir presque pas de textes anciens indépendants de la langue littéraire qui s'est fixée dès l'époque de Plaute, et dont les traits essentiels n'ont plus changé jusqu'à la fin de l'Empire. On verra cependant ici tout ce qu'enseignent encore les archaïsmes des textes d'époque républicaine.

Mais pour rendre compte des formes latines, il faut remonter à un passé plus lointain. La grammaire latine n'est que l'une des formes

prises avec le temps par la grammaire d'une langue inconnue, qui a fourni également le sanskrit, le grec, le celtique, le germanique, le slave, etc. Seule, la comparaison de ces diverses langues permet de donner, en quelque mesure, une explication des formes latines. Sans encombrer son exposé de formes de toutes sortes de langues, mais en citant quelques mots grecs, M. Ernout a profité de la grammaire comparée des langues indo-européennes, et l'on verra combien la grammaire latine est éclairée par là.

Il ne faut toutefois pas se faire d'illusions et croire que la grammaire comparée est en mesure de tout expliquer. On connaît, par des données positives, le système grammatical du latin, et, par la comparaison entre les formes des diverses langues indo-européennes, le système grammatical de l'indo-européen commun. Ceci permet d'interpréter, d'une part, les faits tout récents qui ont eu lieu en latin même à l'époque historique ou à l'époque qui a précédé immédiatement, ainsi l'extension du génitif pluriel en *-ōrum* remplaçant les anciennes formes en *-um*, et, d'autre part, les formes très anciennes que le latin a conservées presque sans changement : *est* et *sunt*, si étranges en latin, s'expliquent immédiatement par les principes de la morphologie indo-européenne. Mais, entre la période de l'indo-européen commun et la période historique du latin, il s'est écoulé un grand nombre de siècles, durant lesquels se sont succédé des systèmes grammaticaux intermédiaires entre le système indo-européen et le système latin ; et, comme le système latin est très différent du système indo-européen, on n'a pas le moyen de déterminer ces moments intermédiaires. Les formations qui se sont constituées à l'intérieur de ces systèmes inconnus ont donc toutes chances de demeurer sans explication, et il n'y a pas lieu d'être surpris de ce que l'origine du perfectum en *-vī*, *-uī* ou du prétérit du subjonctif en *-sē* demeure mystérieuse : ces formes se sont établies au milieu d'ensembles grammaticaux qu'on ne connaît pas et, par suite, ne comportent pas d'explication historique.

Si le nombre de ces formes mystérieuses n'est pas plus grand, cela tient en partie à ce que les formes grammaticales sont choses très stables et à ce que, dans la grammaire latine, presque tout s'explique immédiatement par d'anciennes formes indo-européennes : si le type *amāvī*, *monuī* est obscur, les types *cecini*, *lēgi*, *dixi* trouvent leur explication en indo-européen. Mais cela tient aussi à ce que la comparaison de certains dialectes permet d'entrevoir les systèmes intermé-

diaires entre l'indo-européen et le latin. En effet le latin n'est pas isolé : il a beaucoup de particularités en commun avec un autre groupe dialectal, aussi employé en Italie, le groupe osco-ombrien. Les dialectes celtiques, sans être aussi semblables, présentent également nombre de particularités importantes qui concordent avec ce que l'on observe en latin et en osco-ombrien. L'infinif en *-se* (*-re*) est, comme le prétérit du subjonctif en *-sē* (*-rē*), chose toute nouvelle : il ne se retrouve ni en osco-ombrien ni en celtique, et la constance avec laquelle il figure dans toutes les conjugaisons suffirait à avertir que c'est une forme de création récente : les formes les plus régulières sont celles qui résultent des innovations les plus récentes, celles dont aucune altération n'a pu encore déranger l'harmonie. Au contraire, l'osco-ombrien et surtout le celtique éclairent la formation du subjonctif et celle des formes médio-passives en *-r* ; des formes surprenantes en latin, comme *advenam*, *faxō*, *faxim*, apparaissent toutes naturelles à qui connaît la grammaire du vieil irlandais.

Dans un livre comme celui-ci, où tout devait être présenté au point de vue latin, la chronologie morphologique dont on vient de faire entrevoir les principes n'a pas été mise en évidence. Mais, et il ne faudra jamais le perdre de vue, la principale des difficultés de la grammaire latine — comme de la grammaire de la plupart des langues indo-européennes — vient de ce que c'est un édifice bâti au milieu des ruines : il y a un système latin assez simple, assez cohérent ; mais il est fait avec des matériaux empruntés à plusieurs systèmes successifs qui l'ont précédé ; la forme propre de ces anciens matériaux se reconnaît encore souvent dans la construction qui s'est élevée peu à peu, et de plus, de grandes parties des constructions anciennes ont subsisté dans l'édifice nouveau, et l'empêchent d'être entièrement harmonieux. A côté des types réguliers il subsiste un grand nombre de formes anormales ou semi-anormales qui sont, dans le latin de l'époque historique, comme des témoins de la grammaire indo-européenne et de toutes les grammaires inconnues par lesquelles on est passé du type indo-européen au type latin. En mettant la norme en pleine évidence, le présent ouvrage fait apparaître du même coup ce que le latin a gardé d'un passé plus ou moins lointain.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

Le présent Manuel fait suite à la *Phonétique historique du latin* de M. Niedermann, qui est parue dans la même collection. Il s'inspire des mêmes principes et procède de la même méthode. Son but est de substituer à l'exposé empirique et incohérent des faits de déclinaison et de conjugaison une classification plus rationnelle. Les grammaires en usage dans nos lycées et collèges reposent tout entières sur la notion du « correct » (c'est-à-dire du classique) et de « l'incorrect » (anté- ou post-classique). Cette distinction, tout artificielle, peut avoir son avantage au point de vue pédagogique, et pour un enseignement élémentaire ; mais elle réduit l'étude de la langue à celle d'une période en deçà et au delà de laquelle il n'y a que barbarie. Au lieu de suivre la langue dans son développement, elle la traite comme une construction toute faite et immuable : dans tout ce qui s'écarte de la norme classique il n'y aurait qu'« exceptions » et que « dérogations ».

L'exposé suivant au contraire examine l'évolution des faits morphologiques, depuis l'apparition du latin dans l'histoire jusqu'à la période romane. Les paradigmes des déclinaisons et des conjugaisons sont bien ceux de la langue classique : mais ce n'est pas uniquement du point de vue classique que le livre a été écrit : il s'efforce au contraire d'agrandir l'idée que les élèves se font ordinairement de la langue latine.

Pour atteindre ce résultat, il a fallu faire appel aux documents archaïques, aussi bien qu'à ceux du latin de basse époque et aux données des langues romanes. De plus, le témoignage des langues indo-européennes a été invoqué, toutes les fois qu'il pouvait dissiper l'obscurité des faits latins. A cet égard, je n'ai pas eu les mêmes scrupules que M. Niedermann. Il a banni de son livre toute comparaison, notamment avec le grec, pour en permettre la lecture aux jeunes gens des établissements d'enseignement secondaire, qui d'ordinaire ne connaissent que le latin. M. Niedermann se flattait que son Précis pourrait pénétrer dans les lycées et collèges : c'est une illusion que je ne partage pas. Un assez long stage dans l'enseignement secondaire

m'a permis de constater que, en France tout au moins, les élèves cessent d'étudier la grammaire à l'âge même où des Manuels du genre de celui-ci leur seraient accessibles et profitables. Ce livre s'adresse donc plutôt aux étudiants et aux professeurs de grammaire et de lettres ; vis-à-vis de ceux-ci, je me suis cru plus libre de recourir à la comparaison, notamment avec le groupe osco-ombrien et le grec. On verra d'ailleurs que je ne l'ai fait qu'avec beaucoup de discrétion, en n'utilisant que des formes claires et sûres, et en me bornant à l'indispensable.

M. Meillet a bien voulu s'intéresser à ce Manuel, dont il a lu le manuscrit et les épreuves, et qu'il s'est chargé de présenter aux lecteurs : qu'il reçoive ici une fois de plus l'expression de ma cordiale reconnaissance.

A. ERNOUT.

PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION

Cette seconde édition reste semblable dans l'ensemble à la première. Le sujet même du livre, et son caractère élémentaire ne comportaient pas de changements essentiels. Mais on s'est efforcé d'améliorer la rédaction, de rectifier certaines affirmations qui à l'examen ont paru peu sûres ou inexactes, de faire bénéficier l'exposé des découvertes qui ont pu être faites pendant ces dix dernières années.

Certains paragraphes ont été entièrement refaits ; d'autres, complétés par des indications historiques ou par des rapprochements jugés nécessaires.

Le volume du livre s'en trouve légèrement grossi ; j'espère qu'il restera néanmoins assez maniable pour ne pas décourager les étudiants auxquels il est spécialement destiné.

A. ERNOUT.

Mars 1926.

PRÉFACE DE LA TROISIÈME ÉDITION

Entièrement recomposée, cette édition, comme la précédente, renferme nombre de changements de détail, qui m'ont semblé devoir améliorer le texte. En outre, un chapitre tout entier, celui des pronoms démonstratifs et relatifs-interrogatifs, se présente sous une forme neuve, et donne de ces formes obscures une explication destinée à en éclairer l'origine et la parenté, du moins en latin même, domaine dont je n'ai pas voulu sortir.

A. ERNOUT.

Septembre 1952.

PREMIÈRE PARTIE

LA DÉCLINAISON LATINE

A. Généralités.

Les Genres. - Les Nombres. - Les Cas.

En latin une même forme nominale indique simultanément le genre, le nombre, le cas, sans que chacune de ces catégories ait une marque isolée des autres : *bonum* est un nominatif neutre ; mais *-um* y indique le *singulier* par opposition à pluriel *-ā*, le *nominatif* par opposition à gén. *-ī*, dat. *-ō*, etc., le *neutre* par opposition à masculin *-us*, féminin *-a*.

Genre.

1. Il existe en latin trois genres : le masculin, le féminin, et le neutre. Mais il est difficile de prévoir a priori quel sera le genre d'un mot donné. Le genre masculin ou féminin d'un substantif ne se reconnaît pas à l'examen du substantif même : ainsi *nauta* est masculin, mais *fāgus* féminin, quoique en général la finale *-a* caractérise les noms féminins, la finale *-us* les masculins.

C'est l'adjectif qui seul indique d'une manière non ambiguë le genre masculin ou féminin du substantif : un substantif masculin est celui qui est accompagné « de la forme masculine du thème de l'adjectif qui s'y rapporte », un substantif féminin, « celui qui demande la forme féminine de l'adjectif » (Meillet, *Introd.* ³, 169), par exemple *bonus nauta*, *alta fāgus*. Certains adjectifs du reste, comme *atrōx*, ont la même forme au nominatif singulier pour les trois genres ; d'autres, comme *fortis*, confondent le masculin et le féminin.

En revanche le neutre est caractérisé par des formes spéciales, au nominatif-accusatif-vocatif des deux nombres ; ailleurs il se confond avec les cas correspondants du masculin : ainsi *templum*, *templa*.

Dans la mesure où ils ont une valeur définie, le masculin et le féminin marquent une différence de sexe, et le neutre désigne en général des objets inanimés. Mais cette définition ne saurait avoir de valeur constante, et il ne faut pas confondre le genre naturel et le genre grammatical : ce dernier n'exprime qu'un rapport entre le substantif et l'adjectif qui le détermine, et n'a qu'une valeur morphologique et syntaxique.

Si, pour un certain nombre de noms ou de catégories de noms, il est possible d'apercevoir les raisons qui, dans la mentalité d'un demi-civilisé, ont pu déterminer le choix du genre « animé » (masculin-féminin) ou « inanimé » (neutre), le plus souvent la catégorie du genre ne répond plus à aucun sens bien défini. Pour les Latins le maintien du genre est dans la plupart des cas une survivance sans objet. Cf. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, p. 199-229.

2. Comme, le plus souvent, la distinction des genres ne correspondait plus à des différences sémantiques nettement senties, il y a eu des confusions entre les trois genres. Le neutre notamment a tendu dès l'époque la plus ancienne à s'éliminer pour être remplacé par le féminin, et surtout par le masculin.

A. Confusion entre le neutre et le féminin. — La ressemblance phonétique de *rosā* Nom. fém. sing. et de *templā* Nom. Voc. Acc. plur. neutre a amené une série de confusions entre le neutre et le féminin. D'où les doublets :

caementum, -ī et *caementa*, -ae

gāneum, -ī et *gānea*, -ae

mendum, -ī et *menda*, -ae

rāmentum, -ī et *rāmenta*, -ae

rāpum, -ī et *rāpa*, -ae, etc.

Cette dualité s'est maintenue jusque dans les langues romanes, ce qui explique les doublets français :

grain (lat. *grānum*) et *graine* (lat. vulg. **grāna*), *cerveau*, (lat. *cerebellum*) et *cervelle* (lat. **cerebella*), *bras* (lat. *brachium*) et *brasse* (lat. *brācia*).

Parfois même le féminin a seul subsisté, ainsi :

joie (lat. **gaudia*)

poire (lat. **pira*)

feuille (lat. **folia*) en face de *cerfeuil*.

B. Confusion entre le masculin et le neutre. — Le latin a généralisé au Nom. sg. neutre la forme du masculin dans les participes présents actifs et dans les adjectifs dont le thème se termine par une consonne, ou par un -*l*- syncopé au Nom. sg. La même forme y sert de nominatif pour les trois genres :

ferēns, dīves, audāx, atrōx, prūdēns

et l'ancienne forme de Nom. Acc. neutre sans -s est disparue, si elle a jamais existé, sans laisser de traces.

En outre, malgré les efforts des grammairiens et des lettrés, on voit dès le début de la tradition, la distinction entre le masculin et le neutre s'effacer peu à peu dans les thèmes en -o /e- de la 2^e déclinaison ; et ce, au profit du masculin. Ainsi Plaute a *dorsus* pour *dorsum*, Caton *rāster* pour *rāstrum*, plus tard, Pétrone, *caelus* pour *caelum* (dont le pluriel est toujours du reste *caeli*), *candēlabrus* pour *candēlabrum*, *fātus* pour *fātum*, *vīnus* pour *vīnum*, Celse *scalper* pour *scalprum*, etc. D'ailleurs c'est là une tendance antérieure au latin, et certains mots dont le genre est douteux, comme *aevus* et *aevum*, *collus* (all. *der Hals*) et *collum*, *uterus* et *uterum*, se retrouvent soit masculins, soit neutres dans d'autres langues de la famille indo-européenne : ainsi pour le dernier le sanskrit a *udāram* « ventre » neutre, mais le grec *ὄδερρος γαστήρ*. On trouve aussi dans d'autres thèmes la même confusion : Plaute écrit *papaverem* (Trin. 410).

La première cause de l'élimination du neutre, c'est qu'il est confondu avec le masculin aux autres cas que le Nom.-Voc.-Acc.

Il y a une autre cause qui apparaît évidente de la confusion du masculin et du neutre. C'est l'emploi, pour former le pluriel d'un nom masculin, d'un ancien collectif neutre de thème en -*ā*-, qui a fourni également le nominatif-vocatif-accusatif du pluriel neutre.

On sait qu'en grec le pluriel de *μήρως* est *μήρα*, qu'à *κύκλος* « cercle », correspond un collectif *κύκλα* « roues » ; ce type se retrouve dans les langues slaves, cf. russe *dom* « *δόμος* » *domá*. *Μήρα*, *κύκλα* étaient à l'origine, non des nominatifs pluriels neutres, mais des nominatifs singuliers de collectifs : de là vient qu'en grec le verbe qui avait un

sujet au pluriel neutre se mettait au singulier : τὰ ζῶα τρέχει.

A ces formes on peut comparer en latin :

<i>acinus</i>	<i>acina</i>
<i>iocus</i>	<i>ioca</i>
<i>lacertus</i>	<i>lacerta</i>
<i>locus</i>	<i>loca</i>
<i>sibilus</i>	<i>sibila.</i>

Virgile a également, d'après le grec, *carbasus*, *carbasa* ; *Tartarus Tartara* ; *Maenalus*, *Maenala* ; *Ismarus*, *Ismara*.

A côté de *ioca*, *loca* existent les pluriels *ioci* et *loci*. Inversement, sur le pluriel collectif en *-a* s'est refait un singulier neutre qui a pris la place d'un masculin : à côté de *collus*, d'après *colla*, s'est créé *collum*, etc. Cet état de trouble, dont les origines remontent à l'indo-européen, a contribué à la disparition du neutre en latin. Le neutre n'a pas subsisté dans les langues romanes, sauf dans les pronoms, où il avait une valeur bien définie :

lat. <i>qui</i>	>	fr. <i>qui</i>
lat. <i>quid</i>	>	fr. <i>quoi</i> .

C. Enfin, des confusions se sont produites également entre le masculin et le féminin. Les noms d'arbres en *-us*, qui étaient primitivement féminins, ont tendu à passer au masculin, d'après l'analogie des autres noms masculins, dont le nombre était considérable dans la déclinaison des thèmes en *-o/e-*. Inversement les noms en *-i-* masculins ont tendu à devenir féminins, parce que la plupart des noms en *-i-* sont féminins.

Nombre

3. Le latin distingue deux nombres : le singulier et le pluriel. Le duel, qui en indo-européen servait à désigner deux objets, a complètement disparu. Dans les noms de nombre *duo* gr. δύο hom. δύο, *ambo* gr. ἄμφω, *vīginti*, gr. dor. ἑξήκοντι, l'étymologie permet de reconnaître d'anciennes formes de duel ; mais pour le sujet parlant, *vīginti* était un indéclinable dont on ne distinguait plus les éléments de formation ; *duo* et *ambo* se comportaient comme des pluriels, dans leur flexion comme

dans leur emploi. On a voulu voir des duels dans des formes en -o que fournissent quelques inscriptions du type :

Q. K. Cestio Q. f. Hercole donu dederō C. I. L. I², 61

« Q(uintus) K(aeso) Cestii Q(uinti) f(ili) Herculi donum dederunt », où *Cestio* serait une forme comparable à *duš*. Sans discuter ici cette explication, qui est très douteuse, on peut dire que ces formes isolées ne suffiraient pas à prouver l'existence en latin d'un duel à l'époque historique.

Cas

4. Le latin possède six cas vivants : 3 cas grammaticaux, le **N o m i n a t i f**, le **V o c a t i f**, le **D a t i f** qui indiquent la fonction du mot dans la phrase, 2 cas à la fois grammaticaux et à valeur concrète, le **G é n i t i f** et l'**A c c u s a t i f**, 1 cas à valeur concrète ou réelle, l'**A b l a t i f**, ancien cas local, avec lequel s'est confondu un cas primitivement distinct également à valeur concrète, l'**I n s t r u m e n t a l**, cas de l'accompagnement et du moyen. Il y a en outre quelques traces d'un cas à valeur concrète, en voie de disparition, le **L o c a t i f**. Le nombre des cas à valeur concrète apparaît très réduit : ils sont suppléés par des prépositions. On peut même dire que seuls les cas à valeur concrète admettent l'emploi des prépositions. Le nominatif, l'accusatif complément direct, le génitif, le datif, le vocatif s'emploient sans préposition. Au contraire l'emploi des prépositions est constant avec l'ablatif-sociatif et avec les cas locaux, sauf certains restes de locatif et quelques emplois restreints de l'accusatif et de l'ablatif.

5. VALEUR DES CAS. — A. **N o m i n a t i f**. Il est généralement défini le cas où l'on met le « sujet » et l'attribut ou prédicat.

B. **V o c a t i f**. Il indique la personne à qui l'on s'adresse, et forme un cas isolé dans la phrase. Cet isolement a favorisé la disparition du vocatif ; en latin, il ne subsiste qu'au singulier des thèmes en -o/e-masculins-féminins (2^e décl.), à l'exclusion du type *puer*. Partout ailleurs, il est identique au nominatif. Et même dans les thèmes en -o/e-, le nominatif peut avoir la valeur du vocatif. Plaute écrit par exemple, *Asin. 664* (septén. iamb.) :

*Da, meus ocellus, mea rosa, mi anime, mea voluptas,
Leonida, argentum mihi.*

Aussi toute trace de vocatif a-t-elle disparu dans les langues romanes.

C. **A c c u s a t i f.** Il a des emplois multiples, mais sert surtout à déterminer le sens du verbe (complément direct) : *amō patrem.*

Il marque aussi l'extension dans l'espace et dans le temps :

oppidum aberat mīlia passuum octō, César, B. G. 2, 6, 1.
tot annōs bella gero, Virgile, En. 1, 47 ;

le terme du mouvement, *eō Rōmam* (cas l a t i f) :

Catinam cum vēnisset, Cicéron, Verr. 2, 4, 50 ;

Il n'est conservé sans préposition dans cet emploi qu'avec quelques noms fixés par l'usage : *domum, rūs,* et des expressions toutes faites : *infitiās, suppetiās ire ; vēnum ire (dūcere), pessum ire* et d'une manière générale le premier supin avec un verbe de mouvement.

la relation :

quid hoc differt ? Cicéron, pro Caec. 14, 39.

Enfin le latin a développé l'emploi de l'accusatif avec un certain nombre de prépositions, qui étaient à l'origine des préverbes indépendants. C'est là un fait de vocabulaire plus que de morphologie.

D. **Génitif.** C'est le cas auquel se met le complément d'un nom, subjectif : *Italiae facultātēs,* César B. G. 6, 1, 3, ou objectif : *rēgnī cupiditāte,* id. 1, 2, 1.

Il s'emploie aussi avec une valeur concrète pour désigner le tout dont on prend une partie (génitif partitif) ; et dans ce cas, il peut être complément d'un nom, d'un adjectif, d'un pronom, d'un verbe, etc., par exemple :

eōrum ūna pars, César, B. G., 1, 1, 5.

interē loci, Térence, Eun. 256.

hoc noctis, Plaute, Amph. 164 a.

dīves opum, Virg., En. 1, 14.

Le génitif s'emploie fréquemment encore pour marquer le point de vue auquel on se place, le rapport sous lequel on envisage un procès,

une qualité : *aeger animi* « malade pour ce qui est de l'esprit », *dēsipere mentis* « divaguer sous le rapport de l'intelligence ».

D'autres emplois du génitif ne peuvent se réduire à aucun principe, et seul l'usage les apprendra.

E. Datif. Comme son nom l'indique, le datif marque à qui ou à quoi un objet est destiné, par exemple :

sī quid peccat filius, mihi peccat, Térence, Ad. 116.

castris locum dēlēgit, César, B. G. 1, 49, 1.

Ainsi s'expliquent les datifs *servīre*, *pārēre alicui*, etc.

F. Ablatif. L'ablatif latin représente à la fois l'ablatif indo-européen, l'instrumental, et en partie le locatif.

1. L'ablatif proprement dit marque le point de départ, l'origine ; on le rencontre avec ou sans préposition :

oppidō fūgit, César, B. G. 3, 29, 1.

caelō vēnēre volantēs, Virgile, En. 6, 191.

Mais l'emploi avec *ā*, *ab*, *dē*, *ē*, *ex* est le plus fréquent. C'est à ce sens que se rattache l'usage de l'ablatif avec le comparatif. Ce dernier est proprement un intensif, c'est-à-dire une forme qui met en relief le sens de l'adjectif : *doctior Petrō* signifie donc « particulièrement savant en partant de Pierre, par rapport à Pierre ».

2. L'ablatif-instrumental indique tantôt une idée d'accompagnement (sociatif), et dans ce cas il est généralement accompagné de *cum* :

cum legiōnibus... proficiscitur, César, B. G. 6, 3, 6.

tantôt une idée d'instrument, de moyen, de manière :

pulcherrimō vestitū et ornātū rēgālī in solīō sedentem, Cicéron, De fin. 2, 21, 69.

magno dolōre adficiēbantur, César, B. G., 1, 2, 4.

gladiis pugnātum est, id., 1, 52, 4.

3. L'ablatif-locatif est généralement précédé d'une préposition :

(legiōne) quae in eōrum finibus hiemāverat, César, B. G. 6, 7, 1.

sub monte consēdit, id. ibid. 1, 48, 1.

Au pluriel, l'ablatif, qui tenait l'emploi du locatif, pouvait s'employer sans préposition :

homo idem duōbus locīs ut simul sit, Plaute, Amp. 568.

Cet usage s'est étendu quelquefois au singulier ; mais il y est exceptionnel, tout au moins dans la prose classique.

NOTE. — L'ablatif dit « absolu » équivaut soit à un instrumental :
incitātō equō se hostibus intulit, César, B. G. 4, 12, 6.

soit à un locatif :

M. Messalā, M. Pisōne cōsulibus, id. ibid. 1, 2, 1.

G. *Locatif*. Le locatif indiquait dans quel lieu ou à quel moment l'action s'accomplissait : *domī, humī, rūrī, vīcīniāe (vīcīniāi), Lugdūnī, iūcī, mānī, vesperī, herī, postrīdiē, diē quīntī, septimī*.

Dès le début de la tradition, le locatif n'apparaît en latin plus que comme une survivance. Il n'a de forme particulière que dans les thèmes en *-o/e-*, où le locatif *Dele-i* se différencie primitivement du génitif *domin-i* (l'un se terminant par une diphtongue formée de l'union de la voyelle thématique *e* avec l'*i* de la désinence, l'autre par un *-i* simple) ; dans les thèmes en *-a-* il se confond avec le datif : *Rōma-i*. Dès le 11^e siècle avant l'ère chrétienne, quand la diphtongue *ei* aura abouti à *ī*, *ai* à *ae*, rien ne le distinguera plus du génitif dans les deux déclinaisons. Partout ailleurs, au pluriel des 2 premières déclinaisons, au singulier et au pluriel de la 3^e, de la 4^e et de la 5^e, il s'est confondu avec l'ablatif (sauf dans quelques formes d'ailleurs analogiques en *-i* du type *Carthāginī* qu'on rencontre pendant la période républicaine). A l'époque classique un fait seul atteste encore l'existence du locatif : c'est que les formes du singulier alternent au pluriel non pas avec un génitif, mais avec un datif-ablatif : *domī* mais *Tarquiniīs* et non *Tarquiniōrum*. *Domī* n'entre donc pas dans le système du génitif ; c'est autre chose qu'un génitif. Mais on sent combien cette preuve d'existence est indirecte.

Presque partout confondu avec l'ablatif, le locatif, là où il s'en distingue, est en outre d'un emploi singulièrement restreint. Il était limité à quelques expressions fixées par l'usage, comme celles qui sont citées plus haut, aux noms de villes et de petites îles. Partout

ailleurs le latin a généralisé l'emploi de *in* avec l'ablatif ; cf. Plaute, Cas. 71-2 (sén. iamb.) :

At ego aiio id fieri in Graecia et Carthagini
Et hic in nostra terra, in < terra > Apulia.

et même, à l'époque archaïque, l'emploi de *in* empiète sur celui du locatif non prépositionnel : Térence, Phorm. 873, 1004 *in Lemnō* à côté de *Lemnī* ibid. 680, 942, 1013. De plus les noms au locatif sont considérés comme des sortes d'adverbes, et n'admettent pas d'apposition ni de complément adnominal : on dit *Rōmae* mais *in urbe Rōmā*, *domī* mais *in domō patris*, *in locuplētē domō*, *rūrī*, mais *in amoenō rūre* ; des constructions comme *domī meae*, *proxumae vīcīniae* sont archaïques et exceptionnelles. Chez les auteurs classiques, les anciennes formes de locatif en *-ī* : *lūcī*, *mānī*, *temperī*, *vesperī*, etc., sont remplacées par les formes d'ablatif correspondantes. Plaute dit *temperī*, mais Cicéron, *tempore*, Tite-Live, *in tempore*. *A diē quintī*, *diē septimī* se substituent *diē quintō*, *diē septimō*. Tout sentiment du cas locatif est disparu à l'époque impériale ; il n'y a plus alors pour les Latins que des formes de génitif indiquant incidemment le lieu dans les noms de villes au singulier des thèmes en *-ā-* et en *-o/e-* : *Rōmae*, *Lugdūnī*, et dans quelques expressions adverbiales : *domī*, *humī*, *domī bellique*, *domī militariae*. Partout ailleurs l'ancien cas non prépositionnel, héritage de l'indo-européen, a été remplacé par l'ablatif, le plus souvent avec une préposition

6. Ce qui caractérise le latin c'est d'abord, dès le début de la tradition, la tendance à réduire le nombre des cas ; au singulier, l'instrumental a disparu, le locatif n'a qu'une existence très précaire, le vocatif et le nominatif tendent à se confondre ; au pluriel, le latin n'a jamais qu'une seule forme pour le datif, l'ablatif, l'instrumental et le locatif, sans parler du nominatif-vocatif dont l'identité remonte à l'indo-européen. D'autres cas, comme le génitif et l'accusatif, n'ont pas de valeur définie et précise, et ont des emplois incohérents, parfois contradictoires. A ces confusions, dont certaines ne sont pas propres au latin, et remontent à la période de l'italique commun, sont venues s'en ajouter d'autres, dues à des altérations phonétiques des finales : au singulier, le génitif et le datif se sont confondus dans la 1^{re} et la 5^e déclinaisons, l'ablatif-instrumental et le datif dans la deuxième.

Aussi dans le cours de l'évolution du latin se manifeste de plus en

plus nette la tendance à préciser la valeur des cas à l'aide de prépositions ; dès lors les cas deviennent de moins en moins importants et nécessaires, et à l'époque romane les six cas primitifs se sont réduits à deux, le nominatif servant de cas sujet, et l'accusatif servant de cas régime universel. Seul le roumain a gardé le datif féminin singulier. Par contre l'emploi des prépositions est devenu général et rigoureux : *dē* et *ad* servent à l'expression du génitif et du datif, *dē* et *per* à l'expression de l'ablatif-instrumental.

Les Procédés de la déclinaison latine.

Ton. — Alternances vocaliques.

7. TON. Les déplacements du ton indo-européen mobile, dont on trouve en grec par exemple quelques traces (cf. πόδα ποδός), ont été supprimés ; dès une époque préhistorique le latin a eu un ton à place fixe, cf. Niedermann, § 8 ; aussi l'alternance de ton ne joue aucun rôle dans la déclinaison. Sur le cas du vocatif *Váleri*, voir plus loin.

8. ALTERNANCES VOCALIQUES. Les alternances indo-européennes sont de deux sortes : alternance de timbre, alternance de quantité. Dans le premier cas : *ǝ* alterne avec *ē*, *ǝ* avec *ē* (cf. Niedermann, § 40) ; dans le second *ǝ*, *ē* alternent avec les voyelles brèves correspondantes ou avec l'absence de voyelle. Ce jeu très compliqué et très délicat des alternances n'est conservé intact dans aucune langue, et n'a laissé que peu de traces en latin.

a) L'alternance de timbre a été masquée presque complètement en latin par l'action de l'intensité initiale, qui a altéré le timbre de la voyelle brève intérieure. L'*ǝ* intérieur de *generis* (cf. gr. *γένεσος) génitif de *genus* (cf. gr. γένος), peut représenter en latin n'importe quelle voyelle brève *ǝ*, *ē*, *i*, *ǝ*, *ū*, sans qu'on puisse la déterminer avec certitude. En syllabe fermée, dans *ferentem* par exemple, *-en-* peut également représenter *-en-* ou *ē* (*n* voyelle). Le latin n'a conservé d'alternance *ǝ/ē* que dans un seul cas : celui de *iēns*, *euntem* (de **eyontm*).

L'alternance *ǝ/ē* est conservée dans *Aniǝ*, *Aniēnis*, *Neriǝ*, *Neriēnis*, d'ailleurs deux noms propres dialectaux. Le caractère anormal de

cette flexion apparaissait aux Latins ; aussi Ennius décline-t-il *Aniō*, *Aniōnis* (Ann. 603 *Anionem*) et Caton *Anien*, *Aniēnis*.

Dans l'opposition du nominatif *lupus* de **lupos* et du vocatif *lupe*, il y a bien une alternance $\delta/\tilde{\epsilon}$: **lupo-*, *lupe*, mais elle rentre dans la flexion, et l' $\tilde{\epsilon}$ de *lupe* prend la valeur d'une désinence, comme *-ī* et *-ō* de *lup-ī*, *lup-ō*. L'alternance $\delta/\tilde{\epsilon}$ n'apparaît plus que dans les formes figées des adverbes *certō*, *certē*.

b) L'alternance de quantité est maintenue en une certaine mesure dans la 3^e déclinaison.

1. Alternance longue /brève :

abiēs, *abiētis*,
pariēs, *pariētis*,
pūbēs, *pūbēris*,
arbōs, *arbōris*,

où des conditions particulières ont maintenu $\tilde{\epsilon}$ et δ en syllabe intérieure.

Une autre catégorie est celle de :

homō, *homīnis* ; *cupīdō*, *cupīdnis* ;

mais le nominatif n'ayant pas *n* final est isolé du reste de la flexion ; la longue est ici la marque du nominatif. Enfin quelques monosyllabes opposent la longue du nominatif à la brève des autres cas :

Lār, *lāris*,
mās, *māris*,
pār, *pāris*,
sāl, *sālis*.

Mais cette longue, particulière au latin, est d'origine obscure. Il semble que le latin n'admette pas les monosyllabes toniques brefs. Dans *pēs*, *pēdis* seul, l'alternance est probablement ancienne, comme le prouve le gr. πούς, dorien πώς, gén. ποδός.

2. Alternance voyelle $\tilde{\epsilon}$, δ /zéro. Il y en a quelques rares traces en latin dans les thèmes terminés par *r* ou *n* :

pater, *patris*, cf. gr. πατήρ, πατρός.

carō, ombr. karu, gén. *carnis*, osq. gén. *carneis*, ombr. dat. abl. *k a r n e*.

De même dans la 4^e déclinaison, où il y a une alternance *-o /zéro* entre le génitif *manūs* de **manous* et le nominatif *manus* (thèmes **manou-* et **manu-*).

9. Ce ne sont là que de maigres restes d'un état ancien, et dont la valeur morphologique était nulle aux yeux des Latins. Le procédé qui s'est généralisé, et qui est véritablement caractéristique de la déclinaison latine, c'est l'emploi de finales casuelles.

Le nom indo-européen se composait d'un thème auquel s'ajoutait une désinence qui, concurremment avec les déplacements du ton, les variations de vocalisme du thème, marquait à la fois le nombre, le genre et le cas. Comme l'accent latin a pris une place fixe, et que les alternances vocaliques ont été presque toutes éliminées, il semblerait qu'il n'y eût qu'à étudier les désinences pour connaître la déclinaison latine. Mais le jeu des désinences a été très obscurci par des altérations phonétiques : dans les thèmes terminés par voyelle, qui sont la majorité, toutes les désinences vocaliques se sont contractées avec la voyelle prédésinentielle, si bien que, à l'époque historique, le départ entre le thème et la désinence est impossible ; cf. par exemple les datifs *lupō*, *classī*, etc. Les grammairiens latins ont été amenés, d'ailleurs assez tard, à poser, d'après le rapport entre le nominatif et le génitif, 5 types de déclinaisons : 1 *rosa*, *rosae* ; 2 *dominus*, *dominī* ; 3 *dux*, *mēns*, *classis* : *ducis*, *mentis*, *classis* ; 4 *manus*, *manūs* ; 5 *diēs*, *diēī*. Cette distinction, qui est toujours enseignée, est très artificielle. En fait, il faut distinguer deux grands groupes : 1^o les thèmes en *-a* et en *-o/e-* (1^{re} et 2^e déclinaisons) ; 2^o les thèmes terminés par une consonne, par un *-i-* ou par un *-u-* (3^e et 4^e déclinaisons). Les thèmes terminés par un *-ē-* (5^e déclinaison) ont une flexion mixte dont les éléments sont empruntés aux deux groupes précédents.

Cette répartition continue en grande partie celle de l'indo-européen. On distinguait dans la période de l'indo-européen commun trois types de flexions des substantifs et des adjectifs, suivant que le thème se terminait 1^o par la voyelle *-ā (-ē)*, 2^o par la voyelle *-o-* alternant avec *-e-*, 3^o par une consonne ou par une sonante, c'est-à-dire par un phonème qui pouvait être soit voyelle, soit second élément de diphthongue, soit consonne : cf. *u*, *i* de *uetus* (*vetus*), *audax*, *iacis* (*jacis*) *rēgei* « *rēgī* », consonnes dans *ue-*, *ia-*, voyelles dans *-tus*, *-cis*, seconds éléments de diphthongue dans *au-*, *-gei*. Les 3 types se retrouvent en

latin, avec cette différence que, dans le 3^e, les sonantes *r, l, m, n*, étant devenues de véritables consonnes, il a subsisté des thèmes terminés par consonnes : occlusives, sifflantes, liquides et nasales, et par les sonantes *i, u*.

Les déclinaisons des thèmes terminés par une voyelle, *-a* ou *-o/e*, ont des systèmes parallèles dès l'indo-européen. Dans les adjectifs le thème en *-o/e* caractérisait le masculin et le neutre, le thème en *-a* le féminin : gr. *ἀλσχροός* lat. *bonus*, *ἀλσχροά* lat. *bona*.

De plus, comme la plupart des thèmes en *-o/e* étaient masculins, la plupart de ceux en *-a* féminins, l'usage s'est répandu dans beaucoup de langues, au cours de leur développement autonome, de faire correspondre aux thèmes masculins en *-o/e* des dérivés féminins en *-a* : sur *lupus, dominus* ont été créés *lupa, domina*. Formant dans l'adjectif, et secondairement dans le substantif, un système cohérent dont les éléments étaient étroitement unis, les deux déclinaisons ont profondément réagi l'une sur l'autre et présentent les mêmes innovations caractéristiques.

De même et inversement, la flexion des thèmes consonantiques forme avec celle des thèmes sonantiques un système unitaire, malgré quelques différences de détail, et s'oppose nettement à la flexion des thèmes vocaliques. L'étude des désinences en fournit la preuve.

Les désinences.

I. SINGULIER.

10. A. I. *Nominatif masculin et féminin singulier*. — Il est caractérisé soit par *-s*, soit par l'absence de toute désinence. *-s* est général, sauf dans la 1^{re} déclinaison (à l'exception de quelques formes archaïques de masculins) : *rosă*, et dans les thèmes en *-l, -r, -n* de la 3^e : *sōl, exsul, pater, auctor, homō, liēn*.

II. Au neutre le *nominatif* ne se distingue pas de l'*accusatif*. La désinence est *-m* dans les thèmes en *-o/e* : *templu-m*, mais la 3^e et la 4^e déclinaisons ont la désinence zéro, c'est-à-dire que le *nominatif* est formé du thème seul : *caput, nōmen, cubile, cornŭ*.

B. *Vocatif*. Il n'est distinct du *nominatif* que dans la 2^e déclinaison, au singulier des substantifs masculins-féminins en *-us* : *domine*.

C. *Accusatif masculin et féminin*. La désinence est *-m* dans les thèmes vocaliques et sonantiques, *-em* (issu de *-m* voyelle) dans les thèmes consonantiques :

rosa-m, dominu-m, duc-em, classe-m (de **classi-m*), *manu-m, die-m*.

D. *Génitif*. Le latin oppose une désinence *-ī* commune aux thèmes en *-a-* et en *(-o/e-* (et aussi en *-ē-*) à la désinence *-s, -is* (de *-es*) des thèmes sonantiques et consonantiques :

rosā-ī archaïque, *domin-ī, diē-ī*.

duc-is, classi-s, manū-s.

(La différence entre *classis* et *manū-s* est récente ; les thèmes sonantiques avaient le degré *e* ou *o* de la voyelle prédésinentielle devant *-s* : **classi-s* (de **classi-es*) comme **manou-s* : *classis* est analogique de *duc-is* ; sur l'alternance de thème dans *manū-s*, v. plus haut § 8.)

Cette opposition entre les thèmes en *-a-* (*-ē-*) et en *-o/e-* d'une part, et les thèmes consonantiques et sonantiques de l'autre est une innovation du latin. A l'origine, les thèmes en *-a-* et en *-ē-* avaient un génitif en *-s*, cf. plus bas §§ 16 et 91. Seuls les thèmes en *-o/e-* avaient un génitif en *-ī*, spécial à l'indo-européen occidental, cf. gaulois *Segomari* gén. de *Segomaros*, forme d'ailleurs bizarre, dans laquelle on ne retrouve pas la voyelle thématique qui figure, plus ou moins altérée, à tous les autres cas, et dont la valeur casuelle doit être d'origine secondaire. C'est de là qu'il s'est étendu analogiquement aux thèmes en *-a-*, sans doute par l'intermédiaire de l'adjectif : *bonī* a entraîné **bonā-ī* qui s'est ensuite étendu aux substantifs.

E. *Datif*. Les thèmes en *-a-* (*-ē-*) et en *-o/e-* forment leur datif en ajoutant la désinence *-i* à la voyelle prédésinentielle au degré long : **rosā-i* (classique *rosae*) **dominō-i*, cf. *Numasioi* « *Numeriō* » d'une inscription archaïque C. I. L. I², 3 ; *diē-i*. Dans les autres thèmes la désinence est **-ei* qui aboutit phonétiquement à *-ī* : *duc-ī, class-ī* (de **classi-ei*) *manu-ī*.

F. *Ablatif*. Dans les thèmes vocaliques, seuls les thèmes en *-o/e-* avaient un ablatif, formé d'une désinence *-d* s'ajoutant à la voyelle prédésinentielle au degré long : **lupō-d*. Cette désinence s'est étendue aux thèmes en *-a-*, qui en indo-européen ne distinguaient pas l'ablatif du génitif (gr. *χώρας*) : d'où **rosā-d*, puis aux thèmes sonantiques,

qui n'avaient pas non plus de forme spéciale d'ablatif : **classīd*, cf. *loucarīd* « *lūcārī, lūcō* » C. I. L. I², 401, **manūd*. Le *-d* final après voyelle longue est tombé au commencement de l'époque historique. L'ablatif de la 5^e déclinaison n'a pas trace de *-d* final.

Dans les thèmes consonantiques, la désinence est *-ē*, sans **-d* final, qui se serait maintenu après *-ē* : *duc-ē*, et s'est étendue analogiquement. à l'époque historique, aux thèmes en *-i-* : *classē*.

G. *Locatif*. Dans les thèmes qui se terminent par une voyelle, la désinence de locatif est *ī* qui s'ajoute à la voyelle thématique du thème : *Romae, Tusculī, peregrī* sont issus de *Romai*, encore attesté C. I. L. I², 561, **Tuscule-i*, **peregre-i*. Dans les thèmes en *-o/e-* le thème a le vocalisme *e*, comme le prouve la comparaison avec les dialectes italiens : osque *terēī* « in territōriō » (loc. de *terum*) ombrien *kumne* « in comitiō » avec *e* issu de *ei* (loc. de **komonom*). cf. gr. οἴκει à côté de οἴκοι. Il n'y a pas d'exemples clairs pour les thèmes en *-i-* en latin ; mais l'ombrien a *ocre* « *ocrī* », de **ocreī* (c'est-à-dire **ocrey-i* ?). Dans les thèmes consonantiques, la désinence est *-ī*, issu de *-ei* sans doute analogue des thèmes en *-i* et en *-o/e-*. *Accheruntī* Plaute, Capt. 998, *Carthāginī* Cas. 71, Poen. 1056, *lūcī, rūri, temperī*. Par conséquent une forme comme *Tibure* ne peut passer pour un ancien locatif en *-ī* ; c'est un ablatif employé en fonction de locatif, comme c'est le cas de l'ablatif accompagné de la préposition *in* : *in agrō*, etc.

II. PLURIEL,

Partout se manifeste l'opposition entre les thèmes en *-a-* et en *-o/e-* d'une part, et les thèmes consonantiques et sonantiques de l'autre. Dans les thèmes en *-ē-* le pluriel n'est attesté que pour les mots racines *dīēs, rēs* qui sont proprement des thèmes sonantiques, et ne doivent qu'à des accidents phonétiques de figurer dans la 5^e déclinaison (cf. § 89).

A. I. *Nominatif masculin-féminin*. Pour les thèmes en *-a-* la désinence est *-i* qui s'ajoute à la voyelle finale du thème :

**rosa-i* > *rosae* ;

pour les thèmes en *-o/e-* la désinence est un *-ī* qui s'ajoute au thème nu : *domin-ī*

Les autres thèmes ont une désinence *-ēs, qui s'ajoute au degré *e* ou *o* de la voyelle prédésinentielle dans les thèmes sonantiques :

**duc-ēs* (puis *ducēs* analogique de *classēs*), **classei-es* > *classēse*
**manou-es* (remplacé par *manūs* qui est analogique).

Cette opposition est propre au latin : les thèmes en -ā et en -o/e- avaient en italique commun la désinence *-es : l'osque a a a s a s « ārae » de *āsa-es, N ú v l a n ú s « Nōlānī » de *Noulāno-es. L'i de la finale -oi des thèmes en -o/e- a été emprunté aux démonstratifs, sans doute par l'intermédiaire des adjectifs, et étendu analogiquement aux thèmes en -a-.

II. Le *Nominatif-Accusatif pluriel neutre* a partout la même finale -ā : *templā, capitā, cornuā*. Cet ā alternait primitivement avec un -ā, attesté dans les langues italiques (cf. osq. pr ú ft ú « posita » avec -ú issu de ā), et dont il ne reste de trace en latin que dans quelques noms de nombre devenus indéclinables : *trīgintā* « trois dizaines », *quadrāgintā*, etc.

B. *Accusatif masculin-féminin*. Les thèmes vocaliques, consonantiques et sonantiques présentent ici une désinence commune *-ns dont l'n s'est réduit devant -s et a amené l'allongement de la voyelle prédésinentielle : *rosās* de **rosa-ns*, *dominōs*, *ducēs*, *classīs* (puis *classēs* d'après *ducēs*), *manūs*, *diēs* ; cf. osq. fe ih ú ss, « mūrōs » viass « viās », ombr. vit luf, buf « vitulōs, bovēs » avec -ss ou -f issus de *-ns, et gr. crétois : τῖμανς, καρτερονς, πολινς, υιυνς valant attique τῖμάς, καρτερούς, πόλεις, υιούς.

C. *Génitif*. Les thèmes en -a- (-ē-) et en -o/e- ont innové en substituant la finale de génitif des démonstratifs -ārum, -ōrum à la désinence -um (issue de *-ōm) commune à tous les thèmes : *rosārum*, *dominōrum* (ancien **dominōm* > **dominum*), *rērum* en face de *duc-um*, *classi-um*, *manu-um*.

D. *Datif-Ablatif-Instrumental-Localif*. Les thèmes en -a et en -o/e- opposent une finale -īs issue de *-a-is *-o-is, désinence d'instrumental à la désinence -bus des autres déclinaisons : *duc-i-bus*, *classi-bus*, *manu-bus*, *diē-bus*. Il se peut que la finale -īs des thèmes en -a- soit analogique de celle des thèmes en -o/e-

Sauf à l'accusatif masculin-féminin du singulier et du pluriel, à l'accusatif neutre pluriel, et dans une certaine mesure au nominatif singulier, il n'y a pas de concordance entre les thèmes vocaliques d'une part et les thèmes consonantiques et sonantiques de l'autre, et chacune des deux flexions offre une remarquable unité.

11. Dans l'un comme dans l'autre groupe l'effort du latin tend à unifier chacune des deux flexions, les thèmes en *-a* et en *-o/e-* d'une part, les thèmes consonantiques et sonantiques de l'autre. Presque toutes les concordances des thèmes en *-a* et en *-o/e-* sont des innovations : innovation au génitif et à l'ablatif singulier, au nominatif et au génitif pluriel, peut-être même au datif-ablatif pluriel. De même, la flexion des thèmes sonantiques s'était différenciée de la flexion consonantique à l'époque italique commune, par suite de la contraction de la prédésinentielle avec la voyelle de la désinence : une série d'actions analogiques et phonétiques nouvelles a rétabli l'identité au génitif, à l'accusatif, et à l'ablatif du singulier, au nominatif, à l'accusatif, au datif-ablatif du pluriel. Dans la flexion des thèmes en *-a* et en *-o/e-* le latin a accentué les ressemblances ; dans la flexion des thèmes consonantiques et sonantiques, il a rétabli des concordances que des changements phonétiques avaient détruites. C'est le signe d'une activité propre de la langue, qu'on ne retrouve pas au même degré dans les autres dialectes italiques, une forme caractéristique de son évolution, une phase de son développement autonome qui s'accomplit presque entièrement à l'époque historique, et dont nous pouvons pour ainsi dire observer toutes les étapes. On peut dire qu'à l'époque historique, il n'y a plus que deux types de flexion en latin.

Ainsi, dès le début de la tradition, le latin a réduit les cas, il a éliminé le duel, il tend à confondre le masculin et le neutre ; il a supprimé le jeu compliqué des alternances et du ton pour ne conserver que des flexions caractérisées par des désinences. C'est déjà l'amorce et l'annonce de l'état roman.

Il ne reste plus maintenant qu'à examiner isolément chacune des déclinaisons.

B. Les Déclinaisons.

PREMIÈRE DÉCLINAISON

12. La 1^{re} déclinaison comprend surtout des substantifs et adjectifs féminins, et quelques noms masculins. Elle n'a pas de neutres, sauf une forme isolée d'adjectif, employée par Pline, H. N., 14, 8, 6, 72 : *indigena vīnum*.

SINGULIER

N. V.	<i>rosă</i>	<i>bonă</i>
Acc.	<i>rosam</i>	<i>bonam</i>
Gén.	<i>rosae</i> (arch. <i>rosāi</i>)	<i>bonae</i> (arch. <i>bonāi</i>)
Dat. Loc.	<i>rosae</i> (arch. <i>rosai</i>)	<i>bonae</i> (arch. <i>bonai</i>)
Abl. Instr.	<i>rosā</i> (arch. <i>rosād</i>)	<i>bonā</i> (arch. <i>bonād</i>).

PLURIEL

N. V.	<i>rosae</i> (arch. <i>rosai</i>)	<i>bonae</i> (arch. <i>bonai</i>)
Acc.	<i>rosās</i>	<i>bonās</i>
Gén.	<i>rosārum</i>	<i>bonārum</i>
Dat. Loc.	} <i>rosīs</i>	<i>bonīs</i>
Abl. Instr.		

Singulier.

13. *Nominatif*. Le latin a un *-ā* au Nom., alors que les dialectes osco-ombrien ont un *-ā*, qui se retrouve dans les autres langues indo-européennes : osque *v í ú* « via », *molto* ombr. *m u t u* « multa » (*-ā* final en osque et en ombrien tend à se fermer, et est noté par *ú, o, u* qui indiquent une voyelle moins ouverte que *-ā* latin, et dont la prononciation est voisine du son *o*) gr. *χώρᾱ*. On a donc été amené à supposer que *-ā* du latin reposait partout sur un ancien *-ā*, abrégé en syllabe finale. Mais cette théorie est fondée sur des exemples contes-

tables ; -*ā* ne se rencontre qu'à la césure, par exemple. Ennius, Ann. 147 (hexam. dactyl.) :

et densis aquilā/pennis obnixa volabat

ou bien doit s'expliquer par l'influence grecque.

L'*ā* est ancien, tout au moins dans les mots qui comprennent le suffixe -*ia*, *praesentia*, *audācia*, cf. gr. ἀλήθεια. C'est de là qu'il a dû se répandre dans toute la déclinaison. D'ailleurs d'autres causes en ont favorisé l'extension : la loi des mots iambiques, en vertu de laquelle un mot composé de **r* tend à devenir **ʒ* : **tōgā* > *tōgǎ* ; l'influence du vocatif où -*a* était bref de nature, cf. ombr. *Tursa* (avec *a* notant *ǎ*), gr. hom. νόμφοǎ en face de νόμφοη, et de l'accusatif où -*ā* s'est abrégé de bonne heure, le désir de différencier le nominatif de l'ablatif, où le -*d* final s'était amui, l'influence du type *dominūs*, -*ūm*, enfin la tendance générale du latin à laisser aux voyelles finales une quantité indéterminée, mais plus proche de la brève que de la longue.

Masculins. — Les masculins ont généralement le nominatif en -*ǎ* ; cependant le grammairien Festus a conservé deux mots en -*as* : *hosticapas* (P. F. 9.1 L.) *paricidas* (id. 247), qui rappellent le type du gr. νεανίας, et doivent, comme celui-ci, leur *s* du nominatif à l'influence analogique de la 2^e déclinaison.

14. *Vocatif.* Par suite de l'abrègement de la finale du nominatif, il est exactement semblable à celui-ci.

15. *Accusatif.* Il a un *ǎ* qui remonte à un ancien *ā*, cf. osque *p a a m* « *quam* » avec *a a* notant *ā*, gr. χῳρᾶν; mais toute voyelle longue en syllabe finale s'abrège en latin devant toute consonne autre que -*s* (Niedermann § 25, 3).

16. *Génitif.* Le génitif italique était en -*ās*, osq. *eituas* « *pecūniae* » ombr. *t u t a s* « *cīvītātis* », cf. gr. χῳρᾶς. Il a existé en latin, et les auteurs archaïques en ont encore quelques exemples, Ennius (*dux ipse viās*, Ann. 441), Livius Andronicus (*escās*, *Lātōnās*, *Monētās*), Naevius (*terrās*, *Fortūnās*) ; mais il a disparu de bonne heure et n'a subsisté que dans l'expression *pater, māter familiās* ; cf. encore Lex Bantina, C. I. L. I², 582, 1, 12, *dum minoris partus familias taxat* = *dumtaxat minoris partis familiae*.

Le génitif de l'époque classique est en *-ae*, désinence qui repose sur une ancienne diphtongue *-ai* issue elle-même d'un plus ancien groupe dissyllabique *-āi*, formé de deux longues, l'*ā* final du thème (cf. § 13) auquel s'est ajouté l'*-i* caractéristique du génitif des thèmes en *-o / e* (2^e déclinaison) : *domin-i. Rosai, rosae* est donc une forme analogique dont le point de départ doit être sans doute cherché dans l'adjectif : d'après *bon-i* on a fait *bonā-i*, et la désinence s'est ensuite étendue aux substantifs.

L'ancienne poésie a conservé quelques exemples de génitif en *-āi*. Ennius écrit par exemple, Ann. 33 (hexam. dactyl.) :

olli respondit rex Albāi longāi

et, à son imitation, Lucrèce et Virgile emploient encore cette forme, cf. Vg., En., 9, 126 :

dives equom, dives pictāi vestis et auri.

Même la langue de la comédie en a des traces, par exemple Plaute, Mil. 103 (sén. iamb.) :

magnāi rēi publicāi grātiā

où il y a sans doute parodie du style archaïque, *cōmoediāi* Poen. prol. 51 (peut-être post-plautinien), *morāi* Stich. 537, *tuāique* Aul. 121. Cette désinence en *-āi* est comparable à la désinence en *-ēi* de la V^e déclinaison du type *rēi* (qu'on a dans le vers de Plaute cité plus haut), *diēi*, cf. plus bas § 91. Le passage de *-āi* à *-ai* a dû se faire d'abord par l'abrègement de l'*ā* en vertu de la règle « *vocalis ante vocalem corripitur* » ; puis le groupe final **-āi* s'est réduit à *-āi* diphtongué en *-āi*. On lit sur une épitaphe de l'époque républicaine, C. I. L. I², 1211 (sén. iamb.) :

Heic est sepulcrum hau pulcrum pulcrāi feminae.

La diphtongue *-ai* a abouti régulièrement à *-ae* (élideable), qui a son tour s'est réduit à *-e* (sur cette réduction de la diphtongue, voir Niedermann, Phonét. § 31) ; le latin vulgaire a des graphies comme *nostre* C. I. L. IX, 3743, *divine* VI 206.

Le type en *-āi* rappelle pour la formation le type grec homérique en *-āo*, Ἀτρείδῳ.

REMARQUE. — On trouve dans des inscriptions du 1^{er} siècle avant ou après J.-C. des génitifs en *-aes*, *Valeriaes* C. I. L. III, 2583 ; *bonaes feminaes* C. I. L.

VI, 6573. Ces barbarismes doivent s'expliquer par l'influence du génitif grec. en -ης du type Μούσης, ou bien par la contamination du génitif osco-ombrien en -as avec le génitif latin en -ae, d'où serait issue une désinence hybride en -aes. La formation de cette désinence a été favorisée par le fait que les noms en -a étaient les seuls où les gén. sg. avait la même forme que le datif. *Valeriae* qui est à *Valeriae* ce que *Veneris* est à *Veneri*, est en quelque sorte appelé par l'analogie. (Meillet, *Bull. S. L.*, 67, p. 225).

17. *Datif*. Il est anciennement en -ai issu de *-āi : *Fortunai Publicai*, C. I. L., IX, 1543, cf. osq. d e i v a i, gr. χόρῳ; mais à la différence du génitif, il n'est jamais dissyllabique sauf peut-être dans Lucrèce, 1, 453 :

pondus uti saxis, calor ignist, liquor aquāl.

A l'époque classique le datif se confond avec le génitif.

Dans les parlers latins autres que celui de Rome, la diphtongue -ai, -ae s'est de très bonne heure réduite à -e comme en ombrien, cf. t u t e « cīvītātī » datif de *tūtā : on trouve à Pisaurum *Diane* C. I. L. I², 376 ; chez les Marses *Fortune* C. I. L. I², 48, *Victorie* I², 388. Ailleurs le datif est en -ā : à Préneste *Fortuna* C. I. L. I², 60 ; à Capoue *Loucina, Tuscolana* C. I. L. X., 3807 ; à Némi *Diana* C. I. L. I², 41. Ces formes supposent nécessairement un ancien datif en *-āi¹. Sur la différence du traitement entre -āi et -ōi, voir plus loin § 31.

REMARQUE. — Le *locatif* est en -ai comme le datif, *Romai* C. I. L., I², 561, en -ae à l'époque classique, en -e à l'époque postérieure : *Rome* C. I. L., XI, 628, 22.

18 *Ablatif*. La désinence italique est -ād : osq. *toutad* « cīvītāte » analogique de *-ād, cf. § 10, F. Dans le S. C. des Bacch., C. I. L. I², 581 (186 av. J. C.), on lit encore *sententiad, exstrad, suprad*, de même *praidad* C. I. L. I², 48, 49 ; sur la chute du -d final, voir Niedermann, § 46.

Pluriel

19. *Nominatif-Vocatif*. En italique commun, il était en -ās, cf. osq. a a s a s « ārae », ombr. *urtas* « ortae », en latin, il reste peut-être

1. Voir ERNOUT, *M. S. L.*, XIII, 322 sqq. ; mais cf. BARTHOLOMAE, *der Dat. Sing. Ausgang der o-Deklination in Lateinischen Sitzb. d. Heidelberger Ak. d. Wiss., Phil.-Hist. Klasse*, 1910.

une trace de cette forme dans un vers de Pomponius, Ribb. 141 (troch. sept.) :

Quot laetiliās insperatas modo mi inrepsere in sinum,

où *laetiliās insperatas* paraît être un nominatif dialectal, de type osco-campanien ; cf. dans les pronoms *has* « *hae* » Pomponius 151 ; *quas* « *quae* », sur une tabella devotionis publiée dans Am. Journ. of Phil., XXXIII, 1. De même la forme épigraphique de Pisaurum, *matrona Pisaurese* C. I. L. I², 378, est issue sans doute de **mātrōnās*.

Mais la forme en *-ās* a été éliminée au profit de **-āi*, *-ai* cf. *labelai*, *datai* S. C. Bacch., classique *-ae*, analogique de **-oi* des thèmes en *-o/e-*. Une influence d'un duel en *-ai* (cf. *duae*) est également possible.

Dans les textes bas-latins, où reparait le nom. pl. en *-ās*, il peut s'agir d'une confusion entre le nominatif et l'accusatif.

20. *Accusatif*. L'accusatif est en *-ās* ; sur l'origine, voir plus haut § 10, II B.

21. Le *génitif* en *-ārum* représente une ancienne désinence **-sōm*, jointe à la voyelle longue du thème, cf. osq. *e e h i i a n a s u m* « *ēmittendārum* », *egmazum* « *rērum* » (avec *z* notant *s* sonorisé) hom. θεᾶων < *θεᾶσων, empruntée elle-même aux démonstratifs : hom. τᾶων de *τᾶσων. Sur la date de la sonorisation de *s* intervocalique, voir Niedermann § 49.

Le génitif ancien devait être en *-um* (de **-ā-ōm*). Quelques mots composés masculins en *-cola* et en *-gena* ont le génitif en *-um* : *agricolum* dans Lucrèce, 4, 584 :

et genus agricolū late sentiscere, quom Pan

Graiugenum dans Virgile, En., 3, 550 :

Graiugenūque domos suspectaque linquimus arva.

On peut les interpréter comme représentant un génitif en **-ā-ōm* > **-aom* > *-um*. Mais il est plus probable qu'ils sont simplement analogiques des thèmes en *-o/e-*.

22. *Datif-Ablatif-Instrumental-Locatif*. La finale *-is* est issue de **-ā-is*, osq. *k e r s s n a i s* « *cēnīs* », ombr. *t e k u r i e s* « *decuriīs* » (avec *e* issu de *ai*) cf. gr. κεφαλαῖς, en passant par un intermédiaire

-eis conservé dans *soueis* « suïs », C. I. L. I², 364. — Dans les thèmes en -ia, du type *grātia*, la désinence est à date ancienne en -īs, sans contraction : *grātiīs*, cf. § 37. Toutefois la contraction apparaît à date assez ancienne, ainsi Ennius a *Iūnīs* (issu de *Iūnīīs* par synizèse ?) ; une inscription de l'an 117 avant J.-C. a *ianuaris* ; Lucrèce *ingrātīs*, 3, 1069. Chez les poètes, les formes contractes sont souvent imposées par le mètre : *grātiīs*, *iūnīīs* sont exclus de l'hexamètre. A l'époque impériale, on emploie indifféremment les formes contractées ou non contractées. Le Monument d'Ancyre a *colonīs* (= *colonīīs*) IV 27 et *manibīs* III 8.

La forme dialectale de datif *devas corniscas* C. I. L. I², 973 suppose un ancien **deivāīs corniscāīs*. C'est le pendant du datif singulier en -ā.

Enfin, quelques mots ont un datif-ablatif en -ābus, qui ressemble aux formes en -ābhyah du sanskrit : *ācvābhyah* « equābus » ; ce sont d'abord les noms de nombre féminins : *duābus*, *ambābus*, et des mots de langues techniques, qui ont utilisé le datif en -ābus pour éviter des confusions entre mâle et femelle ; d'où, dans la langue religieuse : *dīs deābusque*, dans la langue juridique : *filiābus*, cf. Caton *dōlēs filiābus suīs nōn dant*, dans la langue des éleveurs : *asinābus* (forme de glossaire), *equābus*. En dehors de ces formes en ne connaît guère que *dextrābus* dans Livius Andronicus, sans doute amené par *manibus* qui le précède. Ces datifs n'ont rien d'ancien.

NOMS GRECS

23. On distingue, dans la flexion des noms empruntés au grec par le latin, deux usages : l'un ancien, qui s'est perpétué dans la langue courante, consistait à faire entrer les substantifs grecs de la 1^{re} déclinaison grecque dans la 1^{re} déclinaison latine : ainsi *māchina*, *nauta*. L'adaptation était favorisée par le fait que le dialecte dorien, auquel les emprunts étaient faits, avait des formes en -ā : *μᾶχανᾶ*, *ναύτᾶς*. Au début de la littérature, c'était également la règle, même pour les noms savants du type *poēta*, et les noms propres du type *Hecuba* empruntés par les poètes. Plaute décline Nom. *Alcumēna*, Amph. 99, Acc. *Alcumēnam*, Amph. 103, abl. *Alcumēnā*, Amph. 110 ; même Cicéron a encore un ablatif *Alcmēnā*.

Mais, à mesure que les efforts des grammairiens fondaient une langue littéraire distincte de la langue parlée, l'usage s'est introduit

de transcrire les noms grecs d'emprunt savant sous la forme qu'ils avaient dans le dialecte littéraire par excellence, l'ionien-attique, et avec leur déclinaison d'origine. C'est Accius qui a introduit la mode de transcrire les noms grecs dans leur déclinaison originale, comme nous l'apprend Varron, L. L., 10, 70. Cet usage est celui des poètes de la fin de la république, et du temps d'Auguste. Toutefois, il était impossible de transcrire intégralement en latin la déclinaison grecque, qui présentait des formes trop aberrantes ; il en est résulté une sorte de déclinaison mixte mi-latine, mi-grecque, tout artificielle, dont même certaines formes comme les ablatifs *Pērsē*, *comētē*, *Alcmēnē* sont monstrueuses au point de vue grec comme au point de vue latin.

N.	<i>Aenēās</i>	<i>Persēs</i>	<i>Alcmēnē (-a)</i>
V.	<i>Aenēā</i>	<i>Persē (-ā -a)</i>	<i>Alcmēnē (-a)</i>
A.	<i>Aenēān (-am)</i>	<i>Persēn (-am)</i>	<i>Alcmēnēn (-am)</i>
G.	<i>Aenēae</i>	<i>Persae</i>	<i>Alcmēnēs (-ae)</i>
D.	<i>Aenēae</i>	<i>Persae</i>	<i>Alcmēnae</i>
A.I.	<i>Aenēā</i>	<i>Persē (-ā)</i>	<i>Alcmēnē (-ā)</i>

Au pluriel, les mots en *-ādēs*, *-idēs* ont le génitif en *-um* : *Dardani-dum*, *Aenēādum*, comme le gr. *-ῶν*. Ailleurs la flexion est purement latine, *comētae*, *comētārum*, etc.

Le nominatif singulier en *-ēs* a causé des confusions ; c'est ainsi que *satrapēs* a un génitif *satrapis* et un accusatif *satrapem* empruntés à la 3^e déclinaison, *Sōcratēs* un vocatif *Sōcrātē*, un accusatif *Sōcratēn* (et *Sōcratem*), d'après *Thūcydidē* (Θουκυδίδης), *Thūcydidēn* (Θουκυδίδην).

DEUXIÈME DÉCLINAISON

24. La 2^e déclinaison comprend à la fois des substantifs et des adjectifs masculins et neutres et des substantifs féminins. Ces derniers sont surtout des noms d'arbres : *alvus*, *fāgus*, *īcus*, *pōmus*, *pōpu-lus*, etc. ; il y aussi quelques mots isolés : *alvus*, *colus*, *humus* (sans doute ancien thème en *-m*, cf. gr. *χθών* de **χθωμ*, dont le nominatif a été refait sur le locatif *humī* d'après *dominus*, *-ī*), *vannus*, etc. Ces thèmes en *-o /e-* féminins sont sûrement anciens : on en retrouve en grec, cf. *ἡ ἄμπελος*, *ἡ νῆσος* ; et d'ailleurs on ne voit pas quelle influence aurait transformé d'anciens masculins en féminins. Mais

Ils étaient isolés dans cette déclinaison qui comprenait surtout des masculins et des neutres, et où, dans les adjectifs, le type *bonus*, *bonum* était la caractéristique du masculin-neutre, par opposition à *bona* qui caractérisait le féminin ; aussi ont-ils été éliminés peu à peu, soit qu'ils soient devenus masculins comme *alvus* (Accius, Ann. fr. 1 et 7) *colus* (Catulle, 64, 311, Properce, 4, 1, 72 et 4, 9, 48), soit qu'ils aient passé dans la 4^e déclinaison, qui renfermait un plus grand nombre de féminins. Certains féminins hésitent entre la 2^e déclinaison et la 4^e : ainsi *domus* (cf. plus bas, § 88) ; *colus* féminin a la flexion *colus*, *colūs* (ablatif *cum tuā colū*, Cicéron De Orat, 2, 277) ; de même *litus*, etc. Inversement *pīnus*, sans doute ancien thème en *-u-*, cf. gr. *πίτυς*, hésite entre *pīnus*, *ūs*, et *pīnus*, *i* : cf. Virgile *pīnosque ferēs* Georg. 4, 112 mais *pīnū* En. 9, 72. Ces hésitations montrent que les thèmes en *-o/e-* féminins apparaissaient aux Latins comme des anomalies : c'étaient des survivances destinées à disparaître.

25. La deuxième déclinaison ne comprend que des thèmes en *-o/e-*, mais les mots dont le thème se termine en *-ro-* présentent en partie un nominatif anomal. Il est donc nécessaire de donner plusieurs paradigmes.

SINGULIER

	Masculin (et Noms féminins)					Neutre
N.	<i>bonus</i>	<i>dominus</i>	<i>puer</i>	<i>pulcher</i>	<i>vir</i>	<i>templum</i>
V.	<i>bone</i>	<i>domine</i>	<i>puer</i>	<i>pulcher</i>	<i>vir</i>	<i>templum</i>
A.	<i>bonum</i>	<i>dominum</i>	<i>puerum</i>	<i>pulchrum</i>	<i>virum</i>	<i>templum</i>
G. L.	<i>bonī</i>	<i>dominī</i>	<i>puerī</i>	<i>pulchrī</i>	<i>virī</i>	<i>templī</i>
D. A. I.	<i>bonō</i>	<i>dominō</i>	<i>puerō</i>	<i>pulchrō</i>	<i>virō</i>	<i>templō</i>

PLURIEL

N. V.	<i>bonī</i>	<i>dominī</i>	<i>puerī</i>	<i>pulchrī</i>	<i>virī</i>	<i>templā</i>
A.	<i>bonōs</i>	<i>dominōs</i>	<i>puerōs</i>	<i>pulchrōs</i>	<i>virōs</i>	<i>templā</i>
G.	<i>bonō-</i> <i>rum</i>	<i>dominō-</i> <i>rum</i>	<i>puerō-</i> <i>rum</i>	<i>pulchrō-</i> <i>rum</i>	<i>virō-</i> <i>rum</i>	<i>templō-</i> <i>rum</i>
D. A. } L. I. }	<i>bonīs</i>	<i>dominīs</i>	<i>puerīs</i>	<i>pulchrīs</i>	<i>virīs</i>	<i>templīs</i>

Singulier

26. *Nominatif*. A. Le nominatif classique *-us*, *-um* est issu d'un plus ancien *-o-s*, *-o-m*, cf. gr. *-ος*, *-ον* : *λόγος*, *δῶρον*. Les inscriptions

archaïques du latin ont de nombreuses traces de *-os*, *-om* : *duenos* « bonus », *filios* C. I. L. I², 9 : *vecos* « vīcus » I², 388 : *Novios Plautios* I², 561, *praefectos* IX, 4204 ; *pocolom* I², 439. C'est à la fin du troisième siècle avant J.-C., que *-us* s'est substitué à *-os*. Dans le décret de Paul-Émile, C. I. L. II, 5041, 189 av. J.-C., on lit *L. Aimilius, poplus Romanus* ; dans le S. C. des Bacch. *Q. Marcius, S. Postumius, scriptum* ; cf. Niedermann § 23, 5.

L's et l'm finaux du nominatif sont souvent omis dans les inscriptions archaïques : *M. Fourio* C. I. L. I², 49 ; *dono* I², 379, *pocolo* I², 442. Sur ces faits, voir Niedermann §§ 50 et 54.

B. *Mots en -ios, -ius*. En italique commun, les mots formés à l'aide du suffixe secondaire *-yo-* pouvaient avoir le nominatif en *-is*, l'accusatif en *-im* issus de **-y(o)-s*, **y(o)-m*, cf. osq. P a k i s, P a k i m « *Pacius, Pacium* », ombr. *Atiersir* « *Atiedius* » *Fisi(m)* « *Fisium* » *tertīm* « *tertium* ». Quelques noms propres anciens du latin ont conservé ce nominatif en *-is* : *Caecilīs* « *Caecilius* » C. I. L. I², 1036, *Mercuris* I², 563, *Vibis* I², 552. Le latin connaît de même *alis* à côté de *alius* ; cf. § 145. Mais ces formes en *-is* ont été éliminées au profit de celles en *-ius*.

C. *Mots dont le thème se termine par -ro-*. Dans les thèmes en *-ro-* *-o-* en général est tombé après *r* ; puis l's du nominatif s'est assimilé à *-r* précédent (sur *-rs* > *-r-*, voir Niedermann §§ 24, 2^o et 25 2^o). La géminée *-rr-* s'est à son tour simplifiée, et *-r* devenu syllabique après consonne a développé une voyelle *e* ; c'est le phénomène que les grammairiens désignent sous le nom sanskrit de *samprasāraṇa* : ainsi *-ros* > *-rs* > *-rr* > *-r̥* > *-er* : de là ombr. *ager* lat. *ager* de **agros*, cf. gr. ἄγρός, *sacer* de *sakros*, conservé encore sur une très ancienne inscription du Forum C. I. L. I², 1. Il y a cependant quelques exceptions. La finale *-os*, *-us* s'est maintenue :

1^o après *r* provenant d'un ancien *s* devenu sonore :

umerus de **omesos* ; cf. ombr. *onse* « in *umerō* », gotique *ams*, *numerus*, cf. *Numasioi* « *Numeriō* » C. I. L. I², 3 ;

2^o quand la syllabe pénultième renferme une voyelle longue ou une diphtongue : *austērus*, *clārus*, *mātūrus*, *sēcūrus*, *taurus* ;

3^o dans les dissyllabes dont la première syllabe est brève : *ērus*, *fērus*, *mērus*.

Vir fait exception, sans doute sous l'influence des noms de parenté en *-er, -or* : *pater, māter, uxor, soror*, et de *mulier*.

De plus la langue populaire tendait à généraliser la finale *-us* ; ainsi s'expliquent les doublets :

inferus et infer
superus et super

tous deux dans Caton, Agr. 149, 1 ;

socerus et socer

dans Plaute, Men. 957 et 1046 ;

uterus et uter

ce dernier dans Caecilius, Ribb. 94 ;

mōrigerus et armiger.

L'adjectif *pauper*, de **pavi-paros* (cf. *pau-cus* et *par-iō*), appartenait primitivement, comme *signifer*, aux thèmes en *-o/e-* ; le nominatif féminin *paupera* figure dans un fragment de Plaute : *paupera est haec mulier* (Lindsay 67) ; mais de bonne heure il a subi l'influence de *dives* avec lequel il formait couple ; et il est rentré analogiquement dans les thèmes en *-r* de la 3^e déclinaison, d'où *pauper, -eris*, etc.

D. *Mots dont le thème se termine par -lo-*. Contrairement à ce qui se passe pour les thèmes en *-ro-*, la liquide *l* n'absorbe pas la voyelle suivante, et ces mots ont régulièrement le nominatif en *-us* : *aemulus, crēdulus, famulus*. Néanmoins on a dans Ennius et Lucrèce *famul* :

ossa dedit terrae proinde ac famul infimus esset,

Lucrèce 3, 1033, et dans des inscriptions de l'époque impériale *figel* « *figulus* » C. I. L. X, 423, *mascel* « *masculus* » II, 1110. Ce sont là des dialectismes d'origine campanienne, cf. osq. *famel* « *famulus* ».

Nihil « rien », issu de *ne* et de *hīlum* « *quod grano fabae adhaeret* » P. F. 90 L., a généralisé la forme avec élision *nihil(um)*, qui était usitée devant un mot à initiale vocalique ; de même *nōn* de **ne oīnom* > *noenu* > *nōn*.

27. *Vocatif*. Il a la forme en *-ē* du thème, cf. gr. ἄνθρωπε, ombr. *Te/re* « **Tefer* ». Dans les thèmes en *-ro-* l'*r* du thème a absorbé la voyelle finale, et le vocatif est devenu semblable au nominatif :

magister, vir. Néanmoins la langue de Plaute a gardé le vocatif ancien *puere* par exemple Pseud. 241 : *i prae, puere*. Térence ne connaît plus que le voc. *puer*.

Les mots en *-ius* ont le vocatif en *-i* : *Publi Corneli*, C. I. L. I², 10. Au témoignage d'Aulu-Gelle 13, 26, un contemporain de Cicéron, Nigidius, accentuait au vocatif *Váleri*, ce qui semble indiquer que le vocatif était primitivement en *-i* et non en *-ie* dans ces thèmes. Néanmoins on trouve dans Livius Andronicus un vocatif *filie* (cité par Priscien G. L. II, 305 K.), et l'ombrien a également *-ie*, *arsie* « sancte » comme le grec ὄλβιε. Le mot grec *Dārius*, avec un *ι* transcrivant la diphtongue *ει*, a le vocatif *Dārie*. Le vocatif de *Pompeius* est indifféremment *Pompēi* ou *Pompēi*.

Ainsi pour les mots en *-io-* il y a eu en italique des formes sans voyelle thématique : Nom. *-is*, Acc. *-im*, Voc. *-i*, et des formes à voyelle thématique ; Nom. *-ius*, Acc. *-ium* (de **-yo-s*, **yo-m*), Voc. *-ie* sans que la répartition se laisse préciser d'aucune manière.

28. *Accusatif*. Au nominatif en *-os* correspondait primitivement un accusatif en *-om* : osq. h ú r t ú m (ú notant *o*), ombr. *poplo(m)* « populum », cf. gr. λόγον. *-om* figure encore dans les inscriptions archaïques : *Louciom*, et avec chute de *-m* final : *oino*, *optumo* « ūnum, optimum », C. I. L. I², 9. Le passage de *-om* à *-um* s'est produit à la même date que celui de *-os* à *-us*.

29. *Génitif*. Il est en *-i*, qui ne repose pas sur une ancienne diphtongue, cf. plus haut § 10, D. Le S. C. des Bacch., qui note soigneusement les diphtongues, a les génitifs *Latini*, *urbani*, *sacri*. Ce n'est que plus tard, quand *ei* et *i* se sont confondus dans la prononciation, et que par suite *ei* servit à noter *i*, que l'on trouve dans les inscriptions à la fois *-ei* et *-i* au génitif, par exemple. Lex Agraria (111 av. J.-C.) C. I. L. I², 585, l. 1 *populi Romanei*.

Le génitif singulier des thèmes en *-io-*, est *-i*, contraction de *-ii* comme le prouve l'accentuation *Valéri* de Nigidius. Les inscriptions comme la métrique de l'époque républicaine attestent la forme *-i* et non *-ii*. Même Horace et Virgile ont encore *-i*, par exemple Horace, Epist., 2, 1, 57 :

dicitur Afrani toga convenisse Menandro

et *fluvii* est exceptionnel chez Virgile, En 3, 702. Il semble que *-ii*

se soit d'abord répandu dans les adjectifs ; Lucrèce écrit déjà *patril* 1, 832 ; 3, 260, *medii* 1, 1082, tandis que le génitif des substantifs en *-ius*, *-ium* est toujours en *-i* chez lui (*nāvigil* 5, 1006, est dans un vers condamné par la plupart des éditeurs). Les génitifs en *-i* ne commencèrent à se répandre dans les substantifs que vers la fin du règne d'Auguste, et ne se généralisèrent que sous Domitien : du reste le génitif contracte se maintint dans quelques formules fixées du type : *rēs mancipi nec mancipi, compendi faciō*, etc.

30. Le locatif est formé, comme on l'a vu plus haut, § 10, G, d'une désinence *-i* ajoutée à la voyelle *e* du thème : ainsi *Delei* C. I. L. I², 747, *Ladinei* C. I. L. I¹, 25 b, cf. osque *tere i* « in territoriō », ombr. *o n s e* « in umerō », de **onsei*, gr. οἴκει alternant avec οἶκος. L'*-i* issu de *-ei* ne se contracte pas avec *i* précédent dans les thèmes en *-yō*, tout au moins à l'époque républicaine : cf. Ennius, *Hedyphagica* 4 : *Brundisii sargus bonus est* ; Térence, Eun. 519 (sén. iamb.) :

rus Sunii ecquod habeam et quam longe a mari

de **Brundisie-i* **Sūnie-i*.

31. *Datif et Ablatif*. — La confusion du datif et de l'ablatif est un fait assez récent. La désinence ancienne de datif était *-ōi*, osq. *h ú r t ú i* « hortō », cf. gr. λόγῳ ; sur une inscription archaïque de Préneste on lit encore la forme de datif *Numasioi* ; et le grammairien Marius Victorinus, G. L. VI, 17 K., mentionne un datif *populoi romanoi*. La diphtongue à premier élément long *-ōi* s'est réduite à *-ō*, comme en grec où l'*υ* souscrit ne se prononçait pas. Il y a donc contraste entre le traitement de *-āi* aboutissant à *-ae*, datif *rosae*, et *-ōi* aboutissant à *-ō* : dat. *dominō*.

Quant à l'ablatif, il était d'abord en *-ōd*, cf. osq. *s a k a r a k l ú d* « sacellō », qu'on lit encore sur une inscription des Scipions *Gnaivod*, sur le S. C. des Bacch. *poplicod, preivatod*, etc. La présence dans cette dernière inscription de la forme *in agro Teurano* (addition d'une autre main et qui n'appartient pas au texte officiel) sans *-d* final indique que ce *-d* avait disparu dans la langue courante à la fin du III^e siècle avant notre ère.

L'ablatif et l'instrumental sont entièrement confondus ; néanmoins il subsiste une trace d'une ancienne désinence d'instrumental en *-ē*

dans les adverbes du type *certē*, cf. gr. dorien $\pi\eta\text{-}\rho\omicron\kappa\alpha$ (à côté de l'ablatif *certō*). Le *d* de *rected*, C. I. L. I², 365 etc., a été introduit analogiquement sur le modèle de l'ablatif en *-ōd*.

32. Note sur le mot *deus*. — *Deus* est issu d'un ancien *deivos* conservé par l'inscription dite de Duenos C. I. L. I², 3. Le *v* étant phonétiquement tombé devant *ō* final, *deivos* est devenu **deios* puis *deus* comme **oleivom* > *oleum*. Ainsi donc s'opposaient d'une part :

Nom. *deus* (de **deivos*)
 Acc. *deum* (de **deiwom*)

et

Gén. *dīvī* (de **deiwī*)
 Dat. Abl. *dīvō* (de **deiwōi* et **deiwōd*).

Sur le Nom. *deus* et l'Acc. *deum* on a refait les autres cas *deī*, *deō* tandis que sur *dīvī* on a refait *dīvus*, *dīvum*, forme qui, employée pendant toute la période républicaine concurremment avec *deus*, a servi d'adjectif à l'époque impériale pour désigner un personnage divinisé : *dīvus Augustus*. De même que pour le gr. $\theta\epsilon\acute{o}\varsigma$, il n'y a pas de forme ancienne de vocatif de *deus* ; *dee* n'apparaît qu'à partir de Tertullien, et l'emploi en est très rare.

Les formes de Nom. et de Dat. Abl. pluriel *dī dīs*, issues de **deiwēi* **deiwēis* après la chute du **w* entre deux diphtongues semblables et passage de *ei* à *i* puis abrègement du premier *i* devant voyelle, se contractent phonétiquement en *dī*, *dīs*. *Deī*, *deīs* sont analogiques de *deus*, de même que l'Acc. *deōs* qui a remplacé *dīvōs* ; le génitif ancien *deum* est régulier ; *deōrum* est récent : la forme phonétique serait **dīvōrum*.

Pluriel

33. *Nominatif-Vocatif masculin et féminin*. La désinence classique est *-ī* qui repose sur une ancienne diphtongue *-oi* ; ici le latin, comme le grec, a innové en substituant à l'ancienne désinence nominale la désinence des démonstratifs, **dominoi*, $\lambda\acute{o}\gamma\omicron\iota$ d'après le type de $\acute{o}\iota$. L'osque et l'ombrien ont conservé la finale indo-européenne *-ōs*, issue de la contraction de la voyelle thématique *-o-* avec la désinence *-es* :

-oes > -ōs noté -us, -ūs : ombr. I k u v i n u s « Iguvīnī », osq. N ú v l a n ú s « Nōlānī ». La diphtongue -oi est attestée sous la forme -oe dans Festus, 224, 4 : *pilumnoe poploe, in carmine saliarī, velut pilis uti assueti, vel quia praecipue pellant hostis*. Dans l'abrégé de Paul Diacre, 76, 16, on lit également : *fescemnoe* (= *fesceninoe*) *vocabantur qui depellere fascinum credebantur*. Dans *pilumnoe, poploe, fesceninoe*, -oe est une transcription rajeunie qui doit être sans doute corrigée en -oi, cf. *adelphoe* = ἄδελφοί. Cet -oi s'est affaibli en -ei, qui a duré jusqu'au commencement du II^e siècle avant notre ère, cf. S. C. des Bacch. *foideratei, oinvorsei, virei* ; puis dans les inscriptions postérieures de l'époque républicaine on trouve concurremment -ei et -ī. -ei s'est maintenu longtemps grâce à l'influence des grammairiens. Lucilius enseignait qu'il fallait réserver -ī au gén. sing., -ei au nomin. pl. ¹.

*'Iam puerei venere' E postremum facito atque I
ut puerei plures fiant. I si facis solum
'pupilli, pueri, Lucili', hoc unius fiet,*

cf. Quintilien, 7, 1, 15 ; et d'après Aulu-Gelle, 13, 26, 4 Nigidius enseignait une doctrine analogue. Sous l'Empire -ī a prévalu.

Les thèmes en -io- avaient leur pluriel en -iei qui a abouti à -īī, et cette forme s'est maintenue, tout au moins dans l'écriture, appuyée par la doctrine des grammairiens suivant laquelle le nominatif pluriel devait avoir autant de syllabes que le Nom. sing. Ainsi Lucrèce a *radiī*, 1, 147 ; Virgile *fluviī*, En. 1, 607, etc. On rencontre pourtant quelques formes contractes, par exemple *Gabi* dans Properce, 4, 1, 34 (pentam. dactyl.) :

et, qui nunc nulli, maxima turba, Gabi.

NOTE. — *Nominatif pluriel* en -eis-, -es, -is. On trouve sporadiquement dans les divers parlars latins d'Italie des nominatifs de thèmes en -o/e- de ce type, par exemple à Capoue *magistreis* C. I. L. I², 677, à Préneste *coques, magistres* C. I. L. I², 1447, à Capoue *ministris* C. I. L. I², 681, à Tibur *profaneis* C. I. L. XIV, 3574. Ils sont surtout fréquents dans les noms propres, et en particulier quand il s'agit de désigner deux personnes : *Q. M. Minucieis Q. f. Rufeis* « Quintus Marcus Minucii, Quinti filii, Rufi » C. I. L. I², 584, *M. P. Vertuleieis* C. f. « Marcus Publius Vertuleii Gai filii » C. I. L. I², 1175. Ils ne sont attestés que

1. Sur la valeur de cette doctrine de Lucilius, voir SOMMER, *Hermes*, XLIV (1909), 70 sqq..

dans la langue épigraphique et l'origine en est obscure ; peut-être résultent-ils d'une contamination entre *-ei, -ī du latin, et *-ōs avec -s final des autres dialectes italiques.

34. *Nominatif-Accusatif neutre.* La finale est -ǎ : *templǎ, puchrǎ, foliǎ* comparable au gr. δῶρα ; sur l'origine, voir § 2, b. L'osque et l'ombrien ont au contraire -ā : osq. p r ú f t ú « posita », ombr. i u k u « precēs », cf. *trīgintā*.

35. *Accusatif.* L'accusatif en -ōs est issu d'un ancien *-ons, cf. plus haut § 10, II b.

36. *Génitif pluriel.* La désinence ancienne était *-ōm, qui s'est abrégé en -om, devenu plus tard -um, cf. osq. N ú v l a n ú m « Nōlānorum », ombr. p i h a k l u « piāculōrum », gr. λόγων. De fait on lit encore sur de vieilles monnaies romaines *Romanom* « Rōmānōrum » La forme classique -ōrum est analogique de la désinence -ārum de la 1^{re} décl., cf. les formes pronominales *istōrum* et *istārum* § 111. Le S. C. des Bacch. distingue en effet *eōrum* et *socium* « sociōrum » ; à l'époque archaïque, le génitif en -um était encore très usité : et les auteurs emploient alors concurremment suivant les besoins du mètre -um et -ōrum : Plaute écrit, Most. 120 sqq. (tétram. bacch.) :

*primumdum parentes fabri liberum sunt ;
i fundamentum supstruont liberorum*

on lit dans Ennius, Scen. 59, *meum factum pudet* ; Scen. 66, *exilium exāmen* ; Scen. 120, *liberum quaesendum causā* en face de Scen. 129, *liberōrum sibi quaesendum grātiā* ; Ann. 276, *Vestīna virum vīs* et Ann. 285 *tēla virōrum* ; Ann. 246 *verbum paucum*, et Scen. 281 *fructus verbōrum* ; *deum* et *dīvom* sont les formes les plus fréquentes, mais Plaute a *deōrum*, Capt. 622.

La désinence -ōrum est la seule désinence employée dans la langue littéraire classique. A l'époque de Cicéron le génitif en -um passait pour un archaïsme et ne s'employait plus que dans des circonstances particulières (Cicéron, Orator 46, 155, 156). Le génitif *equom* de Virgile, En. 9, 126 (cf. plus haut § 16), est un archaïsme artificiel. Néanmoins il s'est maintenu dans un certain nombre de cas :

1° pour éviter l'accumulation des *r* : par exemple dans *nostrum lberum* (Térence), *squāmigerum*, *horriferum* (Lucrèce), *posterum* (Per-vigilium Veneris), *barbarum*, *triumvirum*, *sēvirum*, *decemvirum*, *quīn-decimvirum*.

2° dans des mots longs : *montivagum*, *cōnsanguineum*, *magnanimum*, *omnigenum*.

3° dans une série d'expressions spéciales aux langues techniques : *praefectus fabrum*, *socium* ; *deum* dans *prō deum fidem*, etc. ; noms de monnaies, de mesures et de jours : *nummum*, *dēnārium*, *sēstertium*, *modium*, *iūgerum*, *nūndinum* ; Plaute a de même *aureum p(h)ilip(p)um numerātum* ; enfin dans des noms de nombre fixés par l'usage : *blnum*, *trīnum*, *ducentum*.

37. *Datif-Ablatif-Instrumental-Locatif*. La même forme sert au pluriel à exprimer ces quatre cas. Elle est en *-is* issu de **-ois*, cf. osque N ú v l a n ú i s « Nōlānis » gr. λόγοις, qui représente à la fois un ancien instrumental en *-ois*, et un locatif en **-oisu* ou **-oisi*, cf. gr. λόγοισι. L'abréviateur de Festus nous a conservé deux formes en *-oes* : *ab oloes* « ab illis » (17, 22) et *priviclioēs* « *privīs* » (224, 1). La forme intermédiaire *-eis* est fréquente sur les inscriptions de l'époque républicaine : *agreis* (lex Agraria, l. 29), *anneis* (lex Repet. C. I. L. I², 583, l. 13) etc. ; on la trouve aussi dans certains manuscrits, par exemple l'Ambrosianus de Plaute, les Medicei des lettres de Cicéron où on lit *ludeis*, *Marseis*, *lateis*. Ces formes disparaissent à l'époque impériale.

Thèmes en -io-. Le datif-ablatif des thèmes en *-io* est *-iis* issu de **-iois*, devenu *-ieis*. Comme le nominatif en *-iī*, cette forme demeure non contracte pendant toute la période républicaine ; les exemples de contraction qu'on invoque dans Plaute sont dans des *cantica*, et très peu sûrs. Chez Virgile les exemples de synizèse sont rares, et semblent plutôt être une licence poétique que la notation d'une prononciation réelle ; le *conūbīs* qu'on cite, Vg., En. 3, 136, n'est pas plus probant que *conūbjō*, id., ibid., 173, car ni *conūbīs*, ni *conūbīō* n'entrent dans l'hexamètre. La contraction commence à l'époque impériale. Dans le monument d'Ancyre on lit *municipis* et *municipiis*, *auspicis*, *stipendis* mais *consiliis* et *iudiciis*. Chez Sénèque, chez Martial, la contraction devient normale.

NOTE. — On rencontre parfois chez les auteurs des datifs en *-bus* de thèmes en *-o* / *-e* : Accius a *generibus* « generis » qui a subi l'influence de *patribus*, Pomponius, *pannibus*, qui est décliné comme un thème en *-u*. Plus tard Pétrone met dans la bouche d'un de ses personnages le barbarisme *diibus* « dīs », ch. 44, 6 créé sans doute d'après *deabus*. Enfin, sur des inscriptions de très basse époque, on lit *filibus*, *amicibus*, *sibi et suibus*. Ces dernières formes datent d'un temps où le sentiment de la déclinaison était tout à fait obscurci ; les cas n'étaient plus maintenant que par les traditions d'école, et les sujets parlants, ignorant la valeur et la forme du datif, créaient des barbarismes à force de vouloir être corrects.

38. *Noms neutres en -us*. Trois noms neutres ont leur Nom. — Acc. sg. en *-us* : *pelagus*, *vīrus*, et *vulgus*. Le premier est un emprunt littéraire et récent au gr. *πέλαγος*, comme le prouve le maintien de l'*a* intérieur ; il peut de plus avoir subi l'influence de *mare* et *aequor*. *Vulgus* a un doublet *vulgum* et s'emploie parfois comme masculin. Quant à *vīrus* il se trouve correspondre à un mot skr. neutre *visám* et à un mot grec masculin *ἰός* : la forme latine est le produit de la contamination d'un **vīsos* masculin et d'un **vīsom* neutre.

NOMS GRECS

39. La déclinaison des noms grecs en *-ος* ressemblait trop à la déclinaison latine en *-us* pour que les Latins ne se soient pas aperçus de cette ressemblance. Aussi les mots empruntés ne font pas de difficulté :

Σικελός > *Siculus*
 σκόπελος > *scopulus*
 Εὐάνδρος > *Evander* ou *Evandrus*.

Néanmoins, à partir de Lucrèce, les poètes adoptent, au nominatif et à l'accusatif singuliers, les finales grecques *-ος*, *-ον* pour les noms propres : alors que César dit *Pharus*, *-um*, Ovide décline *Pharos*, *-on*, *Ilion*. On trouve même dans Virgile un génitif en *-ῶς* d'un nom contracte en *-έως* : *Androgeῶς*, En., 6, 20.

Les substantifs grecs en *-εύς* du type *Προμηθεύς*, à cause de leur finale *-us*, ont été assimilés d'abord à la 2^e déclinaison : *Promētheus*, *-i*. Toutefois le vocatif était *Promētheu*. A l'époque de Martial et de Stace, ils ont été transcrits avec leurs formes grecques : *-eos*, *-ea*, etc.

Au nominatif pluriel, on trouve des formes en *-oe* dans les titres de

comédies : *Adelphoe*, *Clērūmenoe* (prologue de la *Casina*). Ce sont des transcriptions du grec Ἀδελφοί, Κληρούμενοι, qui n'ont rien de commun avec l'ancien nominatif en *-oe* cité plus haut.

TROISIÈME DÉCLINAISON

40. En face de la 1^{re} et de la 2^e déclinaisons, la 3^e constitue, comme on l'a indiqué déjà, un système autonome, avec ses thèmes et ses désinences. On y distingue deux groupes principaux : 1^o thèmes consonantiques, type *rēx* de **rēg-s* ; 2^o thèmes terminés par la sonante *-i-*. Ces derniers se laissent à leur tour subdiviser en : 1^o thèmes sonantiques qui ont perdu leur voyelle brève au nominatif : *mēns* de **mentis* ; 2^o thèmes sonantiques proprement dits : *classi-s*, *secūri-s*. Ces trois types *rēx*, *mēns*, *secūris* conduisent naturellement à l'étude du type terminé par la sonante *-u-*, *manu-s*, qui vient se ranger auprès de *secūris* et constitue la 4^e déclinaison.

La 3^e déclinaison est la plus compliquée de toutes. Outre le grand nombre de formes qu'elle renferme, substantifs, adjectifs, participes, masculins, féminins et neutres, elle réunit sous un même titre des éléments hétérogènes, de sorte qu'il est nécessaire de répartir en catégories distinctes les différents groupes qui la composent. On a vu plus haut comment se divisent les thèmes terminés par la voyelle *-i-*. Les thèmes consonantiques peuvent à leur tour se subdiviser en :

A) thèmes terminés par une occlusive, labiale, gutturale ou dentale ;

B) thèmes terminés par une liquide *l*, *r*, ou une nasale *n* (il n'y a qu'un thème en *-m-*) ;

C) thèmes terminés par une sifflante *-s*.

Il semblerait qu'il n'y eût plus qu'à étudier désormais les deux grandes catégories : thèmes consonantiques et thèmes sonantiques et leurs subdivisions. Mais des actions analogiques et phonétiques de toutes sortes sont venues troubler l'état ancien, si bien que les deux flexions, consonantique et sonantique, ont réagi l'une sur l'autre, et qu'il en est résulté une déclinaison mixte.

41. Voici comment se laissent restituer les deux flexions à l'époque italique commune :

SINGULIER

Thème consonantique

- N. V. *rēx* de **rēg-s*, cf. osq. meddiss « meddix », gr. κήρυξ.
 A. *rēg-em* de **rēg- η* , gr. κήρυκ-α.
 G. **rēg-es* (dialectal -os), gr. κήρυκ-ος.
 D. *rēg-ei* (C.I.L. I², 1), osq. P a t e r e i « patri », m e d i k e f i.
 A. I. *rēg-e*, omb. k a p i ř e ² « capide ».
 L. **rēg-i*, gr. αἰ(ῥ)εί. de *αἰ ῥεσ-ι.

Thème sonantique.

- puppi-s*, gr. πόλι-ς.
puppi-m, osq. s l a g i m « regiō-nem ».
 **puppi-s*, (de *puppei-es*) osq. *aeleis* « partis ».
puppei de **puppei-ei* (?), osq. F u o t r e i « Genetrici ».
puppi-d, osq. s l a a g i d « regiōne », v. latin *loucarid*.
puppei de **puppei-i*, omb. *ocre* « in monte » de **ocrei*.

PLURIEL

- N. V. **rēg-ēs* osq. humuns « homōnēs, hominēs », gr. κήρυκ-ες.
 A. **rēg-ens* de **rēg- η s*, gr. κήρυκ-ας.
 G. **rēg-ōm*, osq. f r a t r ā m, gr. κήρυκ-ων.
 D. A. **rēg-(i)-bhos*, osq. *ligis* « lē-gibus » de **lēg-i-bhos*.
 I. L. **puppei-ēs*, *puppēs*, osq. *trīs* « trēs », omb. p u n t e s « quinōnēs ».
 **puppi-ns*, omb. *trif* « trīs » avec f issu de **-ns*.
 **puppi-ōm*, osq. a i t t i ā m « partium ».
 **puppi-bhos*, osq. *luisarifs* « lūsōriis » avec *-ifs* issu de **-ibhos*.

42. La similitude, dans les deux flexions, du datif singulier a amené d'abord la création du datif-ablatif pluriel **rēg-i-bhos* > *rēgibus*, et du nominatif *rēgēs* substitué à **rēgēs*, d'après *puppēs* de **puppei-es* **puppi-bhos* > *puppiibus*; et inversement la substitution du génitif *puppis* avec *ī* à **puppeis* sur le modèle *rēgis* (de **regēs*), *regī*. On peut supposer avec vraisemblance que, pour les thèmes en *-i*, la substitution du génitif à voyelle brève à l'ancien génitif en *-eis* a dû se produire d'abord dans le type *fōns*, *mēns*. Cette substitution a dû être favorisée par le fait que le latin a créé à d'anciens thèmes consonantiques un nominatif en *-i*: cf. § 72. Dans certains noms aussi, les thèmes en *i*- et sans *-i*- peuvent avoir coexisté: ainsi peut-être *mare*

1. Sur le datif, cf. MEILLET, *M. S. L.*, 18, 378.

2. Le signe *ř* est à noter en ombrien un *d* intervocalique, prononcé sans doute roulé.

et **mar* (cf. § 69), *sale* et *sal*. Il en résultait un état de confusion propre à faciliter la généralisation d'une forme aux dépens de l'autre. Au début de la période historique, ces actions analogiques avaient rapproché les deux flexions :

SINGULIER		
N. V.	<i>rĕx</i>	<i>puppis</i>
A.	<i>rĕgem</i>	<i>puppium</i>
G.	<i>rĕgis</i>	<i>puppis</i>
D.	<i>rĕgĭ (rĕget)</i>	<i>puppĭ (puppet)</i>
A. I.	<i>rĕgĕ</i>	<i>puppĭd</i>
L.	<i>rĕgĕ</i> (et forme analogique * <i>rĕgĭ</i>)	<i>puppĭ</i>
PLURIEL		
N. V.	<i>rĕgĕs</i>	<i>puppĕs</i>
A. ō	<i>rĕgĕs</i>	<i>puppĭs</i>
G.	<i>rĕgum</i>	<i>puppium</i>
D. A. I. L.	<i>rĕgibus</i>	<i>puppibus</i>

Elles différaient donc encore :

1° au nominatif, à l'accusatif, à l'ablatif singuliers ;

2° à l'accusatif et au génitif pluriels.

Elles avaient des formes communes au génitif et au datif singuliers, au nominatif et au datif-ablatif pluriels.

Mais, au cours de l'évolution du latin, la finale *-im* est devenue *-em* (cf. *quem* accusatif de *quis*), sauf dans quelques mots techniques ou dont le thème se terminait par un *ĭ* primitif (*vĭs* par ex.) ; le *-d* final de l'ablatif est tombé, et l'analogie de *rĕgem*, *turrem* a entraîné la substitution de *ĕ* à *ĭ* ; *puppĭ* a été éliminé au profit de *puppe*.

De plus, certains thèmes en *-i-* avaient perdu cet *-i-* au nominatif par exemple *mĕns*, *urbs*, *amĕns* (féminin), etc., de **menti-s*, **urbi-s*, **amanti-s*.

Ainsi de plus en plus le singulier des thèmes en *-i-* tendait à se confondre avec celui des thèmes consonantiques.

43. Au pluriel l'analogie du Nom.-Acc. *rĕgĕs* a entraîné la substitution de *puppĕs* à *puppĭs*, qui a commencé à se produire à la fin de l'époque républicaine, et était achevée à l'époque de Quintilien. Il ne restait plus, pour distinguer les thèmes consonantiques des thèmes en *-i-*, que le génitif pluriel qui était respectivement en *-um* ou en

-ium. Mais ici encore les deux déclinaisons se sont entremêlées, si bien que des thèmes consonantiques ont eu le génitif en -ium (c'est le cas par exemple pour les participes, présents masculins, à l'exception de quelques survivances isolées comme *parentum*, *animantum* qui sont à peine des participes, ou de formes imposées par la métrique, et que des thèmes en -i- ont eu à la fois les deux génitifs en -um et en -ium, par exemple *apis*, gén. pl., *apum* et *apium*. Ajoutons enfin que le même mot pouvait avoir deux thèmes, l'un consonantique et l'autre en -i-, par exemple les abstraits du type *civitas* qui peuvent provenir d'un thème **civitat-* ou de **civitati-*, et l'on comprendra quelle confusion devaient représenter aux yeux des Latins les formes réunies sous le nom commun de 3^e déclinaison.

La confusion des thèmes consonantiques et des thèmes en -i- est donc le grand fait qui domine toute l'histoire de la 3^e déclinaison latine ; aussi était-il nécessaire d'indiquer tout de suite le procès suivant lequel cette confusion s'est opérée. Il n'y a plus maintenant que des cas particuliers à examiner.

I

44. THÈMES CONSONANTIQUES.

1^o Thèmes terminés par une occlusive, gutturale, labiale, ou dentale :

		SINGULIER			Neutre
N. V.	<i>dux</i>	<i>princeps</i>	<i>pēs</i>	<i>caput</i>	
A.	<i>ducem</i>	<i>principem</i>	<i>pedem</i>	<i>caput</i>	
G.	<i>ducis</i>	<i>principis</i>	<i>pedis</i>	<i>capitis</i>	
D.	<i>ducī</i>	<i>principī</i>	<i>pedī</i>	<i>capitī</i>	
A. I.	<i>ducē</i>	<i>principē</i>	<i>pedē</i>	<i>capitē</i>	
PLURIEL					
N. V. A.	<i>ducēs</i>	<i>principēs</i>	<i>pedēs</i>	<i>capita</i>	
G.	<i>ducum</i>	<i>principum</i>	<i>pedum</i>	<i>capitum</i>	
D. A. I.	<i>ducibus</i>	<i>principibus</i>	<i>pedibus</i>	<i>capitibus</i>	

Singulier

45. *Nominatif*. 1. M a s c u l i n - f é m i n i n. Le N o m. m a s c. f é m. des thèmes à occlusive a la désinence -s : *vōx* de **vōc-s*, *lēx* de

**lĕg-s*, *nix* de **nig^w h-s*¹, cf. *ninguit* « il neige ». L'occlusive sonore finale du thème s'assourdit devant la sourde *s* de la désinence : *plĕb-s* > *plĕp-s* ; cette dernière forme figure souvent dans les manuscrits et sur les inscriptions, cf. C. I. L. II, 34, 53. Toutefois l'analogie des autres cas a souvent rétabli la graphie *-bs*. Le *-d* et le *-t* des thèmes à dentale s'assimilent régulièrement à l'*-s* de la désinence, et la gémignée *-ss* ainsi obtenue s'est simplifiée en finale, d'où *pēs* de **pĕd-s* (degré intermédiaire **peſs*), *mīles* de **mīlet-s* (intermédiaire *mīless*, Plaute, Aul. 528 (sén. iamb.).

mīless inpransus astat, aes censet dari)

cf. Niedermann §§ 75, et 65, 4^o. Cet *-s* issu de *-ss*, contrairement à *-s* simple, ne s'élide jamais dans la prosodie archaïque.

En latin populaire *-x* s'est réduit à *-s*, et il en est résulté des confusions dans la graphie entre les deux lettres, par exemple *coniux* « conieux » C. I. L., VIII, 3617, et au contraire *mīlex* « mīles », C. I. L., VI, 37.

Certains nominatifs de cette catégorie ont une voyelle longue qui alterne avec une brève aux autres cas : *abiēs, ariēs, pariēs* : *abiētis, ariētis, pariētis*. Mais le plus souvent la voyelle a la même quantité à tous les cas.

Sur *pēs, pĕdis*, voir plus haut, § 8 b, 1.

2. Le N o m. - A c c. s g. n e u t r e est caractérisé par l'absence de désinence, ou plus exactement par la désinence zéro, par exemple *hallec* « saumure » qu'on trouve dans Plaute, Aul. frg. 5 (sén. iamb.) :

qui mi olera cruda ponunt, hallec <ad>duint

à côté d'un doublet féminin *hallex*, Plaute, Poen. 1310 : *hallex virt* ; cf. ombrien *t u p l a k* « furcam » Acc. sg. neutre, même thème que le latin *duplex*. *Cor* et *lac*, de **cord*, **lact*, ont perdu leur dentale finale ; la forme *lact* que cite Nonius 483,6 et 486,5 se trouve dans les deux passages devant un *e* initial et doit se lire *lact'*, avec élision de *e* final ; il en est de même dans Plaute, Tru. 903. Du reste, c'est *lacte* qu'on

1. Le signe **g^wh* note une labio-vélaire sonore aspirée, c'est-à-dire une explosive sonore *g* accompagnée d'un son labial *w* et d'une aspiration : ce phonème est rare. On rencontre plus souvent la labio-vélaire simple, sonore ou sourde : *g^w*, *k^w*, cf. § 160.

lit dans un exemple non douteux de Caecilius, 220 (sén. iamb.) :
praesertim quae non peperit, lacte non habet.

Lacte est un nominatif refait analogiquement sur le génitif *lactis*, d'après le modèle *mare : maris*. S'il était ancien, l'ablatif serait *lactī* ; or on n'a que *lactē*.

Dans les adjectifs, l's du masculin s'est étendu au neutre : *duplex argumentum, proelium anceps*.

NOTE. — Le nominatif seul différant dans les divers thèmes consonantiques, les remarques suivantes relatives aux autres cas s'appliquent à toute la déclinaison consonantique.

46. *Génitif*. La désinence est *-is* qui représente un ancien *-es* que conservent des inscriptions archaïques, *Apolones* C. I. L. I², 37, *Salutes* C. I. L., I², 450, *Veneres* C. I. L. I², 451. Cette désinence *-es* alternait avec **-os*, cf. gr. -ος, ποδ-ός, qui apparaît en latin dialectal, par exemple à Préneste *Diovo* « Iovis » C. I. L. I², 60, *Salutus* (*-us* de **-os*) C. I. L. I², 62, à Norba *Diovos* C. I. L. I², 360, à Capoue *Venerus* C. I. L. I², 675, etc. Ces génitifs en *-us* se retrouvent sporadiquement dans la langue des inscriptions officielles les plus anciennes par exemple *nominus* « *nōminis* » S. C. des Bacch. On n'en a pas d'exemple chez les auteurs.

Sur l'apophonie de *mīles, mīlitis, auspex, auspiciis*, etc., voir Niedermann § 15, b ; sur *auceps, aucupis*, id. § 15, 4^o. Sur l'analogie dans *seges, -etis*, etc., id. § 19.

Supellex a un génitif *supellectilis*, tiré d'un adjectif dérivé **supellectilis*, au lieu de **supellectis* attendu.

47. *Datif*. Le datif en *-i* repose sur une diphtongue *-ei* qu'attestent des inscriptions archaïques : *recei* « *rēgī* » sur l'inscription du Forum, C. I. L. I², 1, *Virtutei* C. I. L. I², 6, diphtongue qu'on retrouve en osque p a t e r e i ; *-ei*, avant d'aboutir à *-ī*, a passé par un stade *-ē* fermé, ce qui explique les datifs en *-ē* qu'on rencontre dans des formules fixées par l'usage comme *iūrē civīlī studēre, duomvir iūrē dīcundō, lex operē faciundō*, etc. (toutefois l'*ē* de ces formes pourrait être dialectal). Une même inscription porte côte à côte les trois désinences *-ē, -ei, -i* : *Iunone Seispitei Matri* C. I. L. XIV, 2090.

48. *Accusatif*. Il est partout en *-em* qui représente un ancien *-m̄* (ou *-n̄*) voyelle, devenu *-α* en grec : *pedem*, cf. *πόδ-α* (de **πόδ-η̄*). L'*m* final peut s'amuir, et il est souvent omis dans les plus anciens textes par exemple C. I. L. I², 9 :

Hec cepit Corsica Aleriaque urbe

« Hic cēpit Corsicam Aleriamque urbem ».

49. *Ablatif*. La désinence *-ē* d'ablatif-instrumental et locatif continue les désinences indo-européennes *-i* de locatif et *-ē* d'instrumental des thèmes consonantiques. Ceux-ci n'avaient pas en effet en indo-européen de forme distincte pour le génitif et l'ablatif, cf. le gén. abl. gr. *ποδ-ός*.

Sous l'influence analogique des thèmes en *-i-* on trouve isolément quelques ablatifs en *-id* ou en *-i* : *bovid* « bove » C. I. L. I², 366, *covenantionid* «conventiōne » S. C. Bacch., *opid* C. I. L. I², 364, *carnī* Plaute, Cap. 914 (octon. iamb.)

adveniens deturbavit totum cum carni carnarium.

Les formes *dictatored*, *navaled* de la colonne Rostrale, C. I. L. I², 25, sont de faux archaïsmes ; cf. § 52.

Sur le locatif en *-i*, voir § 10, G.

NOTE SUR LE VOCATIF. — Les vocatifs *Dite* de *Dts* C. I. L., I², 102, et *Harpaxe* de *Harpax* dans Plaute, Pseud. 665, sont analogiques des vocatifs en *-ē* des thèmes en *-o/e*.

Pluriel

50. *Nominatif-Accusatif*. 1. M a s c u l i n - f é m i n i n. La confusion du nominatif et de l'accusatif masc. et fém. est un fait accompli à l'époque historique. Seule la comparaison avec les langues congénères du latin peut apprendre qu'il y avait deux désinences différentes à l'origine. Le *nominatif masc. plur.* devait être primitivement en **-ēs*, cf. gr. *πόδ-ες*, osq. *humuns* de **homōnēs* « hominēs » ; il en reste une trace indirecte dans *quattuor*, voir plus bas § 160. Mais partout la désinence **-ēs* a été remplacée par *-ēs*, empruntée aux thèmes en

-i-. Si dans Plaute on trouve des nom. *forēs, pedēs*, Stich., 311 (octon. lamb.) :

somnon operam datis? Experiar fores an cubiti an pedes plus valeant, c'est en vertu de la loi de l'abrègement des mots iambiques. *Grypēs* dans Virgile, Bu. 8, 27, est un nominatif grec.

La confusion des thèmes en -i- et des thèmes consonantiques a produit quelques nominatifs en -is- par exemple dans la Lex Repetundarum I, 28 *iudicis L lectei erunt* « iūdicēs L lectī erunt » qui sont doublement incorrects, puisque -īs est la désinence d'accusatif, et non de nominatif, des thèmes en -i-.

La finale d'accusatif -ēs remonte à *-ens représentant *-ŋs, cf. gr. πῶδ-ας; de *πῶδ-ης; ombr. *nerf* « uirōs » de **ner-ens*.

2. Le nominatif-accusatif neutre est en -ā; *capit-a* comme gr. σῶματ-α. Il y a quelques exemples d'allongement métrique devant césure, par exemple Vg., En. 3, 464

dona dehinc auro graviā sectoque elephanto.

Sur *trigintā*, voir plus bas § 162.

51. *Génitif*. La désinence classique -um continue une plus ancienne désinence -om qui est attestée épigraphiquement, par exemple, *pou-millionom* C. I. L. I², 569. La voyelle o de la désinence semble toujours avoir été brève, comme le montre la notation ombrienne par o et non par u : *patrom*.

52. *Datif-Ablatif*. La désinence est -bus, représentant un ancien *-bhos, cf. vieil osq. *luisari/s* « lūsōriīs » avec -i/s de *i-bhos, en passant par un intermédiaire -bos. Celui-ci est assez mal attesté en latin : l'inscription de la colonne Rostrale a bien *navebos*, mais on sait que cette inscription, gravée sous l'Empire, est écrite dans une langue archaïque artificielle, dont les formes ne sauraient passer pour probantes. Mais une inscription authentique assez ancienne fournit un exemple de la désinence -bos, pour un thème, il est vrai, de la 4^e déclinaison : *trebibus* « tribūbus » C. I. L. I², 398.

L'addition d'une désinence telle que -bos, -bus à un thème consonantique faisait difficulté : il pouvait se produire des assimilations phonétiques qui auraient troublé l'aspect du thème ou de la dési-

nence ; aussi la déclinaison consonantique a-t-elle emprunté aux thèmes en *-i-* la voyelle de liaison *i* d'où *ducibus*, comme si la désinence eût été *-ibus*. L'osque a fait comme le latin : *ligis* « *lēgibus* » a emprunté aux thèmes en *-i-* sa voyelle ; mais l'ombrien l'a empruntée aux thèmes en *-u-* : *fratrus* « *fratribus* » de **fratr-u-bhos*. La tendance commune aux dialectes italiques s'est réalisée d'une manière indépendante dans chacun d'eux. C'est par un procédé analogue que la langue homérique a substitué *χρημάτεσσι* à *χρήμασι*, d'après *γένεσ-σι*.

53.

2° THÈMES A LIQUIDE

		SINGULIER		Neutre	
N. V.	<i>soror</i>	<i>pater</i>	<i>exul</i>	<i>marmor</i>	
A.	<i>sorōrem</i>	<i>patrem</i>	<i>exulem</i>	<i>marmor</i>	
G.	<i>sorōris</i>	<i>patris</i>	<i>exulis</i>	<i>marmoris</i>	
D.	<i>sorōri</i>	<i>patri</i>	<i>exuli</i>	<i>marmori</i>	
A. I.	<i>sorōre</i>	<i>patre</i>	<i>exule</i>	<i>marmore</i>	
PLURIEL					
N. V. A.	<i>sorōrēs</i>	<i>patrēs</i>	<i>exulēs</i>	<i>marmora</i>	
G.	<i>sorōrum</i>	<i>patrum</i>	<i>exulum</i>	<i>marmorum</i>	
D. A. I.	<i>sorōribus</i>	<i>patribus</i>	<i>exulibus</i>	<i>marmoribus</i>	

La plupart des noms en *-r* sont des noms de parenté ou des noms d'agents en *-tor* du type *dātor*.

54. *Nominatif*. Le nominatif des thèmes à liquide masculins et féminins n'avait pas la désinence *-s*, mais était caractérisé par l'allongement de la voyelle finale du thème ; **sorōr*, **patēr*, **auctōr*, cf. osq. *p a t i r* « *pater* » avec *i* issu de *ē*, *censtur* « *cēnsor* », omb. *u h t u r* « *auctor* » avec *u* issu de *ō*, gr. *πατήρ*, dor. *μάτηρ*, *δῶτωρ*. La longue est encore attestée chez les auteurs archaïques, cf. Plaute, Amph. 229 (crétique) :

imperaťor utrimque hinc et illnc Iovi.

Mais ce peut-être une licence métrique, ou un archaïsme artificiel. A l'époque classique, toute voyelle s'étant abrégée en syllabe finale devant *-r*, *-l*, **sorōr* est devenu *sorōr*. Néanmoins la longue s'est main-

tendue dans les monosyllabes tels que *fūr*, gr. φῶρ, *sōl*. Dans *Lār*¹, *pār* et *sāl* la voyelle n'est pas longue de nature, comme on l'a vu plus haut § 8, b 1.

55. *Les alternances.* Les thèmes en *-r* présentaient une alternance *voyelle longue/voy. brève* ou *zéro* entre le nominatif et les autres cas ; l'abrègement des voyelles devant *-r* final a fait disparaître cette longue du nominatif et l'on a le paradigme de *pater*, *patris* et de même dans les autres noms de parenté *māter*, *frāter*, cf. gén. osq. *M a a t r e i s*, ombr. *matrer* ; le grec, mieux conservé, a πατρός, μᾶτρός, et δώτορος, ἀστέρος en face de πατήρ, μᾶτηρ, δώτωρ, ἀστήρ. Dans quelques cas la longue du nominatif a été étendue analogiquement aux autres cas, ainsi **sorōr*, *sorōris*, mais tandis qu'elle s'abrègeait phonétiquement dans le nominatif **sorōr* devenu *sorōr*, elle se maintenait en syllabe intérieure : *sorōris* ; et par là le nominatif est différencié des autres cas, mais d'une manière exactement contraire à ce qu'on avait dans la flexion primitive.

Inversement, dans d'autres formes la brève s'est maintenue aux cas obliques, et l'opposition *brève : longue* a disparu de la flexion : ainsi dans *Caesār -āris*, *ansēr -ēris*, *augūr -ūris*, *memōr -ōris* et dans les polysyllabiques en *-l*, *exsūl*, *-sūlis*, *cōnsūl*, *-ūlis*.

Dans *Lāris*, *pāris*, *sālis* l'alternance est d'origine secondaire, puisque l'allongement de la voyelle au nominatif semble dû à une loi particulière de la phonétique latine, cf. § 8, b. Le génitif *fūris* a une longue comme le gr. φῶρός.

56. *Neutres.* Les neutres n'allongeaient pas la voyelle au nominatif, et ont la brève dans toute la flexion, cf. gr. νέκταρ, κύαρ : νέκταρος, κύαρρος. On a de même en latin *-ār*, *āris* : *nectār -āris* (emprunté au grec) ; *-ēr -ēris* : *cadavēr -ēris*, *papāvēr -ēris*, *tūbēr -ēris*, *ūbēr -ēris*, gr. οὔθαρ ; *-ōr*, *-ūr*, *-ōris*, *-ūris* : *aequōr -ōris*, *marmōr -ōris*, *ebūr -ōris*, *murmūr -ūris*. Seul le monosyllabe *vēr*, *vēris* a une longue, qui est d'origine indo-européenne.

Far, osq. *far* ombr. *far*, est pour **fars*, devenu **farr* puis *far*, cf. le dérivé ombrien *farsio* « farrea » ; le génitif *farris* représente **farsis*.

1. *Lār* est un ancien thème en *-s* ; on a *Lases* dans le chant des frères Arvales, C. I. L. I², 2 ; cf. aussi Quintilien, Inst. Or., 1, 4, 13 : ' *Lases* ' et ' *asa* ' fuerunt.

Fel est un ancien **fell*, cf. le gén. *fellis*.

Mel est sans doute une forme syncopée, qui a perdu une consonne finale, comme *lac*, cf. g. μέλι, μέλιτ-ος (thème *μελιτ-); il a dû dans sa déclinaison subir l'influence de *fel* avec lequel il formait couple : ainsi s'explique le double *l* du génitif *mellis*.

57. *Mots anomaux*. Certains neutres ont un génitif anormal : *iecur* (*iocur*) gén. *iecinoris* à côté de *iecoris* ; *femur* gén. *feminis* à côté de *femoris* ; *iter* gén. *itineris*. Il s'agit de thèmes qui présentaient anciennement une alternance *-r/n-* entre le nominatif et les autres cas, comme l'indiquent gr. ἥπαρ ἥπατος (de *ἥπῆτος), skr. yákr̥ti, gén. yaknāḥ en face de latin *iecur*, *iecinoris*. La flexion ancienne était donc *iecur* **iecinis*, *femur* *feminis*, *iter* **itinis*. L'analogie a fait créer des formes normales *iecoris*, *femoris*, *iteris* ; les formes comme *iecinoris*, *itineris* sont issues de la contamination de ces deux génitifs. D'autre part, sur *feminis*, *iocinoris*, *itineris* la langue a également reconstruit les nominatifs *femen*, *iocinus*, *itiner*, par exemple Plaute, Merc. 929 (sept. troch.) :

..... quin tu ergo itiner exsequi meum me sinis ?

L'analogie s'est donc exercée dans les deux sens.

REMARQUE. — Dans la catégorie des thèmes en *-r*, sont entrés, après la sonorisation de *s* intervocalique en *r* qui s'est effectuée dans le courant du iv^e siècle avant notre ère, beaucoup d'anciens thèmes en *-s*, par exemple *mulier* (une trace indirecte de l'existence de *l's* est restée dans *muliebris* de **muliesris*, cf. *fūnus*, *fūnebris*) ; *dēgener* (*genus*), *dēdecor* (*decus*) ; les comparatifs en *-ior* (en face du neutre en *-ius*) : *melior*, *melius*. Dans nombre de cas, le latin ne suffit pas pour décider si on a affaire à un thème en *-s* ou en *-r*, toute trace de *-s* ayant disparu ; sur cette question voir Niedermann § 51 et plus bas, thèmes en *-s* § 62.

58.

3^o THÈMES A NASALE

	SINGULIER		Neutre
N. V.	<i>praedō</i>	<i>homō</i>	<i>nūmen</i>
Ac.	<i>praedōnem</i>	<i>hominem</i>	<i>nūmen</i>
Gén.	<i>praedōnis</i>	<i>hominis</i>	<i>nūminis</i>
Dat.	<i>praedōnī</i>	<i>hominī</i>	<i>nūminī</i>
A. I.	<i>praedōne</i>	<i>homine</i>	<i>nūmine</i>

PLURIEL

N. V. A.	<i>praedōnēs</i>	<i>hominēs</i>	<i>nūmina</i>
Gén.	<i>praedōnum</i>	<i>hominum</i>	<i>nūminum</i>
D. A. I.	<i>praedōnibus</i>	<i>hominibus</i>	<i>nūminibus</i>

59. *Nominatif*. 1. M a s c u l i n - f é m i n i n. La désinence est zéro dans les thèmes masculins et féminins en *-on* ; la voyelle finale du thème (*prédésinentielle*) est allongée, et après voyelle longue, la sonante *-n* manque depuis une époque antérieure au latin, d'où *homō*, etc., en face de gr. δάλμων. Le type *catō* est issu du thème **cato/e-* (cf. *catus*) + le suffixe : **cato + on > catō*. Dans ce type, la longue s'est étendue à tous les cas, comme en grec : cf. στραβών, στραβῶνος, de στραβός. Au contraire la nasale subsiste dans les mots en *-ēn* : *liēn*, *rēn* (*riēn*), cf. gr. ποιμήν, τερήν. Deux mots masculins ont le nominatif en *-ēn* : *flāmēn*, sans doute ancien thème neutre devenu masculin, et *pecten*, issu probablement de **pectens*, cf. gr. κτείς de **(π)κτένης*, gén. κτενός. L'*ō* final s'est abrégé d'abord dans les mots iambiques ; d'où le contraste entre le vers d'Ennius, Ann. 370 :

unus homō nobis cunctando restituit rem,

avec *ō* au temps fort du pied, et celui de Lucrèce, 6, 652 :

nec tota pars, homō ferrai quota totius unus.

A l'époque impériale, *-ō* s'est étendu analogiquement, et pour des raisons de commodité métrique, même à des mots autres que les mots iambiques, par exemple Horace, Sat., 1, 4, 93 :

lividus et mordax videor tibi ? mentiō si quae

REMARQUE I. — Les composés de *canō*, *corni-cen*, *os-cen*, *tubi-cen* se rangent dans la série du type *iū-dex*, *au-spex* dont le second terme est un thème à suffixe zéro et ne sont nullement comparables aux mots en *-ēn*, *-ō(n)*.

REMARQUE II. — Il n'y a qu'un seul thème en *-m* : **hiem-*. Celui-ci, au contraire des thèmes en *-n*, a *-s* caractéristique du nominatif : *hiems*, ou *hiemps*. cf. Niedermann, § 97.

2. N e u t r e. Les neutres sont pour la plupart formés avec le suffixe d'instrumental *-men* (de **m̄n*) correspondant au grec *-μα*, cf. *ag-men*, *seg-men*, *nū-men*.

Toutefois quelques neutres présentent seulement une désinence

-en : ainsi *inguen*, *unguen* qu'on retrouve dans l'ombrien *umen*, *glāt-en* (cf. *glās*, *glāt-is*). De même à côté de *sanguis* nominatif masculin issu de **sanguin-s*, comme gr. ῥίς de ῥίν-ς, cf. *sanguin-is*, gr. ῥίνος, on trouve chez les auteurs archaïques un neutre *sanguen*, par exemple Lucrèce I, 860 :

scire licet nobis venas et sanguen et ossa.

Nōmen, ὄνομα posent un problème ; dans ὄνομα le suffixe ne peut être -μα.

60. *Alternances*. Sur les alternances *homō/hominis*, *carō*, *carnis*, voir § 8, b 1 et 2 ; *Aniō*, *Neriō* : *Aniēnis*, *Neriēnis*, § 8, a.

Apollō a un génitif *Apollinis* en face de gr. Ἀπόλλωνος, sans doute pour maintenir en latin la place du ton grec : *Apollinis* a l'accent antépénultième, mais **Apollōnis* aurait eu l'accent pénultième. La forme *Apolones*, C. I. L. I², 399, est sans doute imitée du grec.

Ont le génitif en -ōnis tous les masculins (sauf *carō*, *homō*¹ et son composé *nēmō*, *margō*, *ordō*, *turbō*, *Apollō*), et tous les abstraits féminins, comme *nātiō*, -ōnis, ou masculins, comme *pūgiō*, -ōnis.

Sauf les masculins cités plus haut, tous les génitifs en -inis appartiennent à des mots féminins à nominatif en -ō, comme *virgō*.

61.

4^o THÈMES EN S.

La plupart des thèmes en -s sont masculins ou neutres. Comme féminins on ne peut guère citer que *arbōs*, *arbōris*, *glōs*, *glōris* « belle-sœur », et *venos*, cf. *Venos* C. I. L. I², 558, *Venus*, ancien mot abstrait devenu féminin parce qu'il a servi à désigner la déesse (cf. inversement *Cupīdō*), et de même *Cerēs* -ēris, *Tellūs* -ūris, noms de déesses, et *cinis cineris*, sans doute ancien neutre, devenu masculin sous l'influence des autres substantifs en -is, et quelquefois féminin chez les poètes, sur le modèle de gr. κόνις.

SINGULIER

		Masculin		Neutre	
N. V.	<i>cinis</i>	<i>honōs</i> (<i>honor</i>)		<i>tempus</i>	<i>genus</i>
A.	<i>cinerem</i>	<i>honōrem</i>		<i>tempus</i>	<i>genus</i>

1. On a toutefois *homōnem* dans Ennius, Ann. 138 :

Volturus in spinis miserum mandebat homonem

cf. osque humuns « *homōnēs, hominēs ».

	Masculin		Neutre	
G.	<i>cineris</i>	<i>honōris</i>	<i>temporis</i>	<i>generis</i>
D.	<i>cinerī</i>	<i>honōrī</i>	<i>temporī</i>	<i>generī</i>
A. I. L.	<i>cinere</i>	<i>honōre</i>	<i>tempore</i>	<i>genere</i>

PLURIEL

N. V. A.	<i>cinerēs</i>	<i>honōrēs</i>	<i>tempora</i>	<i>genera</i>
G.	<i>cinerum</i>	<i>honōrum</i>	<i>temporum</i>	<i>generum</i>
D. A. }	<i>cineribus</i>	<i>honōribus</i>	<i>temporibus</i>	<i>generibus</i>
I. L. }				

62. *Nominatif*. 1. M a s c u l i n. Les masculins allongent au nominatif la voyelle finale : *honōs*, *pūbēs*.

Un seul nom masculin est en -ūs, -ōris : *lepūs*, *lepōris* « lièvre », mot d'origine obscure.

L'analogie a souvent introduit au nominatif un rissu de s à l'inter-vocalique : *honor* d'après *honōris* issu de **honōses*, comme *generis* de **geneses*, cf. gr. γένους de *γένεσος, *γένεος, et le passage de s à r en finale a eu pour conséquence l'abrègement de l'ō : *honōs* > *honōr*, ce qui a amené une alternance secondaire *honōr* : *honōris*. Néanmoins le nominatif en -s s'est conservé dans les monosyllabes : *flōs*, *glīs*, *glōs*, *mās*, *mōs*, *mūs* (mais non toutefois dans *Lār*). *Honōs* et *lepōs* sont fréquents jusqu'à l'époque impériale, cf. C. I. L. I², 11 (saturn.).

quoiei vita defecit, non honos honore.

On trouve aussi, mais rarement et le plus souvent seulement chez les grammairiens, *colōs*, *labōs*, *odōs*, *pavōs*, *timōs*, *vapōs*. Beaucoup n'ont aucune trace de l's ancien, cf. *decor* en face de *decus* ; *amor*, etc. A l'époque classique, sous l'influence des thèmes en -r et surtout des noms d'agents en -tor, -r s'est généralisé au nominatif. Le même fait s'est produit dans les comparatifs où -iōs a été remplacé par -ior, cf. § 98. Les adjectifs dérivés ont généralisé la forme en -r pour les trois genres : *bicorpor*, *dēdecor*, *dēgener*.

S s'est maintenu dans *Cerēs* -ēris, *pūbēs*, -ēris, et dans l'adjectif *vetus*, -eris (cf. gr. ἔτος de *Ἔτος) ; toutefois Ennius a déjà un nominatif *veter*, formé d'après le génitif *veter-is*, Ann. 17 :

cum veter occubuit Priamus sub Marte Pelasgo,

et on rencontre également les nominatifs *pūber* et *pūbis*.

2. **Neutre.** A la longue du masculin, les neutres répondent par une brève, sauf dans quelques monosyllabes : *-us* de **-os*, cf. *opus* « opus » C. I. L. I², 546, et gr. γένος, lat. *genus*. La longue de *rūs* est le produit d'une contraction : *rūs* est issu de **revos*, cf. skr. *ravaḥ* « espace » ; la finale était donc brève : *-ōs*. *Iūs* « droit », *iūs* « sauce », *pūs*, *crūs*, *ōs* (gén. *ōris*) sont des mots racines sans désinence et sans suffixe, cf. skr. *yōḥ* « salut », *yūḥ* « sauce », gr. πῦ-ον, skr. *āḥ* « bouche » ; (il n'y a pas de correspondant sûr pour *crūs*). Il ne s'agit donc pas dans ces mots d'anciens nominatifs comparables à *genus*. Il en est de même de l'indéclinable *fās*.

Les neutres ont généralement conservé *-s* au nominatif : *aes*, *crūs*, *pūs*, *ōs*, *corpus*, *decus*, *genus*, cf. également *melius* en face de *melior*. Toutefois dans certains cas, il est impossible de décider si on a affaire à un thème en *-r* ou à un thème en *-s* : il en est ainsi pour *rōbur* dont on a le doublet *rōbus* et le dérivé *rōbustus*, et pour *fulgur* dont le doublet *fulgus* est donné par l'abrégé de Festus 74, 12 et 82, 13. Il peut s'agir ici d'une alternance de thèmes *-r/s-* ancienne, comparable à celle de gr, πεῖραρ et πεῖρας, πῖαρ et πῖος.

63. **Alternances.** On a une alternance *longue/brève* dans *Cerēs*, *Cerēris*, *pūbēs*, *pūbēris*, également dans *arbōs*, *arbōris*. Quand *arbōs* est devenu *arbōr*, toute trace d'alternance a disparu. Sur *honōs*, *honōr*, *honōris*, v. plus haut § 62.

Parmi les substantifs neutres, les uns ont l'alternance *o/e*, type *opus*, *operis*, les autres ont généralisé le son *o*, *u* du nominatif : *corpus* (ancien **corpos*), *corporis* ; *fulgus* (*fulgur*), *fulguris*. Cette répartition demeure inexplicée ; v. Graur, *Les noms latins en -us, -oris* Rev. Phil., 1937, p. 265 et s.

64. *Os* et *vās* ont au génitif *ossis* et *vāsis*. Les thèmes sont en effet **oss-* et **vass-* ; on lit encore *vassa* dans Plaute, Merc. 781 (sén. iamb.) :

haec vassa aut mox aut cras iubebo abs te peti.

A côté du thème **oss-*, a existé un thème **ossu-* dont le pluriel *ossua* est attesté épigraphiquement : *Primae Pompeiae ossua heic*, C. I. L. I², 1219 ; *vāsa* a toujours le génitif *vāsōrum* et un dat. abl. *vāsis* qui est emprunté à *vāsum*, thème en *-o/e-* qu'on trouve dans Plaute, Truc. 53 (sén. iamb.) :

aut empta ancilla aut aliquod vasum argenteum.

II

65. THÈMES EN *-i-*

	SINGULIER			ADJ.	N.
N.V.	<i>turrīs</i>	<i>aurīs</i>	<i>clādēs</i>	<i>ācer ācrīs</i> <i>ācre</i>	<i>animāl</i>
Ac.	<i>turrim</i>	<i>aurem</i>	<i>clādem</i>	<i>ācrem</i> <i>ācrem ācre</i>	<i>animāl</i>
G.	<i>turrīs</i>	<i>aurīs</i>	<i>clādīs</i>	<i>ācrīs</i>	<i>animālīs</i>
D.	<i>turrī</i>	<i>aurī</i>	<i>clādī</i>	<i>ācrī</i>	<i>animāll</i>
A.I.	<i>turrī(d)</i> ou <i>-e</i>	<i>aure</i>	<i>clāde</i>	<i>ācrī</i>	<i>animāll</i>

PLURIEL

N.V.	<i>turrēs</i>	<i>aurēs</i>	<i>clādēs</i>	<i>ācrēs ācrēs</i> <i>ācria</i>	<i>animālia</i>
Ac.	<i>turrīs (-ēs)</i>	<i>aurīs (-ēs)</i>	<i>clādīs (-ēs)</i>	<i>ācrīs acrts</i> <i>ācria</i>	<i>animālia</i>
G.	<i>turrium</i>	<i>aurium</i>	<i>clādum</i>	<i>ācrium</i>	<i>animālium</i>
D.A.I.	<i>turribus</i>	<i>auribus</i>	<i>clādibus</i>	<i>ācribus</i>	<i>animālibus</i>

66. *Nominatif*. Le nominatif singulier des thèmes en *-i-* masculins et féminins est en *-is* : *nāvis*, *piscis*, *puppis*, adjectifs : *fortis*, *gravis* ; cf. gr. $\mu\acute{\alpha}\nu\tau\iota\varsigma$, $\psi\acute{\omicron}\rho\iota\varsigma$. Néanmoins certains substantifs ont un nominatif en *-ēs* : *caedēs*, *clādēs*, *sēdēs*, *verrēs*, etc. ; l'origine de cette finale n'est pas exactement connue, mais elle semble ancienne. Beaucoup de ces noms en *-ēs* ont un doublet en *-is*, plus récent et de formation analogique : ainsi *aedis* à côté de *aedēs*, *fāmis* et *fāmēs*, etc. ; quelques-uns ont même des formes empruntées à la 5^e déclinaison, cf. plus bas § 89 ; d'autres ont un nominatif syncopé : *trabs*, *plebs*. Dans les thèmes se terminant par *-ri-*, comme dans les thèmes en *-ro-* de la 2^e déclinaison, *r* a absorbé l'*i* suivant : *ācer* est issu de **ācrīs* > **ācrs*, comme *ager* de **agros*, cf. § 26, C : d'où *ācer*, *linter*, *imber* des thèmes **ācri-*, **lintri*, **imbri-*. Dans les adjectifs la langue a utilisé *ācer* pour le masculin sous l'influence du type *liber*, *pulcher*, et réservé *ācrīs* au féminin : mais c'est là une distinction artificielle ; la seule forme phonétique pour les nominatifs masculin et féminin eût dû être **ācer*.

D'ailleurs la règle réservant *-er* pour le masculin, *-ris* pour le féminin n'a jamais été strictement suivie. Ennius écrit *somnus ācris* Ann. 369 et *ācer hiems*, Ann. 424, Lucrèce *celer orīgō*, 4, 160. Dans Pétrone on lit encore *volucer Fāma*, Sat. 123, et *silvester aēdōn* ibid, 131. Certains adjectifs ont conservé, à l'époque classique, la forme en *-is* pour le masculin et le féminin, par exemple *illustris, mediocris*.

Quelques adjectifs-substantifs en *-lis* ont à date ancienne un nominatif en *-l*, comparable à *famul*, cité plus haut § 26, D. On a dans Ennius *debil homō*, Ann. 324, cf. osq. a i d i l « aedilis » ; dans la Sententia Minuciorum (117 av. J.-C.), C. I. L. I², 584, 6 : *is ager vectigal nei siet* « is ager vectigālis nē sit » ; *mūgil, pugil, vigil*. Mais l'époque classique ne connaît que *dēbilis* ; *vectigal* est devenu un substantif neutre, et *mūgil, pugil, vigil* ont été traités comme des thèmes consonantiques : gén. pl. *vigilum* etc. (toutefois l'ablatif peut être *vigill*, quand le mot est employé comme adjectif, et en poésie pour éviter une suite de 3 brèves).

67. *Nominatif-Accusatif neutre*. L'ē final du nominatif accusatif neutre est issu de *-l : *marē, sedillē, fortē* de **marl, *sedill, *fortl*, cf. Niedermann § 22. Cet -ē a disparu dans les thèmes en *-āll-, *ārl-, entraînant l'abrévement de -ā- qui se trouvait alors en syllabe finale : d'où le contraste entre *animāl, calcār* et *animālis, calcāris*, cf. Niedermann §§ 23, 4^o et 25, 3^o. On trouve encore chez Plaute une forme *bacchanāl* avec ā final long, Aul. 411 a (mais dans un passage lyrique), et chez d'autres archaïques quelques formes en *-āle* et en *-āre*, cf. Lucrèce, 1, 227 :

unde animale genus generatim in lumina vitae

et 2, 124 :

exemplare dare et vestigia notitiat.

Les adjectifs *facilis* et *difficilis* ont également à l'époque républicaine un nominatif neutre *facul* et *difficul*, cf. Varron, Bimarcus 36 (sén. iamb.) :

quod utrum sit magnum an parvum, facile an difficul.

Ces formes, très rares, sont ignorées de la langue classique ; mais une trace en a été conservée dans l'adverbe *simul*, cf. *similis*.

68. *Accusatif*. — Mots où l'a c c u s a t i f en *im* est constant : (*ad*) *amussim*, *būrim*, *cucumim*, (*ad*) *fatim*, *fūtīm*, *rāvīm*, *rūmīm*, *sitim*, *Tiberim*, *tussim*, *vim*, tous féminins, sauf le nom propre, peut-être dialectal, *Tiberis*.

Mots où *-im* coexiste avec *-em* : *clāvim*, *crātīm*, *cutīm*, *febrim*, *nāvīm* (rare), *neptim* (rare), *pēluīm*, *piscim* (rare), *puppim*, *restim*, *secūrim*, *sēmentim*, *strigilim*, *turrim*.

La forme *-em* est de rigueur : 1° dans tous les adjectifs : *ācrem*, *celerem*, *facilem*, *fortem*.

2° dans les masculins : *fūnem*, *hostem*, *orbem*, *piscem*, *testem*.

3° dans tous les mots dont le nominatif est en *-ēs*, ou en *-er* : *caedem*, *lintrem*.

On a vu que *-em* est le représentant phonétique de *-īm* ; l'étude des formes nous apprend que *-im*, là où il a subsisté, doit être le représentant de **-īm*, c'est-à-dire de thèmes à *-i* long. Ceci est sûr pour *vīs*, gr. ζς (pl. *vīrēs*) : la comparaison nous l'apprend pour *neptis*, skr. *napīh*, et *pēluīs*, skr. *palavī* ; enfin plusieurs de ces mots ont des dérivés en *-ī* : *clāvīcula*, *crātīcula*, *culīcula*, *febrīcīlō*, *febrīculōsus*. A côté de *-im* provenant de **-īm*, cette désinence se trouve aussi dans quelques mots en *-ī* comme *secūris* (l'*ī* est attesté par *secūrīcula*), et il en est résulté des confusions nombreuses. Ce sont surtout des mots appartenant à des langues techniques qui ont conservé l'accusatif en *-im* : *nāvīm*, *puppim* *restim* (langue des marins), *būrim*, *rāvīm*, *rūmīm*, *cucumim*, *crātīm*, *sēmentim* (langue des paysans), etc., et dont certains peuvent être d'origine dialectale. Les formes en *-em* appartiennent à la langue commune.

69. *Ablatif*. — L'a b l a t i f des thèmes en *-i* était primitivement en *-īd*, analogique de celui en *-ōd*, des thèmes en *-o/e-* cf. § 10, F. ; une inscription archaïque de Lucérie a encore *loucarid* «lūcārī, lūcō» C. I. L. I², 401. Le *-d* final est rapidement tombé. L'ablatif en *-ī* s'est maintenu :

1° dans tous les neutres, où il ne pouvait subir l'influence de l'accusatif en *-em*. Les seules exceptions sont *rēte* qui peut du reste provenir de *rētīs* : Priscien atteste *hic et haec relis* G. L., I, 332 K. et cite Plaute, Rud. 942 (oct. iamb.) :

non vides referre me uvidum retem (rete mss. de Plaute) sine squamoso pecu ?

et *mare* qu'on trouve parfois et seulement en poésie, par exemple Lucrèce, 1, 161 :

e mare primum homines, e terra posset oriri.

D'ailleurs des langues apparentées au latin attestent un thème **mar-*, et Priscien G. L., II, 352 K. cite *marum* génitif pluriel employé par Naevius : *Neptunum, regnatorem marum*, mais on a contesté l'ancienneté de cette forme.

Les noms propres comme *Praeneste* ont également l'ablatif en *-e*.

2° dans tous les adjectifs aussi bien en *-er* qu'en *-is* : *forti*, *ācri*, *facili*, où il a été maintenu sans doute pour différencier l'ablatif du nominatif-accusatif neutre.

3° dans les mots qui avaient l'accusatif en *-im*.

Les mots qui avaient l'accusatif en *-im* ou en *-em* ont également les deux ablatifs ; à *febrim*/*febrem* correspondent *febrī*/*febre*.

De plus un certain nombre de mots qui ont régulièrement l'accusatif en *-em* ont néanmoins parfois l'ablatif en *-ī*. On a donc *amni* et *amne*, *avī* et *ave*, *civī* et *cive*, *classī* et *classe*, *collī* et *colle*, *finī* employé adverbialement comme *osse finī* (Plaute, Men. 859) et *fine*, *justī* et *juste*, *ignī* et *igne* (cf. *ferrō ignīque vastāre*, *ignī* et *aquā interdīcere*), *imbrī* et *imbre*, *orbī* et *orbe*, *unguī* et *ungue*. Ces hésitations de la langue ne sont soumises à aucune règle.

70. *Génitif* et *Datif* sont semblables à ceux des thèmes consonantiques ; et il n'y a plus de trace en latin du génitif en **-is* qui devait correspondre primitivement au nominatif en *-is*, cf. plus haut §§ 41 et 10, d.

Pluriel

71. *Nominatif* et *Accusatif*. 1. M a s c u l i n f é m i n i n. Au contraire de la déclinaison consonantique qui a la même forme, en *-ēs*, pour le nominatif et l'accusatif pluriel masculin-féminin, la déclinaison des thèmes en *-i-* distingue nettement, tout au moins à l'origine, le nominatif en *-ēs*, issu de **-ey-es*, et l'accusatif en *-īs*, issu de **-i-ns*. Cette opposition caractéristique est bien attestée à l'époque archaïque et a subsisté dans une large mesure pendant la période républicaine. Les manuscrits de Plaute opposent par exemple l'accu-

satif *ovīs* (thème en *-i-*) à l'accusatif *custōdēs* (thème consonantique¹, Pseud. 160 (metr. incertum) :

... *ut mavelis lupos apud ovis (oveis A) quam hos domi tinquere custodes*

de même ceux de Térence, *fidēlis* et *amātorēs*, Hec. 59 (sén. iamb.) :

fidelis evenire amatores, Syra.

Plaute oppose correctement le nominatif *trēs virī*, Amph. 155, à l'accusatif *trēs virōs*, Asin. 131.

Sur une miliaire de l'an 622 de Rome (132 av. J.-C.) C. I. L. I³, 638 on lit les accusatifs *ponteis*, *omneis*, *aedis* en face de *homines*. Toutefois à partir de ce moment, la confusion entre le nominatif et l'accusatif devient fréquente. La Sententia Minuciorum a des nominatifs *fineis*, *finis* (au lieu de *fines*) à côté des accusatifs corrects *fineis*, *omneis* (la graphie *ei* notant simplement *i*), *Genuateis*, *Sextilis*, et inversement un accusatif *Genuenses* au lieu de **Genuensis*. La lex Agraria l. 200 a les accusatifs corrects *calleis*, *finis*, *Octobris*, mais aussi l'accusatif *ceives*, analogique du nominatif, au lieu de *ceiveis*, *ceivis*. L'influence de l'accusatif singulier en *em* a contribué à l'extension de l'accusatif pluriel en *-ēs*¹.

2. Le N o m. -A c c. n e u t r e est régulièrement en *-iā*.

72. *Génitif*. Le g é n i t i f p l u r i e l est généralement en *-ium*. Toutefois les mots suivants ont le génitif en *-um* : *canis*, *iuvenis*, *mēnsis*, *vātēs*, qui font *canum*, *iuvenum*, *mēnsium* (à côté de *mēnsium*), *vātum*. Il existait pour chacun de ces substantifs, à côté du thème en *-i-*, un thème consonantique plus ancien, et l'*i* semble une addition récente, limitée au nominatif, où elle servait à éliminer des formes anomales comme **can* ou **men*, etc.² : **can-*, cf. gr. κύων κυν-ός ; **iuven-*, cf. *iuven-cus*, **mēn-*, cf. gr. att. μῆν, ion. μέν, dor. μῆς de **μηγς*, **vat-*, cf. got. *wōds* « inspiré, possédé ». On peut citer en outre *apum* de *apēs*, mot d'origine inconnue, *sēdum* de *sēdēs*, *caedum* (Sil. Ital.) formes poétiques créées pour éviter le crétique impossible dans

1. Cf. A. ERNOUT, Cas en *-e-* et cas en *-i-* de la 3^e décl. dans Lucrèce, *Rev. Philol.*, XLII (1918), p. 135 et suiv.

2. Cf. ERNOUT, *Philologica*, p. 135 et suiv.

l'hexamètre dactylique, *volucrum* qui est dans Virgile, En. 8, 235 :

dirarum nidis domus opportuna volucrum

où il n'y a peut-être qu'une synizèse comme dans *agrestum* du même auteur. En tout cas *volucrum* peut avoir été formé sur le nominatif *volucer* d'après le modèle *pater : patrum*. L'influence analogique des doublets *ferentum /ferentium* peut aussi avoir joué un rôle.

III

73.

THÈMES MIXTES

On réunit sous ce nom une série de substantifs, dont le singulier se décline comme celui des thèmes consonantiques, et le pluriel comme celui des thèmes en *-i-*. Ce sont d'anciens thèmes en *-i-* dont l'*i* a disparu au nominatif singulier sous l'influence analogique des thèmes consonantiques, par exemple *mors* d'un thème **morti* -skr. *mṛtiḥ*¹, *mēns* d'un thème **menti-*, skr. *matīḥ*, *pars* d'un thème **parti-*. La disparition de cet *-i-* a entraîné le passage à la déclinaison impari-syllabique au singulier ; mais au pluriel ces mots ont conservé le génitif en *-ium* et partiellement l'accusatif en *-īs* à l'époque républicaine. Citons de *pars* l'ablatif *partī* dans Plaute, Persa 72, et dans Lucrèce 4, 514 :

et libella aliqua si ex parti claudicat hilum

et de *sors* l'ablatif *sortī*, Plaute, Cas. 428 (sén. iamb.) :

sorti sum victus, Casina nubet ilico

conservés dans la langue épigraphique, cf. Lex Repet, 1. 51 et 54 *ex allera parti, ex qua sorti pronontiarit*.

SINGULIER

N. V. *gēns* de *gent(i)s*

Ac. *gentem*

1. Le signe *ḥ* note dans la transcription adoptée pour les mots sanskrits un *s* final réduit à un souffle spirant.

Gén.	<i>gentis</i>
Dat.	<i>gentī</i>
A. I.	<i>gente</i>

PLURIEL

N. V.	<i>gentēs</i>
Ac.	<i>gentīs, gentēs</i>
Gén.	<i>gentium</i>
D. A. I.	<i>gentibus.</i>

74. Suivent cette déclinaison :

1° a) Un grand nombre de monosyllabes masculins féminins notamment en *-ns, -rs, -bs, -ps, -lx, -rx* : *mōns* de **montis* (*montium*), *glāns* de **glandis* v. sl. *zelqdl* (*glandium*), *ars* de **artis* skr. *ṛtiḥ* (*artium*), *urbs* de **urbis* (*urbium*), *stirps* de **stirpis* (*stirpium*) — mais non toutefois *ops*¹ —, *falx* de **falcis* (*falciū*), *arx* de **arcis* (*arciū*), — mais non *vōx* ; b) des monosyllabes à voyelle longue ou à diphtongue : *cōs, dōs* de **dōtis*, v. sl. *dafl*, skr. *dāti-vārah* « généreux », *līs* de **stlitis*. *faucēs* (inusité au nomin. sing.).

2° Les noms ou adjectifs en *-ās, -īs, -tās* : *nostrās* de **nostrālis* (*nostrālium*) ; *Penātēs, -ium* (et *-um*), *optimātēs, -ium* (et *-um*), *Quirītēs, -ium* (et *-um*), *cīvitās, -tātium* (et *-tātum* plus usité).

REMARQUE. — L'analogie a également introduit le génitif en *-ium* dans des thèmes consonantiques, tels que *dēns*, thème **dent-*, cf. gr. *δδόντ-ος*, *fraus*, thème **fraud-*, *mus* gr. *μύς*, *nox* thème **noct-*, cf. gr. *νόξ, νυκτός*² (*noctū* représente l'ancien locatif d'un thème **noctu-*, skr. *aktāu*), si bien qu'à côté des génitifs corrects *dentium* (Varron, L. L., 7, 38, 67), *fraudum, murum*, ont été créés *dentium, fraudium, mūrium*. **Noctum* a même été tout à fait éliminé par *noctium*. De même d'après *cīvitālium* s'est formé *servitūtium*, bien que dans les mots en *-tās* le thème fût consonantique. Dans bien des cas, il est impossible de reconnaître si la forme en *-ium* est ancienne ou analogique.

1. On a bien un ablatif *opid* C. I. L. I², 364, mais il est suspect d'être analogique, cf. cf. plus haut § 49 ; le gén. pl. est *opum*, cf. § 5, D. 1.

2. Toutefois des langues indo-européennes ont pour ce mot un thème en *-ī-*, par exemple lituanien *naktis*, v. sl. *nošt*, cf. également le pluriel skr. *nāktīh*.

ADJECTIFS ET PARTICIPES

A. *Adjectifs.*

75. Il faut considérer comme thèmes en *-i-* toute une série d'adjectifs composés qui ont un nominatif sans *-i-* mais l'ablatif singulier en *-i-*, le génitif pluriel en *-ium*, et le nominatif-accusatif pluriel neutre en *-ia*.

Sur l'*-s* du nominatif-accusatif singulier neutre, voir plus haut, § 45, 2.

SINGULIER

	M. F.	N.
N. V.	<i>supplex</i>	<i>supplex</i>
Ac.	<i>supplicem</i>	<i>supplex</i>
Gén.	<i>supplicis</i>	<i>supplicis</i>
Dat.	<i>supplicī</i>	<i>supplicī</i>
A. I.	<i>supplicī</i> ¹	<i>supplicī</i>

PLURIEL

N. V.	<i>supplicēs</i>	<i>supplicia</i>
Ac.	<i>supplicēs (supplicēs)</i>	<i>supplicia</i>
Gén.	<i>supplicium</i>	<i>supplicium</i>
D. A. I.	<i>supplicibus</i>	<i>supplicibus.</i>

Se déclinent ainsi les adjectifs du type : *āmēns, iners, expers, cōnsors* (composés de thèmes en *i-*), puis *praecox* (*praecoquis* est dans Novius frg. 106), *duplex, concors, anceps, praiceps, ātrōx, ferōx* qui diffèrent par conséquent du type *inops, inopum, quadrupēs, quadrupedum*, et comportent un suffixe **-i-* (à côté de *concors* existe *concordis*, attesté dans Caecilius, 109), et les adjectifs en *-āx, audāx, bibāx*, ou *-ix, fellx* ; enfin quelques adjectifs en *-es* : *hebes, perpes, praepes, teres*.

1. On trouve parfois en poésie l'ablatif en *-ē* : *supplicē*, Horace Od. 3, 14, 8 (vers adonique) *supplice vitta*.

B. Participes présents.

76. Les participes présents du type *amāns*, *ferēns*, etc., employés avec valeur d'adjectif ou de participe, et les adjectifs de même formation comme *prūdēns* sont passés en latin dans les thèmes en *-i-*. Ce n'est pas là d'ailleurs l'état primitif. La recherche comparative nous apprend que seul le féminin des participes était en *-i-* : on avait donc un nominatif M. **ferēns* de **ferent-s*, F. **ferentīs*, N. **ferent*, cf. gr. φέρων de *φεροντ. Puis *i* de F. **ferentīs* étant tombé phonétiquement et la forme de nominatif masculin s'étant étendue au neutre comme dans le type *supplex*, etc., le nominatif *ferēns* s'est généralisé pour les 3 genres.

SINGULIER

	M. F.	N.
N. V.	<i>ferēns</i>	<i>ferēns</i>
Ac.	<i>ferentem</i>	<i>ferēns</i>
G.	<i>ferentis</i>	<i>ferentis</i>
Dat.	<i>ferentī</i>	<i>ferentī</i>
A. I.	<i>ferentī</i> et <i>ferente</i>	<i>ferentī</i> et <i>ferente</i> .

PLURIEL

N. V.	<i>ferentēs</i>	<i>ferentia</i>
Ac.	<i>ferentīs (-tēs)</i>	<i>ferentia</i>
G.	<i>ferentium</i>	<i>ferentium</i>
D. A. I.	<i>ferentibus</i>	<i>ferentibus</i>

La double forme de l'ablatif singulier atteste encore l'existence de deux flexions ; l'une d'une thème consonantique **ferent-*, l'autre d'un thème en *-i-*, **ferentī-*. Le latin a distingué ces deux formes dans l'emploi ; la forme en *-ī* est celle que prend le participe avec valeur adjectivale, par exemple *constantī animō*, *praesentī tempore* ; la forme en *-ē* est réservée aux participes employés avec leur valeur propre : *mē praesente*, *nūllō rogante*, *ineunte tempestāte* (ablatif absolu), ou comme substantifs : *parente*, *cliente*. Tel est l'usage constant, tout au

moins en prose : on y trouve en effet quelques dérogations chez les poètes.

Au nominatif neutre pluriel, la forme en *-ia* s'est généralisée ; la seule trace de thème consonantique est *silenta*, cité par Aulu-Gelle 19, 7, 7.

De même, il y a chez les auteurs archaïques et notamment chez Plaute quelques génitifs pluriels en *-um*, par exemple Stich. 8 (colon Reizianum) :

quorumque nos negotiis apsentum, ita ut aequom est.

et Pseud. 66 (sén. iamb.) :

compressiones arlae amantum corporum.

Citons encore *cōnsentum* et *adulescentum*, *animantum*, *infantum*, *parentum*, génitifs pluriels de participes pris substantivement. Plus tard les poètes dactyliques ont généralisé pour des raisons de commodité métrique ces génitifs en *-um* qui chez eux sont artificiels.

77. REMARQUE. — 1° La plupart des adjectifs, on l'a vu, se déclinent comme les thèmes en *-i-*. On a noté au passage les thèmes consonantiques, tels que *inops*, *memor*, *bipès*, *velus*, etc., qui sont en petit nombre ; d'ailleurs certains de ceux-ci ont reçu analogiquement un ablatif en *-ī*, tels *artifici*, *inopī*, *memori*, sans doute d'abord dans la poésie dactylique, pour éviter une suite de trois brèves.

Toutefois un certain nombre de thèmes en *-i-* ont le génitif en *-um*, par exemple *celer*, *vigil*, *caelestis*, *agrestis*, tout au moins en poésie, par exemple Virgile, Géorg. 1, 10 :

et vos, agrestum praesentia numina, Fauni

En. 7, 432 :

Caelestum vis magna iubet

Le génitif en *-ium* était souvent embarrassant en poésie devant une initiale consonantique.

2° De même un certain nombre d'adjectifs en *-is*, *-itis*, ont l'ablatif en *-e* et le génitif en *-um* : **caeles*, *caelitēs*, *caelitum* (employé substantivement), *sōspes*, *superstes*, *dīves* (mais neutre pluriel *dītia*), de même *compos*. Les composés du type *compos*, *superstes* sont d'anciens thèmes consonantiques, et la langue oppose ainsi *potis* à *compos*. Pour les autres, il est impossible de décider si ce sont là d'anciens thèmes consonantiques.

IV

THÈMES ISOLÉS

78. Quelques substantifs isolés ou anomaux méritent enfin une

mention dans la 3^e déclinaison. Citons un thème en *-l-*, *vls*, gr. ἴ-ς, déjà étudié en partie, deux thèmes en *-ū-*, *sū-s*, cf. gr. ὕς ombr. sim de **sūm*, *grū-s* ; deux thèmes en *-ou-* : *bōs*, *bov-is*, *Iuppiter*, *Iov-is* cf. βου-ς, Ζεῦ-ς ; un mot à deux thèmes : *senex*, *senis*.

SINGULIER

N. V.	<i>vls</i>	<i>sūs</i>	<i>bōs</i>	<i>Iuppiter</i>	<i>senex</i>
Ac.	<i>vīm</i>	<i>suem</i>	<i>bovem</i>	<i>Iovem</i>	<i>senem</i>
G.	(<i>vīs</i>) ¹	<i>suīs</i>	<i>bovis</i>	<i>Iovīs</i>	<i>senis</i>
Dat.	(<i>vī</i>) ¹	<i>suī</i>	<i>bovī</i>	<i>Iovī</i>	<i>senī</i>
A. I.	<i>vī</i>	<i>sue</i>	<i>bove</i>	<i>Iove</i>	<i>sene</i>

PLURIEL

N. V.	<i>vīrēs</i>	<i>suēs</i>	<i>bovēs</i>		<i>senēs</i>
Ac.	<i>vīrīs (-ēs)</i>	<i>suēs</i>	<i>bovēs</i>		<i>senēs</i>
G.	<i>vīrium</i>	<i>suum</i>	<i>bovum</i>	{ <i>Iovum</i> (?) <i>Ioverum</i> (?) ²	<i>senum</i>
D. A. I.	<i>vīribus</i>	<i>sūbus</i>	<i>būbus</i>		<i>senibus</i>
		(<i>suibus, sūbus</i>)	(<i>bōbus</i>)		

A. L's désinence de nominatif de *vī-s*, thème **vī-*, a été considérée comme appartenant au thème : d'où *vīs*, *vīrēs* comme *glīs*, *glirēs*. Il y a une autre forme d'acc. pl. *vīs* dans Lucrèce 2, 586 (cf. Priscien II, 549, 10), et que le poète emploie également pour un nominatif 3, 265.

B. Le datif ablatif pluriel de *sūs*, *suibus*, est fait sur le singulier *suī*, d'après le rapport *duclī* : *ducibus* ; le datif *sūbus* est analogique des cas où la voyelle s'abrègeait devant une autre voyelle : *sū-ēs*, *sū-um*, etc., cf. gr. ὕσι pour *ὕσι.

C. *Bōs* est un thème à diphtongue **gwōu-*, comme le montrent le gr. βου-ς et le génitif latin *bov-is* ; la phonétique dénonce que *bōs* a été emprunté par le latin aux parlers rustiques d'Italie. Le nominatif devrait être phonétiquement **būs*, non attesté (*bus* dans Varron, L. L. 8, 74, est une forme imaginaire) ; *bōs* représente un traitement dialectal de la diphtongue *-ou-*, ou bien a été refait sur un ancien accusatif **bōm*, dor. βῶν ombr. b u m, qui a été supplanté à son tour par *bovem* créé d'après *bov-is*. Le génitif pluriel *boverum* de Caton, Agr.

1. Ces deux cas sont à peine employés.

2. Seulement dans VARRON, L. L. 8, 74... *signa alios Iovum, alios Ioverum*.

62 : *quot iuga boverum, mulorum, asinorum habetis* et Varron, L. L. 7, 74, peut provenir d'une flexion **Lovis* (ou **bover*) *boveris*, cf. *anser, anseris*. *Bōbus* est une forme dialectale, avec le traitement *ō* de la diphtongue *-ou-* ; la forme du latin de Rome est *būbus*.

D. *Iuppiter* est une ancienne forme de vocatif employée comme nominatif, et représente un ancien **Iou-pater*, issu lui-même de **Dieu-pater*, cf. gr. Ζεῦ πάτερ ombr. I u p a t e r. Le premier élément **dieu* est apparenté au mot « jour » *diēs*, cf. gr. Ζεῦς, donc l'accusatif Ζῆν correspond à *diem*, voir § 89. *Iuppiter* est proprement le « Père Jour », et en fait il est appelé parfois *Diespater*, par exemple C. I. L. I², 568. Le thème **Iov-* premier élément du juxtaposé a fourni les autres cas : *Iov-em, Iov-is*, etc. ; cf. osq. D i ú v e í, ombr. I u v e « Iovī ». Sur le génitif *Iovis* a été rebâti, d'après *classis* : *classis*, un nominatif analogique *Iovis*, cf. Ennius, Ann. 62, 63 (hexam. dact.) :

*Iuno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,
Mercurius, Iovis, Neptunus, Volcanus, Apollo.*

E. Le mot signifiant « vieux, vieillard » était en indo-européen un thème en *-o/e-*, **seno-*, cf. skr. *sánaḥ* « vieux », gr. ἔνος. Ce thème pouvait recevoir un suffixe **-ko-*, skr. *sana-káḥ* « vieux », f anc *Sinigus* ; c'est ce suffixe réduit qui apparaît dans le nominatif *senex* et dans *senec-tūs*. Le reste de la déclinaison a subi l'influence de la flexion de *iuvenis*, avec lequel *senex*, formait un couple, cf. Brugmann, Arch. f. lat. Lex. u. Gramm. XV, 1 sqq. Sur ce mot, voir Ernout, *Philologica*, p. 135.

V

NOMS GRECS

79. On observe ici les mêmes faits que dans la première déclinaison. A l'époque ancienne le latin a transposé les mots empruntés à la troisième déclinaison grecque dans ses propres flexions, leur donnant ainsi une physionomie latine, mais sans se soucier de les ranger dans la classe correspondante. Pour un grand nombre de mots, c'est l'accusatif grec qui a fourni le nominatif latin ; ils sont ainsi passés dans la première déclinaison.

ἀμφορεύς, m., acc. -ρέα > **ampora*, -ae (cf. *ampulla* de **ampor-lā*)
amphora, -ae f. (avec -ph- restitué sur influence savante)
 κρηπίς f., acc. -ῖδα > *crēpida*, -ae f.
 λαμπάς f., acc. -άδα > *lampada*, -ae f.

Les noms de ville, au contraire, ont été considérés comme des thèmes neutres en -o/e- :

Ἀκράγας m., acc. -αντα > *Agrigentum*, -ī n.
 Τάρων m., acc. -αντα > *Tarentum*, -ī n.

Les noms propres reproduisent le nominatif grec :

Ἀχιλλεύς, dorien Ἀχιλλῆς > *Achillēs*, -is (-ī et -eī)
 Ὀδυσσεύς, sicilien Οὐλιξής > *Ulixēs*, -is (-ī).

Les noms neutres en -ma ont été traités parfois dans la langue populaire comme des féminins de la première déclinaison, d'où : *sc(h)ema*, -ae, *glaucuma*, -ae féminins dans Plaute, en face du mot savant *poēma*, -atis. Le nom propre *Antidamas* a de même un gén. *Antidamae*.

La coexistence des génitifs en -is et en -ī s'explique par la présence en grec de noms en -ης, -ους (type Ἀριστοφάνης, -ους) et en -ης, -ου (type Θουκυδίδης, -ου). Sur d'autres confusions, cf. plus haut, § 23.

Les féminins en -ῶ, -οῦς du type Διδῶ, les masculins en -ῶν, -ῶντος comme Ἀντιφῶν, suivent la déclinaison en -ō, -ōnem sauf *Accheruns*, -untis. On a *Calypsōnem* dans Livius Andronicus (fr. 16). Mais les poètes hellénisants de la fin de l'époque républicaine ont introduit en latin la déclinaison grecque ; et à l'époque impériale, c'était une règle que de transposer les noms grecs en latin, sans modifications. Citons là-dessus l'opinion de Quintilien, Inst. Or., 1, 5, 63-64 : *nunc recentiores instituerunt Graecis nominibus Graecas declinationes potius dare, quod tamen ipsum non semper fieri potest. Mihi autem placet Latinam rationem sequi, quousque patietur decor. Neque enim iam 'Calypsonem' dixerim ut 'Iunonem', quamquam secutus antiquos C. Caesar utitur hac ratione declinandi. Sed auctoritatem consuetudo superavit. In ceteris quae poterunt utroque modo non indecenter efferrī, qui Graecam figuram sequi malet, non Latine quidem, sed tamen citra reprehensionem loquetur.*

80. A l'époque impériale se constitue une déclinaison mi-grecque

mi-latine, qui présente le même mélange de formes qu'on observe dans la première :

SINGULIER

N. V.	<i>crālēr</i>	<i>Sōcratēs</i>	N. V.	<i>Calypsō</i>	<i>cētus</i> (κῆτος)
		<i>Sōcrates, -ē</i>			
Ac.	<i>crālēra, -em</i>	<i>Sōcratem, -ēn</i>	Ac.	<i>Calypsō</i>	
G.	<i>crālēros, -is</i>	<i>Sōcratis, -ī</i>	G.	<i>Calypsūs</i>	
Dat.	<i>crālērī</i>	<i>Sōcratī</i>		<i>Calypsō</i>	
A. I.	<i>crālēre</i>	<i>Sōcrate</i>		<i>Calypsō</i>	

PLURIEL

N. V.	<i>crālērēs</i>		<i>cēlē</i>
Acc.	<i>crālērās</i>		
Gén.	<i>crālērūm</i>		
D. A. I.	<i>crālērībus.</i>		

NOTE. — Certains noms en *-is, -idis* ont le vocatif en *-i* : *Parti*, et l'accusatif en *-idem, -im* ou *-in* : *Paridem, Parim, Parin* ; cf. *Darēs*, acc. *Darēn, Darēta* ou *Darētem*. Les poètes emploient ces diverses formes suivant les nécessités du vers. Ce sont là des procédés tout à fait artificiels.

QUATRIÈME DÉCLINAISON

THÈMES EN *-u-*.

81. La quatrième déclinaison latine comprend des thèmes en *-u-* masculins, féminins (identiques par la flexion), et des neutres. Elle ne contient pas d'adjectifs, sauf un composé artificiel ayant pour second terme *manus* : *anguimanus* dont l'accusatif pluriel est en *-ūs* par exemple dans Lucrèce, 2, 537 : *anguimanūs elephantōs*.

Comme des traits communs la rapprochaient de la deuxième et de la troisième déclinaisons, elle a subi à la fois l'influence de l'une et de l'autre ; et le fait que cette déclinaison n'est représentée que par un petit nombre de mots a favorisé cette influence. Aussi dès le début de la tradition littéraire, les thèmes en *-u-* ont-ils été menacés dans leur existence, et ils ont été finalement absorbés par les thèmes en *-o/e-*.

82.

SINGULIER.

N. V.	<i>fructus</i>	<i>tribus</i>	<i>cornū</i>
Ac.	<i>fructum</i>	<i>tribum</i>	<i>cornū</i>
G.	<i>fructūs</i>	<i>tribūs</i>	<i>cornūs</i> (<i>cornū</i>)
Dat.	<i>fructuī</i>	<i>tribuī</i>	<i>cornuī</i> (<i>cornū</i>)
A. I.	<i>fructū</i>	<i>tribū</i>	<i>cornū</i> .

PLURIEL

N. V. A.	<i>fructūs</i>	<i>tribūs</i>	<i>cornua</i>
G.	<i>fructuum</i>	<i>tribuum</i>	<i>cornuum</i>
D. A. I.	<i>fructibus</i>	<i>tribubus</i>	<i>cornubus</i> (<i>cornibus</i>).

Singulier

Comme on le voit, la déclinaison des thèmes en *-u-* est exactement parallèle à celle des thèmes en *-i-*, sauf au génitif singulier qui a un *-ū-* issu d'une ancienne diphtongue *-ou-*, osq. *castrous* « capitis (?) », ombr. *trifor* de **trifous* « tribūs », cf. § 10, I D et 41. D'après Suétone, Aug. 87, l'empereur Auguste disait au génitif *domos*, qui suppose un traitement dialectal *-ō-* de la diphtongue *-ou-*.

La longue du génitif est quelquefois notée par deux *u*, par exemple *conventuus*, C. I. L. II, 2416 ; cette notation est fréquente dans les mss. de Pline l'Ancien. Le datif en *-uī* représente sans doute une désinence **ow-ei*, **ew-ei* : *manuī* de **manow-ei*. La poésie emploie aussi un datif contracte *manū* analogique de *lupō* et de *ovī* ; cf. plus bas, § 88. La désinence de l'ablatif était primitivement en *-ūd* ; il en reste une trace indirecte dans la forme *magistratuo* du S. C. des Bacch., qui est une faute du graveur pour *magistratud*.

83. *Nominatif-accusatif-vocatif neutre.* — La longue de ces formes est surprenante en latin en face du gr. *ἄστυ* ; elle est d'ailleurs assez mal attestée. *Genu*, *cornu* se rencontrent rarement au singulier, plus rarement encore au nominatif et à l'accusatif. Sur les 16 fois où *cornu* se rencontre dans Virgile, il est 15 fois à l'ablatif. Un seul exemple clair semble attester la longue, En 1, 320 :

nuda genu, nodoque sinus collecta fluentes

où *genū* est un accusatif de relation, comparable à En. 1, 589 *os ume-*

rosque deo similis. Mais la longue de *genū* pourrait être due à sa place au temps fort ; et d'autre part Virgile emploie *cornibus* Géorg. 1, 433 :

pura, neque obtusis per caelum cornibus ibit

et *genibus* En. 3, 38, ce qui indique que la finale du thème était brève. Les grammairiens se contredisent à ce sujet : Priscien G. L. II, 362 K., se fondant sur des raisons métriques, enseigne que l'*u* était long, mais d'autres auteurs enseignent le contraire. Il semble donc que l'*u* de cette désinence était indifféremment bref ou long ; il se peut que la désinence en *-ū* soit primitivement celle d'un collectif du type indo-européen **pekū*, en face du singulier **pekū̄*.

Du reste ces substantifs neutres en *-u* sont très rares, et de bonne heure s'est manifestée la tendance à leur substituer un doublet en *-us* ou en *-um* : ainsi *cornus*, *-ūs*, et *cornum*, *-ī*, Ovide, Métam, 5, 383 :

oppositoque genu curvavit flexile cornum

Varron, Menip. 141 (galliamb.) :

Phrygius per ossa cornus liquida canit anima ;

gelus, *-ūs* (Afranius 106) et *gelum*, *-ī* (Lucrèce, 5, 205 ; 6, 156), *tonitrus*, *-ūs* (Lucrèce, 6, 171) et *tonitruum*, *-ī* ; *verum*, *-ī* (Plaute, Rud. 1302-4).

84. *Génitif et datif neutres*. A l'époque classique le génitif et le datif neutres étaient en *-ūs*, *-uī* comme dans les thèmes masculins et féminins ; mais à l'époque impériale, à partir de Tite-Live, au datif en *-uī* se substitua le datif en *-ū*. Le génitif en *-ūs* se maintint plus longtemps, mais il fut à son tour remplacé par un génitif en *-ū*, et les neutres en *-ū* devinrent au singulier des sortes d'indéclinables. Le grammairien Martianus Capella, G. L. III, 293 K., enseignait encore la déclinaison correcte *cornūs*, *cornuī*, mais inutilement. D'ailleurs, comme on l'a vu, les thèmes neutres en *-u-* ne subsistaient plus qu'à l'état de traces.

Pluriel

85. *Nominatif-Accusatif*. La confusion des deux cas est, ici encore, d'origine récente. Primitivement le nominatif devait être en *-es* : **manues* (ou **manuis*) de **maneu-ēs*, cf. gr. *πήχεις*, dor. *πάχε(Ὶ)-εῖς* ; mais il a été refait sur l'accusatif *manūs*, issu de **manu-ns*, cf. crétois

ου-υς ; d'après l'analogie des thèmes consonantiques de la 3^e déclinaison. L'identité de *hominēs* Nom. et *hominēs* Acc. a entraîné celle de *manūs* Nom. et *manūs* Acc.

86. *Génitif*. A côté de *-uum* (issu de **-u-ōm*, **-u-om*) on trouve quelques formes en *-um*: *currum* Virgile, Én. 6, 653, *manum*, ibid, 7, 490, *passum* Plaute, Men. 177. Ces génitifs sont analogiques de ceux en *-um* des thèmes en *-o/e* : *nummum*, etc., ou peuvent avoir été formés sur *manibus* d'après le type *rēgum* : *rēgibus*.

87. *Datif-Ablatif*. La désinence *-bus* de **bhos* s'ajoute au thème : d'où *manu-bus*, *cornu-bus*. L'*u* intérieur se transformait en un son intermédiaire entre *u* et *i* (cf. Niedermann §15, 4^o) qui était noté tantôt *u*, tantôt *i*, d'où l'hésitation entre *-ūbus* et *-ibus* à l'époque républicaine. Pour quelques mots la désinence *-ūbus* est seule attestée : *arcus*, *quercus*, *tribus*. Les grammairiens enseignent qu'il faut écrire *arcubus*, *artubus*, *partubus* pour les distinguer du datif-ablatif pluriel de *ars*, *ars*, *pars*. Sous l'Empire la désinence en *-ibus* a triomphé.

88. REMARQUE. — Comme on l'a indiqué brièvement plus haut, les auteurs ont dès le début de la tradition tendance à donner aux thèmes en *-u-* un génitif en *-i*, sur le modèle de *dominus* : *dominī*. C'est le cas pour *aestus*, *aspectus*, *cestus*, *exercitus*, *fētus*, *fructus*, *gelu*, *gemitus*, *luctus*, *partus*, *piscātus*, *portus*, *quaestus*, *senātus*, *sonitus*, *specus*, *strepitus*, *sumptus*, *tumultus*, *victus*. La confusion a dû être favorisée par le fait que certains substantifs avaient dès l'indo-européen, à la fois un thème en *-o/e-* et un thème en *-u-*. C'est le cas de *domus*, thème *-o/e-* dans skr. *dāmaḥ*, gr. *δομος*, thème en *-u-* dans v. slave *domŭ* et dans le dérivé skr. *dāmānaḥ* « domestique ». La déclinaison du latin reproduit cette hésitation :

	SINGULIER	PLURIEL
N. V.	<i>domus</i>	<i>domūs</i>
Ac.	<i>domum</i>	<i>domōs</i> , <i>domūs</i>
Gén.	<i>domī</i> , <i>domūs</i>	<i>domōrum</i> , <i>domuum</i>
Loc.	<i>domī</i>	} <i>domibus</i>
Dat.	<i>domō</i> , <i>domuī</i>	
Abl. I.	<i>domō</i> , <i>domū</i>	

Mais les formes de la 2^e déclinaison, au sing. *domī*, *domō*, au pl. *domōs*, *domōrum* sont les plus anciennes et les plus fréquentes.

D'autre part, il s'est développé un autre génitif en *-uis*, analogique de celui des thèmes de la 3^e déclinaison *duc-is*, qu'on trouve seulement dans quelques

auteurs archaïques (jamais dans Plaute); de même dans les dialectes italiques on a, avec la désinence alternante -os : falisque *zenatuo*, cf. *senatuos*, « *senātūs* » S. C. des Bacch. Au témoignage d'Aulu-Gelle 4,16, 5, Varron et Nigidius n'employaient pas d'autre forme et en fait, Nonius, livre VIII *passim*, cite de Varron *anuis, domuis, exercituis, fructuis, graduus, parluis, riluis, senāluis, victuis*.

Enfin, à côté du datif normal en -uī, s'est créé un datif en -ū qui, d'après Aulu-Gelle, *loc. laud.*, était employé par César : *non omnes concedunt in casu dativo 'senatui' magis dicendum quam 'senatu' ... C. enim Caesar, gravis auctor linguae Latinae. in Anticatoe : 'unius' inquit 'arrogantiae superbiae dominatutque' . Item in Dolabellam actionis I lib. I : 'isti quorum in aedibus janisque posita et honori erant et ornatu' . In libris quoque analogicis omnia istiusmodi sine i littera dicenda censet*. Virgile emploie les datifs *amplexū, concubitū, currū, metū, portū, sinū*.

On explique ordinairement ce datif en -ū comme étant un ancien locatif en -ōu, ce qui est peu satisfaisant au point de vue phonétique comme au point de vue sémantique. Il faut plutôt y voir un effort des grammairiens pour ramener au parisyllabisme la flexion des thèmes en -u-. Toutes les autres déclinaisons du latin présentent un même nombre de syllabes au génitif et au datif ; seuls *senālūs, senālūi* font exception. Le datif *senālū*, comme le génitif *senāluis*, sont des efforts divergents, mais tendant au même but : *senālūs* amène *senālū*, de même que *senālūi* amène *senāluis*. Mais on sent combien devait être peu stable et peu durable une déclinaison aussi diversement attaquée dès le début.

CINQUIÈME DÉCLINAISON

THÈMES EN -ē-

89. La 5^e déclinaison comprend surtout des substantifs dérivés féminins formés à l'aide des suffixes *-yē- et *-it-yē- : *cāniliēs, luxuriēs, māteriēs, speciēs* (dérivé du thème **spek-* qu'on a dans *au-spek*), *temperiēs* (du thème **tempes-* qu'on a dans *tempestūs*), etc. Ce suffixe *-yē- avait une forme alternante *-yā- qui a fourni les doublets latins *cānilia, luxuria, māteria*, etc. La plupart de ces substantifs sont des abstraits. On trouve aussi dans la 5^e déclinaison quelques mots racines qui, par suite d'actions analogiques ou phonétiques, se sont confondus avec les thèmes en -yē- : *diēs* refait d'après l'accusatif **diēm*, cf. skr. *dyām*, gr. Ζήν; le thème du nominatif devrait être **di(y)ēu-*, cf. skr. *dyaūh* et gr. Ζεός; une trace de l'ancienne flexion apparaît dans les expressions *nudiūs tertius* « c'est maintenant (**nu-*, cf. *nunc*) le 3^e jour » où **-diūs* est un nominatif; *noctū diusque* où *dius* est un ancien génitif, cf. gr. Δι(Γ)ός, skr. *diváh*, et dans l'adverbe *diū* « de jour » ancien locatif, de **diēu*; *rēs* de **rēis* refait d'après l'acc. *rem*, cf. skr.

rām, où *ī* est tombé comme second élément de diphtongue à premier élément long devant l'*m* de la désinence ; *spēs*, ancien thème en *-s-*, cf. le pluriel *spērēs*. De plus un certain nombre d'anciens thèmes en *-ī-* du type *clādēs*, par suite de la ressemblance de leur nominatif avec celui de la 5^e déclinaison, hésitent entre la 3^e et de la 5^e : *plēbēs* dont la flexion ancienne devait être *plēbēs*, *plēbis* et qui s'est scindé en *plēbēs*, *-bei* et *plēbs*, *plēbis* ; *famēs*, *-ī* (et *-is*) abl. *famē*, *tābēs*, abl. *tābē*. et *fidēs*. Enfin un ancien thème en *-i-* : *quiēs*, de **quiētis*, cf. v. perse *šiyatis*¹, gén. *quiētis*, a un accusatif *quiem* et un ablatif *quiē*, usités surtout dans les formes du composé *requiem*, *requiē*.

Tous les mots de cette déclinaison sont féminins, sauf *diēs* qui est des deux genres² au singulier, et son composé *merīdiēs* qui est masculin. Il n'y a guère que *rēs*, *spēs* et *diēs* qui soient employés au pluriel.

SINGULIER

N. V.	<i>diēs</i>	<i>rēs</i>
Ac.	<i>diem</i>	<i>rem</i>
Gén.	<i>diēī</i> , <i>diet</i>	<i>rei</i> , <i>rei</i>
Dat.	<i>diei</i>	<i>rei</i>
Abl. Instr.	<i>diē</i>	<i>rē</i>

PLURIEL

N. V. A.	<i>diēs</i>	<i>rēs</i>
Gén.	<i>diērum</i>	<i>rērum</i>
Dat. Abl, Instr.	<i>diēbus</i>	<i>rēbus</i>

Singulier

90. *Nominatif*. La désinence du nominatif est *-s* : *māteriē-s*, etc.

91. *Génitif*. La langue archaïque employait pour les thèmes en *-iē-* un génitif en *-ēs*, parallèle au génitif en *-ās* des thèmes en *-a-* ; on le

1. *š* note un son chuitant intermédiaire entre *s* et *ch*.

2. Réunis par exemple dans une même phrase de la Lex Repet. l. 63 : *ubi ea dies venerit, quo die iusei erunt adesse* « *ubi ea dies venerit, quo die iussi erunt adesse* ».

trouve encore dans Lucrèce 4, 1033 (sans doute à l'imitation d'Ennius):
quodcumque est, rabies unde illaec germina surgunt.

Mais de bonne heure, sous l'influence du génitif des thèmes en -o /e-, comme dans la 1^{re} déclinaison, la désinence -ī s'est substituée à -s : on a eu *diēī, faciēī* ; puis suivant le même procédé que dans la 1^{re} déclinaison (cf. § 16) *-iēī, -iēī, -iēī, -iī.

Au témoignage d'Aulu-Gelle, N. A. 9, 4, la forme de génitif enseignée par les grammairiens de son temps était en -iēī, et c'était celle qui était en usage. Mais d'après lui, les écrivains de l'époque républicaine avaient employé aussi un génitif en -iī : *diī, faciī, aciī, progeniī, luxuriī, speciī, perniciī*, ce dernier dans Pacuvius et dans Cicéron, pro S. Roscio 131 : *quorum, nihil perniciī causa divino consilio, sed vi ipsa ac magnitudine rerum factum putamus* (les mss. de Cicéron ont *perniciē*). D'autre part, César dans son traité sur l'Analogie enseignait que le génitif des thèmes en -iēs devait être en -iē : *sed C. Caesar in libro de Analogia secundo 'huius die' et 'huius specie' dicendum putat* (Aulu-Gelle, I, 1). Est-ce une forme phonétique, issue de **diēī*, avec abrègement de l'i final et perte du second élément de la diphtongue à premier élément long (cf. le datif *Fortūnā* cité plus haut § 17), ou une forme analogique, substituée par César à *diī* pour rétablir dans tout le paradigme l'ē du nominatif ? Il est impossible de le décider. En tout cas, ce génitif apparaît aussi dans les textes, et Aulu-Gelle cite de Salluste, Jug. 97, 3, *decima parte die reliqua*.

Ainsi le génitif de *diēs* pouvait être : 1° *diēs* (Ennius, A. 413) ; 2° *diēī*, Virgile, En. 9, 156 ;

nunc adeo, melior quoniam pars acta diēī ;

3° *diēī*, *diī*, id., ibid. 1, 636 :

munera laetitiamque diī :

4° *diē*, id., Géorg. 1, 208 :

Libra die somnique pares ubi fecerit horas.

La situation est la même dans les thèmes en -ē-. Le génitif de *rēs* apparaît dans Plaute sous la forme *rēī* (cf. l'exemple cité § 16), qui se retrouve dans Lucrèce 2, 548 :

corpora iactari unius genitalia rēī.

Lucrèce emploie de même, en fin de vers, *fidēī*, 5, 102 :

nec iacere indu manus, via qua munita fidei.

Mais Plaute a également la forme *rēi*, Men. 494 (sén. iamb.) :
adulescens, quaeso, quid tibi mecum est rēi ?

rēi, Pers. 65 (sén. iamb.) :

nam publicae rēi causa quicumque id facit

et enfin la forme *rē*, Trin. 38 (sén. iamb.) :

remoramque faciunt re privatae et publicae ;

où *rē* peut être un datif

cf. Tér., Heaut. 830 (sén. iamb.) :

quid re (éclidé) esset dixti huic ? — dixi pleraque omnia.

Dans les dissyllabes, le génitif en *-ē* du type *rē* ne semble pas attesté ; mais on trouve une forme en *-i* : *fami* (Caton, Lucilius dans A. G., loc. cit.), *fidī*, *plebī*, par exemple *fidi fiduciae causa*, C. I. L. II, 5042, *lege plebive scito*, C. I. L. I², 582, l. 16 (lex Bantina). La scansion *fidēi* semble se trouver pour la première fois dans Manilius 2, 605.

92. *Datif*. Les exemples de datif sont rares dans les thèmes d'abstrait en *-iē*. La poésie avait peu d'occasions de les employer, et son témoignage ne peut être invoqué. En prose et dans la langue parlée, le datif (comme le génitif) normal du type *māleriēs* était *māteriae*.

Pour les autres noms, le datif est en *-ei* ou en *-ē* ; et d'après Aulugelle, 9, 14, 21, cette dernière forme était celle qu'employaient les puristes : *in casu dandi qui purissime locuti sunt, non 'faciei' sed 'facie' dixerunt*. Contrairement au génitif, cette finale semble avoir toujours été monosyllabique chez les anciens poètes, Plaute, Ennius (cf. le contraste entre le génitif en *-āi* et le datif en *-āi* dans la première déclinaison) ; ainsi Plaute a *diē*, Amp. 276, *rēi*, ou *rē*, Amp. 674 (éclidé) Merc. 300, Trin. 757 (conjecture sûre) ; *fidē*, Pers. 193 (éclidé), Poen. 890 ; Trin. 117, 142, cf. Poen. 810 (sén. iamb.) :

quando id quod r(ei) operam dedimus, id impetravimus.

Lucrèce semble être le seul à avoir employé un datif dissyllabique *rēi*, semblable au génitif, 1, 688 et 2, 236 (comme il semble être le seul à avoir employé le datif dissyllabique *aquai*, 1, 453). Après lui, Horace écri *rēi*, Od. 3, 24, 64, mais *fidē*, Sat. 1, 3, 95 ; Sénèque, Phèdre 131 *spēi* ; Manilius a *diēi* 5, 699 et *fidēi* 3, 107. A l'époque impériale, les grammairiens enseignent que le datif est en *-ei*, qui est parfois noté

avec I long dans les inscriptions, ainsi FIDEI, C. I. L., VI, 148 ¹.

93. *Ablatif*. — Il est en *-ē*, d'après celui en *-ō(d)* des thèmes en *-o/e-* ; il n'y a aucune trace d'un *-d* final ; et la forme falisque *foied* « hodie » est des plus suspects.

Pluriel

94. Sauf pour *diēs* et *rēs*, le pluriel des noms en *-iēs* et *-ēs* est très rare (quelques exemples de *faciēs*, *speciēs*) ; on n'emploie guère les abstraits au pluriel. Quelques-uns empruntent leur pluriel à la 1^{re} déclinaison : ainsi le pluriel de *intemperīēs* est *intemperiae*. Ennius a un nominatif pl. *spērēs*, Ann. 128 et 429 :

spero, si speres quicumque prodesse potissunt

en regard du nom. pl. *spēs* dans Plaute, Rud. 1145. *Spērēs* peut être le nom. pl. régulier d'un ancien thème en *-s* à suffixe zéro **spēs* gén. **spēr-is*, qu'on retrouve dans *spēr-āre* de **spēs-āsi*, et qui a été incorporé dans la 5^e déclinaison.

95. A. *Nominatif-Accusatif*. Le nominatif en *-ēs* repose sur la contraction de la voyelle thématique *-ē-* avec la désinence **-ēs* ; *rēs* est issu de **rē(y)-ēs*, etc., l'accusatif représente **-ē-ns* > *-ēs*. Le pluriel *diēs* est analogue de *rēs* : on attendrait **diev-ēs* > **ioves*, ou **diovēs*.

B. *Génitif et Datif-Ablatif*. On ne rencontre guère que *diērum*, *rērum*, analogue des thèmes en *-a-* et en *-o/e-*, et *diēbus*, *rēbus*. Priscien cite bien (G. L. II, 368 K.) un génitif *faciērum* qu'aurait employé Caton, mais Cicéron, Topica 2, 30, déclare que *speciērum* et *speciēbus* n'existent pas, et Quintilien ne connaît plus de pluriel à *spēs* *quid plurali 'spēs' faciet ?* Inst. Or. 1, 6, 26.

D'après le datif-ablatif en *-bus* les grammairiens ont imaginé un génitif en *-um* : *specieum* ; mais ce type de génitif ne se rencontre ni chez les auteurs, ni dans les inscriptions. C'est un effort purement théorique et artificiel pour normaliser la déclinaison sur le modèle : *classium* : *classibus*.

1. Voir LINDSAY, The datif sing. of the fifth Declin. in Latin, *Class. Rev.*, X, 424 sqq.

REMARQUE. — La coexistence de thèmes en *-ia- et de thèmes en *-iē- a eu pour conséquence le triomphe du premier type ; aussi la 5^e déclinaison a-t-elle presque entièrement disparu dans la langue vulgaire. Il en reste néanmoins quelques traces dans les langues romanes : l'espagnol *baz* remonte à *faciēs* ; au contraire le fr. *face*, *glace*, ital. *faccia*, *ghiaccia*, représentent **facia*, **glacia* qui ont remplacé *faciēs*, *glaciēs*.

Adjectifs

Positif, Comparatif et Superlatif.

96. Comme on l'a vu, la déclinaison de l'adjectif n'a pas de formes propres, et se confond avec celle des substantifs. Au positif, les adjectifs se divisent en trois catégories : 1^o ceux qui se rattachent aux thèmes en -o /e- (masculin-neutre) et en -a- (féminin) : type *bonus*, -a, -um ; *pulcher*, -chra, -chrum ; *liber*, -era, -erum ; 2^o ceux qui se rattachent aux thèmes en -i- : type *fortis*, -e ; *ācer*, *ācris*, *ācre* ; *audāx*, *supplex* ; 3^o ceux qui suivent la déclinaison des thèmes consonantiques : type *inops*, *quadrupēs* ; *vetus*. Un trait remarquable du latin est la tendance à éliminer dans l'adjectif la distinction entre le masculin et le féminin. Cette distinction ne subsiste que dans le premier groupe ; les types *fortis* et *inops* ne la connaissent plus ; on a vu combien elle est artificielle et inconstante dans le type *ācer*. C'est là une innovation caractéristique : à βαρύς, βαρεῖα du grec le latin oppose *gravis*, forme de féminin issue de **grā-w-is*¹ devenue commune au masculin et au féminin ; à ἡδύς (de *σῦαδύς) ἡδεῖα, *suāvis*, correspondant pour la forme au féminin skr. *svādvi* ; à φέρων (de *φέρωντ), φέρουσα (de *φέρωντ-yā), *ferēns*, issu de **ferent-s* masculin, et de **ferentis* ancienne forme de féminin comparable au skr. *bhārantī*. L'emploi du suffixe *-l- dans la formation des adjectifs a eu pour conséquence l'élimination de la distinction du masculin et du féminin dans un grand nombre d'adjectifs et dans tous les participes présents.

Sur la confusion entre le masculin et le neutre, voir plus haut § 2, B.

97. L'adjectif a cette particularité de comporter des degrés de comparaison. Le comparatif exprime qu'une personne ou une chose est supérieure à une autre ; le superlatif exprime le même rapport

1. Le signe *o* note une voyelle réduite, de son indéterminé.

entre plusieurs personnes ou plusieurs choses (*superlatif relatif*) ou sert à indiquer qu'un sujet possède à un très haut degré la qualité exprimée par l'adjectif (*superlatif absolu*). Ces idées de comparatif et de superlatif se rendent en latin par des suffixes spéciaux qui s'ajoutent au radical de l'adjectif. Le comparatif et le superlatif d'*infériorité*, le comparatif d'égalité ou *équalif* (qui a une forme en irlandais par exemple) n'ont pas de formation propre ; ils s'expriment au moyen des radicaux : *minus, minimē, tam*.

98. *Comparatif*. Le suffixe du comparatif en latin était primitivement *-yōs-, qui apparaît également en attique à l'accusatif masculin singulier et au nominatif masc. pluriel : ἡδύω, ἡδύτους de *σφᾶδύγος-α, *σφᾶδ-ιγος-ες. Ce suffixe s'ajoutait, non pas au thème d'adjectif correspondant, mais directement à la racine, cf. ἡδύ-τω en face de ἡδύ-ς. Le latin a quelques traces de cet état ancien : la plus claire est *maior* de **mag-yō-s*, en face de *magnus* de **mag-no-s*, cf. gr. μεῖζω de **μεγ-yos-α* en face de μέγας. On peut citer encore *nēquior propior, senioren* face de *nēquam, propinquus, senex*. Mais en général, le thème du positif de l'adjectif s'est étendu au comparatif.

Aux cas autres que le nominatif, -s- du suffixe s'est sonorisé à l'intervocalique : gén. -iōr-is, etc., et la forme *-iōr s'est étendue analogiquement au Nom. masc. fém., où elle s'est abrégée comme dans *arbōr*. Seul le Nom. -acc. neutre singulier -ius de -yōs, a gardé -s final.

Néanmoins quelques traces des formes anciennes apparaissent encore ; Varron L. L. 7, 27 cite *meliose* ; l'abrégé de Festus a *maiosibus, meliosibus* cf. Niedermann §49 ; enfin les noms propres de Préneste *Maio, Mino* C. I. L. XIV, 3299 et 3166 représentent **Maiōs, *Minōs* avec chute de -s final.

À l'époque classique, les formes se présentent ainsi :

<i>altus</i>	<i>altior</i>	<i>altius</i>
<i>pulcher</i>	<i>pulchrior</i>	<i>pulchrius</i>
<i>fortis</i>	<i>fortior</i>	<i>fortius</i>
<i>acer</i>	<i>acrior</i>	<i>acrius</i>
<i>ātrōx</i>	<i>ātrōcior</i>	<i>ātrōcius</i>
<i>prūdēns</i>	<i>prūdentior</i>	<i>prūdentius</i>

Priscien cite aussi les formes de neutres *prior, posterior* qu'auraient employées les historiens archaïques : *bellum prior, posterior*. Elles sont

probablement analogiques de neutres comme *marmor*, *aequor* ou formées sur le génitif: *priōr-is*, *posteriōr-is*. Ces formes sont très rares et n'ont pas vécu.

NOTE I. — Il y avait en outre un suffixe **-ero-*, **-tero-* (et **tro-*), qui servait à opposer deux objets entre eux, cf. gr. ἀριστερός « sinis-ter », δεξιτερός « dexter », ὑπερός « sup-erus », et qui a joué un rôle très important en grec. En latin il a subsisté : 1° dans certains adjectifs indiquant le lieu ou le temps : *inferus* « qui est en bas » qui s'oppose à *superus* osq. *supruis* « superis », *exterus*, *dexter*, *sinister*, *posterus* osq. *p u s t r e i* « in posterō » omb. *postra* « posteriōrēs » ; 2° dans des adjectifs pronominaux : *alter* « l'un, le second de deux » osq. *a l t r a m* « alteram » cf. gr. ἕτερος omb. *e t r a m - a* « alteram », *uter* « lequel des deux » osq. *p ū t ū r ū s p i d*, Nom. pl. « utrique » gr. πότερος, *noter* « notre » (par rapport à ce qui est à autrui), *vester* « votre » (par rapport à ce qui est à nous), cf. gr. ἡμέτερος, ὑμέτερος. On le trouve également dans les substantifs *magister* cf. omb. *m e s t r u* « maior », *minister*, osq. *minstreis* « minōris ». Mais les Latins ne savaient plus la valeur de ce suffixe, puisqu'ils ont créé les comparatifs : *exterior*, *inferior*, *superior*, accumulant ainsi deux suffixes de comparatif dans la même forme. **Interus* a été remplacé par *interior* en face de gr. ἔντερον.

NOTE II. — *Minor* n'est pas à proprement parler un comparatif. Il tire le sens de « plus petit » de sa racine **minu-* qui signifie « diminuer, amoindrir », cf. *minuō*. C'est d'après l'analogie de *maior*, *maius* que *minor*, *minus* a servi de comparatif à *parvus*.

NOTE III. — Le comparatif était originairement un intensif, cf. § 5, F. 1. *Senior* signifia d'abord « particulièrement âgé » ; ce sens n'est conservé dans les formes de comparatif employées sans complément : *homō doctior* « un homme particulièrement savant, très savant », etc..

99. *Superlatif*. La caractéristique commune à tous les superlatifs latins est le suffixe **-mo-*. Il peut être employé seul, ou uni à d'autres suffixes ; on a ainsi : **-o-mo-*, **so-mo-*, **to-mo-*, **is-so-mo-*.

La plupart des superlatifs (sauf *minimus*) présentent à côté de la forme classique en *-imus*, une forme plus ancienne en *-umus*, dont l'*u* représente un stade intermédiaire entre *o* et *i*.

1° Suffixe **-mo-* :

i-mus, osq. *i m a d-e n* « ab imō »

pri-mus de **pri-s-mo-s*, cf. péligien *prismu* « prima »

sum-mus de **sup-mos*, omb. *somo* « summum »

extrē-mus

postrē-mus

suprē-mus

Ces trois derniers sont tirés des formes d'instrumental **extrē-*,

**postrē-*, **suprē-*, cf. *certē*. Il faut peut-être y ajouter *minimus* de **minu-mo-s*, quoiqu'il puisse s'analyser aussi en **min-omo-s*, comme **mag-so-mo-s* > *māximus*. En tout cas la graphie *minumus* est un faux archaïsme qu'il faut bannir des textes.

2° Suffixe **o-mo-* :

infimus de **inf-o-mos*, skr. *adhunāḥ*.

post-umus

3° Suffixe **so-mo-* :

maxumus, maximus de **mag-so-mo-s*

pessumus, pessimus de **ped-so-mo-s*

proxumus, proximus de **proq-so-mo-s*.

L'adverbe *prope* est sans doute issu de **proque* avec assimilation de la gutturale labio-vélaire au *p*-initial.

On trouve également dans les gloses un superlatif d'adverbe *oximē* « *ōcissimē* » P. F. 211 L., et dans Plaute *medioxumus*, Cist. 512 (sept. troch.) :

at ita me di deaque, superi atque inferi et medioxumi,

qui est un superlatif burlesque de *mediōcris*, formé d'après *maxumus*.

**Pulcro-so-mo-s*, **ācri-so-mo-s* sont devenus, par suite de l'absorption de la voyelle brève par l'*r* précédent (cf. plus haut § 26 C et 66) **pulc_o-so-mo-s*, **āc_o-so-mos*, d'où **pulcer-so-mo-s*, **ācer-so-mo-s*, et par suite de l'assimilation du groupe *-rs-* à *-rr-*, et du passage de *o* à *u* puis à *i* en syllabe intérieure (Niedermann §§ 82 et 15, d) *pulcerrumus*, *ācerrumus*, et *pulcherrimus*, *ācerrimus*. De même **facil-so-mo-s* a abouti à *facillimus* :

<i>ācerrimus</i> (-rumus)	<i>gracillimus</i>
<i>miserrimus</i> (-rumus)	<i>humillimus</i>
<i>pauperrimus</i> (-rumus)	<i>simillimus</i> .

NOTE I. — Le superlatif *veterrimus* de *vetus* est formé du nominatif *veter* dont on a vu la formation plus haut, § 62, 1 ; il a pu également subir l'influence analogique de *pauperrimus*. *Veterrimus* était à *veteris*, *veteri* comme *pauperrimus* à *pauperis*, *pauperi*. Du reste *vetus* emprunte le plus souvent son superlatif à son dérivé *vetustus* : *vetustissimus*, et n'a d'autre comparatif que *vetustior* ; **veterior* n'est pas attesté.

NOTE II. — Dans certains adjectifs en *-lt-* et en *-ri-*, *-ro-*, l'analogie a rétabli

le suffixe le plus fréquent *-issimo- ; cf. plus bas. Ennius emploie *celerissimus*, Ann. 505 :

exin per terras postquam celerissimus rumor.

À l'époque classique, on ne connaît plus que *nobilissimus*, *utilissimus*. D'ailleurs peu d'adjectifs en -ilis sont employés au superlatif.

4° Suffixe *-to-mo- :

<i>citimus</i>	<i>optimus (-tumus)</i>
<i>dextumus, dextimus</i>	
<i>extimus</i>	<i>sollistimus</i>
<i>intimus, skr. ántamah</i>	<i>ultimus, osq. ú l t i u m a m</i> « ultimam ».

La plupart des positifs ou des comparatifs correspondant à ces superlatifs n'existent plus que dans les adverbes ou prépositions : *cis*, *extrā*, *ex*, *intrā*, *intrō*, *post*, *uls*, *ultrā*, *ultrō*.

On retrouve ce même suffixe dans *finitimus*, proprement « qui est tout au bout », *maritimus*, *quotumus*, cf. skr. *katamāḥ* « lequel ».

5° Suffixe *-is-so-mo- :

altissimus (-sumus), de **alt-is-so-mo-s*
fortissimus
ātrōcissimus
prūdentissimus.

C'est le plus répandu des suffixes de superlatif en latin.

100. *Comparatifs et superlatifs anomaux*. A. On a étudié plus haut le cas de *maior*, *maximus*, *nēquior*, *propior*, *senior*. Comme formes anormales, on peut citer :

<i>dīves</i>	<i>dītior</i>	<i>dītissimus</i>
<i>iuvenis</i>	<i>iūnior</i>	(pas de superlatif)

Dītior et *iūnior* sont des formes syncopées de **dīvitior* **iuvenior*¹. Les formes pleines ont d'ailleurs été restituées à basse époque.

frūgī *frūgālior* *frūgālissimus*,

dont le positif est une forme de substantif employée adjectivement.

1. Il est inutile de supposer que *iūnior* a été bâti sur le thème réduit **iūn-* qui alternait en indo-européen avec **iuven-*. *Iūnior* est à *iuvenior* comme *iūnīx* à *iuveniꝯ*.

D'autres comparatifs et superlatifs sont formés sur des adverbes. On en a vu quelques-uns plus haut. On peut ajouter :

<i>prī</i>	<i>prior</i>	<i>prīmus</i> (cf. plus haut, § 99)
<i>dē</i>	<i>dēterior</i>	<i>dēterrīmus.</i>

Un autre n'a pas de positif :

<i>ōcior</i>	<i>ōcīssīmus.</i>
--------------	-------------------

B. Les adjectifs composés en *-dicus*, *-ficus*, *-volus*, forment leur comparatif et leur superlatif en *-entior*, *-entīssīmus*. Tout se passe comme si le second terme était un participe en *-ēns*. D'ailleurs les doublets *maledicus* et *maledīcēns*, *malevolus* et *malevolēns* existent, par exemple Plaute, Merc. 410 (sept. troch.) :

atque, ut nunc sunt maledicentes homines, uxori meae,

id., Capt. 583 (sept. troch.) :

est miserorum ut malevolentes sint atque invideant bonis.

On a donc :

<i>maledicus</i>	<i>maledīcentior</i>	<i>maledīcentīssīmus</i>
<i>malevolus</i>	<i>malevolentior</i>	<i>malevolentīssīmus</i>
<i>magnificus</i>	<i>magnificentior</i>	<i>magnificentīssīmus.</i>

Néanmoins Caton emploie *beneficīssimō* : *rēge optimō atque beneficīssimō*, Jordan 43, 3, et *magnificior*, *mūnificior*, *magnificīssīma*.

La forme *piēntīssīmus*, attestée épigraphiquement, est analogique de *benevolentīssīmus*.

C. Enfin certains adjectifs empruntent à d'autres thèmes que celui du positif leur comparatif et leur superlatif :

<i>bonus</i>	<i>melior</i>	<i>optimus (-tūmus)</i>
<i>malus</i>	<i>peior</i> (prononcé <i>peiior</i>)	<i>pessimus</i>
<i>multus</i>	<i>plūrēs</i>	<i>plūrīmus</i>
<i>parvus</i>	<i>minor</i>	<i>minimus.</i>

Ce sont là des faits qui relèvent plus du vocabulaire que de la morphologie.

101. *Comparatifs et superlatifs périphrastiques.* Il y a des adjectifs qui n'ont pas de comparatif et de superlatif : ce sont ceux dont la voyelle finale du thème est précédée d'une autre voyelle (types en

-eus, -ius, -uus). Dans ce cas le latin emploie des formes périphrastiques en préposant à l'adjectif au positif les adverbes *magis* et *maximē*.

<i>idōneus</i>	<i>magis idōneus</i>	<i>maximē idōneus</i>
<i>dubius</i>	<i>magis dubius</i>	<i>maximē dubius</i>
<i>arduus</i>	<i>magis arduus</i>	<i>maximē arduus</i>

Dans les adjectifs en *-quos -quus*, où l'*u* de *-qu-* est consonne et ne forme pas syllabe, on avait régulièrement *-quior -quissimus* : *antiquior, antiquissimus*. Chez les auteurs archaïques, l'analogie a rétabli des comparatifs et superlatifs comme *arduius, strēnuius, ēgregiissima, innoxidōrem, strēnuissimus, perpetuius* ; à l'époque impériale *piissimus* ; toutes formes qui devaient paraître barbares à une oreille délicate.

De bonne heure, la formation périphrastique s'est étendue à des adjectifs qui avaient aussi des comparatifs et superlatifs suffixaux ; en outre, à côté de *magis* s'est employé l'adverbe *plūs* : ainsi Ennius, Scen. 308 : *plūs miser sim*. Les langues romanes, qui ont généralisé l'emploi du comparatif et du superlatif périphrastiques, emploient les unes *plūs*, les autres *magis* : fr. *plus beau* it. *più bello*, mais esp. *mas hermoso*, port. *mais formoso*.

102. Comparatif et superlatif des adverbes.

Les adverbes ont pour comparatif le neutre du comparatif de l'adjectif correspondant. Leur superlatif est une forme d'instrumental en *-ē* du superlatif de l'adjectif :

<i>altē</i>	<i>altius</i>	<i>altissimē</i>
<i>miserē</i>	<i>miserius</i>	<i>miserrimē</i>
<i>fortiter</i>	<i>fortius</i>	<i>fortissimē</i>
<i>ācritē</i>	<i>ācrius</i>	<i>ācerrimē</i>
<i>tūtō</i>	<i>tūtius</i>	<i>tūtissimē</i>
<i>benē</i> (de * <i>benē</i>)	<i>melius</i>	<i>optimē</i>
<i>malē</i> (de * <i>malē</i>)	<i>peius</i> (<i>peiuis</i>)	<i>pessimē</i>
<i>multum</i>	<i>magis</i> ou <i>plūs</i>	<i>maximē</i>
<i>parum</i>	<i>minus</i>	<i>minimē</i>

Magis, comparatif de *multum*, est également un neutre, formé du thème **mag-* auquel s'est ajouté la forme réduite **-is-* du suffixe **-yes*, qui alternait en indo-européen avec **-yos-* ; de même *plūs* semble

être pour **plo-is* : on trouve *ploeres* « *plūrēs* » dans Cicéron, de Leg., 3^e 6, et *plourime* « *plūrimī* », C. I. L. I², 9, de **ploisomoi* ; la forme *plous* du S. C. des Bacch. serait une fausse graphie archaïsante.

Dans *diūtius*, *diūtissimē*, comparatif et superlatif de *diū*, le *t* est obscur. Peut-être est-il emprunté, pour rendre possible la forme (**diuius* serait presque impossible à prononcer), au suffixe *-tinus*, ou *-turnus* qu'on a dans *diūtinus*, *diūturnus*.

Les Pronoms

103. Au point de vue morphologique, les pronoms latins se divisent en deux grands groupes : 1^o les pronoms démonstratifs *hic*, *iste*, *ille*, auxquels s'ajoute *is*, et les pronoms relatifs et interrogatifs-indéfinis *quī* et *quis* ; 2^o les pronoms personnels. Ce dernier est sans contact avec le précédent, et c'est d'une manière abusive qu'on appelle pronoms des mots comme *ego* et *tū* qui servent seulement à renforcer l'expression de la personne déjà contenue dans la forme verbale *amō* « j'aime », *amās* « tu aimes », et ne tiennent la place d'aucun nom. Démonstratifs et relatifs, interrogatifs-indéfinis peuvent s'employer seuls : *hic vēnit*, *quis vēnit* ? ou joints à un nom : *hic homo*, etc., et jouer le rôle d'adjectifs.

104. En dehors de *is* qui n'a pas de nuance spéciale de sens, et qui correspond en gros à l'article ou au pronom 'il' du français, le latin a dans *hic*, *iste*, *ille* un système complet et cohérent de pronoms adjectifs dont chacun a un sens spécial et précis : *hic* est le pronom de la 1^{re} personne, et de l'objet présent : *hic homo* « cet homme dont je parle, qui est ici » et même « l'homme que je suis » ; *iste*, le pronom de la 2^e personne « l'homme dont tu parles » ; *ille* le pronom de la 3^e personne et de l'objet éloigné : *ille homo* « cet homme là » ; *illō tempore* « en ce temps là ». Ces distinctions s'observent nettement chez les bons écrivains, mais elles ont tendu à s'effacer avec le temps ; et la confusion qui en est résultée a entraîné peu à peu la désorganisation du système, l'élimination de certaines formes au profit des formes plus pleines et plus résistantes *ille*, *iste* renforcées souvent par une particule *ecce* : *ecce ille*, *ecce iste* > *cel*, *cet*, tandis que *ille* servait à former « l'article défini », *le*, *la*, et le pronom personnel « il

elle » des langues romanes ; *is* a disparu totalement, *hoc* n'a subsisté, seul ou joint à des particules, que dans de rares formes : *apud hoc* > *avuec*, *avec* ; *ecce hoc* > ital. *ciò*, etc.

105. Si les pronoms *is* et *quis*, *quī* ont des correspondants bien attestés dans nombre de langues de la famille indo-européenne, qui en prouvent l'origine ancienne et permettent d'en donner l'étymologie, la formation de *hic*, *iste*, *ille*, est des plus incertaines, et l'on ne peut faire à ce sujet que des hypothèses¹. Ceci d'ailleurs a, du point de vue latin, peu d'importance. Nous avons affaire à une création originale du latin, et les étymologies qu'on a proposées n'éclaircissent pas sur la répartition des formes, des sens et des emplois de *hic*, *iste*, *ille*, telle qu'elle nous apparaît dès le début de la tradition.

106. D'une manière générale, *hic*, *iste*, *ille* présentent dans leur déclinaison des thèmes en *-o/e-* pour le masculin, des thèmes en *-a-* pour le féminin. Par là, ils se rapprochent de la déclinaison des substantifs, et c'est ce qui explique que les deux déclinaisons, nominale et pronominale, aient influé l'une sur l'autre (cf. §§ 10, p. 16 et 33, p. 30). Mais ils ont en outre des caractères spéciaux qui assurent à leur déclinaison son originalité propre. Ce sont : 1° généralement un nominatif singulier en *-e* au masculin, en *-od*, *-ud* au neutre ; ce dernier comparable au neutre gr. τὸ de *τοδ, *ποδ- dans ποδ-απός, *ἄλλοδ, dans ἄλλοδαπός (= lat. *quod*, *aliud*) ; 2° certaines formes communes pour le masculin-neutre et le féminin : un génitif singulier en *-ius* et un datif singulier en *-i*, alors que tous les autres cas ont des formes distinctes pour les deux genres. En outre, ils peuvent être accompagnés de particules postposées, *-i*, et *-ce*, réduit souvent à *-c* (cf. Niedermann, § 25, 1°).

Ces particules dites « épideictiques » (du gr. ἐπιδεικτικός) ou « démonstratives », servent à désigner plus exactement la personne ou l'objet dont on parle ; *-ce* rappelle le thème du pronom grec κείνος, ἐκεῖνος et de l'osque *eko- « celui-ci » ; la particule *-i*, qui du reste s'est confondue dans le thème du pronom auquel elle s'était soudée, et que seule l'analyse permet de retrouver (par ex. *haec* représente

1. Voir par exemple MEILLET dans *Rev. des Ét. lat.*, 1925, p. 51 et s. ; *Diction. étymol. du latin s. v.* ; autre explication dans BRUGMANN, *Grdr.*, II², 1,55.

**ha-l-ce*, etc.), est la même qui existe dans gr. οὐτος-ἰ. L'emploi de ces particules n'est pas constant dans la flexion de tous les démonstratifs, ni même dans l'ensemble d'une flexion isolée ; les formes à particule appartiennent surtout au langage parlé.

107. Les particularités de la flexion des pronoms en latin s'expliquent mieux si l'on part des formes du pronom *is*, *ea*, *id* et du relatif *quī*, *quae*, *quod*, et de l'interrogatif-indéfini *quis*, *quid*.

108.

IS EA ID

Is, *ea*, *id* « celui... (qui) » (pronom), « le, l'(qui) » (adj.). Le pronom *is*, *ea*, *id* n'est pas proprement un démonstratif. Il sert à annoncer ou à reprendre un pronom relatif, d'où le nom d'anaphorique ; aussi n'a-t-il pas de particule démonstrative.

La déclinaison de *is* présente le mélange de deux thèmes : l'un **i-/et-* (thème en *i-*) qui a fourni le nominatif singulier masculin et neutre, le génitif et le datif communs aux trois genres, et qui a laissé d'autres traces en latin archaïque, l'autre **eyo-* (thème en *-o/e-* de la 2^e déclinaison), féminin **eya-*, qui a fourni les autres cas. Ces caractères se retrouvent en grande partie dans la déclinaison de *quis*, *quī*, *quid*, *quod* ; ceci n'a rien d'étonnant ; les deux pronoms sont unis par le sens ; *is* est le corrélatif du relatif-indéfini.

Le double thème **i-/eyo-* existe dans les dialectes italiques autres que le latin : **i-* dans osq. *izic*, *ídík* (avec particule *-c*) « is, id », **eyo-* dans osq. *iúk*, *ioc*, *íak* « ea, eam », *ionc* « eum », ombr. *eam* « eam », *eu*, *eaf* « ea (acc. pl. n.) eās », etc. ; et aussi en sanskrit : nomin. masc. sg. *ay-ám*, neutre *id-ám*.

SINGULIER

A.	M.	F.	N.
Nom.	<i>is</i>	<i>ea</i>	<i>id</i>
Ac.	<i>eum</i>	<i>eam</i>	<i>id</i>
Gén.	<i>eius (eiius)</i>	pour les 3 genres	
Dat.	<i>eī (ēī)</i>	»	»
Abl. Inst.	<i>eō</i>	<i>eā</i>	<i>eō</i>

PLURIEL

Nom.	<i>I, II, el</i>	<i>eae</i>	<i>ea</i>
Ac.	<i>eōs</i>	<i>eās</i>	<i>ea</i>

Gén.	<i>eōrum</i>	<i>eārum</i>	<i>eōrum</i>
Dat. Abl.	<i>is, iīs, eīs</i>	<i>is, iīs, eīs</i>	<i>is, iīs, eīs</i>

Singulier

109. *Nominatif*. *Is* est bref partout, et représente le thème *t-* + l's du nominatif, cf. *civi-s*. La forme *eīs* qu'on lit dans la Lex Repetundarum, par exemple l. 9 *sei eīs volet patronos sibi in eam rem darei*, si ce n'est pas une faute du graveur, a sans doute été créée d'après le génitif *eīus*.

Le *-d*, caractéristique générale du nom. acc. neutre, se retrouve dans osq. *id-ik*, skr. *id-ām*, gr. τὸ de *τοδ, etc.

Is...id s'opposent au féminin *ea*, bâti sur le thème en **eyo-/a-*, et sans doute d'origine secondaire.

110. *Génitif*. Le génitif *eius* est issu de **ei-os*, c'est-à-dire de la forme normale du thème devant la désinence du génitif et du datif ; cf. §§ 140 et 41, et de la désinence *-os* alternant avec *-es*, cf. § 46. *Eius* est quelquefois scandé avec la première syllabe longue, ce qui suppose une prononciation *eiyus* (cf. *mai(i)or*), et la graphie *eīus* est attestée épigraphiquement, C. I. L. II 1065, etc. Mais étant donné le sens faible du pronom, les comiques et les poètes archaïques scandent souvent *eius* monosyllabe, comme *huius* et *cuius*, par exemple Térence, Haut. 453 (sén. iamb.) :

Amator numquam sufferre eīus sumptus queat.

111. *Datif*. Le datif *ei* est issu de **ei-ei*, forme qu'on trouve encore dans la Lex Repet. l. 12, et l'évolution de *eiei* est exactement semblable à celle de *dici, rei*, cf. § 91. Plaute scande parfois *ēī* dissyllabe long, e.g. Au. 13 (sén. iamb.),

agri reliquit ēī non magnum modum

scansion encore conservée dans Lucrèce 3, 554 :

sive aliud quiduis potius coniunctius ei.

Mais ce *ēī* tend à se monophthonguifier en *ēi*, attesté également depuis Plaute, par exemple Trin. 14 (sén. iamb.) :

quoniam ei qui me aleret nihil video esse relicui ;

cf. *huic* dans Tér. Heaut., 830, cité § 91.

Chez les poètes de l'époque impériale apparaît une scansion *ēī*. On ne peut dire si elle représente l'état intermédiaire entre *ēī* *eī*, ou si

c'est une forme analogique faite d'après *ēum*, *ēō*. On la trouve par exemple dans Ovide, Hal. 34 :

semper ēī similis quem contigit. atque ubi praedam.

Par influence analogique du nominatif et de l'accusatif *ea*, *eam*, on trouve dans Caton et dans Plaute à côté de *ei* un datif féminin *cae*, par exemple Mil. 348. Ces formes disparaissent de la latinité classique pour reparaître dans la langue populaire de l'Empire

112. *Accusatif*. L'accusatif normal masculin est *eum*, de **eyom*. Mais les grammairiens ont conservé une forme d'accusatif bâtie sur le thème **i-* : *im* ou *em* qui figurait dans la loi des XII Tables ; ainsi Tab. I, fr. 1 *igitur em capito* ; Tab. VIII, fr. 11 *si im occisit*.

113. *Ablatif*. Dans les inscriptions archaïques figure encore le *-d* final caractéristique de l'ablatif : *eōd*, *eād*.

Pluriel

114. *Nominatif*. La forme de nominatif masculin *iī* issue de **eio-i* > **eie-i*, est devenue par contraction, *ī* (cf. *dīl*, *dī*) forme normale à l'époque républicaine. *Eī* est sans doute analogique de *eōrum*, *eōs*. Dans les anciennes inscriptions figure également une forme avec *s* notée *eīs* C. I. L. I², 581, *ieīs* C. I. L. I², 402, *eīs* C. I. L. I², 582, I. 16, qui, comme le nominatif en *-eis* des thèmes en *-o/e-* (cf. § 33 note), doit être un compromis entre le nominatif du latin en *-ei*, et celui des autres dialectes italiques en *-ōs*, cf. osq. *iusc* « *iī* » de **iōs-ce*, ou représenter l'altération d'un ancien **eyes* (cf. *quēs* de **quei-es*, § 124).

115. *Génitif*. L'abrégé de Festus 67, 23 signale un ancien génitif masculin *eum* pour *eōrum* ; *eum* est analogique, comme le gr. τῶν, de l'ancien génitif pluriel en *-um* des substantifs de la 2^e déclinaison.

116. *Datif-Ablatif*. *Eieīs* a abouti *iīs*, *īs* ; *eīs* est refait sur *eōs* ; chez les auteurs archaïques apparaît quelquefois un datif-ablatif *ibus* de **ei-bho-s*, bâti sur le degré **ei-* du thème *i*. L'*i* de cette forme est long à l'origine, cf. Plaute, M. G. 74 (sén iamb.) :

latrones, ibus dinumerem stipendium.

On a restitué par conjecture dans Lucrèce une forme *lbus*, 2, 88 ; si elle est réelle, il faut admettre qu'elle a été refaite sur *is* d'après *quis*, *quibus*.

D'après *deābus* s'est formé également un datif féminin *eābus*. Ces formes ont disparu à l'époque classique.

Pronoms relatif et interrogatif-indéfini

117. Le pronom relatif est un ancien thème en *-o/e-* **k^wo-* ; le pronom interrogatif-indéfini un ancien thème en **i-* **k^wi-* ; les deux sont anciens ; ainsi le gr. a *τίς* et *πό--τερος* ; l'osque et l'ombrien *pis* « quis », *putres-pe* « utriusque », *pūtúrús-píd* « utrīque » (nom. pl. masc.). Le thème **k^wo-* rappelle le thème **eyo-* et le thème **so-* de démonstratif, dont il y a quelques traces en latin, cf. § 144 ; le thème **k^wi-*, le thème **i-* de *is*, *id*. Ces deux thèmes, primitivement distincts se sont partiellement confondus, et se sont emprunté mutuellement des traits de leur déclinaison. Mais il reste en latin assez de traces, directes ou indirectes, de l'état primitif pour qu'il soit possible de se le représenter au moins partiellement.

118.

QVĪ et QVIS.

	RELATIF			INTERROGATIF-INDÉFINI		
	M.	F.	N.	M.	F.	N.
N.	<i>quī</i>	<i>quae</i>	<i>quod</i>	<i>quis (quī)</i>	<i>quis, quae quid</i> (indéfini <i>qua</i>)	
A.	<i>quem</i>	<i>quam</i>	<i>quod</i>	<i>quem</i>	<i>quam</i>	<i>quid</i>
G.	<i>cuius</i> (<i>cuius</i>)	<i>cuius</i>	<i>cuius</i>	<i>cuius</i> (<i>cuius</i>)	<i>cuius</i>	<i>cuius</i>
D.	<i>cui</i>	<i>cui</i>	<i>cui</i>	<i>cui</i>	<i>cui</i>	<i>cui</i>
A.I.	<i>quō</i>	<i>quā</i>	<i>quō</i>	<i>quō (quī)</i>	<i>quā</i>	<i>quō</i>
	PLURIEL			PLURIEL		
N.	<i>quī</i>	<i>quae</i>	<i>quae</i>	<i>quī (quēs)</i>	<i>quae</i>	<i>quae</i> (<i>qua</i>)
A.	<i>quōs</i>	<i>quās</i>	<i>quae</i>	<i>quōs</i>	<i>quās</i>	<i>quae</i> (<i>qua</i>)
G.	<i>quōrum</i>	<i>quārum</i>	<i>quōrum</i>	<i>quōrum</i>	<i>quārum</i>	<i>quōrum</i>
D.A.I.	<i>quibus (queis, quis)</i>	<i>quibus</i>	<i>quibus</i>	<i>quibus</i>	<i>quibus</i>	<i>quibus</i>

Un coup d'œil d'ensemble sur le tableau permet d'apercevoir immédiatement les différences et les ressemblances. A l'époque classique, le relatif et l'interrogatif ne diffèrent plus qu'au nominatif singulier. Mais à l'intérieur de la flexion, le thème en *-i-* a fourni les désinences de génitif et de datif singuliers, d'accusatif masculin singulier *quem* (issu de **quim* comme *nāvem* de *nāvim*, cf. osq. acc. masc. *phim* (pour **pim* « quem »), et au pluriel le datif-ablatif *quibus* (avec une désinence *-bus* comme *nāvibus*).

Singulier

119. *Nominatif*. A) Le thème du relatif est **quo-*, **qua-*. Le nominatif masculin représente **quo* sans désinence, (comme dans les démonstratifs proprement dits, cf. *hi-c*) + une particule *ī*, qu'on retrouve dans le démonstratif ; *quoī* est devenu d'abord *quei* conservé dans une inscription archaïque C. I. L. I², 10 :

quei apice insigne Dial[is fl]aminis gesistei

puis *quī* ; *quae* représente **qua* + *ī* ; le nominatif accusatif neutre représente le thème **quo* + la désinence *d* du neutre caractéristique du pronom. Ces formes se retrouvent en osco-ombrien : masc. osq. *p u i*, ombr. *poi*, fém. osq. *p a i*, *p a í* *paē* neutr. osq. *p ú d* « *quī, quae, quod* ».

B) *Interrogatif-indéfini*. — Le nominatif *quis* est à l'époque archaïque à la fois masculin et féminin, comme on doit s'y attendre ; ainsi Plaute, Cist. 695 (bacchiaque) :

era. — hem ! — est. — quid est ? — haec est. — quis ? — quoi haec excidit cistella.

De même les composés de *quis* : *ecquis* dans Ennius, Trag. 346 (sén. iamb.) :

ecquis illaec

est quae lugubri succincta est stola ?

quisnam ; *quisque*, *quisquam*, cf. *neque vir neque mulier quisquam*, C. I. L. I², 581 ; *quisquis*. De même l'osque et l'ombrien n'ont qu'une forme de Nom. masc. fém. : osq. *p i s*, *p í s*, ombr. *pis*, correspondant au neutre osq. *p í d*, ombr. *p i r-e*, cf. gr. *τίς, τί*. Mais, par suite de la confusion du thème **quo-*, **qua-* et du thème **qui-*, *quae* s'est peu à

peu substitué à *quis* au féminin, et est seul employé à l'époque classique. Il existe en outre pour l'indéfini une forme *quā*, qui étant donné son caractère indéterminé, ne pouvait recevoir la particule épithétique ; Virgile, Buc. 7, 40 :

si quā tui Corydonis habet te cura, venito.

De plus, on est arrivé à employer *quī* et *quod* comme interrogatif indéfini mais seulement quand ils étaient adjectifs : *quī deus ? quod templum ?* par exemple Virgile, Géorg. 1, 3-4 :

...*quae cura boum, qui cultus habendo
sit pecori*

Ce *quī* n'était pas identique, tout au moins à l'origine, avec le *quī* interrogatif de Plaute, Aul. 350 (sén. iamb.) :

heus, Staphyla, prodi atque ostium aperi. — qui vocat ?

où la chute de *s* est sans doute due à des conditions de phonétique syntactique : *quis vocat* > *quī vocat* comme **disvellō* > *dīvellō*. Si en effet ces deux *quī* étaient identiques, on ne saurait s'expliquer l'emploi de *quod* au neutre, et l'on attendrait **quid templum* qui ne se rencontre jamais. Toutefois *quī* peut être un ancien **quī* sans désinence, dont l'i se serait allongé comme il est de règle dans les monosyllabes non enclitiques ou proclitiques (Meillet, *M. S. L.*, XXII, 202).

NOTE. — 1° *Quis* n'est jamais employé comme relatif. Dans les phrases où il semble jouer ce rôle, il a une valeur nette d'indéfini, par exemple, dans le fragment de la loi des XII Tables, I, 4 *proletario iam civi quis volet vindex esto*, ou dans Caton, Agr., 145 : *homines eos dato, qui placebunt < domino > aut custodi, aut quis eam oleam emerit*. Dans les deux cas, *quis* est un indéfini.

2° Les composés de *quis*, *ecquis*, *aliquis* ont également des formes adjectives *ecquī*, *ecqua*, *ecquod* ; *aliquis*, *aliqua*, *aliquod*. *Quidam* repose sur *quis-dam* (cf. *idem* et Niedermann § 98) ; un féminin **quādam* n'est pas attesté.

120. *Accusatif*. *Quem* est l'accusatif de *quis*, comme *em* est l'accusatif de *is*, cf. § 112. Il n'y a pas trace d'un accusatif **quom*, sans doute pour éviter une confusion avec l'homonyme conjonction *quom* (*cum*).

121. *Génitif*. Comme dans *is*, c'est le thème en *i-* qui a fourni le génitif et le datif singulier : **quei-os* **quei-ei*. **Queios* est passé à

**quouis*, qui est devenu *quoius* et prononcé **quoiuus*, cf. C. I. L. I², 6 :

quouis forma virtutē i parisuma fuit ;

Elle est très répandue dans les inscriptions de l'époque républicaine. *Cuius (cuius)* est ordinairement scandé avec la première syllabe longue, mais les poètes archaïques le font très souvent monosyllabique. Cicéron, Off. 3, 26, cite un sénateur d'un vieux poète :

quouis ipse princeps iurisiurandi fuit.

cf. *quotusmodi* dans Plaute, Most. 640. La scansion *cūlūs* apparaît pour la première fois dans Venantius Fortunatus, et elle est à l'imitation de *illūs, istlūs*.

122. *Datif.* La forme ancienne est **k^wei-ei*, devenu *quoiei*, cf. § 62.

Quoiei aboutit phonétiquement à *quoī* monosyllabe long qui s'est maintenu jusqu'à l'époque de Quintilien, cf. Inst. Or., 1, 7, 27. A ce moment, la graphie *quoī* fut remplacée par la graphie *cui*. Chez les poètes de basse époque, on trouve des scansions comme *cūl*, cf. Paulin de Nole, 28, 297 :

- ˘ ˘ ˘ / ˘ tibi / me memi / ni de / b̄r̄ē cū / ī mē

mancipium primis donavit Christus ab annis.

et même *cūl* (monos. bref), Prudence, Cath. 3, 167 :

sanguine / pasta cūl / cedit a / vis ˘ ˘ ˘ ˘ ˘ ˘ ˘

123. *Ablatif.* Le latin a généralisé à l'ablatif les formes du thème **k^wo-*. Mais il y a à l'époque archaïque des traces de l'ablatif *quei*, *quī* de *quis*, employé d'ailleurs abusivement pour *quō*, *quā*, et même pour *quibus*, cf. Plaute, Aul. 502 *vehicla quī vehar* ; Capt. 1003 (septén. troch.) ;

aut aniles aut coturnices dantur, quicum lusitent.

Virgile emploie encore cette forme, En. 11, 822 :

quicum partiri curas, atque haec ita fatur.

Est usité également *aliquī* (Plaute, Aul. prol. 24 et Most. 174). *Qui* est d'ailleurs resté comme adverbe signifiant « comment ? », de même *quīquē* Plaute, Men. 1159.

Pluriel

124. *Nominatif*. 1. M a s c u l i n - f é m i n i n. L'ancienne langue distingue encore *quēs*, issu de **queyes* nominatif masculin-féminin est de *quis*, de *quei*, *quī*, et *quae*, du thème **quo-*, **qua-*. On lit encore dans le S. C. des Bacch. : *sei ques esent... quei deicerent* « *sī quēs essent... quī dīcerent* ». Les grammairiens citent également *quēsdam*, *aliquēs*, et Pacuvius écrit, Trag. 221 :

ques sunt isti ignoti ? nescio ques ignobiles.

A l'époque classique on n'emploie plus que *quī*.

Une forme de Nomin. féminin. dialectale est *quas*, cf. osq. pas, voir § 19.

2. N e u t r e. Les formes d'indéfini sont *quā*, *aliquā*, sans particule. La conjonction *quia* est le Nom. Acc. N. pluriel de *quis*, mais n'a plus de valeur casuelle ; de même *quianam* « pourquoi » qu'on lit par exemple dans Accius 583.

Le relatif et l'interrogatif n'ont qu'une seule forme *quae*, issue de **qua-* + la particule -*i* : **qua-i* > **quai*, *quae*.

125. *Génitif*. Le génitif des thèmes en -*o/e-* est seul employé : *quōrum*, *quārum*. Néanmoins, d'après Servius, ad Aen. I, 95, Caton employait encore un génitif *quium* de *quis*. D'après *quoius* gén. sg., est formé le gén. pl. analogique *quoium* dans Plaute, Trin. 534-535 (sén. iamb.) :

*neque umquam quisquam est quoius illic ager fuit
quin pessume ei res vorterit ; quoium fuit,
alii exsulatum abierunt, alii emortui.*

126. *Datif-ablatif*. — La forme courante est *quibus*, du thème **k^wi-* qui sert à la fois pour le relatif et l'interrogatif indéfini. Mais il existe des traces assez nombreuses d'un dat.-abl. du thème **k^wo-*, *queis*, *quīs*, issu de **k^wois*. Salluste, Pline l'Ancien, et Tacite l'emploient volontiers, et on le trouve aussi chez les poètes, e. g. dans Virgile, En. 1. 94-96

*o terque qualerque beati
quis ante ora patrum, Troiae sub moenibus altis
contigit oppetere !*

127. On entrevoit ainsi un état ancien :

SINGULIER					
	M.F.	N.	M,	F.	N.
N.	<i>quis</i>	<i>quid</i>	<i>quei</i>	<i>quae</i>	<i>quod</i>
Ac.	<i>quem</i>	<i>quid</i>	<i>*quom</i>	<i>quam</i>	<i>quod</i>
G.	⏟ <i>quius</i>				?
D.	<i>quoiei</i>				?
Abl.	<i>qui</i>		<i>quō</i>	<i>quā</i>	<i>quō</i>
PLURIEL					
N.	<i>quēs</i>	<i>*quia</i>	<i>*quoi</i>	<i>quai</i>	<i>*qua(+ ī)</i>
Ac.	<i>*quis</i>		<i>quōs</i>	<i>quās</i>	<i>qua</i>
G.	⏟ <i>quium</i>		<i>quōrum</i> (de <i>*quō-sōm</i>)	<i>quārum</i>	<i>quōrum</i>
D. Abl.	<i>quibus</i>		<i>queis</i>	<i>quais</i>	<i>queis</i>

C'est donc à la flexion de *is* et de *quis* que les démonstratifs ont emprunté leurs formes a priori déconcertantes de génitif et de datif, le reste de leur flexion, sauf leur nominatif masculin singulier, n'offre pas de difficultés.

HIC - ISTE - ILLE

127. *Hic* « celui-ci » (pronom) ; « ce, cet » (adjectif).

SINGULIER			
	M.	F.	N.
N.	<i>hic</i>	<i>haec</i>	<i>hoc(c)</i>
Ac.	<i>hunc</i>	<i>hanc</i>	<i>hoc(c)</i>
G.	<i>huius (huius)</i> pour les 3 genres		
D.	<i>huic</i>	, , ,	
Abl.	<i>hōc</i>	<i>hāc</i>	<i>hōc</i>
PLURIEL			
N.	<i>hī</i>	<i>hae</i>	<i>haec</i>
Ac	<i>hōs</i>	<i>hās</i>	<i>haec</i>
G.	<i>hōrum (-runc)</i>	<i>hārum</i>	<i>hōrum</i>
D. A. I.	<i>hīs</i>	<i>hīs</i>	<i>hīs.</i>

La plupart des formes de la déclinaison de ce pronom appartiennent

à la 1^{re} et à la 2^e déclinaisons. Seuls s'en écartent la 1^{re} personne dont l'*i* est obscur, et le génitif et le datif singulier qui ont les mêmes désinences que *eius*, *quouis*, *eī*, *cūī*, auxquels ils l'ont empruntée. Cette répartition des formes se retrouve dans la déclinaison de *iste* et de *ille*.

La particule *-c* se trouve sous sa forme pleine *-ce* dans des inscriptions et chez des auteurs anciens : *haice* « haec » C. I. L. I², 581 ; *honce* « hunc » C. I. L. XI 4766 ; *hance* I², 582, l. 8 ; *hoiusec* I², 583, l. 58 ; *hoice* « huic » I² 582, l. 26 ; *heisce* « hī », nomin. pl. I², 675, cf. Plaute, Amp. 974 (sén. iamb.) :

iam hisce ambo, et servos et era, frustra sunt duo.

Elle est conservée également dans *hicine* « est-ce celui-ci qui », *haecine*, *hoccine* de **hi-ce-ne*, cf. *sicine* « est-ce ainsi que ». A l'époque classique elle n'apparaît plus que sous sa forme syncopée aux cas monosyllabiques du singulier, et au nomin.-acc. pluriel neutre. On a expliqué *eccum*, *eccam* comme issus de **ecce-hum*, *-ham*, accusatif sans particules ; mais *eccum eccam* semblent plutôt formés sur *ecce* d'après *iste*, *istum*, *-tam*.

Singulier

128. *Nominatif*. Dans *hic* nous avons un thème sans désinence : *hi* + *c(e)*, sans doute comme dans *i-pse*, *ali-quis*. Une inscription ancienne a une forme *hec*, C. I. L. I², 40 à côté de *hic* : *hic fuet ap[ud vos]* et *hec cepit Corsica* ; la forme *hec* prouve la prononciation très ouverte de l'*y* latin. *Hic* est toujours bref chez les comiques. A partir de Lucilius apparaît une scansion longue, qui représente une prononciation emphatique *hicc*, par exemple Virg., En. 11, 16 :

primitiae, manibusque meis Mezentius hic(e) est

à côté de En., 4, 22

solus hic inflexit sensus animunq[ue] labantem.

Martial, 6, 63, a le composé *hiccine*.

Le nominatif féminin *haec*, ancien *haice*, représente un thème en *-a* **ha-* suivi des deux particules *i* et *ce*.

Le neutre repose sur **hod-ce*, cf. Niedermann §§ 85 et 25, 1^o. Virg. scande encore *hocc*, En. 2, 664 :

hoc(e) erat, alma parens, quod me per tela, per ignis.

129. *Génitif*. Le génitif *huius* provient de **hoios* > **holius* ; cf. plus haut *hoiuse* et *huius* C. I. L. II, 2102 comme *eius* provient de *eius* : sur le redoublement de *i* intervocalique, v. Niedermann, § 56. Le passage de *hoius* à *huius* rappelle le passage de *quoius* à *cuius* : les deux formes sont solidaires. *Huius* se scande dissyllabique ou monosyllabique : *hūius* (c.-à-d. *huius*) ou *hūius* ; il en est de même pour *istius*, *illius* ou *istiūs*, *illiūs*. Ainsi Plaute a *hūius*, Amp. 265. et *hūius*, Amp. 51 (sén. iamb.)

post argumentum huius eloquar tragoediae.

Les démonstratifs forment des sortes de proclitiques, étroitement unis au mot, et ils étaient prononcés très brièvement. C'est cette rapidité du débit qui explique l'abrègement des formes dissyllabiques. Néanmoins, à l'époque de Quintilien, le groupe dissyllabique dans *hūius*, *illius*, *istius* était rétabli dans la prononciation, cf. Niedermann § 38.

130. *Datif*. *Huic* provient de **hoi-ei-ce*, cf. la forme ancienne *hoice* C. I. L. I², 582, 26 ; *hoic* 590, 30, et rappelle *quoiet*, cf. § 133. Il est généralement monosyllabique, mais chez les auteurs anciens, il compte parfois encore pour un dissyllabe à première syllabe longue ; Plaute, Amp. 702 (septén. troch.) :

etiam tu quoque adsentaris hūic ? — quid vis fieri ?

A partir de Stace, on le trouve scandé *hūic*, cf. Silv. 1, 1, 107 :

laetus hūic dono videas dare tura nepotes

sans doute d'après ěl. Sur la scansion du génitif et du datif dans la poésie archaïque, v. Lindsay, *Early latin verse*, pp. 163 et suiv.

131. *Accusatif*. La forme ancienne est *honc* (ou *honce*) de **hom-ce*, encore dans l'inscription des Scipions, C. I. L. I², 9 ; *o* devant nasale gutturale est passé régulièrement à *u* ; *hanc* est issue de **hām-ce*.

132. *Ablatif*. *Hōc*, *hāc* de **hōd-ce*, **hād-ce*.

Pluriel

133. *Nominatif*. On trouve, à côté des formes *hei* (archaïque) *hi*,

des formes épigraphiques élargies avec -s : *heis*, C. I. L. I², 1059, *heisce*, I², 675, sans doute sur le modèle de *is*, cf. § 114.

Le nominatif pluriel neutre représente **ha* + *ī* + *ce* ; c'est-à-dire un pluriel neutre en -*ā*, suivi de deux particules. La différence entre *hae* féminin et *haec* neutre n'a pas existé de tout temps ; Plaute emploie encore *haec* au féminin, cf. Most. 165 (septén. iamb.) :

madent iam in corde parietes, periere haec oppido aedes.

La répartition de *hae* et de *haec* est née du besoin de différencier par l'aspect des formes différentes par le sens.

Pomponius, Ribb. ³ 151, emploie un nominatif pluriel féminin *has* d'origine dialectale, formé d'après le nominatif des thèmes en -*a*-, cf. *laetitias* § 19.

134. Génitif. **Hōsōm* + *ce*, **hāsōm* + *ce* aboutissent phonétiquement à *hōrunc*, *hārunc*, cf. Niedermann § 49.

135. Datif-Ablatif. Une forme *hībus* est attestée dans Plaute, Curc. 506 (sept. iamb.) :

edem hercle vos pono et paro, parissumi estis hībus.

Elle est analogue à *ībus* de *is* ; et, étant donné l'incertitude de la tradition manuscrite à propos de *h* initial, il est impossible de décider si on a affaire à *hībus* ou à *ībus*.

ISTE ET ILLE

136. *Iste* « celui-ci, celui dont tu parles » (pronom) ; « ce... ci, cet » (adjectif). *Ille* « celui-là, celui dont il parle » (pronom) ; ce... là (adjectif).

Iste a un correspondant dans l'ombrien *estu, esto* « istum, ista » ; *ille* a un doublet ancien *olle, ollus* (cf. plus bas), qu'il a éliminé sans doute sous l'influence de *iste*. Les deux déclinaisons sont absolument semblables, et présentent la même répartition des formes que *hic*, les mêmes particules démonstratives. Il suffit donc de donner un seul paradigme.

SINGULIER

	M.	F.	N.
N.	<i>iste (istie)</i>	<i>ista (istaec)</i>	<i>istud (istuc)</i>

	M.	F.	N.
Ac.	<i>istum (istunc)</i>	<i>istam (istanc)</i>	<i>istud (istuc)</i>
G.	<i>istius (istiusce)</i>	pour les 3 genres	
D.	<i>istī (istīc)</i>	" " "	" " "
Abl.	<i>istō (istōc)</i>	<i>istā (istāc)</i>	<i>istō (istōc)</i>

PLURIEL

N.	<i>istī (istīc)</i>	<i>istae (istaec)</i>	<i>ista (istaec)</i>
Ac.	<i>istōs (istōsce)</i>	<i>istās (istāsce)</i>	<i>ista (istaec)</i>
G.	<i>istōrum (istōrunc)</i>	<i>istārum (istārunc)</i>	<i>istōrum (istōrunc)</i>
D. Abl. I.	<i>istīs (istīsce)</i>	<i>istīs (istīsce)</i>	<i>istīs (istīsce)</i>

De même *ille (illic)* ; *illa (illaec)* ; *illud (illuc)*.

Singular

137. *Nominatif*. L'ĕ final du nominatif masculin est obscur ; peut-être *iste, ille* sont-ils des formes du thème sans désinence, à degré *e* alternant avec *o* (cf. *hec*). Cet ĕ est souvent syncopé chez les comiques, devant consonne : *ill'*, *ist'*, formes réduites de la conversation familière ; cf. Lindsay, *Early latin verse*, p. 71. L'opinion qui voit dans *iste, ille* des formes à syllabe initiale abrégée, *istĕ, illĕ* est moins vraisemblable.

Le nomin. fém. *istaec, illaec* est formé comme *haec* ; le neutre *istud, illud* est issu de **istōd, *illōd* ; *istuc, illuc* de **istod-ce, *illod-ce*.

138. *Génitif*. Le génitif est issu de **illeius*, cf. *eius*, § 110. Les formes en *-ius* sont anciennes ; celles en *-lus* sont dues à l'abrègement de la voyelle devant une autre voyelle.

On trouve aussi chez les auteurs archaïques une forme enclitique *illi, isti*, dans des expressions adverbiales : *istimodī*, cf. Plaute, Truc. 930 (septén. troch.) :

qui, malum, bella aut faceta es, quae ames hominem istimodi ?

istiformae, Térence, Haut. 382. *Istī* représente ici *istius* prononcé dissyllabique, devenu par suite de la chute de la voyelle finale **isti(u)s modī*, puis devant consonne, avec perte de *-s*, *istī-modī*.

139. *Datif*. A côté du datif normal en *-ī*, issu de *-ei*, se sont répandus de bonne heure, d'après l'analogie des autres formes appartenant

aux thèmes en *-o/je-* et en *-a-*, des datifs *istō, illō, istae, illae*. Plaute a déjà, Truc. 790, *istae dedi* et Stich, 560, *filiae illae*. A l'époque impériale on lit à Pompéi, C. I. L. IV, 1824 : *quit (= quid) ego non possim caput illae frangere iuste ?* A basse époque apparaît un datif *illui* qui est l'origine du français *lui*, cf. C. I. L. X, 2564 : *quoi (= cui) non licuit in suis manibus ullimum illui spiritum ut exciperet*.

NOTE. — Les adverbes de lieu, *isti, istic illi, illic*, sont les anciens localitifs des pronoms correspondants : *istic, illic* sont issus de *iste-i-ce, *ille-i-ce*, comme *hic* « ici » de *hei-ce*, encore attesté C. I. L. I², 1295 ; *ibi* de **ibhei*, cf. ombr. *i fe, ubi* de **ubhei*, cf. osq. *p u f*, ombr. *p u f e*, sont aberrants. *Illuc, istuc, huc* peuvent également représenter d'anciens localitifs à diphtongue *-oi-* alternant avec *-ei-* ; *illuc* de **illo-i-ce*, etc. ; *illō, illōc, istō, istōc, hōc, eō, quō*, seraient d'anciens ablatifs masculins-neutres ; *illāc, istāc, hāc, eā, quā* « par là, par ici, par où », etc., sont des ablatifs féminins sg. ; *istim, illum, istinc, illinc, hinc, inde, unde* ne se ramènent à aucune forme casuelle connue.

Pluriel

140. *Nominatif masculin*. On trouve chez les auteurs archaïques un nominatif *illīce* comme *hīce*.

141. *Génitif masculin-neutre*. La désinence de génitif en *-ōrum* a remplacé une ancienne désinence à diphtongue **-oisōm*, attestée par le skr. *tēsām* et le v. sl. *těxū* issus de **toisōm* (le grec τῶν est analogique de λόγων). *Istōrum* est une formation nouvelle d'après *istārum*, cf. skr. *tāsām*, hom. τᾶών.

REMARQUE I. — *Iste* et *ille* sont souvent employés dans l'ancienne poésie précédés de préfixes ; d'où les formes *eccillum, eccistum* (préfixe *ecce*) — *ellum* représente plutôt **en-lo-m* préfixe *en-* — fr. *celui, cet*, ital. *questo, quello, ello, cf.* Plaute, Bacch. 938 :

...*ellum non in busto Achilli, sed in lecto accubat.*

Les particules postposées apparaissent dans les pronoms avec particule interrogatoire *illicine, illaecine, isticine*, de **ille-ce-ne, *illā-i-ce-ne, *iste-ce-ne* cf. Plaute, Pseud. 847 (sén. iamb.) :

istacine caussa tibi hodie nummum dabo ?

et 954 *illicinest ?*

REMARQUE II. — A côté de *ille*, il existait à l'époque archaïque une forme *olle* (ou *ollus*, cf. la formule *ollus leto datus est* citée par Varron, L. L. 7, 42), dont le thème se retrouve sous les adverbes *ōlim, ultra*, cf. ombr. *ulo* « *illō, illuc* ».

Désuète de bonne heure (ignorée des comiques), les poètes, entre autres Virgile, l'ont reprise par affectation d'archaïsme, seulement au datif sg. ou pl., cf. En. 1, 254 :

olli subridens hominum sator atque deorum,

142. I d e m. *Is* a fourni un composé à l'aide d'une particule invariable *-dem* : *idem, eadem, idem* « celui précisément, le même, la même » dont la déclinaison est identique à celle de *is*. *Idem* provient de **is-dem* comme *dīdūcō* de **disdūcō* (Niedermann § 98). La nasale labiale *m* s'assimile en la dentale *n* devant le *d* suivant, d'où *eundem, eandem, etc.* Au pluriel, les inscriptions anciennes ont un nominatif *eisdem, isdem* formé comme le nominatif du simple cité plus haut. Le neutre *idem* (I) ne peut provenir, semble-t-il, de **id-dem*, mais représente plutôt *id-em*, correspondant au sanscrit *id-am* « cela », cf. *quid-em* ; la particule du masculin et du féminin est sans doute composée de *-de + em* ; *-de* se retrouve par exemple dans *quamde* archaïque en face de *quam*. On peut également supposer que *-dem* a été extrait de *idem* que l'on était tenté de couper *i + dem*, et de là étendu à toute la flexion.

On trouve dans les glossateurs des formes *emem* « eundem » (P. F. 67, 5), *im-eum* « τὸν αὐτὸν », formes intensives à redoublement ; sur les accusatifs *im* et *em*, voir plus haut § 112.

143. Pronom adversatif *ipse* « même, lui-même ».

A la déclinaison du démonstratif se rattache celle du pronom adversatif *ipse*, qui offre les mêmes caractéristiques : nominatif masculin singulier en *-e*, génitif singulier en *-ius*, datif en *-ī* ; il n'a naturellement pas de particule démonstrative.

SINGULIER

	M	F.	N.
Nom.	<i>ipse</i>	<i>ipsa</i>	<i>ipsum</i>
Ac.	<i>ipsum</i>	<i>ipsam</i>	<i>ipsum</i>
Gén.	<i>ipsius</i>	<i>ipsius</i>	<i>ipsius</i>
Dat.	<i>ipsī</i>	<i>ipsī</i>	<i>ipsī</i>
Abl. Instr.	<i>ipsō</i>	<i>ipsā</i>	<i>ipsō</i>

PLURIEL

Nom.	<i>ipsi</i>	<i>ipsae</i>	<i>ipsa</i>
------	-------------	--------------	-------------

	M.	F.	N.
Ac.	<i>ipsōs</i>	<i>ipsūs</i>	<i>ipsa</i>
Gén.	<i>ipsōrum</i>	<i>ipsārum</i>	<i>ipsōrum</i>
Dat. Abl. Instr.	<i>ipsīs</i>	<i>ipsīs</i>	<i>ipsīs.</i>

Il semble que *ipse* soit formé de *is* ou plutôt de *i* nominatif sans désinence, analogue à *hi-c*, (cf. *aliquis*, v. Meillet, *M. S. L.* XXII, 201) + une particule originairement invariable *-pse* ; on trouve en effet chez les auteurs archaïques *eapse*, *eumpse*, *eampse*, *eōpse*, *eāpse*, cf. Plaute, Truc. 24 (sén. iamb.) :

neque eam rationem eapse umquam educet Venus,

et la locution *reāpse* « en réalité, effectivement » de **rē eāpse*. Mais de bonne heure, on ne reconnut plus les éléments de formation du pronom, et l'on déclina, soit *ipse*, *ipsa*, sur le modèle de *iste*, *ista*, soit *ipsus*, *ipsa*. *Ipsus* est fréquent dans Plaute, par exemple Epid. 417 (sén. iamb.) :

immo ipsus illi dixit conductam esse eam.

D'après *ipsus*, on a un génitif *ipsī* dans Afranius 238 (sén. iamb.) :

ipsi me velle vestimenta dicito.

Mais la parenté de *ipse* avec les démonstratifs était trop étroite pour que cette déclinaison pût vivre, et elle n'a laissé en latin que des traces très rares.

Le neutre *ipsum* peut appartenir à la flexion ancienne de *ipsus*, génitif *ipsī* ; mais il rappelle aussi le fait que *ūnus*, *tōtus*, etc., qui ont d'ailleurs la flexion des démonstratifs (§ 145), ont leur nominatif-accusatif neutre en *-um*.

144. Thème **so-*. Enfin il a existé en latin un démonstratif de thème **so-*, dont quelques formes nous ont été conservées : *sam*, *sōs*, *sās*. Festus cite ce vers d'Ennius, A. 219 :

in somnis vidit, priusquam sam discere coepit.

On trouve également *sapsā* = *eā ipsā*.

Au terme **so-* se rattache l'adverbe *sī-c*, ancien latin *sōc*. On le rattache d'ordinaire aux pronoms skr. *sá sã*, gr. *ὄ, ᾶ* got. *sa so*. « La concordance des emplois et de la valeur n'est pas satisfaisante. C'est

plutôt des pronoms anaphoriques, véd. *śim* zd *him*, *hīś*, v. pers. *śim*, *śiś* qu'il conviendrait de les rapprocher » (Meillet, *B. S. L.* 63, p. 188).

Adjectifs pronominaux signifiant : « un, tout, autre, seul ».

145. A la flexion des démonstratifs se rattache celle d'une série de mots signifiant « un, tout, autre, seul », qui ont surtout de commun avec eux les formes de génitif et de datif singuliers.

Seul, *alius*, *alia*, *aliud* « autre, un autre », cf. osq. *allo* « alia » nom. sg. fém., gr. ἄλλος, ἄλλη, ἄλλο de *ἀλγος, a, outre le génitif en *-ius* et le datif en *-ī*, le neutre en *-ud* comme les démonstratifs ; par son sens il se rattache aux démonstratifs ; le sens de « un autre » est voisin de « celui-là ». A côté de *alius* se trouve un nominatif *alis*, *alid* employé par quelques auteurs, soit isolément (Catulle 66, 28 ; 29, 15), soit dans des groupes du type *alis alium* C. I. L. II. 2633 7 (27 ap. J.-C.) *alis alibi* (Salluste cité par Charisius G. L. K. I. 159, 31) et notamment en poésie là où le groupe *āllūs*, *āllūd* était impossible, comme dans la locution *alis*, *alid ex aliō*. *Alis* provient sans doute de **aly(o)s*, cf. plus haut § 26 B ; toutefois on peut imaginer à côté de **alyo-s* une forme **ali-s*, thème en *-i-* qui subsiste dans *ali-quis*, *ali-bī ali-ter*. *Alis* reparaît à basse époque dans des locutions toutes faites, du type *cum alis aliō*.

Le génitif *altus* est rare ; on tend à le remplacer par *alterius* ; le datif est souvent contracte : *ālī*. Dans la langue parlée, ces formes sont remplacées par des formes empruntées aux thèmes en *-ā* et en *-o/e-* : gén. *aliī*, *aliae* ; dat. *aliō*, *aliae*. Une forme contracte est dans la locution *alimodi*, cf. *istimodi*.

Les autres mots de cette série ont le nominatif-accusatif neutre en *-um*, et non en *-ud* ; le fait est ancien :

alter, *-a*, *-um* « l'un des deux » ; sur le suffixe, voir Comparatif § 98, note 1. Plaute, Rud. 750, Térence, Phorm. 928, ont un datif vulgaire *alterae* ; de même César, B. G., 5, 27, 5.

uter, *-tra*, *-trum* « lequel des deux », ancien thème en *-o/e-*, formé avec le suffixe de comparatif *-tero-*, et qui néanmoins a le génitif et le datif pronominaux en *-lus*, *-ī* : ainsi que ses composés :

nēūter, *-tra*, *-trum* (trissyllabique dans Plaute) « ni l'un ni l'autre »,

uterque, utraque, utrumque « l'un et l'autre », comme *osq. p ú t ú r ú s p i d* « utrique » nom. pl.

alteruter, altera utra, alterum utrum puis *alterutra, alterutrum* (cf. *rōsmarīnus* gén. *rōsmarīnī*; *holusātrum* gén. *holusātrī*) « l'un ou l'autre ».

utervīs, utravīs, utrumvīs; *uterlibet, utralibet, utrumlibet* « n'importe lequel des deux ».

ūnus, -a, -um « un, un seul », cf. plus bas § 159; génitif *ūni* par exemple dans Catulle, 17, 17; datif fém. *ūnae* dans Caton, Agr. 19, 1.

ūllus, -a, -um, issu de **oinolo-s*, diminutif de *ūnus* « aucun »; gén. *ullī* Pl., Truc. 293; dat. fém. *ullae* Tibulle, 4, 6, 9.

nūllus, -a, -um « personne », de **ne-ūllus*; gén. *nullī*, dans Térence, Andr. 608; dat. fém. *nullae* Prop. 1, 20, 35.

sōlus, -a, -um « seul »; dat. féminin *sōlae* dans Térence, Eun. 1004.

tōtus, -a, -um « tout entier »; gén. fém. *tōti* dans Afranius 325, dat. fém. *tōtae*, dans Plaute, cité par Varron, L. L. 7, 103; masc. *totō*, Prop. 3, 11, 57.

Tous ces adjectifs ont le génitif en *-tus*, le datif en *-i*; mais, d'après l'analogie des thèmes en *-o/-e-*, la langue a créé des génitifs en *-ī, -ae*, et des datifs en *-ō, -ae*. Les formes anciennes ne se sont maintenues que par l'influence des grammairiens, mais ont disparu de bonne heure de la langue populaire.

Pronoms interrogatifs et indéfinis composés

146. Il y a en latin un certain nombre de composés de *quis* :

1° Composé par redoublement :

quisquis, quaequae, quicquid ou *quidquid*, cf. *osq. pispis* « qui que tu sois, quelconque ».

2° Thème pronominal + *quis* :

aliquis (aliqui), aliqua, aliquid « quelqu'un », formé d'un nominatif sans désinence *ali-* (cf. *ipse* § 143) + *quis*.

3° Particule + pronom :

ecquis, ecqua (ecquae), ecquid « y a-t-il quelqu'un qui ? » avec la même particule *ec-* que l'on a dans *ec-ce* et qu'on retrouve dans le thème de démonstratif osco-ombrien **eko-*.

4° Pronom + particule indéfinie :

quidam, quaedam, quiddam « un certain » ;

quisnam, quaenam, quidnam « qui donc ? » particule *nam* ;

quispiam, quaequam, quippiam ou *quidpiam* « quelqu'un » ; *-piam* est issu de *-pe*, cf. *quipp-pe*, + *iam* ;

quisquam (pas de féminin), *quicquam* ou *quidquam* « personne » ;

quisque, quaeque, quidque « chacun » et son composé :

ūnusquisque, ūnaquaeque, ūnumquidque « tout un chacun », particule *-que* « et », cf. gr. $\tau\epsilon$.

5° Pronom + forme verbale :

quīvis, quaevis, quidvis « qui tu veux, n'importe qui » ; et *quīviscumque* (Catulle 64, 109).

quīlibet, quaelibet, quidlibet « qui te plaît, n'importe qui ».

Tous ces pronoms peuvent être employés adjectivement, avec la forme *quod* au neutre.

NOTE I. — *Quicumque, quaecumque, quodcumque* « qui que ce soit, quiconque » est un composé de *quī*, et n'a jamais de formes de *quis* à l'époque classique ; seul Caton a employé un pluriel *quēscumque* (Orig., 2 fr. 34).

NOTE II. — Du thème de *quī*, sont tirés deux interrogatifs : *cūius, -a, -um* « à qui », employé surtout au nominatif singulier, cf. Virg., Buc., 3, 1 :

dic mihi, Damoeta, cuium pecus ? an Meliboei ?

et *cūiās, -ātis* « de quel pays », formé comme *nostrās, vestrās*, avec le suffixe *-ās* marquant l'origine, cf. *Arpinās*. Ces formes semblent avoir été évitées par les puristes, comme l'indique la parodie : *dic mihi, Damoeta, 'cuium pecus' anne Latinum ?* »

Pronoms personnels

147. Les pronoms personnels sont au nombre de cinq : 1° un pronom de première personne du singulier ; 2° un de 2° personne du singulier ; 3° un de 1^{re} personne du pluriel ; 4° un de 2° personne du pluriel ; 5° un pronom réfléchi qui sert pour la 3° personne à la fois du singulier et du pluriel. Il n'y a pas de pronom personnel de la 3° personne non réfléchi, c'est le démonstratif qui en tient lieu ; et d'autre part, il n'y a pas de pronom réfléchi pour la 1^{re} et la 2° personnes. Les pronoms personnels forment un groupe tout à fait isolé, avec des caractéristiques spéciales, et d'ailleurs obscures.

Le thème du pluriel est différent de celui du singulier, ce qui n'a rien d'étonnant : *nous* ne veut pas dire « plusieurs moi », mais « moi et d'autres » ; de même *vous* signifie « toi et d'autres » et non « plusieurs toi ». Il n'y a qu'une même forme pour exprimer le masculin et le féminin. De plus le thème du nominatif singulier est différent de celui des autres cas. Toutes ces particularités ne sont pas propres au latin, et se retrouvent dans d'autres langues : que l'on compare allemand *ich* (= *ego*) et *meiner, mir, mich* ; *du* (= *tū*), et *deiner, dir, dich* ; gr. ἐγώ, ἐμοῦ, (ἐ)με.

148.

SINGULIER

N.	<i>ego</i> « moi »	N. V.	<i>tū</i> « toi »	<i>sē, sēsē</i> « soi, se » <i>suī</i> <i>sibī</i> <i>sē, sēsē</i>
A.	<i>mē</i>		<i>tē</i>	
G.	<i>meī</i>		<i>tuī</i>	
D.	<i>mihī</i> (<i>mī</i>)		<i>tibī</i>	
Ab.	<i>mē</i>		<i>tē</i>	

PLURIEL

NA.	<i>nōs</i> « nous »	<i>vōs</i> « vous »
G.	<i>nostrum, nostrī</i>	<i>vestrum, vestrī</i>
DA.	<i>nōbis</i>	<i>ōbis</i>

Singulier

149. *Nominatif*. Le nominatif est *ēgō* qui repose sur **ēgō*, abrégé par l'action de la loi des mots iambiques, cf. gr. ἐγώ. Peut-être trouve-t-on encore *ēgō* dans Plaute, mais au temps fort du vers, ou dans des passages lyriques où la scansion est mal établie. Les poètes classiques ne connaissent que *ēgō* ; et si les auteurs de basse époque scandent *ēgō*, c'est à l'imitation du grec ; cf. Thesaurus, s. u.

Tū a une voyelle longue qui se retrouve par exemple dans hom. τῦνη en face de attique σῦ, etc. L'*u* de *tū* semble en effet avoir eu en indo-européen les deux quantités, brève et longue. Une trace de cet état subsiste peut-être en latin : *tū* isolé est long, mais, suivi d'un enclitique, il est bref : *tūquidem*, cf. Lucilius, Sat. 14, 25 (hexam. dactyl.) :

quod viscus dederas tūquidem, hoc est : viscera largi.

Le pronom réfléchi *suī* n'a naturellement pas de nominatif.

150. *Génitif*. Les génitifs *meī, tuī, suī* sont empruntés aux pronoms-adjectifs possessifs *meus, tuus, suus* ; *meī, tuī, suī* signifient proprement « du mien, du tien, du sien ». L'emploi de *suī* comme pronom réfléchi de la 3^e personne est particulier au latin. En indo-européen commun, le pronom réfléchi représentait la personne la plus importante de la phrase (ordinairement le sujet), 1^{re}, 2^e ou 3^e, au singulier ou au pluriel, quelle qu'elle fût ; cet usage est conservé entre autres en grec homérique.

A l'époque archaïque existaient d'autres formes de génitifs *mīs, tīs*, par exemple Plaute, M. G. 1033 (rythme anap.) :

quia tīs egeat, quia te careat.

Elles représentent **mī *lī*, formes de génitif-datif atones, issues de **moi *mei, *toi *tei*, suivies de la désinence de génitif -s. *Mī* s'est conservé comme vocatif de *meus* ; *tīs* n'a pas subsisté ; **sīs* n'est pas attesté.

151. *Accusatif*. A l'époque archaïque, on trouve des formes d'accusatif *med, ted, sed* ; C. I. L. I², 3 : *Manios med fhefhaked Numasioi* « Manius mē fēcit Numeriō » ; dans l'inscription de Duenos, C. I. L. I², 4 : *med feced* « mē fēcit ». Comme ces inscriptions sont antérieures à la chute de *d* final, il ne peut être question d'une confusion de *mē, tē, sē*, accusatif, avec *mēd, tēd, sēd*, ablatif. Le -*d* doit être une particule de renforcement postposée à la forme *mē*, thème sans désinence qui a fourni les cas autres que le nominatif. Cette adjonction d'une particule au thème de l'accusatif se retrouve dans d'autres langues, cf. Meillet, M. S. L. XXII, 52.

La forme *mehe* citée par Quintilien, 1, 5, 21, est une graphie de la longue, graphie analogique de *mihi* ; *mē* est noté *mehe* d'après *mihi /mī*.

152. *Ablatif*. Il est exactement semblable à l'accusatif. Mais le -*d* des formes archaïques doit être le même que celui de l'ablatif des thèmes en -*o /e-* : *lupō-d*.

153. *Datif*. La désinence n'est pas la même pour *mi-hī* et *ti-bī, si-bī* ; la première représente un ancien **-hei* (issu sans doute de **-ghei*) cf. ombr. *mehe*, et -*bī*, un ancien **bhei*, osq. t f e i, ombr. t e f e, osq. s f f e f « *tībī, sibī* ». La diphtongue -*ei* de la désinence est attestée

en latin même par de nombreuses graphies : *mihei* C. I. L. I², 1206, *tibei* I², 632, *sibei* I², 581 (et avec *-e* issu de *-ei* : *mihe* C. I. L. I², 1049, *tibe* I², 10). Le caractère de diphtongue de la désinence ne l'a pas soustraite à l'abrègement des mots iambiques, et les poètes scandent indifféremment *mihl̄*, *tibl̄*, *sibl̄* et *mihl*, *tibl*, *sibl*, cf. C. I. L. I², 1277 (sén. iamb.) :

m̄ihel contra rite partam Venerem mors rapit

mais Plaute, Capt. 716 (sén. iamb.) :

quia illi fuisti quam m̄ihl̄ fidelior

et *s̄ibel*, C. I. L. I², 15 (hexam. dact.) :

maiorum optenui laudem ut s̄ibel me esse creatum

De même Virgile a *tl̄bi* Georg. 1, 343, et *tl̄bi* Buc., 8, 30. Les formes à voyelle brève sont les plus fréquentes.

Par suite de la chute de *h* intervocalique, *m̄ihl̄* se contracte normalement en *m̄i*.

Pluriel

154. *Nominatif-accusatif*. A l'inverse du singulier, la même forme sert pour le nominatif et pour l'accusatif. Les formes sont *nōs*, *vōs*. Les correspondants italiques ne sont pas attestés, et le grec a des formes différentes. On peut comparer les formes de Gén. -Dat. -Acc. atone du skr. *naḥ* « nous », *vaḥ* « vous » (dont toutefois la voyelle est brève). Il n'est pas sûr du tout que *enos* du chant des frères Arvales, C. I. L. I², 2, appartienne au pronom personnel.

155. *Génitif*. *Nostrum*, *vestrum* sont, comme *mei*, *tui*, empruntés au thème du possessif, avec l'ancienne désinence *-om* de génitif pluriel des thèmes en *-o/e-*. Chez les auteurs archaïques, où la confusion de *-um* et *-ōrum* est fréquente, on trouve *nostrōrum*, *vostrōrum*, cf. Plaute, Most. 280 (sept. troch.) :

verum illuc est : maxima adeo pars vostrorum intellegit ;

et, quand il s'agit de femmes, Stich. 141 (sept. troch.) :

certumne est neutram vostrarum persequi imperium patris ?

Nostr̄i, *vestr̄i* sont des génitifs singuliers du neutre des possessifs

nostrum « notre être », *vestrum* « votre être », cf. Lucrèce, 4, 39 :
neve aliquid nostri post mortem posse relinqui.

L'usage a distingué les deux formes : *nostrum*, *vestrum* s'emploient comme génitif partitif : *pars nostrum*, *vestrum* ; *nostrī*, *vestrī* comme génitif objectif : *miserēre nostrī* « aie pitié de nous ».

156. *Datif-Ablatif*. La désinence *-bīs* renferme une ancienne diph-tongue, comme l'indique la graphie *vobeis* dans le S. C. des Baccha-nales.

Une autre forme *nīs*, rappelant *mis tis* (§ 146) est signalée par P. F. 41, 6 ; *callim antiqui dicebant pro clam, ut nīs pro nobis, sam pro suam, im pro eum.*

REMARQUE. — Les pronoms personnels sont souvent renforcés par des parti-cules emphatiques *-te*, *-met*, *-pse*, *-pte* : *egomet*, *mihipte*, *mēmet*, *tūte*, *tēte*, *tuīmet*, *suīmet*, *sēpse* etc.. Le réfléchi est également redoublé à l'accusatif-ablatif *sēsē*, par exemple Térence, Andr. 954 :

qui ? — quia habet aliud magis ex sese et maius...

Enfin les pronoms personnels peuvent être accompagnés, pour insister, par l'adjectif intensif *ipse* : *egomet ipse* ; *sēmet-ipsum*.

Adjectifs possessifs

157. Aux pronoms personnels correspondent les adjectifs pos-sessifs *meus*, *mea*, *meum* ; *tuus*, *tua*, *tuum* ; *noster*, *nostra*, *nostrum* ; (*voster*) *vester*, *vestra*, *vestrum*. Pour ce dernier, le vocalisme *e* se retrouve dans l'ombrien *vestra* « *vestrā* » ; le vocalisme *o* de l'archaïque *voster* (qui a reparu en roman : fr. *vôtre*) peut être analogique de *noster*. Ces adjectifs se déclinent comme des thèmes en *-a-* et en *-o /e-*. *Meus* repré-sente un ancien **mei-os*, formé de la forme atone **mei-* de locatif datif du pronom de la première personne. Le vocatif singulier de *meus* est *mī* dont on a vu plus haut l'origine. *Tuus* est issu d'un ancien **tovos*, cf. *tov(am)* C. I. L. I², 1290, et osq. t u v a i « *tuae* », omb. *tover* « *tuī* », gr. homér. *τέος* de **τεῖος*. Sur le suffixe de *noster*, *vester*, voir § 98, note 1.

Le génitif pluriel est souvent en *-um* à l'époque archaïque : *meum*, *tuom*, *nostrum*, *vostrum*, par exemple Plaute, Pseud. 581 :

maiorum meum fretus virtute dicam...

Le nominatif et le datif-ablatif pluriels de *meus* peuvent être *mī*, *mīs* de **mei-ei* **mei-eis*. Le degré intermédiaire **miei-* est conservé au datif-ablatif sur une inscription du tombeau des Scipions : *mieis* C. I. L. I², 15.

Suus, *sua*, *suum* « son, sa » et « leur » de **sovos*, -*a*, -*om*, cf. *soveis* C. I. L. I² 364, gr. hom. ἑός de **σῆφος*, osq. s u v a m « suam », s'emploie au singulier comme au pluriel, mais seulement dans le sens réfléchi ; sinon, il est remplacé par le génitif des démonstratifs. Dans les langues romanes, ces deux emplois se sont répartis différemment : *suus* a été réservé au singulier, *illōrum* au pluriel (fr. *leur*, ital. *loro*) sans considération du réfléchi.

A côté de *suus*, existait en ancien latin une forme *sus*, *sa*, *sum* issue d'un thème **sw-* qu'on retrouve dans gr. crétois *φος* de *σφος*. Ennius écrit, Ann. 149 :

postquam lumina sis oculis bonus Ancu(s) reliquit.

Il ne faut pas confondre ces formes avec les formes atones, qu'on trouve plus tard en latin vulgaire, *mo*, *so*, cf. C. I. L. V., 2007 *coniugi so, patri et matri mo*, Ephem. epigr. VIII, 238.

REMARQUE. — Comme les pronoms personnels, les possessifs peuvent être renforcés de la particule *-pte* : *meāpte*, *suāpte* ; cf. Plaute, Truc. 471 (sept. troch) :

ego quod mala sum, matris opera mala sum et meapte malitia.

Meāpte malitiā « ma propre méchanceté » (par opposition à *matris operā*) : c'est sans doute par hasard qu'on ne rencontre guère cette particule qu'à l'ablatif.

Noms de nombre

158. CARDINAUX

I	<i>ūnus</i> , - <i>a</i> , - <i>um</i>
II	<i>duo</i> , <i>duae</i> , <i>duo</i>
III	<i>trēs</i> , <i>tria</i>
IV, IIII	<i>quattuor</i>
V	<i>quīnque</i>
VI	<i>sex</i>
VII	<i>septem</i>
VIII	<i>octō</i>
IX, VIIII	<i>novem</i>
X	<i>decem</i>

ORDINAUX

<i>primus</i> , - <i>a</i> , - <i>um</i>
<i>secundus</i> , - <i>a</i> , - <i>um</i>
<i>tertius</i> , - <i>a</i> , - <i>um</i>
<i>quartus</i> , - <i>a</i> , - <i>um</i>
<i>quintus</i> , - <i>a</i> , - <i>um</i>
<i>sextus</i> , - <i>a</i> , - <i>um</i>
<i>septimus</i> , - <i>a</i> , - <i>um</i>
<i>octāvus</i> , - <i>a</i> , - <i>um</i>
<i>nōnus</i> , - <i>a</i> , - <i>um</i>
<i>decimus</i> , - <i>a</i> , - <i>um</i>

XI	<i>ūndecim</i>	<i>ūndecimus</i>
XII	<i>duodecim</i>	<i>duodecimus</i>
XIII	<i>trēdecim</i>	<i>tertius decimus</i>
XIV, XIII	<i>quattuordecim</i>	<i>quartus decimus</i>
XV	<i>quīndecim</i>	<i>quīntus decimus</i>
XVI	<i>sēdecim</i>	<i>sextus decimus</i>
XVII	<i>septendecim</i>	<i>septimus decimus</i>
XVIII	<i>duodēviginti</i>	<i>duodēvicē(n)simus</i>
XIX, XVIII	<i>ūndēviginti</i>	<i>ūndēvicē(n)simus</i>
XX	<i>vīginti</i>	<i>vicēsimus (vicēsimum)</i>
XXI	<i>vīginti ūnus</i>	<i>vicē(n)simus primus (ou ūnus et</i>
	<i>(ūnus et vīginti)</i>	<i>vicē(n)simus)</i>
	etc.	
XXX	<i>trīgintā</i>	<i>tricē(n)simus</i>
XL, XXXX	<i>quadrāgintā</i>	<i>quadrāgē(n)simus</i>
L	<i>quīnquāgintā</i>	<i>quīnquāgē(n)simus</i>
LX	<i>sexāgintā</i>	<i>sexāgē(n)simus</i>
LXX	<i>septuāgintā</i>	<i>septuāgē(n)simus</i>
LXXX	<i>octōgintā</i>	<i>octōgē(n)simus</i>
XC, LXXXX	<i>nōnāgintā</i>	<i>nōnāgē(n)simus</i>
C	<i>centum</i>	<i>centē(n)simus</i>
CC	<i>ducentī, -ae, -a</i>	<i>ducentē(n)simus</i>
CCC	<i>trecentī, -ae, -a</i>	<i>trecentē(n)simus</i>
CCCC	<i>quadrīngentī, -ae, -a</i>	<i>quadrīngentē(n)simus</i>
D	<i>quīngentī, -ae, -a</i>	<i>quīngentē(n)simus</i>
DC	<i>sescentī, -ae, -a</i>	<i>sescentē(n)simus</i>
DCC	<i>septīngentī, -ae, -a</i>	<i>septīngentē(n)simus</i>
DCCC	<i>octīngentī, -ae, -a</i>	<i>octīngentē(n)simus</i>
DCCCC	<i>nōngentī, -ae, -a</i>	<i>nōngentē(n)simus</i>
CIC, M	<i>mille</i>	<i>millē(n)simus</i>
MM	<i>duo milia</i>	<i>bis millē(n)simus</i>
\overline{X}	<i>decem milia</i>	<i>decīē(n)s millē(n)simus</i>
\overline{C}	<i>centum milia</i>	<i>centīē(n)s millē(n)simus</i>
\overline{CX}	<i>decīē(n)s centēna milia</i>	<i>decīē(n)s centīē(n)s millē(n)-simus.</i>

Cardinaux

159. De un à trois.

Les trois premiers noms de nombre sont déclinables :

A. Unus (cf. § 132) :

	M.	F.	N.
N.	<i>ūnus</i>	<i>ūna</i>	<i>ūnum</i>
Ac.	<i>ūnum</i>	<i>ūnam</i>	<i>ūnum</i>

	M.	F.	N.
Gén.	<i>ūnius</i> (pour les trois genres)		
Dat.	<i>ūnī</i>	(id.)	
A. I.	<i>ūnō</i>	<i>ūnā</i>	<i>ūnō</i> .

Unus est issu d'un ancien *oinos*, avec diphtongue, cf. gr. οἶνῃ « as (au jeu de dés) », got. *ains*, all. *ein*. On lit encore sur une inscription du tombeau des Scipions, C. I. L. I², 9 :

hunc oino ploirume cosentioni Romai

« hunc ūnum plūrimī cōsentiunt Rōmae ». De même sur un vieux miroir de Préneste, une Amazone est désignée par l'épithète *Oinumama* « Unimamma » C. I. L. I², 566. *Unus* dont le sens ancien est « seul, unique » s'est substitué à **sem-*, cf. § 166.

Au sens de « unique », *ūnus* a également un vocatif *ūnē*. Le pluriel *ūnī*, *ūnae*, *ūna* se rencontre avec les substantifs qui n'ont pas de singulier.

B. *Duō* :

	M.	F.	N.
N.	<i>duō</i>	<i>duae</i>	<i>duō</i>
Ac.	<i>duōs</i>	<i>duās</i>	<i>duō</i>
G.	<i>duōrum</i>	<i>duārum</i>	<i>duōrum</i>
D. A. I.	<i>duōbus</i>	<i>duābus</i>	<i>duōbus</i> .

Duō est sans doute un ancien *duel*, mais qui a emprunté les désinences de pluriel, sauf au nominatif masculin et neutre, cf. *duōbus* en face de gr. δυοῖν. L'o final de *duō* est toujours bref, comme dans le grec δύο, sauf chez les poètes de basse époque qui scandent *dūō* à l'imitation de l'homérique δύο. La déclinaison est mixte et présente des désinences de thème en -o /e- et d'autres de la 3^e déclinaison. Il y avait à l'époque républicaine un accusatif *duo* qu'on trouve dans les anciens poètes et qu'Horace a employé une fois, Sat. 1, 7, 15 :

summa fuit ; duō si discordia vexet inertis,

et un génitif *duom*, employé par Accius 655 : *mulier una duom virum*, et conservé dans *duumvirī*. Plaute emploie au féminin *duo* (à côté de *ambo*), Amph. 1108-9 (sept. troch.) :

*devolant angues iubatae deorsum in inpluvium duo
mazumae ; continuo extollunt ambo capita.*

Sur les inscriptions apparaît parfois un Nom. Acc. neutre *duā* que Quintilien, I, 5, 15, condamne comme un barbarisme, mais qui devait être d'usage courant ; on le trouve notamment dans l'expression fixée *duapondō*.

A côté de *duō* existe une forme *ambō* « tous les deux », cf. gr. ἀμφω qui se décline comme *duō*, mais dont le nominatif a un *ō*, cf. Ovide, Mét. 8, 693 :

ite simul. Parent ambō, baculisque levati.

Néanmoins plus tard, d'après *duō* s'est introduite la scansion *ambō*, ainsi Valerius Flaccus, 7, 693 :

ambō truces, ambo abscessere minantes.

En outre les auteurs anciens emploient l'acc. *ambō*, encore conservé dans Tite-Live 27, 27, 7.

Il y a peut-être trace d'un féminin *ambō* dans Plaute, Merc. 231, où telle est la leçon du Vaticanus (B), que les éditeurs corrigent en *ambae*.

C. Trēs :

	MF.	N.
N.	<i>trēs</i>	<i>tria</i>
Ac.	<i>trīs</i> puis <i>trēs</i>	<i>tria</i>
Gén.	<i>trium</i>	
D. A. I.	<i>tribus.</i>	

Trēs est un ancien **treyes*, nominatif masculin pluriel d'un thème en *-i* **tri-*, cf. gr. τρεῖς gortynien τρεεζ, skr. *trāyah* ; le neutre, le génitif et le datif sont formés sur le degré réduit **tri-* qu'on retrouve dans *trī-pēs* ; sur *tri-* dans *trīgintā*, voir plus bas § 162.

Dans la langue populaire, *duo*, *trēs* tendent à devenir indéclinables, cf. *duo verbis* Novius 3, R³ ; *annis duo* C. I. L. VI, 2785 ; *an(n)is tres* C. I. L. VIII, 8637.

160. De quatre à dix

Quattuor continue à la fois un ancien nominatif pluriel masculin-féminin **k^wətlworēs* et un nominatif neutre **k^wətlworā*, devenus tous deux *quattuor*, le premier comme **liberos* est devenu *liber*, le second, par la chute de *-ā* final (cf. *ut de *uta*), cf. osque *petora* « quattuor »

dans Festus 226, 33. La confusion du nom. masc.-fém. avec le neutre a amené secondairement l'invariabilité du mot.

Le gr. τέτταρες (dor. τετορες), le skr. *catvāraḥ* ont au contraire de sformes déclinables.

Une forme vulgaire *quattor*, C. I. L. VIII, 8798, est celle à laquelle remontent ital. *quattro*, fr. *quatre*.

En composition : *quadru-*, cf. *quadru-pès*, etc.

quīnque (avec une longue analogique de *quīntus* sorti régulièrement de **quinc-to-s*), est issu avec assimilation de **pénk^we*, gr. πέντε ; forme vulgaire *cinque*, C. I. L. X, 5939 : ital. *cinque*, fr. *cinq.*

sex de **seks*, gr. ἕξ (delph. F εξ de **sweks*) ;

septem de **septm*, gr. ἑπτά ;

octō de **oktō*, issu sans doute d'un ancien **oktōu*, véd. *aṣṭau* ; gr. ὀκτώ ; vulgaire *otto*, cf. *ottobres* C. I. L. XI, 2537, ital. *otto* ;

novem de **newn* ; on attendrait **noven*, cf. *nōnus*, *nōnāgintā*, all. *neun* ; *novem* est analogique de *septem* et *decem* ;

decem de **dékṃ*, gr. δέκα.

161. De onze à vingt :

Les noms de nombre de onze à vingt sont des composés de *dix* plus l'unité correspondante : *undecim*, *duodecim*, cf. gr. ἑνδεκα, δώδεκα (hom. δωδέκα) etc., **quīnque decim* devenu, avec syncope de *ē*, *quīndecim* ; *sēdecim*, de **sexdecim*, cf. Niedermann § 103, b. Mais à **octōdecim*, **novendecim* se sont substituées ces formations nouvelles : *duo-dē-vīgintī* « deux (ôtés) de vingt », *ūn-dē-vīgintī* « un (ôté) de vingt ».

162. De vingt à cent :

Les noms de nombre de vingt à cent se composent des noms d'unités correspondants et d'un nom neutre dérivé du nom de nombre *dix* et signifiant « dizaine » dont le thème **kṃt-* représentait en indo-européen **dkṃt-*, forme réduite de **dekṃ-t-*. Le duel **kṃtī* de ce nom apparaît dans *vī-gintī*, issu de **wī-kṃtī-l* « deux dizaines », en passant par un intermédiaire **vīcentī*, cf. gr. εἴκοσι, dor. F ιασι, héracléen F ειασι (avec *l* final bref en face du latin *l*). La forme vulgaire *vintī*, C. I. L. VIII, 8573, a fourni l'italien *vinti*, le fr. *vingt*. Le pluriel neutre

**kmlā* avec *ā*, du thème **kml-*, a servi à former les autres noms de dizaines :

trīgintā « trois dizaines », gr. τριάκοντα avec *ā* en face de *ā* latin, vulgaire *trienta*, C. I. L. XII, 5399, ital. *trenta*, fr. *trente*. La forme *trī* représente sans doute un ancien neutre attesté à côté de *tria* (cf. skr. véd. *trī*); *quadrāgintā*, avec *ā* de *quadrā-* issu de *ṛ*, cf. dor. ion. τετρακόντα, vulgaire *quarranta*, ital. *quaranta*, fr. *quarante*; *quinqūāgintā*, gr. πενήκοντα, vulgaire *cinquaginta*, C. I. L. X, 5939, d'après *cinque*. L'*ā* de *quinqūāgintā*, *sexāgintā* est dû à l'influence analogique de *quadrāgintā*. *Septu-* dans *septuāgintā* est dû à l'influence d'un ancien **octuāgintā*, gr. ὀγδοήκοντα, supplanté par *octōgintā*, cf. Wackernagel, *Verm. Beitr.* p. 47; à la forme vulgaire *octāgintā* (édit. de Dioclétien C. I. L. III, p. 810, 811) remonte l'ancien français *octante*. *Nōnāgintā* est tiré du thème de l'ordinal *nōnus*; cf. en gr. ἑβδομήκοντα et suivants.

163. De cent à mille :

Centum de *(*d*)*kmlom* est primitivement un mot neutre signifiant « une centaine »¹, cf. gr. ἑκατόν, devenu invariable; le thème apparaît encore dans les composés comme *centi-manus*, etc. Les composés se déclinent comme des adjectifs : *dūcentī*, *-ae*, *-a*, etc. *Quadrīngentī*, *quīngentī*, etc., ont, comme *vīgintī*, *quinqūāgintā*, etc., un *g*, obscur, au lieu de *c*. *Quādringentī*, *octingentī* sont analogiques de *quīngentī*, *septingentī*.

Mille est aussi un mot neutre qui en latin archaïque se construit avec le génitif; cf. Claudius Quadrigarius (cité par Aulu-Gelle, 1, 16, 1 : *ibi occiditur mille hominum*; l'ablatif *milli* est attesté par exemple dans Lucilius, 506 (cité par Aulu-Gelle, 16, 11) :

hunc milli passum qui vicerit atque duobus

« *milli passum dixit pro 'mille passibus'* ».

Le pluriel *millia* est resté déclinalement : *millia* (*mīllia*), *millibus* (sur la graphie, voir Niedermann § 68, a).

NOTE. — A consulter Wölflin : *Das Duodecimalsystem*, Archiv. Lat. Lexic. u. Gramm., IX, 527; Ihm *Vulgärformen lat. Zahlwörter auf Inschriften*, ibid. VII, 64.

1. Ou plutôt « une dizaine de dizaines », cf. *decem*, et le thème **kml-* des noms de dizaines.

Ordinaux

164. *Prīmus* est proprement un superlatif (§ 99, 1) ; l'ombrien a une forme différente *p r u m u m*, *promom* de **pro-mo-*, gr. πρόμος. Le sens de l'ordinal qui met en avant une unité prise dans une série explique l'emploi du suffixe de superlatif.

Secundus est un participe de *sequor* et signifie « le suivant », cf. *oriundus* ; *alter* s'emploie, comme on l'a vu, quand il s'agit de deux objets.

Tertius est issu de **trī-tyo-s*, **ter-* est le représentant phonétique de **trī-* devant consonne ; le suffixe se retrouve dans ombr. *tertim* « tertium » de **tertis*, comme *alis*, cf. § 26, B.

Quārtus, *quīntus*, *sextus* ont le même suffixe **-to-* qu'on retrouve en grec, τέταρτος, πέμπτος, ἕκτος. *Quārtus*, issu de **k^wtwr-to-s*, a un *a* analogique de *quattuor* ; la forme phonétique correcte serait **quortus*, conservée dans le nom propre dialectal *Quorta* à Préneste, C. I. L. XIV, 3283. L'*a* long dans *quārtus* est attesté par l'apex, C. I. L. XII, 3851 et 3852.

Les ordinaux de 7 à 10 sont formés avec le suffixe *-o-*. *Quīntus* est pour **quīnctus* ; la gutturale de *Quīnctus* est due à une restauration savante. *Sextus* est une graphie savante pour **sestus*, cf. *Sestius*. *Octāvus* est issu de **octōv-os* par suite d'une différenciation de *ō* devant *u* consonne. *Septimus*, *decimus* (ancien *decumus*) s'analysent en **septem-os*, **decem-os*, skr. *daçamah* (cf. gr. ἑβδομος, skr. *saptamāh*). *Nōnus* de **noven-o-s* devrait être phonétiquement **nūnus* (cf. *nūper* de **novi-per*), et a subi l'influence de *novem*.

Vicēsīmus (*vīcēsūmus*) est formé à l'aide de la combinaison des suffixes **-to-* et **-mo-*, cf. § 99,5 : **vīcēt-to-mo-* est devenu **vīce(n)s-somos*. *vīcēsūmus* (avec simplification de *-ss-* après voyelle longue), *vīcēsīmus*. On a ensuite extrait le suffixe *-ēsūmus*, *-ēsīmus* qui a servi à former les ordinaux des dizaines et des centaines.

165,

Distributifs. Multiplicatifs

	ADJECTIFS	ADVERBES
<i>singulī, -ae, -a,</i> « un par un »	<i>simplus, simplex</i> « simple »	<i>semel</i> « une fois »
<i>binī, -ae, -a</i> « deux par deux »	<i>duplus, duplex</i> « double »	<i>bis</i> « deux fois »
<i>ternī, trinī</i>	<i>triplex</i>	<i>ter</i>
<i>quaternī</i>	<i>quadruplex</i>	<i>quater</i>
<i>quinī</i>	<i>quincuplex</i>	<i>quinqüē(n)s</i>
<i>sēnī</i>		<i>sexiē(n)s</i>
<i>septēnī</i>	<i>septemplex</i>	<i>septiē(n)s</i>
<i>octōnī</i>		<i>octiē(n)s</i>
<i>novēnī</i>		<i>noviē(n)s</i>
<i>dēnī</i>	<i>decemplex</i>	<i>deciē(n)s</i>
<i>ūndēnī</i>		<i>ūndeciē(n)s</i>
<i>duodēnī</i>		<i>duodeciē(n)s</i>
<i>ternīdēnī</i>		<i>terdeciē(n)s</i>
<i>vīcēnī</i> « vingt par vingt »		<i>vīciē(n)s</i>
<i>vīcēnī singulī</i>		<i>semel et vīciē(n)s</i>
<i>trīcēnī</i> « trente par trente »		<i>trīciē(n)s</i>
<i>centēnī</i> « cent par cent »	<i>centuplex</i>	<i>centiē(n)s</i>
<i>ducēnī</i>		<i>ducentiē(n)s</i>
<i>singula milia</i> « mille par mille » (<i>millēnī</i>)		<i>mīliē(n)s</i>

166. *Singulī, simplex, semel* renferment une racine **sem-* « un » qu'on retrouve dans *sem-per* « une fois pour toutes », gr. εἷς, εἷν de **σεμ-ς*, **σεμ* et dans *simul* (ancien *semol, semul*) *similis*. Dans *sim-plex* comme dans *duplex*, etc., le second élément appartient à la racine **plek-* « plier », cf. gr. δῖπλαξ ombr. t uplak Acc. sg. N. « furcam ». *Bis, binī* sont ssus de **dwis*, **dwisnoi* comme *bellum* de *duellum*, cf. gr. δίς de **δ*¹*ις*.

Ter est pou^r **ters* issu de **trīs*, gr. τρίς, comme *tertius* de **trityos*, cf. *terr-uncius* ; et Plaute scande encore *terr* ; *quater* est pour **qualrus* comme *sacer* pour *sakros*, cf. *quadru-plex*. Dans *quinqüē(n)s* se trouve un suffixe **-iē(n)s*, cf. *tot-iē(n)s*, *quot-iē(n)s* qui, en s'ajoutant à la dernière consonne du thème numéral, a servi à la formation de tous les adverbés multiplicatifs.

A partir de *binī*, le même suffixe **-no-* a servi à former les adjectifs multiplicatifs : *ter-nī* (*trinī* est analogique de *binī*), *quater-nī* (*quadri-*

nī d'après *trīnī*, *quīnī*, *sēnī* de **quinc-nī*, **sex-nī*, *septēnī* avec *ē* d'après *sēnī*, *octōnī* régulier, *novēnī* (on attendrait **nōnī* conservé dans le nom des « Nones » *nōnae*) analogique de **septēnī*, *dēnī* surprenant au lieu de **decēnī* est sans doute fait sur **nōnī*, *sēnī*. *Vicēnī* est à *vīcle(n)s* comme *septēnī* à *septiē(n)s*, puis *tricēnī*, *ducēnī*, etc. *Centēnī* et *millēnī* sont réguliers.

DEUXIÈME PARTIE

LA CONJUGAISON LATINE

Le Verbe

167. La conjugaison du verbe latin repose tout entière sur l'opposition de deux thèmes, celui du présent (*inflectum*) et celui du parfait (*perfectum*). A ce dernier se rattache, d'une manière un peu lâche pour la forme, mais complète pour le sens, le thème de l'adjectif verbal en *to-* qui a joué dans la constitution du système verbal latin un rôle considérable, et a servi notamment à former le *perfectum* du passif et du déponent, et, à l'actif, les formes périphrastiques du type *habere amatum* qui se sont développées à côté du *perfectum* simple, du type *lēgi, amāvī*.

Cette opposition, déjà reconnue et signalée par Varron, n'implique pas une idée temporelle tout au moins à l'origine : le thème de l'*inflectum* exprime l'action comme étant en train de s'accomplir (aspect imparfait), le thème du *perfectum*, comme étant achevée (aspect parfait).

Ces deux thèmes étaient d'abord indépendants l'un de l'autre : étant donné une forme d'*inflectum*, il était impossible d'en déduire a priori le *perfectum* correspondant et réciproquement : ainsi *stelli* est le *perfectum* de *sistō* et de *stō*, *cubūl* de *-cumbō* et de *cubō*. Néanmoins le latin, au cours de son évolution, a tendu à conjuguer les deux thèmes c'est-à-dire à établir entre eux des rapports de plus en plus étroits. La normalisation n'a jamais été achevée dans les verbes primaires c'est-à-dire bâtis directement sur la racine, mais, dans les verbes dérivés, *inflectum* et *perfectum* sont entièrement liés l'un à l'autre. La création de formes temporelles parallèles dans les deux thèmes

(présent, prétérit, futur) fait apparaître cette préoccupation essentielle de la langue d'unir (*coniungere*) étroitement l'infectum et le perfectum.

Comme on le sait, l'expression de l'idée de temps, présent, futur, passé, à ses différents moments, est une création relativement récente qui s'est effectuée par des procédés différents dans chacune des langues indo-européennes. Ce qu'indiquaient les divers thèmes verbaux de l'indo-européen, c'est l'action ou le procès considéré dans sa durée (présent), ou sans considération de durée (aoriste), ou dans son achèvement (parfait). La fusion en latin de l'aoriste et du parfait, et la création de thèmes proprement temporels ont bouleversé cet état de choses. En dehors de l'opposition : *présent* / *parfait* qui n'est du reste pas constante, ni toujours bien nette, la notion d'aspect est absente de la conjugaison du verbe latin. Pour l'exprimer, le latin a recours à d'autres procédés, notamment à la préfixation ; et souvent à un simple, imperfectif (ou duratif), s'oppose un composé perfectif (momentané). Mais la distinction entre simple et composé n'a pas forcément cette valeur ; et quand elle existe, celle-ci reste souvent indécise. Cf. Ernout-Thomas, *Syntaxe latine*, §§ 237-239.

168. *Les voix*. On distingue dans la conjugaison du verbe deux voix : l'*actif* et le *passif*. L'*actif* indique un fait, une action, un état purement et simplement. Le *passif* a un double sens. Il représente :

1° un impersonnel en *-r* avec le sens de « on », par exemple Plaute, Poen. 835 (sept. troch.) :

tenebrae, latebrae ; bibitur, estur, quasi in popina, hau secus.

ibid, 528 (sept. troch.) :

an vero non iusta causa est cur curratur celeriter.

Cet impersonnel sert à mettre en relief l'idée verbale sans indication de sujet agissant. Il peut recevoir un complément, tout au moins après les verbes suivis du datif : *invidētur mihi* « on m'envie », *non parcitur labōri* « on n'épargne pas le travail », comme *invidēs mihi*, *non parcō labōri*. L'emploi de cet impersonnel est commun aux verbes transitifs et intransitifs ; et cette construction se retrouve dans les dialectes italiques, cf. ombr. *ferar* « qu'on apporte », osq. *s a k r a f i r* « qu'on sacrifie », et dans le groupe des langues celtiques.

2° un médio-passif exprimant, comme en grec, que le sujet est intéressé à l'action exprimée par le verbe : ce médio-passif a souvent en latin le sens du réfléchi : *cingor* « je me ceins », *coniungor* « je m'unis », *corrumpor* « je me corromps », *disiungor* « je me sépare », *induor* « je me revêts », *vehor* « je me fais porter », etc., en face de *cingō*, *coniungō*, *corrumpō*, *disiungō*, *induō*, *vehō*. Seuls les verbes qui admettent un complément à l'accusatif peuvent s'employer normalement au médio-passif.

169. *Le Déponent.* Enfin, un certain nombre de verbes, de sens moyen ou actif, n'ont que les désinences passives : ce sont les *déponents* (ainsi nommés par les grammairiens latins, parce qu'ils ont, tout en ayant un sens actif ou voisin de l'actif, abandonné (*dēpōnere*) les désinences actives), par exemple *sequor* « je suis », cf. gr. *ἕπομαι*, ir. *sechur* ; *vēscor* « je me nourris ». Le déponent est d'ailleurs une des formations les moins vivantes du latin, ce qui s'explique par le fait que dans la plupart des cas, il n'a pas de valeur sémantique propre. La langue parlée a toujours eu tendance à substituer aux déponents qui avaient le sens actif la forme active correspondante. Plaute, les auteurs archaïques, et en général tous ceux dont la langue se rapproche du langage parlé, conjuguent comme actifs un grand nombre de verbes qui à l'époque classique sont considérés comme déponents. Inversement, il leur arrive de prendre pour des déponents des verbes que la langue classique conjugue comme actifs¹. Cet état de trouble et de confusion était favorisé par le fait que d'une part le déponent avait des formes d'actif : le participe présent (*sequēns* comme *legēns*) et le gérondif, et que d'autre part l'adjectif verbal en *-ndus* y avait une valeur passive (*sequendus* « devant être suivi » comme *legendus*) ; de plus certains participes passés avaient les deux sens, actif et passif, cf. § 310. Aussi, malgré les efforts des grammairiens et des stylistes, les déponents s'éliminèrent-ils peu à peu de la langue. Chez les auteurs de basse époque, le caractère artificiel du déponent est éclatant. Tertullien, par exemple, crée les déponents nouveaux *abstinērī*, *commemorārī*, *comperīrī*, *coniectārī*, *cōnsultārī*, *lacrimārī*, mais par contre il emploie passivement les déponents anciens *cavillārī*, *confitērī*, *cōn-*

1. Cf. la dissertation de J. B. HOFMANN, *De verbis quae in prisca latinitate extant deponentibus*. Greifswald. 1910.

sōlārī, contiōnārī, grātulārī, interpretārī, remūnerārī, sortīrī. La notion du déponent s'affaiblit de plus en plus à mesure que l'on descend dans la latinité, et la tradition perd toute certitude. Chez un écrivain comme Grégoire de Tours, le déponent n'est plus qu'une survivance artificielle d'un passé aboli. Il n'y en a pas trace dans les langues romanes.

170. *Formes personnelles et formes non personnelles. Temps et modes.* — On distingue dans la conjugaison du verbe les *formes personnelles* et les *formes non personnelles*. Les premières, les plus importantes, comprennent les temps et les modes pourvus de désinences personnelles ; les secondes, les formes déclinales ou indéclinables qui, par leur origine et leur morphologie, se rattachent au substantif.

1. Les formes personnelles comprennent *trois modes* : l'*indicatif* ou mode de la réalité, de l'affirmation ; l'*impératif* qui sert à donner des ordres (rarement à défendre, tout au moins à l'origine), et qui est dans le verbe ce que le vocatif est dans la déclinaison ; le *subjonctif*, mode de la subordination, qui marque la volonté et la prévision, et qui en latin a également le sens de l'optatif, mode du souhait, de la possibilité et du conditionnel.

Chacun des thèmes, *infectum* et *perfectum*, comprend à l'indicatif trois temps : *présent*, *imparfait* ou *prétérit*, *futur*. L'impératif n'existe qu'au présent et au futur de l'*infectum* : « *perfectum enim imperat nemo* », Varron, L. L. 9, 101¹. Le subjonctif, étant donné son sens, n'a ni futur, ni futur antérieur².

Chacun de ces temps comprend *deux nombres* : singulier et pluriel ; il n'y a pas de duel. Chacun de ces nombres a *trois personnes* : première, deuxième et troisième (sauf l'impératif qui n'a pas la première).

2. Les formes non personnelles du verbe comprennent :

1° les substantifs verbaux : *infinitif* (présent et parfait aux deux voix) ; *gérondif* et *supin* qui constituent une sorte de déclinaison de l'infinitif actif.

1. *Mementō* est bien morphologiquement un impératif de *perfectum* ; mais sémantiquement c'est un présent.

2. Le type *amālūrus sim* est une forme périphrastique et récente qui n'entre pas dans le système de la conjugaison. Elle a toujours eu un caractère artificiel.

2° les adjectifs verbaux : *participes* (présent et futur actif ; parfait passif et futur passif). L'infinitif futur actif se rattache au participe.

171. *Les conjugaisons.* — Comme on sait, le latin n'a pas une conjugaison unique. Mais il est difficile de trouver une classification satisfaisante. La distinction en quatre conjugaisons, imaginée par les grammairiens latins ¹ et encore en usage dans l'enseignement du latin, ne tient compte que du présent, et encore elle y réunit deux formations différentes : *legō* et *capiō*. Au parfait, elle est tout à fait impropre. La formation du perfectum est indépendante de la voyelle radicale : un verbe en *-ā-* peut avoir son parfait en *-vī* (*amā-vī*), ou en *-uī* (*son-uī*), ou à redoublement (*stelī*) ; inversement des verbes dont le thème diffère au présent peuvent avoir des parfaits semblables, par exemple *auxī* et *iunxī* de *augeō* et *iungō*, *laccessīvī* et *audīvī* de *laccessō* et *audīō*, etc. On a tenté d'établir une classification plus rationnelle, en rangeant d'une part les verbes *primaires* (type *legō*), et de l'autre les verbes *dérivés* (type *fīniō*, *albeō*, *cūrō*). Mais cette classification, séduisante a priori, ne résiste pas à l'examen ; la conjugaison du type *legō* renferme, comme on le verra, un certain nombre de verbes dérivés, et les conjugaisons dites dérivées, un certain nombre de verbes primaires. D'un autre côté, il est souvent difficile de faire le départ entre les deux séries. Enfin, il serait nécessaire d'introduire dans l'exposé de nouvelles subdivisions.

Il ne peut être question non plus de distinguer les verbes *thématiques*, c'est-à-dire ceux dans lesquels la désinence s'unit au thème par l'intermédiaire d'une voyelle *e* / *o* dite thématique (par ex. *leg-e-re*), et les verbes *athématiques*, c'est-à-dire ceux dans lesquels la désinence s'unit immédiatement au thème (par ex. *es-se*, *fer-re*). Les dési-

1. Varron, qui semble le premier s'être occupé de la question, distinguait en se fondant sur la voyelle de la 2^e personne du singulier de l'indicatif présent, *meō*, *meās* ; *neō*, *nēs* ; *ruō*, *ruīs*, c'est-à-dire trois conjugaisons : la première en *-ā-*, la seconde en *-ē-*, la troisième en *-ī-*. A l'époque impériale, cette dernière fut scindée en deux, d'après la quantité de *i* ; et la mention d'une quatrième conjugaison apparaît pour la première fois chez le grammairien Sacerdos (III^e siècle après J.-C.) qui l'a peut-être empruntée à son prédécesseur Q. Remmius Paléon (I^{er} siècle après J.-C.) ; *tertia producta quam quidam quartam vocant* (G. L. VI, 434 K). Au VI^e siècle, Priscien adopta et fit adopter cette classification ; c'est celle qui subsiste aujourd'hui, avec un appendice à la troisième conjugaison (type *capiō*, *capis*).

nences des verbes thématiques et athématiques se sont confondues en latin, et au point de vue latin, il n'y a que des verbes thématiques : les maigres restes de la conjugaison athématique apparaissent comme des anomalies, et ne forment pas un système vivant et cohérent. Ces restes seront étudiés dans un appendice aux temps du présent.

Il est préférable, dans un exposé historique, d'étudier d'abord les formations du présent, où la division en quatre conjugaisons se justifie dans une certaine mesure (à condition de séparer *capiō* de *legō* pour le rapprocher de *audiō*), et d'étudier ensuite le parfait, en groupant ensemble les formations semblables, et en faisant apparaître les rapports de dépendance entre le thème de l'infectum et celui du perfectum.

172. *Les désinences personnelles.* — Si l'on examine une forme verbale latine, *amā-mus*, *leg-i-tis*, *audi-t*, on y distingue deux parties : le radical et la désinence personnelle.

De plus, à certains temps et à certains modes apparaît un élément prédésinentiel qui est caractéristique du temps et du mode : *monē-bā-mus audi-ā-tis* ; c'est le *suffixe temporel* ou *modal*. Ainsi une forme verbale peut comprendre trois éléments :

radical + suffixe + désinence.

Le radical varie avec chaque verbe ; il peut être simple comme dans *dic-ō*, ou comprendre un ou plusieurs suffixes comme dans *dic-t-ō*, *dic-t-it-ō*, etc. Les suffixes temporels et modaux varient avec les temps et les modes ; dans certains cas, ils diffèrent également suivant les conjugaisons : c'est ainsi que les suffixes du futur et du subjonctif présent varient de *amō* à *audiō*, *legō*. Ils peuvent même être absents, comme à l'indicatif présent et à l'impératif. Les désinences au contraire sont communes à tous les temps et à tous les modes de tous les verbes, exception faite de l'impératif et du présent de l'indicatif du perfectum qui sont caractérisés par des désinences spéciales, ou par l'absence de désinence. Partout ailleurs ce sont les mêmes éléments qui servent à l'expression de la personne et du nombre. Cette unité caractéristique se retrouve aux temps non périphrastiques du passif et du déponent, c'est-à-dire à tous les temps et à tous les modes de l'infectum : ici encore il y a une série unique de désinences, exception faite de l'impératif ; et ce sont ces désinences qui différencient à l'infectum la voix passive ou déponente de la voix active.

Infectum

173.

Désinences de l'actif.

SINGULIER

1 ^{re} Personne	-ō ou -m
2 ^e »	-s
3 ^e »	-t

PLURIEL

1 ^{re} Personne	-mus
2 ^e »	-tis
3 ^e »	-nt.

Singulier

174. *Première personne.* — *-ō* est la finale des verbes thématiques au présent de l'indicatif, du futur en *-bō* et en *-sō*, et du futur antérieur ; on la retrouve dans gr. λύω. Les poètes archaïques peuvent abrégé *-ō* dans les mots iambiques : d'où le contraste entre *sciō*, Plaute, Amp. 1082 (octon. iamb.) :

*scin me tuom esse erum Amphitruonem ? — sciō. —
vide etiam nunc ! — scō*

et *intelligō* Rud. 101 (sén. iamb.) :

villam integundam intelligō totam mihi

Par analogie, et aussi en vertu de l'indétermination des finales l'abrégement s'est étendu à tous les verbes, et à l'époque impériale la quantité de *-o* était commune, mais le plus souvent brève.

-m représente la désinence primaire athématique **-mi*, dans *sum* gr. εἶμι (§ 255 A). Partout ailleurs, c'est le représentant de la désinence secondaire correspondant à *-ν* du grec ἔλυον. C'est celle de l'imparfait (prétérit du présent et du parfait), du subjonctif, et du futur en *-am* qui, par son origine, est un ancien subjonctif, du subjonctif en *-im* qui est un ancien optatif, de *inquam*.

175. *Deuxième personne.* — *-s* peut représenter soit la désinence primaire **-si*, cf. *es* (*es-s*) en face de gr. hom. ἐσ-σι, soit la désinence secondaire **-s*, cf. *erūs*, gr. ἔλυε-ς. Ni le latin, ni les langues italiques ne permettent de résoudre la question.

176. *Troisième personne.* — Le *-t* de la 3^e personne continue à la fois une désinence primaire **-ti*, gr. ἐσ-τι, et une désinence secondaire **-t*, gr. ἔλυε de **ἐλυε-τ*. Les deux désinences étaient distinctes à l'origine, **-ti* aboutissant en latin à *-t* (**es-ti* > *est*) et **-t* à *-d* (**siēt* > *sied* dans l'inscription de Duenos, C. I. L. I², 4, **essēt* > *esed* dans l'inscription du Forum C. I. L. I², 1). L'osque et l'ombrien ont maintenu la distinction : **-ti* y est représenté par *-t* : osq. f a a m a t « habitat » de **fāmāti* ; **-t*, par *-d* en osque et par *zéro* en ombrien : osq. f u s i d « foret », ombr. *habia* « habeat ».

En latin, la désinence secondaire s'est éliminée rapidement, et au II^e siècle avant l'ère chrétienne, la désinence *-t* s'était généralisée ; le S. C. des Bacchanales a *velet, eset* « vellet, esset » au lieu de **veled, *esed* (comme *sied*) ; et le latin littéraire n'a pas connu d'autre désinence que *-t*. A basse époque le *-t* et le *-d* finaux étaient confondus, aussi trouve-t-on épigraphiquement *sit* et *sid*, *rogad* et *rogat*, de même qu'inversement on lit *aput, aliquot*, au lieu de *apud, aliquod*. En latin populaire le *-t* pouvait tomber ; ainsi à Pompéi on lit, C. I. L. IV, 1173 : *ama, peria, valia* « amat, pereat, valeat ».

Pluriel

177. *Première personne.* — La désinence *-mus* est issue d'un ancien **-mos*, forme alternante de **-mes* qu'on retrouve en grec, dorien φέρουμες, cf. le génitif *Salutus* en face de *Veneres*, § 46 ; elle est partout brève. Quand par hasard elle est longue, comme dans Virgile, En., 9, 609 :

terga fatigamūs | hasta ; nec tarda senectus

c'est en vertu d'une licence poétique qui permet de compter comme longues au temps fort et à la coupe des syllabes naturellement brèves ; cf. Géorg., 3, 76 :

altius ingreditūr | et mollia crura reponit

où *-tur* compte pour une longue.

Une trace de désinence *-*mo* sans -*s* final existe dans la finale médio-passive -*mur*, de *-*mo-r*. Le sanskrit a de même une désinence -*mā* (secondaire) qui alterne avec la désinence -*maḥ* ou -*masi* (primaire).

178. *Deuxième personne.* — En face du grec -*τε*, cf. λύετε, et du sanskrit -*tha* (primaire) -*ta* (secondaire), le latin a -*tis* issu phonétiquement de *-*tes*. On enseigne ordinairement que -*s* de *-*tes* est analogique de la 2^e personne du singulier (*legitis* d'après *legis*) ou de la 1^{re} personne du pluriel (*legiti-s* d'après *legimu-s*) ; mais il peut y avoir eu, comme à la 1^{re} personne, deux désinences, l'une sans -*s*, *-*te*, qui a été réservée à l'impératif, l'autre avec -*s*, *-*tes*, comparable à la désinence de 2^e personne du duel en sanskrit -*thas*, devenue caractéristique des autres modes.

179. *Troisième personne.* — Comme celle de la 3^e personne du singulier, la désinence -*nt* représente une désinence primaire *-*nti*, cf. dor. φέροντι, et une secondaire *-*nt*, cf. gr. ἔλθον de *ἔλθοντ. -*nti* est peut-être conservé dans un fragment du Carmen Saliare, malheureusement défiguré, cité par Terentius Scaurus, G. L. VII, 28 K., Festus 222, 28 : *prae tet tremonti* (mss. *praelexere monti* ou *pretet tremonti*) « *prae tē tremunt* ». -*i* disparaissant en syllabe finale, les deux désinences se sont confondues ; et il n'y a pas trace en latin de la distinction qu'on observe en osco-ombrien : ombr. *sent* « *sunt* », osq. *sins* « *sint* ». Le -*t* final s'est amui et a disparu en latin vulgaire ; aussi a-t-on des formes comme *quiescun* C. I. L. X, 6785, *sun* X, 5939, etc.

180. Désinences du passif et du déponent

SINGULIER

1 ^{re} Personne	- <i>r</i>
2 ^e »	- <i>re</i> , - <i>ris</i>
3	- <i>tur</i>

PLURIEL

1 ^{re} Personne	- <i>mur</i>
2 ^e »	<i>mini</i>
3 ^e »	- <i>ntur</i> .

Quatre de ces désinences, celles des 1^{res} et 3^{es} personnes du singulier et du pluriel se terminent par l'élément *-r*, et forment ainsi un groupe qui s'oppose aux 2^{es} personnes du singulier et du pluriel, qui n'ont pas cette finale. On a vu plus haut que cet *-r* était caractéristique de l'impersonnel (type *itur* « on va »). Il s'est étendu par analogie aux autres personnes du médio-passif, à l'exception des deux personnes citées.

181. *Première personne du singulier.* — La désinence *-r* s'ajoute à *-ō* final qu'elle abrège, ou se substitue à *-m* qu'elle élimine, d'où *-ōr*, *-ār*, *-ēr*. On rencontre encore *-ōr* et *-ār* chez les auteurs archaïques, par exemple Plaute, Amp. 1056 (octon. iamb.) :

iam ut opprimār, ut enicer, me miseram quid agam nescio

Rud. 852 (sén. iamb.) :

salve. — salutem nil morōr, opta ocuis.

182. *Deuxième personne du singulier.* — La désinence *-re* est sans doute issue d'une désinence de moyen **-se* alternant avec **-so*, cf. gr. λῦου de *λυεσο, dont l'*s* s'est sonorisé à l'intervocalique. *-ris* est une désinence complexe issue de **-se* auquel s'est ajouté l'élément *-s* caractéristique de la 2^e personne : *legeris* est analogique de *legis*, *-re* est la forme ancienne ; Plaute n'a que neuf exemples sûrs de *-ris* ; Térence n'emploie jamais que *-re*. Étant donné qu'une forme *legere* servait à la fois de 2^e personne à l'indicatif présent et à l'impératif, d'après l'opposition de *legis* « tu lis » et de *lege* « lis », en face de *legere* « tu es lu » et « sois lu », on a refait *legeris* « tu es lu ». La restauration de *-s* final dans la langue des lettrés de Rome a favorisé l'extension de *-ris* ; et la prononciation de l'*s* de *legis* a contribué au succès de *legeris*. Néanmoins à l'époque classique, les deux désinences existaient encore l'une à côté de l'autre, et Cicéron les répartit systématiquement : au présent de l'indicatif il emploie généralement *-ris* pour éviter une confusion avec l'impératif (et avec l'infinitif présent actif), mais à l'imparfait et au futur de l'indicatif, aux subjonctifs présent et imparfait, où la confusion n'est plus possible, il semble préférer *-re*.

Des inscriptions dialectales ont une finale **-rus* : *spatiarus* C. I. L. I², 1792 (Bénévent), *utarus* I², 1702 (Venouse), *figarus* C. I. L. IV, 2082 (Pompéi), c'est-à-dire la désinence secondaire **-so + s*.

183. *Troisièmes personnes du singulier et du pluriel.* — *-tur, -ntur* sont des finales complexes, comprenant des désinences moyennes secondaires **-to, -nto*, cf. gr. ἐλύε-το, ἐλύο-ντο, auxquelles s'est ajouté l'élément **-r*. L'osco-ombrien et le celtique ont deux formes pour la troisième personne du singulier : l'une impersonnelle, sans la désinence **-to* : ombr. *ferar* « qu'on apporte », osq. *s a k r a f i r* « qu'on sacrifie » ; l'autre personnelle, semblable à celle du latin, avec toutefois un vocalisme différent : osq. *vincter, s a k a r a t e r* « convincitur, sacrātur », ombr. *h e r t e r* « oportet ». On voit comment s'est formée la finale latine : c'est une contamination de la désinence secondaire médio-passive **-to* et de la désinence impersonnelle **-r*.

Au pluriel, l'osque a encore le vocalisme *-e* : *k a r a n t e r*. « pas-cuntur », mais l'ombrien a *-ntur* comme le latin : *e m a n t u r* « emantur ».

NOTE. — A consulter : MEILLET, *Désinences verbales de l'indo-européen*, *Bull. Soc. Ling.* XXIII (70), p. 68 ; Sur les désinences en *-r*, *ibid.*, XXIV, p. 189 ; VENDRYES, *Sur les formes verbales en -r du tokharien et de l'italo-celtique*, *Revue celtique*, XXXIV (1913), p. 129 et suiv.

184. *Première personne du pluriel.* — La finale *-mur* est formée de la désinence active **-mo-* (cf. actif *-mus* de **-mo-s*) + *-r*.

185. *Deuxième personne du pluriel.* — La désinence *-minī* est la plus obscure de toutes ; elle est complètement isolée dans le système verbal, et doit provenir d'une ancienne forme nominale du verbe, probablement d'un participe, comparable à gr. λεγόμενοι, incorporée dans les formes personnelles. Il est peu vraisemblable qu'il faille la rapprocher de la désinence de l'infinitif grec *-μεναι*, type λεγόμεναι, les formes d'infinitif des langues italiques ne présentant rien de comparable.

La répartition des désinences du passif présente un parallélisme remarquable ; les 1^{res} personnes du singulier et du pluriel, 3^{es} du singulier et du pluriel vont ensemble : *amor, amāmur ; amātur, amantur* ; les 2^{es} *amāre, amāminī*, ne présentent pas l'*r* finale caractéristique du passif. En outre seules les désinences secondaires de médio-passif sont représentées : *-so, -to*. Il n'y a pas trace des désinences primaires qu'on trouve en grec, par exemple.

NOTE. — Les désinences spéciales de l'impératif et du perfectum seront étudiées en même temps que ces formes.

Formation des thèmes du présent

186. Des quatre conjugaisons du latin, deux seulement sont réellement vivantes et appelées à un accroissement continu : ce sont celles des types *amāre* et *audire*, qui forment en quelque sorte la conjugaison faible. Les types *legō*, *capīō*, et même *moneō*, *impleō*, ne s'accroissent guère pendant l'évolution de la langue ; ce sont en grande partie des verbes forts.

L'exposé suivant commence par la conjugaison qui renferme le plus de verbes radicaux thématiques, la troisième.

187. Elle comprend environ 570 verbes simples et 1830 verbes composés, soit, en tout, à peu près 2.400. Un grand nombre des verbes simples sont des *verbes radicaux thématiques*, c'est-à-dire ont leurs thèmes formés simplement du radical verbal + la voyelle thématique *-e/ō-* : *legunt* de **leg-o-nti*, *leg-e-re*. La voyelle radicale est l'élément qui permet de classer ces verbes.

La racine présente le plus souvent le vocalisme *e*.

188. Verbes thématiques à voyelle radicale *e* :

clepō « je vole », gr. κλέπτω

depsō « je broie » (emprunté au gr. δέψω ?)

emō « (je prends), j'achète », ombr. e m a n t u r, irl. *emim*

fervō « je bous, je fermente », attesté chez les auteurs archaïques, à côté de *ferveō*, irl. *berbaim*

fremō « je gronde », gr. βρέμω (?)

gemō « je gémis », gr. γέμω

genō « j'engendre » (rare et archaïque à côté de *gignō*), gr. ἐ-γεν-όμην

gerō « je porte » de **gesō*, cf. *ges-tus* et *gestāre*

insequō « je dis, je raconte », archaïque, gr. homér. ἔννεπε de **ἐν-σεκ^ω-ε*

legō « je lis, je cueille », gr. λέγω

mergō « je plonge »

metō « je moissonne »

pendō « je pèse », ombr. a m p e n t u « impenditō »

petō « je demande », gr. *πέτομαι*

premō « j'écrase »

queror « je me plains » de **quesor*, cf. *ques-tus*, skr. *çvāsati* « il souffle »

regō « je dirige », gr. *ῥέγω*

sequor « je suis », gr. *ἔπομαι*

serō « j'attache », omb. *a-serum* « adserere », gr. *ἔρμα, εἶρω*

serpō « je me glisse », gr. *ἔρπω*

stertō « je ronfle »

strepō « je fais du bruit »

tegō « je couvre », gr. *στέγω*

terō « je broie », gr. *τείρω*

texō « je tisse »

tremō « je tremble », gr. *τρέμω*, omb. *tremitu* « tremefacitō »

trepit « il tourne » (cité par Festus ; mais peut-être est-ce un emprunt au gr. *τρέπω*)

vehō « je mène en voiture » de **weghō*, cf. *vexāre* de **wegh-sāre* et gr. pamphilien *Ἔχετω*

vergō « j'incline. je dirige vers », skr. *vārjati* « il tourne »

verrō « je balaie »

vertō « je tourne », omb. *k u - v e r t u*, *covertu* « revertitō », skr. *vārtate* « il se tourne ».

L'e de ces trois derniers verbes admet une double origine ; il peut être ancien, et correspondre aux formes en *a* du sanskrit : lat. *vert-* = skr. *vart-* ; mais le groupe *ver-* peut provenir d'un ancien *vor-* (*vortō* > *vertō* comme *vormis* > *vermis*), dans lequel *-or-* serait issu de *ṛ* voyelle, représentant le degré réduit de la racine ; *vorsus* correspond exactement au participe skr, *vṛttāh*, et pour *verrō* le vieux slave a un correspondant *vřuxa* avec *-rǔ-* issu de *ṛ*. *Vortō* peut avoir été refait secondairement sur *vorsus*, la flexion ancienne étant *vertō*, *vōrsus* ; et cette hypothèse semble confirmée par l'ombrien qui oppose *k u v e r t u*, *covertu* « convertitō » à *trahvorfi* « transvorsē ».

Il sera question de *serō* « je sème » dans les verbes à redoublement.

NOTE. — A cette série se rattache le composé d'un simple non attesté *oc-culō* de **oc-celō*, cf. le dérivé *cēlare* (avec *ē*) et vieux haut all. *helan* « cacher ».

189. Verbes thématiques à voyelle radicale *ē* :

cēdō « je me retire » de **ce-zd-ō*, de la particule *cē* (cf. *cē-dō* « donne »)

plus *-zd- degré réduit de la racine *sed- « aller » qu'on trouve dans ὀδός de *σοδος
pēdō « je pète » cf. *pōdex* ; sur l'alternance, v. Niedermann § 40 ;
 slovène *pezdeti* « péter »
rēpō « je rampe », lit. *replióti* « ramper ».
Cēdō, *pēdō* sont issus de *cezdo, *pezdo, avec un *ē* primitif ; l'*ē* est dû secondairement à la simplification d'un groupe de consonnes ; seul, *rēpō* a un *ē* de nature.

190. Verbes thématiques à voyelle radicale *i* :

L'*i* représente le plus souvent la forme réduite d'une racine à diphtongue -ei- :

dī-vidō « je sépare » (degré réduit *widh- de la racine *weidh-, ombr. v e t u « *dīviditō* » de *weidhe-lō)
frīgō « je vagis » (étymologie inconnue).
mittō « j'envoie ».

191. Verbes thématiques à voyelle radicale *i* :

L'*i* peut avoir trois origines :

1° Il peut représenter une ancienne diphtongue -ei- :

cōnīvō (cité dans Priscien à côté de *cōnīveō*) « je me ferme, je cligne les yeux », got. *hneiwan*, all. *neigen*
dīcō « je dis » ancien *deicō* : *deicerent* dans le S. C. des Bacch., osq. d e i k u m « *dīcere* »
fīdō « j'ai confiance » ancien *feidō*, *di[f]eidens* « *diffīdēns* » C. I. L. I², 1531, gr. *πείθομαι*.
nītor « je m'appuie », même racine que *cōnīvō*.
nīvīt « il neige » (dans Pacuvius, Paulus 3 Ribb. : *sagittis nīvit*, à côté de *ninguit*) de la racine *sneigh^w-, gr. *νείφει*.
strīdō « je grince » attesté à côté de *strīdeō* de *streid-, degré réduit *strīd- dans gr. *τρίζω*

2° Il peut avoir toujours été un *i* en latin :

fīvō, *fīgō* « je fiche », *figier* sans diphtongue dans le S. C. des Bacch., ombr. f i k t u « *fīgītō* »
-fīgō « je bats », gr. *φλίτω* ?

frīgō « je grille », ombr. *f r e h t u* « frictum », gr. φρούγω avec un autre vocalisme

icō « je frappe »

scribō « j'écris », osq. *scriptas* « scriptae », gr. σκαρίφάομαι

vīvō « je vis », skr. *jīvañi* « il vit », osq. *bi v u s* « vīvī », gr. βίομαι

3° Il peut provenir d'un allongement compensatoire :

pisō « je broie », graphie phonétique de *pinsō* (cf. Niedermann, § 99).

Pour *sīdō* « je m'assieds », voir plus loin § 200.

NOTE. — La diphtongue *ei* s'est maintenue dans *meiō* (prononcé *meiō*) « j'urine » racine **meigh-*, skr. *méhati* « il urine » de **meighetī*.

192. Verbes thématiques à voyelle radicale *ū*.

Le plus souvent *ū* figure dans des groupes issus de *r, l*, voyelles, devenus *-ur-*, *-ul-* devant consonne : il peut représenter aussi le degré réduit d'une racine à diphtongue *-eu-*.

currō de **krsō*, cf. v. h. all. *hros* « Ross »

fulgō « je brille » archaïque, à côté de *fulgeō*, de **bhlg-*, gr. φλέγω de **bhleg-*

furō « je suis en fureur » (étymologie incertaine)

rudō « je crie, je brais », degré réduit d'une racine **reud-*, cf. skr. *rōditi rudānti* ; la forme *reud-* apparaît dans le doublet *rūdō*, dont la longue est attestée dans Perse 3, 9. Comme on le voit par la forme sanskrite, il s'agit d'un ancien verbe athématique.

sculpō « je taille, je sculpte » (refait probablement d'après les composés de *scalpō* comme *in-sculpō*, etc.)

turgō « je suis gonflé » (forme de glossaires à côté de *turgeō*).

La forme à degré réduit *fulgō* est évidemment due à l'existence de *fulgeō*, où le vocalisme zéro était normal ; cf. § 222. On attendrait **flegō*. Quant à *turgō*, il est trop mal attesté pour qu'on en puisse faire état.

193. Verbes thématiques à voyelle radicale *ū*.

(représentant une ancienne diphtongue *-eu-* ou *-oi-*) :

1° *ū* est issu de *eu* (devenu *ou* en latin) dans :

dūcō « je conduis », cf. *abdoucit* C. I. L. I², 6

ērāgō « je rote », gr. ἐρέυγομαι

glābō « j'écorce » de **gleubh-*, cf. all. moderne *klauben*, degré réduit **glubh-* dans gr. γλύφω

nābō « je me marie » (en parlant d'une femme), rac. **sneub-*, degré réduit **snūb-* dans *prōnūba*, cf. v. sl. *snubiti* « aimer, rechercher en mariage »

trādō « je pousse », all. mod. *ver-driessen*

ūrō « je brûle » gr. εὔω de **εὔσω* > **εὔhaw*.

Pour *rādō* « je crie », cf. plus haut § 192.

2° *ā* est issu de *oi* dans :

lūdō « je joue », cf. *loidos* C. I. L. I², 175

ūtōr « je me sers » cf. *oitile* C. I. L. I² 586.

3° *ā* continue un ancien *ā* dans :

sāgō « je suce », de **sāg-*, all. mod. *saugen* de *sāgan*.

194. Verbes thématiques à voyelle radicale *ō*.

L'*ō* peut avoir deux origines :

1° Il peut être un ancien *ō* :

olō « je sens » archaïque à côté de *oleō*, cf. *odor* et gr. ὄζω, ὀδωδα

sorbō « j'absorbe » à côté de *sorbeō*, gr. ῥοφέω.

Vomō, *-is* « je vomis » et les doublets archaïques *sonō*, *-is* (Enn. Acc. Lucr.) *tonō*, *-is* (Varr.) de *sonō*, *-ās*, *tonō*, *-ās*, sont d'anciens présents athématiques provenant de racines dissyllabiques. *Vomit* est le correspondant du skr. *vāmīti* ; les deux formes reposent sur **vomə-ti* devenu en latin **vomāti* > **vomāt*, *vomit* (cf. *reddīt* de **red-dāt-i*) ; *tonit* correspond à skr. *stanīti* ; *sonitum* à *svanītaḥ*. Ce n'est que secondairement et par suite d'accidents phonétiques que ces verbes sont venus se ranger dans la catégorie des verbes thématiques du type *legō*. Cf. plus haut *rādō*, § 192.

2° Il peut être le représentant phonétique d'un ancien *ē* (ou exceptionnellement d'un ancien *a*) :

colō « je cultive, j'habite » de **k^wel-*, cf. gr. πέλομαι.

coquō « je cuis » de **pek^wō* devenu **k^wek^wō* > *coquō* (cf. *quinque* de **penk^we*), gr. πέσσω, πέπτω

loquor « je parle » (étymologie incertaine).

L'*o* de *molō* « je mouds » peut représenter un ancien *o* : got. *malan* « moudre » (all. *mahlen*), ou un ancien *e* : irl. *melim*. L'*o* de *sonō* cité plus haut représente plutôt un ancien *e* : **swenō* > *sonō*.

195. Verbe thématique à voyelle radicale *ō* :

rōdō « je ronge », de **rōd-* alternant avec **rōd-* dans skr. *rādati* « il ronge ».

196. Verbes thématiques à voyelle radicale *ā* :

agō « je mène », gr. ἄγω

alō « je nourris », v. irl. *alim* « je nourris »

cadō « je tombe »

canō « je chante » de **k⁰n-ō*, cf. ombr. *k a n e t u*, gr. *κανάζω* et *κόναδος*

carpō « je cueille », cf. gr. *καρπός* « fruit »

lavō « je lave » de **lovō*, cf. gr. *λούω*.

pacunt = **pagunt* « ils stipulent » cf. *pacīscor*, dans la loi des XII Tables

parcō « j'épargne »

rabō « je suis enragé » (et *rabiō*)

sarpō « je taille la vigne », gr. ἄρπη « faux »

scabō « je gratte », gr. *σκάπτω*, *ἐσκάφην*

scalpō « je taille »

scatō « je jaillis » (dans Lucrèce, à côté de *scateō*), lit. *skastū* « je saute » (prétérit *skataū*)

spargō « je répands », gr. *σπέρχω*

trahō « je tire », v. islandais *draga* « tirer ».

197. Verbes thématiques à voyelle radicale *ā* :

cārō « je carde » (*carrō* ?)

lābor « je glisse » (en face de *lābō*, *-ās*)

rādō « je râcle » (cf. *rōdō*)

vādō « je marche ».

198. Verbes thématiques à diphtongue *ae* (issu de *ai*) ou *au* :

baetō « je marche », ombr. *e ebetrafe* « in exitūs »

caedō « je taille, je mets en pièces »

laedō « je heurte »

quaerō « je cherche », cf. *quairatis* C. I. L. I², 11.

plaudō « j'applaudis » (peut-être « hyperurbanisme » pour *plōdō*).

Pour *claudō*, v. plus loin § 207.

199. Verbes thématiques en *-uō* (*u* peut représenter une ancienne diphtongue **-eu-*, **-ou-* ou être un ancien **-ū-*) :

-buō dans *imbuō* « j'imprègne »

cluō « je suis entendu, j'ai nom », à côté de *clueō* § 216, gr. κλέ(F)ος, κλύω¹.

cluō « je nettoie » de **clovō*, cf. *clo(v)aca*, gr. κλύζω de **κλυδ-γω*, cf. κλύδα (acc. sg.)

-gruō « je me jette sur » (*con-*, *in-*)

luō « je délivre, je paye » et son composé *soluō*, *solvō*, gr. λύω (confondu plus tard avec *-luō* forme de *lavō* en composition)

pol-luō « je souille », gr. λύμα

-nuō « je fais un signe de tête » (*ab-*, *ad-*, *in-*, *re-*) gr. νεύω

pluit « il pleut » archaïque *plovit*, gr. πλέ(F)ω, πλεύ-σομαι

ruō « je précipite, je me précipite », gr. ῥύομαι

spuō « je crache », gr. πτύω

suō « je couds » got. *siu-ja*

struō « je construis », cf. *struēs*, got. *straujan* « répandre » (all. *streuen*)

tuor « je garde, je regarde » (à côté de *tueor*)

-uō « je (me) revêts » (*ex-*, *ind-*) ombr. *an-ou-ihī-mu* « induitor », rac. **ew-*, **ow-*

voluō, *volvō* « je roule », ancien thème **welu-*, cf. gr. (F)ελύω.

NOTE. — *Fluō* « je coule » est issu de **bhleug*ō*, cf. *flūxī*, v. lat. *conflugēs* « confluent », *fruor* « je jouis » de **bhrūgwor*, cf. *frūgī*, *frūgēs* et *frūctus*, got. *brūkjam* « se servir » (all. *brauchen*).

1. Toutefois *cluō* est plus récent que *clueō*, et peut-être refait à l'imitation du grec κλύω.

200. Verbes thématiques à redoublement :

bibō « je bois », gr. πῖ-θι

gignō « j'engendre » à côté de *genō*, gr. *γῖ-γνομαι racine **genə-* / *gnē-*
serō « je sème » de **si-s-ō*, racine **sē-*, cf. *sēmen*

sīdō « je m'assieds » de **si-sd-ō* > **si-zd-ō*, racine **sed-*, gr. ἕζομαι et
sedēō « je suis assis »

sistō « je place, je (m)'arrête » racine **stā-* / *stə-*, cf. *stāre*, *stātus*, gr.
 dor. ἴ-στᾶ-μι de **σι-στᾶ-μι*.

201. Formes à suffixe et à infixe.

Outre les verbes radicaux que nous venons d'examiner, le type à voyelle thématique *-e/o-* comprend un certain nombre de formes à infixe et à suffixe. Parmi celles-ci, les unes sont facilement reconnaissables, l'infixe ou le suffixe n'apparaissant qu'au présent, ou bien s'ajoutant à des formes nominales ou verbales déjà existantes pour former des verbes dénominatifs ou déverbatifs. Mais, c'est un fait général que, au cours de l'évolution des langues, cet élément tend à s'incorporer à la racine, dont il devient alors impossible de le distinguer. Aussi en latin, beaucoup de formes primitivement à infixe ou à suffixe apparaissent comme des verbes radicaux simples ; la comparaison avec des mots de même racine, dans la même langue ou dans les langues congénères, peut bien y révéler l'existence d'un élément étranger ; mais pour le sujet latin, radical et suffixe (ou infixe) formaient une unité : ainsi dans *fundō* (racine **gheu-*, cf. gr. χέ(F)ω), l'*n* apparaissait bien comme un infixe de présent à cause de *fūdī* ; mais le *d*, qui est également suffixe, était considéré comme radical ; et personne ne se rappelait plus l'ancien participe *exfūlī* = *effūsi*, cité par l'abréviateur de Festus, p. 71, 13, où la racine **fu-* apparaît sans *d* : *exfutus* représente **ex-fu-to-s*, tandis que *ef-fūsus* est issu de **ec-fud-to-s*, devenu **ec-fūs-so-s* puis, avec simplification de *-ss-* après voyelle longue, **ec-fūsus*, *effūsus*. En outre, des actions phonétiques diverses ont souvent altéré l'aspect du suffixe ; par exemple le latin ne permet pas de décider si le groupe *ll* représente un double *l* primitif, ou *l + d*, ou *l + n*. Pour le sujet parlant, il n'y avait donc que des verbes en *-llō*, quelle que fût l'origine du groupe. Toutes ces cir-

constances ont contribué à obscurcir l'histoire des formations suffixales du latin.

202. Verbes en *-scō* (suffixe **-ske/sko-*).

Ce suffixe peut s'ajouter directement à la racine, qui dans ce cas apparaît :

1° soit sous la forme réduite, type :

po-sc-ō « je demande » (de **porc-sc-ō*, avec *-or-* issu de *ɾ* voyelle, même racine **prek-* que *precor*)
et, avec redoublement :

di-sc-ō (de **di-de-sc-ō* cf. gr. διδάσκω, de **di-δακ-σκω*, même racine **dek-* que le causatif *doceō*) ;

2° soit avec une voyelle longue :

crē-sc-ō « je grandis »

hiā-sc-ō « je m'ouvre »

nā-sc-or « je nais »

(*g*)*nō-sc-ō* « je commence à connaître », gr. épirote γνωσκω, att. aor. ξ-γνω-ν

suē-sc-ō « je m'habitue »

viē-sc-ō « je me flétris ».

Le suffixe **-ske/sko-*, précédé d'un autre suffixe **-i-*, fournit des verbes dérivés en *-iscō*, *-iscor* :

ap-i-sc-or

ad-ip-i-sc-or « j'obtiens » (cf. *apiō*, *aptus*)

con-cup-i-sc-ō « je suis saisi du désir » (*cupiō*)

pro-fic-i-sc-or « je pars » (*faciō*)

com-min-i-sc-or « j'imagine »

re-min-i-sc-or « je me souviens (cf. *mēns* et *moneō* et, pour le suffixe gr. μάλνομαι de μαν-γ-ομαι, skr. *mānyate* « il pense »

pac-i-sc-or « je fais un pacte » (*pax* et *pactus*)

ex-perg-i-sc-or « je me lève » (*expergitus*)

ulc-i-sc-or « je me venge » (*ultus*).

Cf. aussi § 204, 4.

Ce suffixe a servi en outre à former la nombreuse classe des inchoatifs en *-āscō*, *-ēscō*, *iscō*, dérivés de verbes, d'adjectifs ou de noms du type :

amā-scō « je commence à aimer » (*amō*)

calē-scō « je m'échauffe » (*caleō*)

com-pe-scō « je contiens, je réprime », de **comperc-scō*, cf. *parcō*

obdormī-scō « je m'endors » (*dormiō*)

dūrē-scō « je m'endurcis » (*dūrus*)

ignē-scō « je m'enflamme » (*ignis*)

Irā-scor « je m'irrite » (*ira*)

vesperāscit « il se fait soir » (*vesper*)

inveterā-scō « je deviens vieux » (*vetus*).

Cette formation en *-scō* a eu une fortune considérable en latin. Dans la langue vulgaire, elle servit à créer non seulement des intransitifs, mais encore des causatifs à sens transitif ; ainsi au ^ve siècle après J.-C. on trouve *innōlescere* « faire connaître », *mollēscere* « amollir ». Le suffixe a continué à vivre dans les langues romanes, notamment en italien et en français, où il s'est répandu dans le présent de la plupart des verbes en *-ire* : *je finis, nous finissons*, ital. *finisco, finiscono*.

203. Verbes à nasale suffixée :

cer-n-ō (de **cri-n-ō*, cf. *crī-brum* et gr. κρίνω de *κρίν-ν-ω) « je trie, je distingue » (*crē-vī*)

li-n-ō « j'enduis » (*lē-vī*) skr. *lāyate* « il se colle »

si-n-ō « je laisse » (*sī-vī*) et son composé :

pō-n-ō « je pose » (de **po-sī-nō*, cf. *po-sī-tus*)

sper-n-ō « je méprise » (*sprē-vī*)

ster-n-ō « j'étends » (*strā-vī*)

con-tem-n-ō « je méprise » (*con-tem-(p)sī*).

Il faut ajouter en outre *dēgunō* « je goûte », donné par l'abrégé de Festus comme synonyme de *dēgustō*, et *solinō* que le même Festus explique par *cōnsulō*. De plus le suffixe *-n-* apparaît dans toute une série de 3^{es} personnes du pluriel d'indicatif présent employées par les auteurs archaïques : *da-n-unt* « dant », *ferī-n-unt* « feriant » ; *obl-n-unt*, *prodl-n-unt*, *redl-n-unt* « obeunt, prodeunt, redeunt », *explē-n-*

unt « explent », *nequĭ-n-unt* « nequeunt », *inseri-n-untur* « inseruntur ». *Danunt* est la forme la plus fréquente de cette série ; elle se rencontre chez les comiques (mais non chez Térence,) et est attestée en outre par une inscription, C. I. L. 1², 1531 :

donu danunt Hercolei maxsime mereto

« *dōnum dant Herculī maximē meritō* ». Ces formes, d'origine obscure ont disparu complètement de la littérature classique.

NOTE. — Dans *minuō* « je diminue », *sternuō* « j'éternue » (gr. *πτάρνυμαι*), le suffixe **-nu-* se comporte comme s'il faisait partie de la racine et a été généralisée à tous les temps.

A côté de *spernō*, *sternō*, se trouvent également des composés qui ont le suffixe avec *-ā* : *aspernārī* « rejeter avec mépris », *consternāre* « consterner », et qui font partie de la conjugaison en *-ā* (1^{re} conjugaison).

204. Verbes à nasale infixée.

Dans ces verbes, la nasale se trouve à l'intérieur même du radical devant la consonne finale par exemple *ru-m-p-ō* rac. **rup-*, *iu-n-g-ō* rac. **yug-*, cf. *iugum* : d'où son nom de nasale infixée. Beaucoup sont d'anciens athématiques, comme *findō*, *scindō*, mais le type thématique paraît être également ancien comme le montre le présent védique *tundate* « il heurte », lat. *tundit*. Les Verbes munis de cet infixé se rangent en quatre catégories :

1^o Verbes où la nasale n'apparaît qu'av thème du présent :

-cumbō « je me couche » dans *ac-cumb'ī*, etc., (*cubui*), cf. aussi *cubō*,
-āre

findō « je fends » (*fidī*), skr. *bhinádmī* « je fends »

frangō « je brise » (*frēgī*) got. *brikan*, (all. *brechen*)

fundō « je répands » (*fūdī*), rac. **gheu- /ghu-*, gr. *χέ(Ϝ)ω*

linquō « je laisse » (*līquī*), gr. *λείπω*

ringor « je montre les dents » (*rictus sum*)

rumpō « je romps » (*rūpī*), skr. *lumpáti* « il brise »

scindō « je fends » (*scidī*), gr. *σχίζω* de **σχιδγω* skr. *chinádmī* « je sépare »

tangō « je touche » (*teigī*), partic. gr. homér. *τεταγών*

vincō « je vaincs » (*vīcī*), osq. *uincter* « convincitur ».

2° Verbes où la nasale apparaît au présent et dans un autre thème (parfait ou participe en *-to-) :

fiṅḡō « je façonne » (*finxī* mais *fictus*, *figulus*, *effigiēs*), osq. *f e i h ú s s*
« *mūrōs* » skr. *déhmi*, 3 sg. *déghdi* (pour **dédhi*)

miṅḡō « j'urine » (*minxī* mais *mictum*; *minctum* est tardif et analogique de *minxī*) en face de *meiō*, skr. *mehati* « il urine »

pandō « je déploie » (*pandī*, mais *passus*; *pānsus* analogique de *pandī*)

paṅḡō « je fiche » (*pepigī* et *panxī*, *pāctus*), gr. dor. *πάγνυμι*, *πέπᾶγα* aor, *ἐπάγην*

piṅḡō « je brode, je peins » (*pinxī* mais *pictus*, *pictor*), skr. *piṅkte* à côté de *piṅčāti*

pinsō « je pile » (*pinstī* ou *pinsūt*; *pistus* à côté de *pinsitus*), ombr. *p i s t u* « *pistum* », skr. *pinásīti* « il broie »

pungō « je pique » (*pupugī* et *-punxī*, *punctus*; *pūgiō* « poignard »)

stringō « je serre » (*strinxī*, *strlctus*)

tundō « je frappe, je bats » skr. *tundate* « il heurte » (à côté de *tudāti*) (*tutudī*, *tunsus*; mais le composé a *contūsus*, cf. Catulle 62, 39 (hexam. dact.)) :

ignotus pecori, nullo contusus aratro.

3° Verbes où la nasale apparaît à tous les thèmes verbaux :

fungor « je m'acquitte » (*functus*) skr. *bhuṅkte*

iungō « j'attelle » (*iunxī*, *iunctus*), cf. *iugum* et gr. *ζεύγωμι*, *ζυγόν*

lambō « je lèche » (*lambī* ou *lambuī*; cf. peut-être *labium* ?), gr. *λάπτω*

lingō « je lèche » (*linxī*; mais *ligūrīō*), gr. *λείγω*

ē-mungō « je mouche » (*ē-munxī*, *ēmunctus*, cf. *mūcus*)

ninguit « il neige » (*ninxit*, cf. *nix* et *nīvit*)

plangō « je frappe » (*planxī*, *planctus*; mais *plāga*), gr. aor. *ἐπλάγγην*

prehendō « je prends » (*prehendī*, *prehēnsus*; mais *praeda* de **praihed-a*)

-stinguō « je pique » et « j'éteins » (*dis-*, *in-*, *inter-*) (*-stinxī*, *stinctus*; mais *instigāre*), gr. *στίζω* de **στιγγω*, *στίγμα*.

4° Verbes où la nasale apparaît combinée avec d'autres suffixes :

conquī-n-l-scō « je me baisse » (*conquexī*)

fru-n-l-scōr « je jouis » (*frunltus*)
na-n-c-l-scor « j'obtiens » (*nactus*).

205. Verbes où la nasale appartient à la racine :

angō « j'étouffe, je presse » (*anxī, anctus, angor*), gr. ἄγγω, skr. *aṅhaḥ* «angoisse»
-candō « je mets le feu à » (*ac-, in-cendō, etc.*)
cingō « je ceins » (*cinxī, cinctus, cingulum*)
clangō « je fais du bruit » (*clanxī, clancus, clangor*)
mandō « je mange » (*mandī, mānsus*)
scandō « je monte » (*scandī, scānsus*)
ting(u)ō « je teins » (*tinxī, tinctus*), gr. τέγγω
unguō « j'oins » (*unxī, unctus, unguentum*), ombr. *u m t u* « unguītō », *u m e n* « unguentum » de **omben*.

206. Verbes en -tō.

Le suffixe s'est répandu dans toute la conjugaison, et apparaît comme faisant partie du thème :

flectō « je tourne »
nectō « je lie »
pectō « je peigne », gr. πέκω et πέκτω
plectō « je tresse », gr. πλέκω
plectō « je frappe », cf. *plangere, plāga*.

207. Verbes en -dō.

Il faut distinguer les verbes composés : *dēdō* « je livre », *dīdō* « je distribue », *reddō* « je rends » ; *abdō* « je cache », *addō* « j'ajoute », *circumdō* « j'entoure », *condō* « je fonde », *crēdō* « je crois », *ēdō* « je mets au jour », *indō* « je mets sur », *obdō* « je mets devant », *perdō, pessumdō* « je ruine », *prōdō* « je trahis », *subdō* « je soumetts », *trādō* « je livre », *vēndō, vēnumdō* « je vends », des verbes où *d* est suffixe comme *claudō* « je clos », cf. *clāvis* « la clef », *cūdō* « je forge » (all. *hauen*), *tendō* « je tends » rac. **ten-*, cf. *teneō* et *tentus* ; *frendō* (en face de *fremō*) ; *-fendō* « je heurte », dans *offendō* (cf. gr. θείνω), *pendō* (v. sl. *-plnq* « je tends » etc.

Dans d'autres verbes en *-dō* (par ex. *plaudō*), il est impossible de décider si *-d-* est suffixe ou fait partie de la racine, et il se comporte comme si c'était un élément radical.

208. Verbes en *-llō* (avec *-ll-* issu de **-ld-* ou de **-ln-*) :

-cellō « je pousse » de **celdō*, cf. *clādēs* (*per-cellō*, *prae-cellō*)

sallō « je sale » de **sal-dō*, cf. *salsus* de **sald-tos*

fallō « je trompe » (*falsus*)

pellō « je pousse » (*pulsus* et *pullāre*)

tollō (de **tol-n-ō*) « je lève, j'enlève », cf. subj. *tulam*, *lātus* de **tlātos*,
tolerō

vellō « j'arrache » (*volsus*).

209. Verbes désidératifs en *-ssō* (*sō* après voyelle longue ou diphthongue) :

arcessō (*accersō*) « je fais venir » (*cēdō*) ?

capessō « je cherche à prendre » (*capiō*)

facessō « je désire faire » et « je me mets en marche » (*faciō*)

incessō « je marche contre » (*cēdō*)

incipessō « je vais commencer » (*incipiō*)

laccessō « je cherche à attirer » (de **laciō*, cf. *illiciō*)

petessō « je cherche à atteindre » (*petō*)

quaesō (de **quais-sō*) « je vais chercher » (cf. *quaerō* de **quaisō*)

visō « je veux voir » (*videō*).

210. Dénommatifs :

Enfin la 3^e conjugaison comprend un certain nombre de dénommatifs en *-uō*, tirés de thèmes nominaux en *-u-*, comparables aux dénommatifs grecs en *-ύω*, type *γηρύω* de **γηρυω* (**γηρύς*), *δακρύω* de **δακρυω* (*δάκρυ*), etc. :

acuō « j'aiguise » de **acuyō* (*acus*)

arguō « je rends clair » cf. *ἄργυ-ρος*

gruō « je crie » (en parlant de la grue, *grūs*, cf. gr. *γηρύς*, *γηρύω*)

metuō « je crains » (*metus*)

statuō « j'établis » (*status*)

tribuō « je distribue » (*tribus*).

Sont d'origine obscure : *battuō* « je bats », *dēlibuō* « j'arrose, j'oins », *futtuō* « βυῶ ». *Gluō* (tardif) semble fait sur le nominatif *glūs* analysé *glā-s* (malgré le gén. *glātis*), sur le modèle *acus*, *acuō*.

On range enfin parmi les dénominatifs :

cōnsulō « je consulte » (*cōnsul*)

vannō } « je vanne » (*vannus*, *vallus*).
ē-vallō }

Mais ces dérivés sont peu nombreux et d'origine récente ou obscure. Le type *legō*, les formes à suffixe et infixe constituent le fonds le plus ancien et le plus important de la 3^e conjugaison.

LES AUTRES CONJUGAISONS

211. Les autres conjugaisons diffèrent de celles des verbes radicaux thématiques par la présence, au thème du présent, d'une voyelle longue *ā*, *ē* ou *ī* (sauf dans le type *capiō*, cf. § 227) qui apparaît à tous les temps et à tous les modes du présent, sauf dans les cas où elle s'abrège phonétiquement.

212. Thèmes verbaux en -*ā*- (1^{re} conjugaison).

La conjugaison des thèmes en -*ā*- long, qui a été la plus féconde en latin, et qui reste avec le type inchoatif la seule vivante dans les langues romanes, comprend environ 3 620 verbes dont 1 800 verbes simples. Il n'y en a qu'un tout petit nombre qui soient des verbes primaires ; ce sont d'anciens athématiques pour la plupart. La plus grande partie de la conjugaison en -*ā*- est formée par des verbes dérivés dénominatifs ou déverbatifs ; il y a enfin un grand nombre de formations suffixales dont les plus fréquentes sont -*igāre*, -*icāre*, -*ficāre*, -*illāre*, -*cināri*, -*itāre*, -*issāre*.

213. Verbes radicaux monosyllabiques :

flō « je souffle », racine **bhlā*-, cf. *flābrum*

for « je parle », racine **bhā*-, cf. gr. dor. φᾶμαι

nō « je nage », racine *(s)nā-, cf. *in-nābilis* « non navigable », ombr. *s n a t a, s n a t u* « umecta », skr. *snāti* « il (se) baigne ».

Dō « je donne », *dāre* ne peut être rangé dans cette série à cause de l'alternance *ā/ǎ* que présente le thème du présent.

stō, stāre (racine *stā-, cf. gr. dorien ἴ-στᾶ-μι, *obstāculum*, alternant avec *stǎ-, cf. *stātus*, gr. στᾶτός) comprend un suffixe *-yo-, comme le prouvent en italique même ombrien *stahu* « stō » de **stayō*, osq. *s t a h i n t* « stant » (*h* dans ces formes servant simplement à séparer les deux voyelles en contact).

214. Verbes radicaux dissyllabiques :

arō « je laboure » (cf. *arā-trum* « charrue », gr. ἀρόω)

calō « j'appelle », gr. καλέω κλητός,

hiō « je bâille » (cf. *hiāscō*)

215. Verbes primaires dans lesquels -ā- n'apparaît qu'au thème du présent :

crepō « je fais du bruit » (*crepui*)

domō « je dompte » (*domui*, cf. gr. δαμάω, sur les formes de la racine, voir Meillet dans *Dict. Etym. du latin*, sous *domō*).

micō « je brille » (*micui*)

plicō « je plie » (*plicui*)

secō « je coupe » (*secui*)

sonō « je résonne » (*sonui*)

tonō « je tonne » (*tonui*)

velō « je défends » (*velui*)

Sur *sonere, tonere*, voir plus haut § 194.

S'y rattachent deux verbes en -vō :

iuvō « je réjouis » (*iūvi* de **iuv-vī*, cf. 298, B)

lavō « je me lave » (*lāvī* de **lav-vī*, cf. 298, B).

216. Verbes en -nā- :

A. *clinō* « je penche » (cf. *cli-vus*, gr. κλίνω, ἐκλι(θη)ν)

mānō « je coule goutte à goutte, je suinte ».

3. Déverbatifs :

carinō « j'injurie » (*carō* ?)
farcinō « je bourre » (*farcio*)
mūginō « je murmure » (*mūgiō*)
prae-stinō « j'acquièrs » (*stō*)
de-stinō
ob-stinō

217. Fréquentatifs en *-tō* (*-sō*), *-itō*, *-titō*.

Exemples :

cantō « je chante » (*canō*) ;
clāmitō « je ne fais que crier » (*clāmō*)
 { *dictō*
dictitō « je répète » (*dīcō*)
habitō « je me tiens habituellement, j'habite » (*habēō*)
singultō « je sanglote », fréquentatif d'un simple disparu, dont subsiste le substantif verbal *singultus*
meritō « je plonge » (*mergō*)
pulsō « je pousse avec force » arch. *pultō* (*pellō*)
rogitō « je ne fais que demander » (*rogō*)
versō « je retourne » (*vertō*)
volūtō « je roule sans cesse » (*volvō*), etc.
gustō « je goûte », fréquentatif d'un simple disparu correspondant à gr. γέυω, cf. v. h. a. *costōn* « éprouver » en face de got. *kisan*.

Les fréquentatifs ont été bâtis en latin sur le participe en *-to-*. De *cantus* a été tiré *cantō*, de *habitus*, *habitō*, etc. Le participe en *-to-* marquant l'état, était particulièrement propre à exprimer un procès qui dure ou qui se renouvelle. Ces fréquentatifs en *-tō* ont tendu à se substituer aux intensifs-duratifs dont il sera question au paragraphe suivant, qui apparaissent dès le début de la tradition comme une catégorie figée et qui ne s'accroît plus.

Aux verbes dont le participe était en *-tus* correspondait un fréquentatif en *-itō* : ainsi *habitō*, *dormitō*. La langue en a extrait un suffixe *-itō* qui a servi à bâtir des fréquentatifs directement sur le

thème du présent : *agō, agitō* ; ce même suffixe a servi à renforcer des fréquentatifs dont le sens était affaibli : *dictō, dictitō* ; *cantō, cantitō*, etc.

Ces fréquentatifs se rencontrent surtout dans le latin archaïque et postclassique. Il semble que ce fût une forme propre à la langue parlée, qu'évitaient les écrivains classiques et les puristes. Malgré cette interdiction, les fréquentatifs ont finalement éliminé les verbes simples auxquels ils correspondaient, et ce sont eux qui ont survécu dans les langues romanes : *cantāre*, fr. *chanter*, ital. *cantare* ; *iactāre*, fr. *jeter*, ital. *gettare* ; *pulsāre*, fr. *pousser*, ital. *pulsare*. Outre qu'ils étaient plus expressifs, et comme tels, davantage recherchés par la langue parlée, ils avaient en effet l'avantage de substituer des flexions régulières à d'autres plus difficiles, comme celles de *canere, iacere, pellere* : aussi ces derniers ont-ils disparu sans laisser de traces¹.

218. Dérivés en -ā- correspondant à des verbes radicaux.

(En général ils ont une valeur durative par rapport au simple ; cf. *oc-cupō* par rapport à *capiō, ēdūcō / dūcō*, ou intensive *lābō / lābor*, etc.).

A. Un certain nombre présentent le degré réduit de la racine. Ainsi : *dlcō* « je consacre » en face de *dicō, -is* (alternance **dik-* / *deik-*)
ē-dūcō « j'élève » en face de *dūcō, -is* (alternance **dūk-* / *deuk-*)
lābō « je chancelle » en face de *lābor, -eris* (alternance *(s)*lāb-* / (s)-*lāb-*)

B. Ont le degré long :

cēlō « je cache » en face de *occūlō, -is*, de **ob-kēlō*
vēnor « je chasse » en face de skr. *vanaiti* « il cherche à avoir ».

C. Autres exemples :

<i>appellō</i> « j'appelle »	en face de	<i>pellō, -is</i>
<i>aspernor</i> je repousse »	—	<i>spernō, -is</i>
<i>cubō</i> « je suis couché »	—	<i>-cumbō, -is</i>
<i>lavō</i> « je me lave »	—	<i>lavō, -is</i>
<i>occupō</i> « j'occupe »	—	<i>capiō, -is</i>
<i>parō, ās</i> « je prépare »	—	<i>pariō, -is</i>

1. Voir sur ces formes, M. L. SJOESTEDT, Les itératifs latins en -tāre (-sāre), *Bull. Soc. Ling.*, tomes XXV et XXVI (78 et 79), pp. 152-173 et 113-143.

<i>plācō</i> « j'apaise »	—	<i>placeō</i> , -ēs
<i>suspīcō</i> « je soupçonne »	—	<i>speciō</i> , -is
<i>consternō</i> « je renverse »	—	<i>sternō</i> , -is

L'usage et le dictionnaire permettront de les reconnaître facilement.

219. **Dénommatifs.** Ce sont eux qui constituent la plus grande partie des verbes en *-ā-*. Ils étaient fournis primitivement par les thèmes nominaux en *-ā-* de la 1^{re} déclinaison, et correspondaient aux dérivés en *-άω* du grec, cf. *τιμάω*, *νικάω* de **τιμαγω*, **νικαγω*, dénommatifs de *τιμά*, *νικά* (att. *τιμή*, *νίκη*) ; mais l'analogie en a tiré bientôt de toute espèce de thèmes. La plupart sont transitifs, et la formation en *-āre* a servi à former les transitifs et causatifs, par opposition au type en *-eō*, ou en *-iō* où se rangent les intransitifs : cf. *albō* en face de *albeō*, *dilō*, *gravō* en face de *dilē-scō*, *gravē-scō*. Exemples :

A. *Dérivés de thèmes en -a-* :

coquīnō « je fais cuire » de *coquina* (doublet de *culina*)

corōnō « je couronne » (*corōna*)

cūrō « je soigne » (*cūra*)

fugō « je mets en fuite » (*fuga*).

B. *Dérivés de thèmes en -o/e-* :

a) Substantifs :

dōnō « je donne » (*dōnum*)

fūmō « je fume » (*fūmus*)

mōnstrō « je montre » (*mōnstrum*)

servō « je garde » (*servus*).

b) Adjectifs :

aequō « j'égale » (*aequus*)

caecō « j'aveugle » (*caecus*).

C. *Dérivés de thèmes de la 3^e déclinaison* :

gregō « j'attroupe » (*grex*)

laudō « je loue » (*laus*)

iūdicō « je juge » (*iūdex*)

labōrō « je travaille » (*labor*)

pīscō « je pêche » (*piscis*)

breviō « j'abrège » (*brevis*)

levō « je soulève » (*levis*)

celebrō « je fréquente » (*celeber*)

memorō « je rappelle » (*memor*)

murmurō « je gronde » (*murmur*).

Les dérivés de thèmes en -i- les plus anciens sont en -o et non en -iō :
cf. *levō -ūs, piscor, testor*.

Le type en -iō est plus tardif : *breviō* est de l'époque impériale ; c'est seulement en bas latin que *leviō* se substitue à *levō*.

D. Dérivés de thèmes en -u- :

aestuō « je bouillonne » (*aestus*)

fluctuō « je flotte » (*fluctus*)

tumultuor « je fais du désordre » (*tumultus*).

E. Dérivé de thème en -ĕ- :

glaciō « je glace » (*glaciēs*).

F. Dérivés d'indéclinables :

negō « je nie » (d'une négation **neg-*, qu'on retrouve dans *negōtium*)

quīnquō « je purifie » (*quīnque*).

G. Dérivés d'onomatopées :

baubor « j'aboie »

coaxō « je coasse », etc.

NOTE I. — Il peut se faire que le substantif dont dérive le verbe ait disparu ainsi *vorāre* subsiste, mais il n'y a plus de nom correspondant au gr. βορά.

NOTE II. — *Usurpō* semble le dénomiatif d'un adjectif **ūsūrap* « celui qui s'empare par l'usage ». Il est peu probable que -*rpō* soit un intensif duratif correspondant à *rapīō*.

C'était le procédé de dérivation le plus simple, le plus commode et dont le paradigme était le plus régulier ; aussi s'explique-t-on sans peine son immense fortune en latin et dans les langues néo-latines.

220. Thèmes verbaux en -ĕ- (2^e conjugaison).

Cette catégorie comprend environ 570 verbes dont 180 verbes simples, parmi lesquels on distingue : 1^o des verbes primaires à racine en -ĕ- (anciens athématiques pour la plupart, comme leurs corres-

pondants en *-ā*) ; 2° des verbes indiquant l'état ; 3° des verbes causatifs (factitifs, itératifs) ; 4° enfin des dénominatifs.

221. Verbes primaires à racine en *-ē-*. Cet *ē* se retrouve au thème du perfectum dans les 3 exemples suivants :

fleō « je pleure » (racine **bhlē-*)

neō « je file » (racine **snē-*, gr. $\nu\tilde{\eta}\text{-}\mu\alpha$, irl. *snīm* « action de filer »)

pleō « j'emplis » (rac. **pelə* / **plē-*, cf. *plēnus*, gr. $\pi\lambda\tilde{\eta}\text{-}\tau\omicron$).

Dēleō « je détruis » semble rentrer dans cette catégorie ; mais le présent a sans doute été refait sur le parfait *de-lēvī*, et a pris la place d'un plus ancien **dē-linō*.

Dans *reor* « je calcule », *rērī* l'*ē* long du présent alterne au contraire avec un *ā* dans l'adjectif verbal en *-lō-*, *rātus*, cf. § 31. Sur *rātus*, à basse époque ont été faites des formes du type *rabar*, d'après le type *dātus* / *dābam*.

222. Verbes indiquant l'état. Ils sont en général intransitifs et présentent généralement le vocalisme radical *zéro* (degré réduit de la racine). L'*ē* qui n'apparaît qu'au thème de l'inflectum, se retrouve dans des formations de sens analogues d'autres langues, notamment dans l'aoriste passif en *-η-* du grec, type $\tau\rho\alpha\pi\tilde{\eta}\nu\alpha\iota$, $\psi\upsilon\chi\tilde{\eta}\nu\alpha\iota$ de $\tau\rho\acute{\epsilon}\text{-}\pi\omega$, $\psi\acute{\upsilon}\chi\omega$, etc. Ainsi :

candeō « je suis allumé, je brille » (cf. *ac-cendō* « j'allume »)

iaceō « je suis étendu » (cf. *iaciō* « je jette »)

liquet « il est clair » (cf. *liquō* « je clarifie »)

pendeō « je suis suspendu » (cf. *pendō* « je suspends »)

placeō « je suis agréable » (cf. *plācō* « j'apaise »).

Les verbes précédents ont des correspondants transitifs. Mais la plupart sont isolés, comme :

careō « je manque de »

clueō « je suis entendu » (et arch. et rare *clueor*)

pateō « je suis ouvert » (gr. $\pi\epsilon\tau\acute{\alpha}\nu\nu\mu\iota$)

rīdeō « je ris » (étymologie inconnue)

sileō « je suis silencieux », got. *ana-silaiþ*^I « il est silencieux »

taceō « je me tais », v. h. a. *dagēn* de **takē-*

tepeō « je suis tiède ».

Un certain nombre enfin sont employés avec le sens transitif ou intransitif :

habeō « j'ai, je tiens » et « je me tiens, j'habite »

maneō « j'attends » et « je reste »

teneō « je tiens » et « je me dirige vers »

vegeō « j'anime » et « je suis animé ».

223. **Causatifs** ou **factitifs** (c'-à-d. indiquant que le sujet fait accomplir l'action exprimée par la racine). Ils ont généralement le vocalisme radical *ō*, comme en grec φορέω en face de φέρω, φοβέω en face de φέβομαι ; par exemple :

A. *doceō* « je fais apprendre » de **dokeyō* (cf. *di-sc-ō* de **di-dc-sc-ō*, et *decet* : racine **dek-*)

moneō « je fais souvenir, j'avertis » (cf. *re-min-i-sc-o-r*, et *mēns*, rac. **men-*).

Le sens de « qui fait souvenir » apparaît encore dans le substantif dérivé *monitor* « souffleur », cf. P. F. 123, 12 L. « monitores qui in scaena monent histriones ».

mordeō « je mords » (itératif ?)

moveō « je mets en mouvement » (rac. **meu-*)

noceō « je nuis » (sens primitif « je fais périr » cf. *nox*)¹

spondeō « je m'engage » gr. σπένδω.

tondeō « je fais que quelque chose soit coupé, je tonds », gr. τένω
« je ronge » (cf. aussi τέμνω)

torqueō « je fais tourner »

torreō « je dessèche » (cf. *terra* « la terre », proprement « la sèche ») de **lorseyō*, cf. *tostus* de **torstos*, cf. skr. *tarṣāyati* « il dessèche » ; on a le vocalisme *e* dans le gr. τέρσομαι

B. Avec un vocalisme autre que *o* :

augeō « je fais croître, j'augmente » cf. gr. αὔζω

suādeō « je rends agréable, je persuade » (cf. *suāvis* de **swādwis*, gr. dorien ἄδύς de *σϜᾷδύς)

terreō « je fais trembler » de **ters-ey-ō* (même racine que dans *tre-*

1. Dans le latin vulgaire, *noceō* est construit, comme on s'y attend, avec l'accusatif. La construction avec le datif, qui est celle du latin classique, est sans doute due à l'analogie de verbes de sens voisin : *obesse*, *officere*.

mō, tre-pidus où elle se présente sous un autre état et avec d'autres suffixes).

Le même vocalisme *e* se trouve dans l'aoriste grec ἔτερσεν glosé ἐφόρησεν dans Hésychius. L'ombrien a au contraire une forme avec *-ur-* issu de *-or-* : *tursitu* « terrētō ». L'existence de *torreō* « je dessèche » a pu favoriser la création de *terreō*.

224. Dénommatifs. Ils indiquent généralement un état et sont intransitifs. Primitivement ils étaient tirés de thèmes en *-o/e-* de la deuxième déclinaison et correspondaient aux dérivés grecs en *-έω*, type, φιλέω, πολεμέω de *φιλεγω, *πολεμεγω, cf. φίλος, πόλεμος; mais ils se sont bientôt étendus à d'autres thèmes.

A. Dérivés de thèmes en *-o/e-* :

albeō « je suis blanc » de **albe-yō* (*albus*)

ardeō « je suis desséché » (*āridus*)

calleō « je suis calleux » (*callus*)

dūreō « je suis dur » (*dūrus*)

nigreō « je suis noir » (*niger*).

B. Dérivés d'autres thèmes :

frondeō « Je suis feuillu » (*frōns*)

lacteō « j'ai du lait » (*lac, lactis*)

pūtreō « je suis pourri » (*pūter*, thème **pūtri-*)

seneō « je suis vieux » (*sen-ex*) sur lequel a été fait *aneō* « je suis vieille ».

sordeō « je suis sale » (*sordēs*),

etc.

225. Le grand nombre de verbes intransitifs contenus dans cette catégorie a fait considérer cette conjugaison comme étant celle des Intransitifs : aussi, alors que dans le latin archaïque pouvaient coexister deux verbes issus d'une même racine, l'un radical thématique (type *fulgō, fulgēre*), l'autre en *-ē-* (type *fulgeō, fulgēre*), le latin classique a éliminé le premier au profit du second. *Fervō, fulgō, olō, scatō, strīdō*, etc., ont été supplantés par *ferveō, fulgeō, oleō, scateō, strīdeō*,

et n'ont subsisté qu'en poésie. Il y a des formes attestées de *excellēō* à côté de *excellō*, sans doute d'après *emineō*.

En outre, dans le latin vulgaire, le type en *-ēre* s'est étendu à des verbes marquant l'état qui appartenaient d'abord à d'autres conjugaisons. Caper, G. L. K., 109, 16, blâme *fidēre* pour *fidere* ; les langues romanes supposent *cadēre*, fr. *choir*, formé sans doute d'après *iacēre*, *-capēre*, fr. *recevoir*, sans doute d'après *habēre*.

NOTE. — Il y a flottement entre *ciō*, *cīre*, et *cieō*, *ciēre* ; on évite toutefois les formes où le thème *cie-* serait suivi d'une voyelle, par exemple **cieam*, **cieō*. On a indifféremment *cttus*, et *accītus*, *conciūs*. La flexion ancienne était peut-être *ciō*, *cīs*, *cttus* (avec degré réduit dans l'adjectif en *-to-*, cf. § 311). Sur *cttus* on a pu rebâtir *cieō*, de même que sur *cīre* on a fait *cītus*.

On a de même *tuor*, et *tuor*. Les formes de *tuor* semblent surtout employées pour des raisons métriques : ainsi *contuimur*, *intuimur* remplacent *contuēmur*, *intuēmur* dans l'hexamètre dactylique.

Abnuēō dans Ennius, Ann. 279, est isolé. Il peut être analogique de *prohibeō* et créé par nécessité métrique (*ābnūō* est exclu de l'hexamètre).

C'est sans doute à l'existence de parfaits en *-sī* ou à redoublement qui apparaissent comme propres à la 3^e conjugaison en *-ēre* que l'on doit les formes ru type, *ardēre*, *ridēre*, *torquēre*, *mordēre*, *-spondēre*, *tondēre* que supposent les formes romanes du type fr. *ardre* (arch.), *rire*, *tordre*, *mordre*, *répondre*, *tondre*. En latin même on voit à *sorbeō* se substituer (*ab-*)*sorbō* (Apulée) pour la même raison, cf. § 194 et note ; on a aussi *tergō* et *tergeō*.

Pour certains de ces verbes, le passage à la 3^e conjugaison a dû être facilité par le fait qu'ils étaient transitifs (*mordeō*, *sorbeō*, *tondeō*, *torqueō*) et qu'ils étaient dépayés au milieu de la foule des verbes en *-ēre* marquant l'état.

226. Thèmes verbaux en -I- (4^e conjugaison).

Les verbes en *-iō* comprennent : 1^o des verbes dans lesquels le suffixe **ye/o-* suit immédiatement la racine, et qui correspondent au type en *-yō* du grec cf. βαίνω de *βανυω, lat. *veniō*, racine **g^wen-* ; ἄλλομαι de *ἀλγομαι, lat. *salīō* etc.

2^o un causatif : *sōpiō* skr. *svāpāyami* « je fais dormir » ; et peut-être *sāgiō* -Is ;

3^o des dénominatifs du type *flniō*, *-Ire*.

227. Dans le premier groupe, il faut distinguer deux catégories : 1^o ceux dont le suffixe a la forme brève (type *capiō*, *capēre*), et que pour cette raison on range d'ordinaire dans la troisième conjugaison,

en appendice au type *legō* ; 2° ceux dont le suffixe a la forme longue (type *audiō*, *audīre*).

La forme *-l-* du suffixe est de règle après une syllabe brève initiale du mot quand cette syllabe est terminée par occlusive ou après syllabe brève intérieure précédée d'une syllabe longue ; et la forme *-l-*, après une syllabe longue ou après deux syllabes brèves¹.

Sur *audiō* de **audiō*, voir Niedermann, § 38, sur *audī* de **audī*, id. § 25, 3° sur *capere* de **capl̄se*, id. § 16.

Exemples :

A. Suffixe *-l-*

a) Type $\cup\cup$:

aiō « je dis » prononcé *aiiō*, cf. Niedermann, § 55 de **agyō* ? cf.

peut-être *adagium*, pas d'infinitif

capīō « je prends » *capere*

cupīō « je désire » *cupere*

facīō « je fais » *facere*

iacīō « je jette » *iacere*

rapiō « j'enlève » *rapere*

sapiō « j'ai du goût » *sapere*

specīō « j'aperçois » *specere*

Déponents : *gradior* « je marche », *-gradī* (*in-gredī*), *patior* « je souffre », *patī*.

b) Type $\cup\cup\cup$:

cōnspiciō « j'aperçois » *cōnspicere*

dēsipiō « je perds le sens » *dēsipere*

illiciō « j'entraîne » *illicere*

porriciō « je présente » *porricere*.

Comme on voit, cette série ne comprend que des composés qui ont le même vocalisme que le verbe simple.

1. Cf. NIEDERMANN, *Une loi rythmique proethnique en latin*, Mélanges de Saussure, Paris, Champion, 1908.

B. Suffixo -I-.

a) Type -i- :

audiō « j'entends » *audīre*
dormiō « je dors » *dormīre*
fulciō « j'étaye » *fulcīre*
glōciō « je glousse » *glōcīre*
prūriō « j'ai des démangeaisons » *prūrīre*
sōpiō « j'endors » *sōpīre*
vinciō « j'enchaîne » *vīncīre*
rūgiō « je rugis » (*i* attesté par les formes romanes).

b) Type -i- :

amiciō « j'enveloppe » *amicīre* (en face de *iacere*)
aperiō « j'ouvre » *aperīre*
minuriō « je gazouille » *minurīre*
operiō « je couvre » *operīre*
reperiō « je trouve » *reperīre*
sepeliō « j'ensevelis » *sepelīre*.

Il semble que le latin, dans ce groupe, ait voulu éviter une suite de trois brèves.

c) Monosyllabes.

i se retrouve encore dans les verbes à radical monosyllabique :

ciō, *cīs* « je mets en mouvement » (à côté de *cieō*)
fiō, *fīs* « je deviens » (l'infinitif *fiērī* est anomal)
sciō « je sais », *scīre*.

228. Enfin le suffixe -I- est fréquent dans les verbes dont la voyelle radicale brève était suivie d'une sonante *n*, *r*, *l*, *v*, soit :

veniō « venir », *feriō* « frapper », *sarriō* (*sarīre*) « sarcler », *polliō* « polir », *paviō* « battre », *salriō* « sauter », *ex-periō* « éprouver ».

Il y a toutefois des exceptions dans cette série : c'est d'abord *pāriō* « enfanter » *pārēre* (au lieu de *parīre* qu'on trouve chez les auteurs

archaïques) ; il s'est exercé là une action analogique : d'après *cecini canère*, on a refait *parère* sur *peperī*. Puis *moriōr* « je meurs », et *oriōr*, « je prends naissance », dans lesquels la flexion hésite entre *mōrīrī*, *ōrīrī* et *mōrī*, **ōrī* (non attesté ; mais *orēris*, *orlur*, *orētur* sont les formes normales tandis que le composé *adorīrī* a toujours *I*). A l'époque archaïque, la forme en *-I-* est courante, cf. Ennius, Ann. 392 :

*nunc est ille dies, cum gloria maxima sese
nobis ostendat, si vivimus, sive morimur.*

Enfin de *horiōr*, Ennius a une 3^e personne *horlur* A. 432 :

..... *prandere iubēt horlurque.*

NOTE. — A l'époque archaïque le suffixe *-ī-* empiète sur le domaine *-I-* ; on trouve dans Plaute *adgredīrī*, *congredīrī*, *ēgredīrī*, *progredīrī* ; *fodīrī* dans Caton et *exfodīrī* dans Plaute, M. G. 374 ; de même *cupīs*, Curc. 364 (sept. troch.).

laudo. — *laudato*, *quando illud, quod cupīs, effecero* ;
facīs, *inlicite* dans Naeuius, *adoritur* dans Lucilius.

Inversement, on trouve dans Ennius, Ann. 504, un participe *fodentes* créé sur l'infinif *fodere*. Cette conjugaison mixte *-iō /ere* devait naturellement subir des influences analogiques, soit de la conjugaison en *-ire*, soit celle en *-ere*. La prose classique s'est efforcée de faire disparaître ces confusions. Mais elles subsistaient dans la langue populaire, et on les voit reparaître à la fin de la latinité, au moment où l'influence de la langue littéraire n'était plus assez forte pour imposer sa norme. Ainsi le bas latin présente *fodire fugire* (fr. *fouir*, *fuir*) et les parfaits *fodivī*, *sapivī*, et inversement les participes *iacentēs*, *fodentēs* d'après *legere /egentēs*.

Par suite de la confusion de *e* et de *i* en hiatus dans le latin vulgaire des verbes en *-eō* sont passés aux verbes en *-iō* ; les inscriptions de basse époque ont des exemples de *habibat*, *habiās*, *habiēns* « habēbat, habeās, habēns ». C'est de cette confusion que sont issus **flōrtre*, **implire*, fr. *fleurir*, *emplir*.

229. Les *dénominaifs* ont généralisé *-I-*. *Potlri* présente bien quelques formes avec le suffixe *-I-*, mais elles sont sporadiques dans sa conjugaison et ne proviennent peut-être pas du *dénominaif* ; cf *potlur* dans Virgile, En. 3, 56 :

..... *Polydorum obtruncat et auro
vi potitur.*

Primitivement ils sont tirés de thèmes en *-i-* ; comme en grec $\mu\eta\gamma\acute{\iota}\omega$ de $\mu\eta\gamma\acute{\iota}\varsigma$:

crātiō, *crāltre* « je herse » (*crālis*)

finiō, *finire* « je finis » (de **fīni-yō*, cf. *fīnis*)

febriō, *febrīre* « j'ai la fièvre » (*febris*)

ēradiō, *ēradīre* « j'instruis » (*rudis*)

sortior, *sortīri* « je tire au sort » (*sors* de **sortis*)

mentior, *-īri* « j'imagine, je mens » (*mēns* de **mentis*).

Puis, par analogie, de thèmes consonantiques de la troisième déclinaison :

custōdiō, *custōdīre* « je garde » (*custōs* thème consonantique **custōd-*),
cf. gr. $\varphi\upsilon\lambda\acute{\alpha}\sigma\sigma\omega$ de * $\varphi\upsilon\lambda\alpha\kappa-\gamma\omega$, thème * $\varphi\upsilon\lambda\alpha\kappa-$.

Pūniō, *-īs* « je punis » est considéré généralement comme dérivé de *poena*, ce qui est peu vraisemblable, *poena* n'aurait pu donner que **poenāre*, **pūnāre*. *Pūnīre* est refait sur *-pūnis*, qu'on a dans *impūnis*. *Impūnis* semble antérieur à *pūniō* qui n'est pas attesté avant Cicéron. Cf. *mūnīre* et *moenia*.

Un certain nombre de ces verbes sont intransitifs et expriment un état physique : *febrīre*, *siltīre*, *tussīre*, *dentīre*, *fulgurīre*. Une fois cette catégorie sémantique établie, le suffixe qui la formait s'est étendu à d'autres thèmes que les thèmes vocaliques ou consonantiques de la 3^e déclinaison. On a ainsi des dérivés en *-iō*, *-īre* marquant un état, tirés de thèmes en *-o/e-* (2^e décl.), ou de thème en *-a*, *-ia* (1^{re} décl.), ou de thèmes en *-u-* (4^e décl.) :

ineptiō « je dis des inepties » (*ineptus*)

insāniō, *vēsāniō* « j'extravague » (*sānus*)

lascīviō « je m'ébats » (*lascīvus*)

proterviō « je suis impudent » (*protervus*)

superbiō « je suis orgueilleux » (*superbus*)

blandior « je suis caressant »

lippiō « je suis chassieux »

nāviō « je suis actif » (gloss.)

rauciō « je suis rauque »

saeviō « je suis furieux »

fastīdiō « je suis dégoûté » (cf. *fastus*, et *fastidium*)

catuliō « je suis en chaleur » (de la chienne)

equiō — (de la jument)

suriō « je suis en rut » (*surus*)

serviō « je suis esclave » (sur lequel ont été faits à basse époque

bubulciō « je suis bouvier », *fabriō* « je suis ouvrier »)

gestiō « je gesticule ; je brûle de »

singultiō « je sanglote » (en face de *singultō*, fréquentatif d'un simple disparu **singulō*. -is dont est conservé le substantif verbal *singultus*)

abortiō « j'avorte » (tardif en face de *abortō*, -ās)

foriō « j'ai la diarrhée » (*foria*)

hostiō « j'use de représailles ».

A cette catégorie se rattachent les verbes qui expriment un son ou un cri :

bilbiō « je fais glou-glou »

bombiō « je bourdonne »

garriō « je bavarde »

ganniō « je glapis »

vāgiō « je vagis »

vīsiō « je vessé »

bulliō « je bous » (le dérivé de *bullā* est *bullāre*), etc. Voir la liste dans Job, 432 sqq. Sur ce type ont été bâtis : *barrire* « crier comme l'éléphant » (*barrus*) ; *hirquitallire* « avoir la voix d'un pubère » (*hirquitallus*) ; *hymnlire* « chanter des hymnes » ; *mutllire* « parler ».

230. *Désidératifs*. Une classe assez importante est celle des désidératifs en -*suriō*, -*turiō*, du type :

ēsuriō « j'ai faim » (cf. *edō*, *ēsum*)

parturiō « j'accouche » (cf. *pariō*, *partum*)

empturiō « j'ai envie d'acheter » (cf. *emō*, *emptum*, et *emplor*).

Les temps et les modes du présent

231. L'exposé précédent a fait apparaître quatre formations de présent, des types *legō*, *amō*, *moneō*, *audiō*, plus une formation mixte qui se rattache la fois à *legō* et à *audiō*, le type *capiō*. Les désinences, on l'a vu, sont communes, mais les flexions diffèrent par la nature et la quantité de la voyelle thématique, par la formation du futur et par celle du subjonctif. Il s'en faut que les conjugaisons soient absolu-

ment indépendantes l'une de l'autre ; la première et la deuxième, d'une part, la troisième et la quatrième, de l'autre, forment deux groupes qui présentent une certaine unité (par ex. dans la formation du futur, du subjonctif, des formes non personnelles) ; de plus, toutes les quatre forment leur imparfait d'une manière identique.

Indicatif présent ¹

232. *Remarque générale.* — L'indicatif présent est caractérisé par rapport aux autres temps et aux autres modes par l'absence de suffixe temporel ou modal.

TYPE RADICAL THÉMATIQUE.

Actif	Passif
SINGULIER	
1. <i>leg-ō</i>	<i>leg-o-r</i>
2. <i>leg-i-s</i>	<i>leg-e-re, leg-e-ris</i>
3. <i>leg-i-t</i>	<i>leg-i-tur</i>
PLURIEL	
1. <i>leg-i-mus</i>	<i>leg-i-mur</i>
2. <i>leg-i-tis</i>	<i>leg-i-minī</i>
3. <i>leg-u-nt</i>	<i>leg-u-ntur.</i>

Le jeu de l'alternance de la voyelle thématique *e/o* a été masqué par les altérations que subissent en latin les voyelles brèves en syllabe interne ou finale.

O devait apparaître à la première personne du singulier et aux première et troisième personnes du pluriel. La voyelle s'est maintenue dans *legō*, et avec une légère altération dans *legunt*, issu de **legonti*, cf. gr. λέγουσι dor. λέγ-ο-ντι, comme *prōmunturium* de **prōmont-*, Niedermann § 18, 2. Les textes archaïques ont des traces de

1. On suivra dans l'étude des temps l'ordre adopté dans l'étude de la formation des thèmes du présent.

-ont : *cosentiont* C. I. L. I², 9, *nequinont* dans Livius Andronicus, Od. 13 (saturn.)

partim errant, nequinont Graeciam redire,

-ont a été la graphie constante à l'époque républicaine après *u* consonne ou voyelle : on écrivait donc *ruont, vivont*, cf. Niedermann § 23, 5°. *o*, qui transparait encore dans l'*u* de *quaesumus*, n'est plus reconnaissable dans *legimus* issu de **leg-o-mos*, gr. λέγομεν, comme *ilicō* de **in sllocōd*, Niedermann § 15, 1 d ; et seule la comparaison permet de différencier *rudimus, vomimus*, anciennes formes athématiques, issues de **vomə-mo-s, rudə-mo-s* de *legimus*. Pour *volumus, possumus, v.* plus loin.

E était la voyelle thématique des deuxième et troisième pers. du sing. et de la deuxième pers. du pluriel, cf. gr. λέγετε. Elle s'est maintenue devant *r* de la désinence -*re, -ris* (Niedermann § 16), mais elle a abouti phonétiquement à -*i-* dans *legis, legit, legitur, legitis, legimini* issus de **leg-e-s(i), *leg-e-t(i), *leg-e-tes*, etc.

233.

TYPES EN -*ā-* ET EN -*ē-*

SINGULIER

Actif	Passif	Actif	Passif
1. <i>amō</i>	<i>amor</i>	<i>moneō</i>	<i>moneor</i>
2. <i>amā-s</i>	<i>amā-re, -ris,</i>	<i>monē-s</i>	<i>monē-re, -ris,</i>
3. <i>ama-t</i>	<i>amā-tur</i>	<i>mone-t</i>	<i>monē-tur</i>

PLURIEL

1. <i>amā-mus</i>	<i>amā-mur</i>	<i>monē-mus</i>	<i>monē-mur</i>
2. <i>amā-tis</i>	<i>amā-minī</i>	<i>monē-tis</i>	<i>monē-minī</i>
3. <i>ama-nt</i>	<i>ama-ntur</i>	<i>mone-nt</i>	<i>mone-ntur.</i>

Le thème se terminant par une voyelle, il n'y a pas trace de voyelle thématique ; il n'y a pas trace non plus d'un suffixe **-ye- /-yo-*, que d'autres langues apparentées au latin présentent entre le thème et la désinence. Rien n'indique plus que *am-ō, mone-ō* sont issus de **amā-yō, *mone-yō*, avec chute du *y* intervocalique et contraction, dans le premier cas, de *āō* en *ō*.

Aux autres personnes, la désinence s'unit immédiatement au thème, et le latin ne permet pas de décider si les finales *-ās, -ēs, -at, -et* représentent un type athématique, comme dans les verbes primaires (type *nās, plēs* de **(s)nā-si, *plē-si*), ou un type thématique, comme dans les verbes dérivés, tels que les causatifs comme *monēs* de **mone-ye-s(i)*; cf. § 223. Dans les dénominatifs du type *fugō*, les 2^e et 3^e p. sg. sont ordinairement expliquées comme provenant de **fugā-ye-s(i), -t(i)*; mais elles remontent plutôt à **fugā-si, *fugā-ti*, c'est-à-dire à des formes athématiques.

L'*ā* et l'*ē* s'abrègent à la 3^e personne du singulier actif devant le *-t* final, mais se maintiennent au contraire au passif où le *-t-* est à l'intérieur du mot : d'où le contraste entre *amāt, monēt* et *amātur, monētur*. A l'époque archaïque on scande encore parfois *amāt, monēt* au temps fort, cf. Plaute, Asin. 874 (sept, troch.) :

fundum alienum arāt, incultum familiarem deserit

et Merc. 696 (sén.iamb.) :

solēt hortator remiges hortarier.

La forme de 3^e p. pl. *fugant* repose sur **fugā-nti*, cf. gr. éolien $\delta\iota\psi\alpha\iota\sigma\iota$ (Alcée) de $*\delta\iota\psi\alpha-\nu\tau\iota$.

NOTE. — On trouve dans Tibulle 3, 3, 36, une forme *neunt* au lieu de *nent*, et dans le latin vulgaire de basse époque des formes comme *doleunt*, C. I. L. III, 3362. Ce sont des créations analogiques d'après le modèle *audiō | audiunt*, facilitées par la tendance à confondre *e* et *i* en hiatus.

234.

TYPES EN -t-

Type à voyelle longue.

Type à voyelle brève.

SINGULIER

	Actif	Passif	Actif	Passif
1.	<i>audiō</i>	<i>audior</i>	<i>capiō</i>	<i>capior</i>
2.	<i>audī-s</i>	<i>audī-re, -ris</i>	<i>capi-s</i>	<i>cape-re, -ris</i>
3.	<i>audi-t</i>	<i>audī-tur</i>	<i>capi-t</i>	<i>capī-tur</i>

PLURIEL

1.	<i>audī-mus</i>	<i>audī-mur</i>	<i>capi-mus</i>	<i>capī-mur</i>
----	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

2. *audi-tis* *audi-mini* *capi-tis* *capi-mini*
 3. *audi-unt* *audi-untur* *capi-unt* *capi-untur.*

C'est la conjugaison telle que la laisse prévoir le thème verbal. L' s'est abrégé dans *audit* et s'est maintenu dans *audītur* comme l *ā* et l' *ē* dans *amat*, *amātur*, *monet*, *monētur*, et pour la même raison ; on a encore quelques exemples de la longue à l'actif chez les auteurs archaïques, par exemple. Plaute, Pers. 762 (octon. anap.) :

*nam improbus est homo qui beneficium scīl accipere
 et reddere nescit.*

A la 3^e personne du pluriel, on a *audiunt*, *capiunt*, et non **audint*, **capint*. Contrairement à ce qui s'est passé pour *monent*, c'est ici le type à voyelle thématique qui a triomphé ; inversement *audīmus*, *audītis*, *capimus*, *capitis* ne peuvent que représenter le type athématique **audi-mos*, **audi-les*, **capi-mos*, **capi-tes* ; le type thématique **audi-ē-mos*, **audi-ē-tes* aurait subsisté sans contraction.

Au passif 2^e pers. *capere*, de **capi-se*, cf. Niedermann, § 16.

Imparfait de l'indicatif

235. L'imparfait possède plusieurs caractéristiques : 1^o une désinence secondaire *-m* à la 1^{re} personne du singulier actif (l'état phonétique du latin ne permet plus de reconnaître s'il y avait à d'autres personnes d'autres désinences secondaires) ; 2^o un suffixe **-bā-* composé de deux éléments : a) un *b*, de la même origine que *f* dans *fuī*, et représentant cet *f* sonorisé à l'intervocalique (Niedermann, § 48) ; b) un élément *-ā*, commun originellement au subjonctif et au prétérit (cf. E. Benveniste, *Prétérit et optatif en -i-e-*, *B S L*, 47 (1951), p. 11-20), qui servait à l'expression du prétérit aussi bien à l'inflectum qu'au perfectum, cf. *dīcēbās* et *dixerās*. Cet élément *-ā-* suffisait à lui seul à exprimer le passé, comme le prouve l'imparfait de *sum* ; *erās*. Néanmoins il n'apparaît isolé que dans cette forme et dans ses composés ; partout ailleurs en effet, le thème de l'inflectum se terminant par une voyelle, celle-ci se serait contractée avec le suffixe *-ā-* qui n'aurait plus apparu nettement, et il en serait résulté des confusions, soit avec l'indicatif présent dans les verbes en *-ā-* (**amā-āmus* > **amāmus*), soit avec le subjonctif présent dans les autres conjuga-

sons (**tacē-āmus* > **tacēāmus*, **audt-āmus* > **audlāmus*). A cet *-ā-* s'est donc substitué le suffixe **-bā-*, imparfait de la racine **vhewə-/bhū-* « être », cf. osque *f u f a n s* « erant » de **bhu-bhwā-nt*. 3° Enfin la voyelle radicale s'allonge dans le type radical thématique : *legē-bā-tis* en face de *legl-tis* issu de **legē-tes*. **Legē-* est une sorte de substantif verbal, analogue à l'infinitif ; le sens primitif de *legē-bam* était donc sans doute « j'étais dans l'action de lire ». En dehors de l'imparfait, une forme semblable se retrouve dans les composés de *faciō* du type *ārē-faciō*, *pūtē-faciō* « je fais dessécher, pourrir ».

On a voulu expliquer **amā-*, *legē-* dans *amā-bam*, *legē-bam* comme issus des participes présents *amāns*, *legēns* ; *amābam*, *legēbam* représenteraient **amāns-fam*, **legēns-fam* « j'étais aimant, lisant ». Mais cette explication, admissible au point de vue sémantique, se heurte à plusieurs objections. Phonétiquement, il est malaisé d'expliquer la réduction de *legēns* à **legē* ; d'autre part dans cette hypothèse, l'imparfait de *eō* devrait être **iēbam* (de **iēnsbam*) et non *ibam*.

De plus l'hypothèse ne rend pas compte des formes de pluriel pour lesquelles il faudrait supposer un participe invariable ; et en outre le participe présent ne semble pas avoir assez d'importance pour contribuer à la formation d'une forme périphrastique du type **legēns-fam*. Enfin des langues congénères du latin présentent des formations comparables à *legē-bam* dans lesquelles le thème est incontestablement un substantif verbal. Toutes ces raisons rendent préférable la première explication.

236.

SINGULIER

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| 1. <i>legē-ba-m</i> | <i>legē-ba-r</i> |
| 2. <i>legē-bā-s</i> | <i>legē-bā-re,-ris,</i> |
| 3. <i>legē-ba-t</i> | <i>legē-bā-tur</i> |

PLURIEL

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| 1. <i>legē-bā-mus</i> | <i>legē-bā-mur</i> |
| 2. <i>legē-bā-tis</i> | <i>legē-bā-minī</i> |
| 3. <i>legē-ba-nt</i> | <i>legē-ba-ntur.</i> |

-ā- s'abrège phonétiquement devant *-m*, *-t* et *-r* finaux. Ennius a encore *pōnēbāt* dans le vers connu, Ann. 371 :

non enīm rumorēs ponebāt ante salutem.

237. *Amābam, monēbam, capiēbam* et leurs passifs se conjuguent comme *legēbam, legēbar*. Mais l'imparfait des thèmes en *-ī-* fait difficulté. A côté de *audiēbam* existe en effet une forme *audībam* qui est plus rare sans doute, mais usitée à toutes les époques de la langue latine. Assez fréquente à l'époque archaïque chez les auteurs dramatiques, elle est employée par les poètes du temps d'Auguste dans les cas où les formes usuelles n'entraient pas dans le vers dactylique, par exemple Virg., En. 8, 160 :

tum mihi prima genas vestibat flore iuventa.

Il n'a pas cessé de s'en créer jusque dans la période de décadence, et elle est demeurée dans les langues romanes. Même les grammairiens latins se posaient la question de savoir laquelle des deux formes était la plus régulière, de *audiēbam* ou de *audībam* ; et ils concluaient en faveur de la première. Tel était notamment l'avis d'Aufustius, auteur d'un traité dédié à Asinius Pollio.

On a expliqué ces formes en *-ībam* de différentes manières. Pour la plupart des auteurs, les formes en *-ībam* devaient être réservées primitivement aux verbes primaires athématiques (type *audi-bam*), les formes en *-iēbam* aux dénominatifs (type *finiē-bam*) ; puis les deux formes se seraient finalement confondues, et *audiēbam* aurait supplanté *audībam*, grâce à l'influence de *monēbam, legēbam*. Mais à quelque époque que l'on remonte dans la langue, on ne voit jamais cette distinction observée. Plaute emploie indifféremment *praesāgibat* (Aul. 178), *servibās* (Capt. 247), *scibās* (Aul. 754), etc. Et de plus cette hypothèse n'explique pas pourquoi on n'a jamais la forme **capībam* que l'on attendrait normalement.

L'explication doit en être recherchée dans la tendance que les Latins ont eue à grouper ensemble les trois conjugaisons à voyelle longue, *amāre, monēre, audire*, qui formaient une sorte de conjugaison faible opposée au type *legere*, sorte de conjugaison forte. L'imparfait en *-ībam* ne saurait être séparé du futur en *-ībō* qui apparaît à toutes les époques, et à peu près avec la même fréquence que cet imparfait. Les verbes en *-ī-* eurent tendance à assimiler leurs formes de l'inflectum à celles des conjugaisons en *-ā-* et *-ē-*. D'après *amāre / amābam, amābō* ; *monēre / monēbam, monēbō*, l'analogie a créé naturellement *audībam* et *audībō* sur *audire*. *Audiēbam*, qui est la forme la plus fréquente, est également la plus régulière et la plus ancienne.

Futur

238. Le futur est, dans toutes les langues indo-européennes, une création relativement récente ; à part le grec, les langues les plus anciennement attestées n'en ont dans les premiers textes que fort peu de traces ; il y a même des langues qui n'en ont jamais eu. C'était le subjonctif qui servait en grande partie à exprimer l'idée d'avenir : entre « je veux aller, j'ai l'intention d'aller » et « j'irai », la différence n'est pas grande ; par exemple dans Virgile le subjonctif *ēloquar an sileam* ?, peut se traduire aussi bien par « Dois-je parler ? » (subj.) que par « Parlerai-je ? » (fut.). Aussi chaque langue a eu recours à des procédés particuliers quand il s'est agi de créer un futur autonome. On distingue en latin trois groupes de futurs :

- 1° le futur en -am, -ēs ;
- 2° le futur en -bō ;
- 3° le futur en -sō.

239.

FUTUR EN -am, -ēs

Le futur en -am, -ēs est spécial aux thèmes verbaux en -ē-, et en -l- (*legam, audiam, capiam*).

SINGULIER

- | | | | | |
|----|----------------|------------------------|-----------------|--------------------------|
| 1. | <i>leg-a-m</i> | <i>leg-a-r</i> | <i>audi-a-m</i> | <i>audi-a-r</i> |
| 2. | <i>leg-ē-s</i> | <i>leg-ē-re, -ris,</i> | <i>audi-ē-s</i> | <i>audi-ē-re-, -ris,</i> |
| 3. | <i>leg-e-t</i> | <i>leg-ē-tur</i> | <i>audi-e-t</i> | <i>audi-ē-tur</i> |

PLURIEL

- | | | | | |
|----|------------------|-------------------|-------------------|---------------------|
| 1. | <i>leg-ē-mus</i> | <i>leg-ē-mur</i> | <i>audi-ē-mus</i> | <i>audi-ē-mur</i> |
| 2. | <i>leg-ē-tis</i> | <i>leg-ē-minī</i> | <i>audi-ē-tis</i> | <i>audi-ē-minī</i> |
| 3. | <i>leg-e-nt</i> | <i>leg-e-ntur</i> | <i>audi-e-nt</i> | <i>audi-e-ntur.</i> |

SINGULIER

PLURIEL

- | | | | | |
|----|-----------------|------------------------|-------------------|---------------------|
| 1. | <i>capi-a-m</i> | <i>capi-a-r</i> | <i>capi-ē-mus</i> | <i>capi-ē-mur</i> |
| 2. | <i>capi-ē-s</i> | <i>capi-ē-re, ris,</i> | <i>capi-ē-tis</i> | <i>capi-ē-minī</i> |
| 3. | <i>capi-e-t</i> | <i>capi-ē-tur</i> | <i>capi-e-nt</i> | <i>capi-e-ntur.</i> |

Ce futur en *-am* n'est autre chose qu'un ancien subjonctif. En effet, à une époque antérieure à la tradition historique, le latin possédait deux subjonctifs, l'un en *-ā-* (type *legās*) qu'on retrouve en osco-ombrien, osq. *f a k i i a d*, ombr. *f a ç i a* « *faciat* », l'autre à voyelle thématique longue (type *legēs*), cf. gr. *λύγτε*, qu'il a répartis en conservant à l'un sa valeur de subjonctif, (*legās*), et en faisant servir l'autre à l'expression du futur (*legēs*). Mais comme la première personne de cet ancien subjonctif servant de futur, **legō*, se confondait avec la première personne de l'indicatif présent, elle a été remplacée par la première personne de subjonctif en *-ā-*, *legam* : la parenté de sens du subjonctif et du futur favorisait cette substitution. Ainsi s'explique la différence de vocalisme entre *legam*, *audiam*, *capiam*, et *legēs*, *audiēs*, *capīēs*. L'influence des formes en *-ē-*, *legēs*, *legēmus*, *legētis*, a entraîné également à la 3^e personne du pluriel la substitution de *legent* à **leg-ō-nt* qui, par l'abrègement de *ō* devant *-nt*, serait devenu **legont*, puis **legunt*, et se serait finalement confondu avec la 3^e personne du pluriel de l'indicatif présent et même à la 1^{re} personne du pluriel, la substitution de *legēmus* à **legōmos* (cf. gr. *λέγωμεν*), où il n'y avait pourtant pas de confusion possible avec **legōmos* > *legimus*. En latin même, il semble qu'on ait senti l'anomalie de cette flexion, et tenté de régulariser le paradigme en étendant *-ē-* à la 1^{re} personne du singulier. Festus cite *ostende*, *recipie*, *attinge*, *dice*, et plusieurs manuscrits de Plaute ont des formes comme *accipiem*, *experier*, *faciem*, *sinem*; *faciem* est encore attesté dans Cicéron, Leg. 3, 20, 49. La forme en *-ē-* était mal caractérisée en tant que 1^{re} personne et peu viable; la forme en *-em* au contraire aurait pu se généraliser. Mais ce fut sans doute plutôt une tentative de grammairiens qu'une création populaire, et cette forme n'a jamais pu se substituer à *-am*.

NOTE I. — Le latin populaire archaïque offre enfin quelques traces de futur en *-ēbō* de verbes radicaux. Nonius cite de Novius *dicēbō*, *vivēbō*, Ribb. 8 et 10, et Plaute met dans la bouche d'un esclave une forme *exsūgēbō*, Epid. 188 (octon. iamb.):

iam ego me convortam in hīrudinē atque eorum exsugebo sanguinē.

Ce sont des formes secondaires refaites sur *dicēbam*, *vivēbam*, *exsūgēbam* d'après le rapport *monēbam*/*monēbo*. Elles ont reparu en plus grand nombre au moment où la distinction entre futur et subjonctif tendait à s'effacer et où aussi l'ancien futur tendait à être remplacé par une forme périphrastique du type *amāre habēō*. A ce moment on trouve *dicēbō*, *fluēbunt*, *inferēbis*, *oblīviscēbor*,

plangēbitis, querēbuntur, surgēbit, tremēbit ; et inversement *amoveam, commoveam*, etc. au lieu de *āmovēbō, commovēbō*.

NOTE II. — Le *reddibō* de Plaute est le produit phonétique normal de *red + dābō*, Cas. 141 (sén. iamb.) :

ieiunum est aequē atque ego te ruri reddibo.

Mais si le latin avait pu répartir dans deux conjugaisons ses deux subjonctifs en *-ā-* et en *-ē-*, la même répartition était impossible dans les verbes en *-ā-* et en *-ē-*. Le subjonctif en *-ā-* était exclu des thèmes en *-ā-* où il se serait confondu avec l'indicatif, et le subjonctif en *-ē-* des thèmes en *-ē-*, et pour la même raison : **ā(y)ā-*, **ē(y)ē-* auraient en effet abouti à *-ā-*, *-ē-* par suite de la contraction des deux voyelles de même timbre qui aurait suivi la chute du *-y-* intervocalique.

Il ne put donc y avoir qu'un subjonctif dans chacun de ces thèmes ; celui en *-ē-* dans les thèmes en *-ā-* (type *amēs*), celui en *-ā-* dans les thèmes en *-ē-* (type *monēās*).

Les types *amāre* et *monēre* n'avaient pas de futur puisqu'ils ne disposaient que d'un subjonctif. C'est une forme périphrastique qui y suppléa, composée, comme l'imparfait, d'une sorte de substantif verbal **amā-*, **monē-*, et d'une forme en *-bō*, d'après la forme en *-bam* de l'imparfait : *amā-bō*, *monē-bō*. L'existence du futur *erō* du verbe *sum* en face de l'imparfait *eram* a pu favoriser la création de *amābō*, *monēbō* en face de *amābam*, *monēbam*. L'imparfait en *-bam* et le futur en *-bō* ne sont pas des formations contemporaines. L'imparfait en *-bam* est antérieur et commun à toutes les conjugaisons ; le futur en *-bō* est au contraire une création relativement récente, postérieure à la chute du *y* intervocalique, limitée, et en quelque sorte accidentelle, puisqu'elle est due à l'impossibilité pour *amāre* et *monēre* d'utiliser comme futurs d'anciens subjonctifs.

SINGULIER

1.	<i>amā-bō</i>	<i>amā-bo-r</i>	<i>monē-bō</i>	<i>monē-bo-r</i>
2.	<i>amā-bi-s</i>	<i>amā-be-re,-ris</i> ,	<i>monē-bi-s</i>	<i>monē-be-re,-ris</i>
3.	<i>amā-bi-t</i>	<i>amā-bi-tur</i>	<i>monē-bi-t</i>	<i>monē-bi-tur</i>

PLURIEL

1. *amā-bi-mus amā-bi-mur monē-bi-mus monē-bi-mur*
 2. *amā-bi-tis amā-bi-minī monē-bi-tis monē-bi-minī*
 3. *amā-bu-nt amā-bu-ntur monē-bu-nt monē-bu-ntur*

Le peuple alla même plus loin ; et comme on l'a vu à propos de l'imparfait *audībam*, il a créé *audībō*, d'après *amābam*, *amābō*, *monēbam*, *monēbō*. Ces formes apparaissent dès le début de la tradition, et se sont maintenues pendant toute la latinité¹, bien que les auteurs classiques les aient toujours évitées (cf. toutefois *lēnībunt*, Prop. 3, 21, 32) ; mais on ne rencontre jamais **audiēbō* qui détruirait la régularité du système créé par l'analogie.

241.

FUTUR EN -sō

Enfin, le latin offre quelques traces d'un futur en -sō, représenté par le type *dīxō*, *faxō* comparable au type grec en -σω, cf. δειξω. Il

1. Voici groupés par époque, la liste des imparfaits en -ībam et des futurs en -ībō :

Imparfais. — Époque archaïque : *crōcībat, exaudībat, gestībat, grundībat, insānībat, mollībat, nescībat, pinsībat, praesāgībat, scībam, servībam, stabilībat, venībat.*

Époque de Cicéron : *accībant, audībam, custōdībat, haurībant, operībat, poenībat, saevībat.*

Époque d'Auguste : *ambībat, concībat, excībat, ferībant, insignības, largībar, lēnībat, mōlībar, mollībat, mūnībat, nutrībam, polībant, redīmībat, vestībat.*

Deux premiers siècles de l'Empire : *abligūrībam, impertībam, inservībat, insīlībat, parlūrībam, scaturībam.*

Fin de la latinité : *aperībat, commūnībat, condībam, inaurībat, ligūrībant, resīlībat.*

Futurs. — Époque archaïque : *aggredībor, amicībor, aperībō, audībō, cībit, concredībor, convenībō, custōdībitur, dēmōlībor, dormībō, expeditō, experībere, grundībō, illargībō, largībere, inservībīs, mentībitur, nescībō, oboeditō, operībō, ordībor, parībīs, pervenībunt, reperībīt, saevībunt, scībō, servībō, subblandībitur, suvenībō, venībō,*

Époque de Cicéron et d'Auguste : *ēsūrībō, impertībīs, invenībīt, lenībunt, mollībīt, pervenībunt, venībō.*

Deux premiers siècles de l'Empire et grammairiens : *ferībō, nutrībō, (per)pollbō, prōsīlībō.*

Fin de la latinité : *constabillībīs, custōdībō, largībor, melībor, ōdībīs, parlībor, redīmībīt, sepellībīs, tinnībunt, vestībīt.*

est formé, tout au moins dans les verbes primaires, sur un thème indépendant des thèmes de l'infectum et du perfectum comme le prouvent *capsō*, *faxō* en face de *capiō*, *faciō* et *cēpī*, *fēcī*. Il est probable que les formes du type *amāssō* sont analogiques et secondaires. *Amāssō*, *amāssim* semblent bien bâtis sur *amāssem*, *amāsse* sur le modèle de *respeō* que la langue ne séparerait pas de *respexim*, *respezem*, *respeze* et *dixō*, *dixim* inséparables de *dixī*, **dixem*, **dixe*. Le sentiment populaire tendait à classer ces formes dans le système du perfectum, quoique l'existence d'anciennes formes passives comme *iussitur*, *faxitur*, *turbassitur* montre qu'elles étaient indépendantes du thème du parfait. Les formes en -s- sont archaïques ; au moment même de l'apparition des textes littéraires, elles n'ont plus qu'une existence précaire. Elles sont limitées à quelques verbes¹ ; la seule forme d'usage assez courant est *faxō*. Ce futur a un sens spécial, et sert à mettre le résultat en évidence ; c'est un futur « résultatif ». *Faxō* a de plus une construction différente de *faciam* ; il est suivi du subjonctif ou du futur sans conjonction, tandis que *faciam* ne peut se construire qu'avec *ut*. Ainsi Plaute a, Bacch. 506 (sén. iamb.) :

ego faxo hau dicet naclam quem derideat

Men. 562 :

manifesto faxo iam opprimes...

et, avec le subjonctif, Bacch. 864 (sén. iamb.) :

faxo se hau dicat naclam quem derideat

Amph. 972 :

... faxo hau quicquam sit morae.

C'est devenu une sorte de formule affirmative. Concurrencé par les autres formations, ce futur a rapidement disparu ; chez Cicéron on ne le lit que dans les formules de lois ; après lui, on ne le rencontre plus que chez les auteurs archaïsants.

Le suffixe -s- est sans doute à rapprocher de la formation en -ssō qui a fourni les desideratifs du type *capessō*, *laccessō* : les deux idées

1. Voici les formes attestées (souvent par un exemple) : *amāssō*, *communstrāssō* *cūrāssint*, *dēlapidāssint*, *dēmūtāssit*, *ēnicāssō*, *indicāssō*, *inritāssis*, *lēgassit*, *levāssō* *liberāssō*, *nuncupāssit*, *peccāssō*, *plōrāssit*, *reconciliāssō*, *servāssō* ; *iussit* ; *capsō*, *accēpsō*, *occepsō*, *clepsit*, *dixō*, *faxō* (*faxis*, *faxit*, *faxilis*), *dēfaxit*, *effexis*, *parsit* *rapsit*, *respexit*, *ulsit* ; *iussitur* (Caton) ; *faxitur* (Tite Live dans une formule religieuse) ; *turbāssitur* (Cic., Leg. 3, 11) ; *mercassitur* C. I. L. I^a 585, 71.

sont en effet voisines ; aussi les auteurs ont employé ces désidératifs également avec le sens de futur ; c'est ainsi que dans Plaute, l'infinitif *oppugnāssere* remplace un futur *oppugnātūrōs esse*, Amph. 209, 210 (octon. iamb. asynartète) :

... *sin aliter sint animati neque dent quae petat,*
sese igitur summa vi virisque eorum oppidum oppugnassere.

Sur ce futur, v. Benveniste, *Les futurs et subjonctifs sigmatiques du latin archaïque*. Bull. Soc. Ling. XXIII (70), p. 32-63.

NOTE. — Le futur latin n'a pas survécu dans les langues romanes qui lui ont substitué une formation périphrastique avec *habēō, volō* et l'infinitif. Ainsi l'italien *cantero*, le français (*je*) *chanterai* remontent à *cantar(e) habeo*, devenu phonétiquement **cantar-aiō*, le futur romain *voiu canta*, à *volō cantāre*.

242.

Subjonctif présent

L'histoire du subjonctif présent latin a été élucidée à propos du futur. On a vu comment et pourquoi se sont répartis d'une part le subjonctif en *-ē-* dans le type *amāre*, d'autre part le subjonctif en *-ā-* dans les autres conjugaisons. Dès lors le paradigme n'offre plus de difficultés.

SINGULIER

1. <i>am-e-m</i>	<i>am-e-r</i>	<i>leg-a-m</i>	<i>leg-a-r</i>
2. <i>am-ē-s</i>	<i>am-ē-re,-ris,</i>	<i>leg-ā-s</i>	<i>leg-ā-re, ris,</i>
3. <i>am-e-t</i>	<i>am-ē-tur</i>	<i>leg-a-t</i>	<i>leg-ā-tur</i>

PLURIEL

1. <i>am-ē-mus</i>	<i>am-ē-mur</i>	<i>leg-ā-mus</i>	<i>leg-ā-mur</i>
2. <i>am-ē-tis</i>	<i>am-ē-minī</i>	<i>leg-ā-tis</i>	<i>leg-ā-minī</i>
3. <i>am-e-nt</i>	<i>am-e-ntur</i>	<i>leg-a-nt</i>	<i>leg-a-ntur.</i>

Comme *legam, legar* : *moneam, monear* ; *audiam, audiar* ; *capiam, capiar*. La voyelle longue s'est abrégée régulièrement devant *-m, -t* finaux, et devant le groupe *-nt* ; mais les auteurs archaïques ont encore quelques traces de la longue, cf. Térence, Ad. 25 (sén. iamb.) :

poetae ad scribendum augeāll industriam.

243. Ce sont là les formes classiques. Mais elles ne représentent pas l'état ancien qui était beaucoup plus libre. Le subjonctif en *-ā-* était d'abord une forme autonome, dont le thème était, comme celui du futur en *-s-*, indépendant de ceux de l'infectum et du perfectum ; et c'est à une date relativement récente qu'il a été rattaché au thème de l'infectum. Le latin archaïque a conservé un certain nombre de formes qui prouvent l'autonomie originelle du subjonctif :

duās, duat « *dēs, det* » en face de *dō*, cf. ombr. *purdouitu* « *porricitō* » gr. *δοῦναι*, *δοῦναι* ; sur cette forme ont été faits, par suite de la confusion dans les composés latins des racines **dō-* « donner » et **dhē-* « placer » :

crēduam, crēduās, crēduat, accrēduās « *crēdam, etc.* » en face de *crēdō*, et même *concrēduō* Plaute Aul. 585, *interduō* fr. inc. 2 ; *fuam, fuās, fuat, abfuat* « *sim, etc.* » de la racine **bhewə-* / **bhū-*, cf. *forem* en face de *sum* ;

tulam, abstulās, attulās, attulat « *ferās, etc...* », même racine que *tollō* mais sans suffixe ;

advenat, ēvenat, pervenat « *adveniat, etc.* » en face de *veniō* ;

tagam, attigās, attigat, attigātis « *tangam, etc.* » en face de *tangō*, et sur lesquels on a refait les présents *tagō, alligō*. S'y rattache sans doute le subjonctif aoriste *-taxat* contenu dans l'adverbe *dumtaxat*, « exactement »¹.

Toutes ces formes attestent l'autonomie du subjonctif présent et le caractère secondaire du type *veniam, tollam, etc.* Mais la tendance à normaliser le paradigme dans tout l'infectum a vite fait disparaître ces traces curieuses d'un état ancien.

244. Le latin archaïque possède encore des traces d'un subjonctif optatif en *-im*, ou en *-sim*, correspondant au subjonctif en *-am* ou au futur en *-sō*. Ce type s'est conservé dans d'anciens verbes athématiques : cf. *siem, sim* ; *edim, velim*. Dans les verbes thématiques il n'est plus guère attesté qu'aux formes suivantes :

duim, duīs, duit, duint « *dēs, det* », puis *adduit, crēduim, interduim, perduim* cf. *duās*, § 243 ; *tagit* (de *tangō*) ;

1. Les deux éléments sont encore séparés dans la formule *dum minoris partus familias taxat* ; cf. § 16.

axim, adaxim ; ausim ; dixim ; empsim : faxim, effexim ; incensit ; iussim ; noxit ; occisit ; respexis ; spōnsis ; laxit ; locāssim, licēssit, negāssim, occupāssit, prohibēssit.

Ce subjonctif sert à l'expression de la condition, des vœux (optatif); par exemple : *si quis hominem liberum dolo sciens morti duit, paricidas esto* (loi de Numa citée par Paul. Fest. 247, 24) ; Plaute, Aul. 50 (sén. iamb.).

*utinam me divi adaxint ad suspendium
potius quidem quam hoc pacto apud te serviam.*

Il exprime également la possibilité, Most. 923 (sept. troch.) :

egone te ioculo modo ausim dicto aut facto fallere ?

et la défense, *ibid.* 523 :

cave respexis, fuge.

Il est possible que la construction classique *nē fēceris* soit, dans une large mesure, un représentant nouveau de **nē faxis*, auquel elle se serait substituée.

245.

Imparfait du subjonctif

Pour compléter le parallélisme de l'indicatif et du subjonctif, le latin s'est créé un imparfait du subjonctif à l'aide d'un suffixe *-sē- ajouté au thème verbal (suivi de la voyelle thématique dans le type *legō*). L's du suffixe s'est sonorisé en -r- à l'intervocalique et n'apparaît plus sous la forme -s- que dans le seul thème verbal se terminant par -s : *essēs* et dans le subjonctif athématique de *edō* « manger », *ēssem* de **ēd-s-ēm* ; mais l'existence en est attestée indirectement d'autre part par le subjonctif imparfait de *ferō, volō* : *ferrem, vellem* (cf. Niedermann §§ 68, 82) et par les formes des dialectes italiques : osq. *fusid* « foret », pélignien *upsaseter* « operārētur ». Le thème en était à l'origine indépendant, comme le montre *foret* en face de *sum*, cf. *fuam*.

La ressemblance entre le suffixe d'imparfait du subjonctif *-sē et celui de l'infinitif présent actif *-se a eu pour conséquence d'établir un rapport, sans doute d'origine secondaire, mais étroit, entre les deux formes. Ainsi s'explique la règle élémentaire (fautive en partie, car elle ne tient pas compte de la quantité de la voyelle du suffixe) :

l'imparfait du subjonctif actif ou passif d'un verbe se forme en ajoutant à l'infinitif présent actif les désinences actives ou passives correspondantes.

SINGULIER

*leg-e-re-m**leg-e-rē-s**leg-e-re-t**leg-e-re-r**leg-e-rē-re,-ris,**leg-e-rē-tur*

PLURIEL

*leg-e-rē-mus**leg-e-rē-lis**leg-e-re-nt**leg-e-rē-mur**leg-e-rē-minī**leg-e-re-ntur.*

De même *amārem, amārer* ; *monērem, monērer* ; *audīrem, audīrer* ; *capērem, capērer*.

246.

Impératif

Il y a en latin deux impératifs : un impératif présent et un impératif futur. Le premier n'a que deux personnes : deuxième personne du singulier, et deuxième personne du pluriel ; le second a une forme unique pour les deuxième et troisième personnes du singulier, et une deuxième et une troisième personnes du pluriel.

IMPÉRATIF PRÉSENT

D'une manière générale, l'impératif tend dans toutes les langues à avoir des formes particulièrement brèves. Aussi en latin la 2^e personne du singulier de l'impératif présent actif est-elle le thème verbal simple, sans désinence, cf. gr. λύε ; la deuxième personne du pluriel est caractérisée par une désinence *-te* qui s'ajoute au thème verbal, cf. gr. λύε-τε. Au passif, l'impératif emprunte les désinences des deuxième personnes du singulier et du pluriel de l'indicatif : *-re* et *-minī*.

SINGULIER

Actif : 2.

*lege**audī**amā**capē**monē*

PLURIEL

2.	<i>leg-i-te</i>	<i>amā-te</i>	<i>monē-te</i>
	<i>audi-te</i>	<i>capi-te</i>	

SINGULIER

Passif : 2.	<i>leg-e-re</i>	<i>amā-re</i>	<i>monē-re</i>
	<i>audi-re</i>	<i>cape-re</i>	

PLURIEL

2.	<i>leg-i-minī</i>	<i>amā-minī</i>	<i>monē-minī</i>
	<i>audi-minī</i>	<i>capi-minī</i>	

Legite est issu régulièrement de **legete* (cf. Niedermann § 15, 1 b); *cape*, de **capi*, comme *mare*, de **mari*.

Amā, *monē* abrègent parfois leur syllabe finale dans la poésie archaïque, en vertu de la loi de l'abrègement des mots iambiques. Néanmoins, à l'époque classique, la longue est la scansion normale, sans doute grâce à l'influence des formes à première syllabe longue, telles que *dōnā*, *mōnstrā*, *torquē*, *augē*, *suādē*, où la voyelle longue finale échappait à l'abrègement.

Quelques impératifs dissyllabiques de la 3^e conjugaison perdent leur -ē final à la 2^e personne du singulier : *dīc*, *dūc*, *fac*. Les formes pleines *dīce*, *dūce*, *face* sont encore employées dans la langue familière, ainsi Plaute, Rud. 124 (sén. iamb.) :

tu si quid opus est dīce. — dīc quod te rogo

Trin. 384 :

tibi permitto ; posce, duce,

Pseud. 18 :

face me certum.

A ce groupe se rattache sans doute la particule *em* « prends » qui représente un ancien **eme*, impératif de *emō*, cf. l'interjection française « tiens ! ». On a une forme abrégée comparable dans le gr. *παῦ*, forme de la comédie nouvelle. Catulle, 27, 2, a en outre un impératif *inger*, qu'on ne retrouve pas ailleurs, et qui a pu subir l'influence de *fer*, dont il était voisin par le sens. Sur l'explication de ces formes voir Niedermann § 25, 1^o.

Les composés de ces verbes ont en général la forme pleine : *addīce*, *addūce*, *confīce*, *calface* ; on trouve néanmoins quelques formes réduites, comme *maledīc*, *ēdūc* (par ex. Cic., Cat. 1, 10).

Fer est un cas spécial dont il sera question plus tard.

241.

IMPÉRATIF FUTUR.

L'impératif futur actif est caractérisé au singulier par une désinence **-lō(d)*, qui s'ajoute à la 2^e personne du singulier de l'impératif présent, cf. gr. λυέ-τω, osq. líkítūd « licētō ». Ce **-lō(d)* est un ancien ablatif d'un pronom disparu en latin, et signifie « à partir de ce moment, désormais ». Le sens futur de cet impératif apparaît nettement dans l'exemple connu de Plaute, Merc. 770 :

cras petito ; dabitur. Nunc abi.

Les autres formes sont analogiques : d'après *lege*, *legite*, on a sur *legitō* refait *legitōte* et même, sur l'indicatif présent *legunt*, créé une 3^e personne du pluriel *leguntō*. La conjugaison se présente donc ainsi :

SINGULIER

2. et 3.	<i>amā-lō</i>	<i>monē-lō</i>	<i>leg-i-lō</i>
	<i>audī-lō</i>	<i>capi-lō</i>	

PLURIEL

2.	<i>amā-lō-te</i>	<i>monē-lō-te</i>	<i>leg-i-lō-te</i>
	<i>audī-lō-te</i>	<i>capi-lō-te</i>	
3.	<i>ama-ntō</i>	<i>mone-ntō</i>	<i>leg-u-ntō</i>
	<i>audi-u-ntō</i>	<i>capi-u-ntō</i>	

Une inscription archaïque de Spolète porte encore : *datod*, *licetod*, *violatod*, *suntod* C. I. L. I², 366. L'impératif en *-lō*, fréquent à l'époque archaïque, s'est éliminé assez rapidement. A l'époque classique, il n'est plus guère employé que dans les textes de lois. Il n'a pas survécu dans les langues romanes.

248.

IMPÉRATIF FUTUR PASSIF

A l'époque républicaine, les désinences de l'actif **-lō*, **-ntō*, sans *r* caractéristique du passif, sont encore usitées au passif comme dans

le déponent. Caton emploie *opsequit̄* Agr. 5, 6, *atit̄* 96, 2 ; on lit sur une inscription C. I. L. I², 589, col. 1, 1, 8 *utunto*. Quand il cite des textes de lois, Cicéron écrit *tuento* Leg. 3, 3, 7 ; *patiunto* *ibid.*, 3, 4, 11 ; cf. *censento* C. I. L. I², 583, 77. Ces formes étaient connues du grammairien Diomède, G. L. I, 339 K. : *nonnulli veterum etiam activo more tempus futurum imperativo modo ex verbis quoque passivae declinationis usurpaverunt, ut Tullius in dialogis de republica 'atit̄', cum 'nitor' sit positio verbi*.

L'absence de *-r* n'est pas étonnante, puisque étymologiquement **-t̄* n'est pas, comme on vient de le voir, une désinence verbale. Mais au point de vue latin, **-t̄* apparaissait comme faisant partie du système de la conjugaison ; aussi s'y est-il ajouté l'élément *-r* du passif, d'où *amātor*, *monētor*, etc. Diomède G. L. I, 339 K. : *, loquit̄or, largitor' reperimus apud Terentium, 'loquit̄or paucula' (Haut. 828), idem 'de te largitor puer' (Ad. 940), id est 'loquere' et 'largire', et Plautus in Pseudulo (292) 'pietatem ergo amplexator'*.

SINGULIER

2. et 3.	<i>leg-i tor</i> <i>audī tor</i>	<i>amā-tor</i> <i>capi-tor</i>	<i>monē-tor</i>
----------	-------------------------------------	-----------------------------------	-----------------

PLURIEL

3.	<i>leg-u-ntor</i> <i>audi-u-ntor</i>	<i>ama-ntor</i> <i>capi-u-ntor.</i>	<i>mone-ntor</i>
----	---	--	------------------

249. En outre, il existe également à l'impératif passif une désinence en **-min̄*, attestée surtout à l'époque républicaine, qui sert à la fois de deuxième et de troisième personnes du singulier, cf. Plaute, Pseud. 859 (sén. iamb.) :

si quo hic gradietur, pariter progredimino,

et C. I. L. I², 584, l. 32 *fruimino*, I² 593, l. 3 *profitemino* (3^e pers. sg.) C'est une forme récente et analogique. Étant donné qu'à la deuxième personne du pluriel de l'actif correspondait une troisième personne du singulier d'impératif futur *legit̄*, on a créé d'après *legiminī* une troisième personne *legimin̄*.

Ces formes ne sont plus usitées à l'époque impériale.

Formes non personnelles de l'inflectum

250. *Infinitif*. — Les infinitifs présents, actif et passif, sont sans doute d'anciennes formes casuelles de substantifs abstraits qui, rattachées au verbe, gouvernent le même cas que lui : *parcere hominī* comme *parcō hominī*, *amāre patrem* comme *amō patrem*. Aucune idée temporelle ne s'y rattachait à l'origine, *amāre* signifiant seulement d'une manière générale « le fait d'aimer » ; mais le latin, en les incorporant à sa conjugaison, a créé pour chaque temps une forme ayant une valeur de présent, de futur ou de passé.

L'infinitif joue le rôle de sujet ou de complément d'objet direct. Les cas obliques sont fournis par le gérondif (§ 253).

I. *Infinitif présent actif*. — Il se forme en ajoutant le suffixe **-se* au thème verbal : *es-se* ; **-se* se sonorisant à l'intervocalique, abouti, à *-re* : *amā-re*, *monē-re*, *leg-e-re* (avec voyelle thématique), *audī-ret cape-re*. Sur *fer-re*, *vel-le*, voir Niedermann §§ 68, 82.

Avec le même suffixe se forme l'infinitif futur de *sum*, *fo-re*.

L'*ē* final tend à disparaître dans la langue populaire ; ainsi sont attestées *biber* dans Charisius, G. L. I, 124 K. *haber*, C. I. L. VIII, 8369, *facer*, VI, 18282, dont le traitement phonétique est comparable à celui de *animal*, de **animāle*.

D'après *legere*, le latin vulgaire a créé à basse époque l'infinitif *essere*, qui a fourni italien *essere*, fr. *être* de *estre*. De même, d'après *potuī*, à *posse* s'est substitué *potēre*, qui a servi de modèle à *volēre* : cf. fr. *pouvoir* (ancien *pooir*), *vouloir*.

II. *Infinitif présent passif*. — Il est caractérisé soit par **-ī* final ajouté à la consonne finale du thème dans les verbes du type *legere*, *capere*, d'où *leg-ī*, *ca-pī*, soit par une désinence **-rī*, ajoutée au thème dans les autres conjugaisons : *amā-rī*, *monē-rī*, *audī-rī*, sans qu'on puisse expliquer cette double désinence. On a supposé non sans vraisemblance que *-ī*, *-rī* étaient issus de **-ai*, **-sai* ou **-ei*, **-sei*, et l'on rapproche souvent *agī* de l'infinitif sanskrit *ajā* « pour conduire » (issu de **ag-ei*), dont la désinence rappelle la désinence de datif du type *ped-ī*¹. La forme *pakari* de l'inscription de Duenos, et la glose

1. Les formes épigraphiques *mittei*, *solvei*, etc. datent d'une époque où la diphtongue *ei* ne se prononçait plus, et où la graphie confondait *-ei* et *-ī*.

dasi : *dari* de l'abrégé de Festus, 60, 9 ne suffisent pas à ruiner l'hypothèse : il n'est pas sûr que *pakari* soit un infinitif, et *dasi* peut être un faux archaïsme.

La langue archaïque connaît également des formes en **-ier*, **-rier*, telles que *figier*, *gnoscier* (SC. des Bacch.), *percontārier* (Plaute, Most. 963). Elles restent aussi sans explication. Tout au plus peut-on dire que leur finale *-er* rappelle la finale *-er* du passif impersonnel osco-ombrien, cf. ombr. *her-ter* « oportet » Dès le début de la tradition elles sont rares, Plaute les confine à la fin du vers (cf. § 255 D), et les poètes postérieurs ne les emploient que par affectation d'archaïsme ou par commodité métrique. Elles ont disparu de la prose classique.

NOTE. — Il sera question du supin à propos de l'adjectif verbal en **-to-*, § 321.

Participes

251. I. *Participle présent actif*. — Il est commun aux verbes actifs et aux déponents, et se forme à l'aide du suffixe **-nt-*.

amāns, *amantis* de **amā-nt-s*, **amā-nt-es*

monēns, *monentis* de **mone-nt-s*, **mone-nt-es*

legēns, *legentis* de **leg-e-nt-s*, **leg-e-nt-es*

capiēns, *capientis* de **capi-e-nt-s*, **capi-e-nt-es*

audiēns, *audientis* de **audi-e-nt-s*, **audi-e-nt-es*.

De même les verbes athématiques : *fer-ēns*, *ed-ēns*.

Sur la déclinaison, cf. plus haut § 76.

Dans les verbes thématiques, le latin a généralisé le vocalisme *e*, au contraire du grec qui a partout *o* : λύων, λύοντος. L'osque et l'ombrien sont semblables au latin : ombr. *r e s t e f* « restituēns ».

Un seul participe présente une alternance *-e/o-* dans sa flexion : *iēns* (de **ients*), *euntis* de (**ey-ontes*); mais à basse époque, sur *iēns*, l'analogie a créé un génitif *ientis*; cf. *ientibus*, C. I. L. VI, 10241, 12. Le participe présent de *sum* n'apparaît que dans les composés : *ab-sēns*, *con-sēns* (*dī consentēs*), *prae-sēns*. On a voulu voir dans l'adjectif *sōns* « coupable » l'ancien participe de *sum*, mais l'identification n'est pas certaine. En tout cas, le latin n'apercevait nul rapport entre *sum* et *sōns*. D'après Priscien, G. L. III, 239 K., César avait créé d'après *es*, *est*, un participe analogique *ēns*. Cette forme a été reprise à basse

époque, et a connu une grande fortune dans le latin scolastique du moyen âge.

L'*n* du participe s'amuit phonétiquement devant *s*, d'où des formes comme *libes* = *libēns*, cf. Niedermann § 99.

II. *Participe passif*. — Il n'y a pas en latin de participe présent passif. Certains verbes qui, continuant l'usage indo-européen, indiquent à la fois l'état et l'action, comme *habēō* « je tiens » et « je me tiens », *vehō* « je transporte » et « je me transporte », *moveō* « je meus » et « je me meus », emploient avec cette double valeur leurs participes présents actifs. Cet emploi du participe présent s'est étendu à quelques autres verbes ; on a par exemple *gignentia* « quae gignuntur », *ēvidēns* « quod vidētur », *infāns* « quod non dīcitur ». Mais c'est là une valeur exceptionnelle du participe actif.

Certains substantifs tels que *alumnus*, *Vertumnus*, *fēmīna*, rappellent par leur finale les participes grecs en *-μενος* ou les participes avestiques en *-mna-* ; mais, au point de vue latin, ils n'ont aucune valeur participiale, et n'entrent pas dans le système de la conjugaison.

252. *Participe futur passif*. — On désigne sous ce nom, ou sous le nom d'adjectif verbal, ou encore de *gerundivum*, un participe formé à l'aide d'un suffixe **-ndo-* ajouté au thème de présent ;

ama-ndus, *mone-ndus*, *leg-e-ndus*, *capi-e-ndus*, *audi-e-ndus*.

A l'époque archaïque, dans les verbes de la troisième et de la quatrième conjugaisons, on trouve à côté de *-endus*, des formes en *-undus*, issues de **-o-n-dos* avec le vocalisme *o* du thème, généralement quand la voyelle radicale a le timbre *a*, *e*, *i*, mais non *o*, *u* : *legundis*, *scribundi*, *deferundo*, *quaerundai*, dans la Lex Repet., tandis que le S. C. des Bacch. a *exdeicendum*, *faciendam*. Le vocalisme *-e-* se retrouve dans ombr. *anferener* « circumferendī ». La généralisation de *-e-ndus* est due à l'influence du participe présent en *-ēns*. Certaines formes en *-undus* ont néanmoins survécu, soit dans la langue archaïsante du droit (comme *repetundae*), soit comme adjectifs : *oriundus*, *secundus*.

L'origine de ce participe est contestée ; c'est vraisemblablement une forme thématique en *-o* / *e*⁻¹ **leg- end-os* correspondant à la forme athématique du participe présent *legēns* de **leg-ent-s-*. Il a deux

1. Cf. E. BENVENISTE, *Les origines de la formation des noms en i-e*, p. 135 et s.

valeurs : 1° Il exprime « l'idée de l'action soit active, soit passive » (M. Bréal, *Essai de sémantique*, 3^e éd., 46) et équivaut dans ce cas, soit à un substantif abstrait, soit à un participe présent médio-passif par exemple Térence, Ad. 967 (septén. troch.) :

*postremo hodie in psaltria hac emunda hic adiutor fuit
in psaltria hāc emundā* « dans cette musicienne qu'il s'agissait d'acheter, in emptiōne huius psaltriae ».

2° Il exprime l'obligation, et dans ce cas il est employé quelquefois à l'impersonnel, avec un complément, cf. Cicéron, P. Scauro 2, 13. *obliviscendum nobis putatis matrum in liberos, virorum in uxores scelera ?* Mais la construction personnelle s'est substituée le plus souvent à l'impersonnelle et le type normal est celui-ci, Plaute, Cas. 444 (sén. iamb.) :

captandus horum clanculum sermo mihi

« Il me faut saisir leur conversation ».

La langue archaïque connaît aussi certains adjectifs verbaux en *-bundus* qui marquent l'action en train de s'accomplir : *moribundus*, *lūdibundus*, *plōrābundus*, *pudibundus*, *vagābundus*, etc. Ce sont des formes composées du thème verbal et d'un adjectif *-bundus*, appartenant à la racine « être, devenir », cf. § 235, du même type que *secundus*, *oriundus*. Ces formes lourdes sont évitées par la prose classique, mais la poésie en a conservé quelques-unes, et les langues romanes en ont réemprunté certaines : *moribond*, *pudibond*, *vagabond*. A ces formes on peut comparer les adjectifs en *-cundus* : *fācundus*, *fēcundus*, *Irācundus*, *iūcundus*, *uerēcundus* (et **rubicundus* formation analogique créée sans doute pour éviter **rubibundus*) qu'on a supposés être composés du degré plein du thème verbal, et d'un participe **cundus* de la racine **kū-* « s'enfler être abondant, riche, fort », cf. Benveniste. B S L., 34, 186 et s.

253. *Gérondif*. — A ce participe futur passif s'apparentent les formes de gérondif en **-ndum*, **-ndī*, **-ndō*, qui servent de déclinaison à l'infinitif :

Acc.	<i>amandum</i>	<i>monendum</i>	<i>legendum</i>
	<i>capiendum</i>	<i>audiendum</i>	
Gén.	<i>amandī</i>	<i>monendī</i>	<i>legendī</i>

	<i>capienti</i>	<i>audiendi</i>	
Dat.-Abl.	<i>amandō</i>	<i>monendō</i>	<i>legendō</i>
	<i>capientō</i>	<i>audiendō</i>	

NOTE I. — L'accusatif du gérondif ne s'emploie qu'avec une préposition (*ad*, etc.).

NOTE II. — Le participe futur passif et le gérondif de *eō* ont le vocalisme de *euntem* : *eundum*, *eundi*, *eundō*.

NOTE III. — L'infinitif et le participe futurs actifs, et l'infinitif futur passif seront étudiés plus loin ; v. §§ 320 et 322.

Présents anomaux

254. Il reste à examiner un certain nombre de présents qui ne rentrent pas dans les grandes catégories étudiées. Ce sont pour la plupart d'anciens verbes athématiques, qui, lorsque le thème est terminé par une consonne, sont caractérisés généralement par l'absence de voyelle thématique aux deuxième et troisième personnes du singulier, et à la deuxième personne du pluriel (type *fers*, *fert*, *fertis*, *es*, *es-t*, *es-tis*), tandis que la 1^{re} personne du singulier, et les 1^{re} et 3^e personnes du pluriel ont la voyelle thématique (*ferō*, *ferimus*, *ferunt* ; *su-m*, *su-mus*, *sunt*). Un trait commun les rapproche : le maintien de l'ancien optatif en *-im* qui constitue la forme dite subjonctif présent : *sim*, *velim*, *mālim*, *edim*. La disparition de l'optatif de *eō* s'explique par la difficulté d'employer le morphème en *-i-* de l'optatif après un thème terminé par *i* ; quant à *ferō*, il semble n'avoir jamais connu d'optatif athématique ; cf. § 259.

255.

Sum « je suis ».

Le verbe signifiant « être » est le plus irrégulier de la langue latine. En raison de la fréquence de son emploi, il a échappé en grande partie aux actions analogiques et a conservé sa structure compliquée. Le présent est bâti sur un thème **es-* alternant avec **s-*. Le thème **s-* a fourni les formes thématiques de l'indicatif présent, le subjonctif (et le participe des composés) ; les autres formes de l'indicatif présent, l'impératif, l'imparfait, le futur et l'infinitif présent sont bâtis sur **es-*.

A.

INDICATIF PRÉSENT

SINGULIER

1. *s-u-m*2. *es*3. *es-t*

PLURIEL

1. *s-u-mus*2. *es-tis*3. *s-u-nt*

Es est un ancien **es-s(i)*, cf. gr. hom. ἐσ-σι ; aussi l'*s* final ne s'élide-t-il jamais, et chez les poètes comiques *es* est scandé long, ce qui indique une prononciation *ess*, cf. Plaute, Amp. 836 (septén. troch.) :

mulier es(s), audacter iuras. — quae non deliquit, decet.

Est est issu de **esti*, cf. gr. ἐστι. *Sunt* a le vocalisme *o* en face du grec dorien ἐντι de *σεντι, et de osque *s e n t*, ombr. *sent*, et représente un ancien **son(i)* ; la forme *sont* est attestée épigraphiquement : *haec quae infera scripta sont*, C. I. L. I², 1259, 3. La désinence de **s-onti* apparaissait identique à celle de **leg-o-nti* ; et la voyelle *o* s'est étendue dans la flexion de *esse* aux personnes qui dans le type thématique avaient la voyelle *o*, c'est-à-dire la 1^{re} personne du pluriel et la 1^{re} personne du singulier, d'où : *sumus* de **somos* (en face de gr. ἐσμέν), *sum* de **som(i)*, en face de gr. εἰμί de ἐσ-μί. Cette généralisation de *o* se retrouve dans tous les anciens athématiques (sauf *imus*) : *edunt* de **ed-onti* entraîne *edimus* de **edo-mōs*, *edō* ; *ferunt*, *ferimus*, *ferō*, etc., en face de *ēs*, *ēst*, *ēstis* ; *fers*, *fert*, *fertis*, etc.

D'après Suétone, Aug. 87, l'empereur Auguste disait *simus* au lieu de *sumus*, imité en cela par Messala, Brutus, Agrippa ; on trouve épigraphiquement une première personne plur. d'ind. prés. *simus* C. I. L. IX, 3473, 14. Il s'agit là sans doute d'une tentative faite pour introduire dans le langage cultivé une forme populaire créée d'après l'analogie de *legimus*, et à laquelle remonte effectivement l'italien *siamo*. Mais cet essai n'a pas abouti.

B.

IMPARFAIT

Il est formé du thème **es-*, suivi du suffixe de prétérit *-ā-* et des désinences normales. **Es-ā-m* a abouti phonétiquement à *eram* par la sonorisation de *s* intervocalique et l'abrègement de *ā* en syllabe finale devant toute consonne autre que *-s*.

SINGULIER

1. *er-a-m*
2. *er-ā-s*
3. *er-a-t*

PLURIEL

1. *er-ā-mus*
2. *er-ā-tis*
3. *er-a-nt*

C.

FUTUR

C'est un ancien subjonctif à voyelle thématique brève, cf. skr. *āsati* « erit » de **es-e-ti* en face de *ās-ti* « est(i) », gr. *ἔω* att. *ῶ* de **ἔσω* ; il se conjugue donc comme *legō*.

SINGULIER

1. *er-ō* (de **es-ō*)
2. *er-i-s*
3. *er-i-t*

PLURIEL

1. *er-i-mus*
2. *er-i-tis*
3. *er-u-nt*

Subjonctif

D.

SUBJONCTIF PRÉSENT

L'ancien subjonctif jouant le rôle de futur, la place du subjonctif présent de *sum* est remplie par un ancien optatif, bâti sur le thème réduit **s-*, auquel s'ajoutait primitivement un suffixe alternant **-iē-* / *-i* ; la forme pleine **-iē-* était réservée aux trois personnes du singulier, la forme **-i-* aux trois personnes du pluriel, opposition qu'on retrouve en grec *εἴην* de **ἔσ-ιη-ν* mais *εἴμεν* de **ἔσ-ī-μεν*. Le type ancien était donc *siem* / *sīmus*. L'analogie de *sīmus*, *sītis*, *sint* a amené de bonne heure la création de *sim*, *sīs*, *sit*. Néanmoins *siem* a subsisté assez longtemps, parce que les mots autonomes tendent en général à n'être pas monosyllabiques ; cf. Cic., Orat., 47, 157 : '*siet* plenum est, '*sit*' imminutum ; licet utare utroque. Toutefois déjà chez Plaute les formes *siem*, *siet* ne se trouvent qu'en fin de vers, qui est, comme on sait, la place réservée aux archaïsmes.

SINGULIER

1. *s-te-m*

s-t-m

PLURIEL

1. *s-I-mus*

2. <i>s-īl-s</i>	<i>s-l-s</i>	2. <i>s-l-tis</i>
3. <i>s-īe-t</i>	<i>s-i-t</i>	3. <i>s-i-nt.</i>

On trouve *sied* avec un *-d* de désinence secondaire dans l'inscription de Duenos. D'autre part les poètes archaïques scandent encore *sīl*, et la longue est attestée par la forme épigraphique *seil* (*ei* = \bar{I}) C. I L. I², 756. *Sient* du S. C. des Bacch. peut correspondre au grec $\epsilon\lambda\epsilon\nu$ ou, plus vraisemblablement, être analogique de *siet*.

E. SUBJONCTIF IMPARFAIT

L'imparfait du subjonctif est formé normalement du thème **es-* + un suffixe *-sē-* et la désinence :

SINGULIER	PLURIEL
1. <i>es-se-m</i>	1. <i>es-sē-mus</i>
2. <i>es-sē-s</i>	2. <i>es-sē-tis</i>
3. <i>es-se-t</i>	3. <i>es-se-nt.</i>

Deux formes montrent encore l'autonomie primitive du thème de subjonctif : le présent *fuam*, et l'imparfait *forem*, cf. plus haut § 243. *Fuam*, *fuās*, *fuat*, *fuant* n'existent qu'à l'état de traces ; mais *forem*, de **fu-sē-m*, cf. osq. *fus* id « foret », a subsisté durant toute la latinité aux trois personnes du singulier et à la troisième personne du pluriel.

PRÉSENT	IMPARFAIT
SINGULIER	
1. <i>fu-a-m</i>	<i>fo-re-m</i>
2. <i>fu-ā-s</i>	<i>fo-rē-s</i>
3. <i>fu-a-t</i>	<i>fo-re-t</i>
PLURIEL	
3. <i>fu a-nt</i>	<i>fo-re-nt.</i>

Virgile, qui a une prédilection pour les vieilles formes, écrit encore *fuat*, ainsi En. 10, 108 :

Tros Rutulusve fuat nullo discrimine habebo.

F.

IMPÉRATIF

Normal :

PRÉSENT

FUTUR

SINGULIER

2 *es*2. et 3. *es-lō(d)*

PLURIEL

2. *es-te*2. *es-lō-te*3. *s-untō(d)*.

On a un exemple de *estod* C. I. L. IX, 782, et de *suntod*, cf. § 247 ; le *-d* se retrouve dans l'osque *e s t u d* « *estōd* ».

NOTE. — *Infinitif* et *Participe*, voir plus haut, §§ 250 et 251. Le verbe « être » n'a pas de gérondif.

256. Composés de *sum*. — Un certain nombre de composés de *sum* présentent quelques particularités.

Dēsum « je fais défaut » contracte la voyelle du préfixe avec la voyelle du verbe : *dēst*, *dērō*, *dēram*. Les formes *deesse*, *deerō*, etc., sont dues à un souci étymologique (cf. Havet, *Manuel de critique verbale*, § 937) et ne notent pas une prononciation réelle.

Prōsum « je suis utile » est issu de **prōd-sum*, devenu **prōs-sum* par assimilation, puis, par simplification de *-ss-* après voyelle longue, *prō-sum*, cf. Niedermann §§ 75 et 66 ; la préposition reprend la forme *prōd-* devant voyelle, par exemple *prōsum*, *prōdes*, *prōdest*, *prōsumus*, *prōdestis*, *prōsunt*.

Possum « je peux, je suis capable de » a une flexion qui résulte de la contamination d'un ancien dénominatif **poteō*, cf. osq. *p ú t f a d* « *possit* », dont le participe présent *potēns*, usité seulement comme adjectif, et le perfectum *potuī* ont subsisté, et d'un impersonnel *pote est* « il est possible », devenu *potest*. C'est sur ce *potest* qu'ont été refaites les autres personnes *possum*, *poles*, *possumus*, *potestis*, *possunt*, et non comme on l'enseigne, sur **polis sum*, **polis es*, etc., qui, phonétiquement n'auraient pu aboutir à *possum*. À côté de *possum* s'est créé un

type *potis sum, potis est*, etc., construit à un moment où l'adjectif *potis*, détrôné par *potēns*, avait cessé d'être vivant, et était considéré, de même que *satis*, comme un adverbe invariable. Cette forme *potis sum* a disparu de bonne heure.

NOTE I. — L'imparfait du subjonctif devrait être *potessem*, qui est d'ailleurs attesté ; la forme ordinaire *possem* est due à l'analogie de *possim, possum* et *posse*.

NOTE II. — Les auteurs archaïques emploient le passif *potestur* dans les phrases impersonnelles (de même que *quiritur, nequitur*), la forme en *-ur* paraissant la caractéristique de l'impersonnel. C'est ainsi qu'on lit dans la Lex Repet. : *ubei de plano recte legi possitur*. Comparez l'emploi de *coeptus sum* avec un infinitif passif.

NOTE III. — A la fin de la latinité, on voit reparaître *poteō, potēre, potēbam* reformés sur *potui*, cf. plus haut, p. 171. L'analogie a donc créé l'ancien verbe qui avait été éliminé partiellement par *possum*.

257. Volō « je veux » et ses composés

Le verbe *volō*, issu d'une racine **vel-*, cf. ombr. *eh-v e l t u* « *iubēlō* », *v e l t u* « *dēligitō* », présente trois particularités : 1° des formes sans voyelle thématique ; 2° l'alternance *-e /o-* dans le radical selon que *l* suivant est vélaire ou non (sur cette répartition, voir Niedermann § 27) ; 3° d'anciennes désinences d'optatif, analogues à celles de *sim*, au subjonctif présent.

A. INDICATIF PRÉSENT.

SINGULIER

1. *vol-ō* (de *vel-ō*)
2. *vl-s*
23. *vol-t, vul-t*

PLURIEL

1. *vol-u-mus*
2. *vol-tis, vul-tis*
3. *vol-u-nt.*

La 2^e personne *vl-s* appartient sans doute à une autre racine **wei-* qui apparaît encore dans *in-vl-tus* « qui ne veut pas ».

Par suite de la fermeture en *u* de *o* entravé, les formes athématiques se sont différenciées, même par la voyelle, des formes thématiques ou qui semblent telles (cf. § 255 a) : *volō, volumus, volunt*. Sur la graphie *volt, vultis*, voir Niedermann § 27.

La 1^{re} personne du pluriel a la désinence *-umus* et non *-imus*, sans doute sous l'influence de *possumus*, et aussi à cause du caractère vélaire de *l*: **volimus* fût devenu **velimus*, qui eût été aberrant; cf. § 303.

La conjonction *vel* « ou, si tu veux » peut représenter soit une 2^e personne du singulier athématique **vel-si*, devenue d'abord **vels* (comme **essi* est devenu *ess*), puis avec assimilation de *-ls-* à *-ll-* **vell* et finalement *vel*, soit une 2^e personne d'impératif singulier.

B. SUBJONCTIF PRÉSENT.

SINGULIER	PLURIEL
1. <i>vel-i-m</i>	1. <i>vel-ī-mus</i>
2. <i>vel-ī-s</i>	2. <i>vel-ī-tis</i>
3. <i>vel-i-t</i>	3. <i>vel-i-nt</i>

Il n'y a pas dans cette flexion trace de l'alternance de suffixe **-yē-* / *-ī-* qu'on trouve dans *siem*, *sīmus*. On a *vel-im* à cause du caractère palatal de *l*; il en est de même pour *vellem velle*.

C. Le subjonctif imparfait *vellem* représente normalement **vel-sēm*, cf. Niedermann §§ 72 et 82.

D. Le futur et l'imparfait sont semblables à ceux du type *legō*: *volam*, *volēbam*.

E. Les formules de politesse *sīs*, *sultis* représentent *sī vīs*, *sī vultis*.

258. A. *Nōlō* « je ne veux pas » qui présente à l'indicatif présent un mélange de formes contractes et de formes non contractes, est issu de **ne volō*, cf. *nesciō*, devenu **novolō* (comme *novus* de **nevos*, cf. gr. νεός), puis *nōlō*. Plaute emploie encore *nevīs*, *nevolt*, par exemple. Pers. 358 (sén. iamb.):

verum insimulari nolo. — at nequiquam nevīs

Puis la négation *nōn* s'est substituée à *ne*, d'où *nōn vīs*, *nōn vult*, *nōn vultis*. Le grammairien Diomède cite un passage de Caecilius, Ribb. 5, où se trouve encore la forme avec crase *nollis*:

vultis, empta est; nollis, non empta est.

D'après les formes de subjonctif *nōlim*, *nōlīs*, on a créé un impératif présent *nōll*, *nōllite*, puis un impératif futur *nōllitō*. Le vocalisme *ō* de *nōlō* s'est répandu analogiquement à tous les temps et à tous les modes dont toutes les formes sont avec crase.

B. *Mālō* « j'aime mieux » représente **mag(i)s volō*, devenu d'abord *mā-volō* (cf. *sexvirī* > *sēvirī*). A l'époque archaïque la conjugaison présente encore des formes sans crase : *māvōlō*, *māvolut*, *māvelim*, *māvellem* ; cf. Plaute, *Fragm.* 5 (sén. iamb.) :

opu'facere nimio quam dormire mavolo.

Māvōlō a été remplacé par *mālō*, qui est une forme analogique et non phonétique. D'après *nōlō*, *nevīs*, *nevoll* on a refait *mālō* sur *māvis*, *māvoll*, et *malō* a entraîné *mālumus*, *mālunt*, *mālim*, *mālle*, etc. Si *mālō* était phonétique, *māvoll*, *māvollis* auraient dû aboutir à **māll*, **māllis*. La répartition syllabique est exactement la même dans *nōlō* et dans *mālō* :

<i>nōlō</i>	<i>nevīs</i> (<i>nōn vīs</i>)	<i>ne- nōn voll</i>	<i>nōlumus</i>
<i>mālō</i>	<i>māvis</i>	<i>māvoll</i>	<i>mālumus</i>
	<i>ne- (nōn) vollis</i>	<i>nōlunt</i>	
	<i>māvollis</i>	<i>mālunt.</i>	

NOTE. — Sur l'infinitif de *volō*, voir plus haut § 250, I. *Velle* et ses composés n'ont pas de gérondif, ni de participe futur passif, et le participe présent est à peine attesté.

259.

Ferō « je porte ».

La conjugaison de *ferō* est athématique aux 2^e et 3^e personnes du singulier et à la 2^e personne du pluriel de l'indicatif présent, *fers*, *ferl*, *fertis* ; à l'impératif présent *fer*, *ferle*, et futur : *fertō*, *fertote* ; au subjonctif imparfait *fer-rem* (de **fer-sēm*) et à l'infinitif *fer-re*. Partout ailleurs, *ferō* se conjugue comme *legō*. Contrairement à *volō*, et à *edō* qui ont conservé dans leur subjonctif en *-im* un ancien optatif du type athématique, le seul subjonctif attesté de *ferō* est en *-ā* : *ferās*. Ce n'est pas là une innovation du latin, mais la conservation d'un état ancien. Le présent radical normal de la racine **bher-* « porter » est thématique, cf. gr. φέρει, et l'optatif est partout thématique, cf. gr. φέροι. La forme athématique n'existe qu'à l'indicatif

présent, et, sauf en latin, seulement à l'état de traces. Il est probable qu'il y a eu coïncidence d'un type thématique et d'un type athématique. La généralisation du type athématique dans les formes latines où il est attesté a pu être favorisée dans une certaine mesure par les chutes de voyelle après *r* (cf. *ager, puer, ācer*).

L's de *fers* n'est pas phonétique ; on attendrait **fer* (comme *far* « farine » de **fars*), le groupe *-rs* final aboutissant à *-rr* (cf. **tris* > **ters* > *terr*) et à *-r*, cf. Niedermann §§ 82 et 65, 4 ; s a été rétabli d'après les autres conjugaisons.

À la fin de la latinité, il y a eu tendance à régulariser le paradigme : d'où les formes *feris, feritis*, etc. (iv^e s. après J.-C.).

260. *Edō* « je mange », et ses composés.

Pour *edō* « je mange » et ses composés *ambedō, comedō, exedō*, même mélange de formes athématiques (2^o et 3^o pers. du sg., 2^o pers. du pl.) et de formes thématiques. On a donc :

A. INDICATIF PRÉSENT

SINGULIER

1. *edō*
2. *ēs*
3. *ēs-t* (passif *ēs-tur*)

PLURIEL

1. *ed-i-mus*
2. *ēs-tis*
3. *ed-u-nt*

IMPÉRATIF

PRÉSENT

2. sg. *ēs*
2. pl. *ēs-te*

FUTUR

2. 3. sg. *ēs-tō*
2. pl. *ēs-tōte*
3. pl. *ed-u-ntō*.

Es, ēst, ēstis représentent **ēd-si, ēd-ti *ēd-tis* ; au lieu de *ēstis* on attendrait **ēsis*, car **ēdt-* > **ēss-* > **ēs-*, cf. *ēsus* (sur *-dt-* > *-ss-* voir Niedermann § 92) ; l'action analogique a contrarié l'action phonétique.

Les grammairiens latins enseignent que la voyelle *ē* est longue dans les formes athématiques : *ēs, ēst*, etc., alors qu'elle est brève dans la conjugaison thématique : *ēdō, ēdimus, ēdunt*. L'impératif *ēs*, le

supin *ēsum* confirment ce témoignage ; du reste des documents épigraphiques fournissent la notation de la longue. Il s'agit là d'une ancienne alternance indo-européenne : le gr. ἔδω le got. *ita*, formes thématiques, ont un *ē*, le lituanien *ēdmi*, athématique, a un *ē*.

B. SUBJONCTIF. — *Edō* a en outre deux subjonctifs présents, l'un en *-im* qui est l'ancien optatif des verbes athématiques : *edim*, *edīs*, *edit*, l'autre en *-am* : *edam*, *edās*, *edat*, etc. Les deux formes ont existé concurremment jusqu'à l'époque d'Auguste ; Horace emploie toujours *edim*, Ovide, *edam*.

L'imparfait du subjonctif est athématique : *ēssem*, *ēsēs*, de **ēd-sēm*, etc.

C. INFINITIF. — Également athématique : *ēs-se*. *Ederē* et le subjonctif *ederem* sont des formes récentes et analogiques.

NOTE. — *ēssem*, *ēsē* auraient dû aboutir phonétiquement à **ēsem*, **ēse* (comme **vīssō*, *caussa* à *vīsō*, *causa*), cf. *ēsus* de **ēdlos* > **ēssos* ; la graphie *-ss-* s'est maintenue sans doute pour mieux marquer l'existence du thème et de la désinence : **ēd-se* > *ēs-se*.

261.

Dō « je donne »

C'est un ancien verbe athématique, dont la racine présentait en indo-européen l'alternance **dō-*/**dǝ-* (ce dernier phonème représenté en latin par *ǎ*), cf. gr. δίδωμι, δοτός. Le latin a généralisé dans la conjugaison le vocalisme *ǎ*, c'est-à-dire le degré réduit de la racine ; il n'y a de traces du vocalisme *ō* que dans les substantifs *dō-num*, *dōs* (de **dō-t-s*).

INDICATIF PRÉSENT

SINGULIER	PLURIEL
1. <i>dō</i>	1. <i>dǎ-mus</i>
2. <i>dǎ-s</i>	2. <i>dǎ-tis</i>
3. <i>dǎ-t</i> (de <i>*dǎ-t</i>)	3. <i>dǎ-nt</i> .

La longue de *dās* est de caractère secondaire ; elle est due à la répugnance du latin pour les monosyllabes toniques brefs ; la bréveté ancienne de *dās* est prouvée par les formes des composés *dīdās*, *reddās* qui remontent à **dī-dās*, **red-dās*.

Le degré réduit **dā*- fournit régulièrement *dābam*, *dābō*, *dāte*, *dātō*, *dārem*, *dāre*¹.

L'impératif *dā* a remplacé sans doute un ancien **dā* pour la même raison que *dās* s'est substitué à **dās*. On a voulu voir une trace d'un ancien impératif **dō* dans la forme *cēdō* « donne ici », où la brève de -*dō* serait due à l'action de la loi des mots iambiques, tandis que le pluriel *cette* « donnez » serait issu de **cē-dāte*. Mais l'hypothèse est peu vraisemblable. Certains voient dans *cēdo*, *cette* une particule fléchie analogue à gr. δεῦρο, δεῦτε.

Le subjonctif présent classique *dem* est analogique de *amem* ; les formes anciennes sont *duam*, *duim*, cf. plus haut § 243.

Le changement de *ā* en *i* ou *ē* en syllabe non initiale (cf. Niedermann §§ 15, 1, c, 16, 18) a amené le passage des composés de *dō* à la 3^e conjugaison : **dī-dāre*, **dī-dās* > *dīdere*, *dīdis*, etc. *Dīdunt*, *reddunt* au lieu de **dīdant*, **reddant* qui auraient dû subsister en syllabe entravée sont dûs à l'analogie de *dīdimus*, *dīditis*, *reddimus*, *redditis*. Sur *reddibō*, voir § 239, note 2.

262.

A. *Eō* « je vais ».

C'est un ancien verbe athématique qui provient d'une racine **ei-* gr. εἶμι, dont le degré réduit est **i-* : ἴμεν. Devant voyelle le -*y*- intervocalique est tombé, d'où *eō* (passé au type thématique), *eunt* (sans doute rebâti sur *eō*, d'après *audiō*, *audiunt*), *eam*, de **eyō*, **eyonti*, **eyām* ; devant consonne **ei-* est devenu normalement **i-* : *is*, *it* (encore long dans Plaute) puis *it*, *imus*, *itis*, formes athématiques. A l'indicatif présent, le latin ne présente plus trace de l'alternance *ei-*/*i-* qu'on trouve en grec : εἶμι, ἴμεν, et a partout généralisé la longue.

L'imparfait *i-bam* de **ei-bam* est formé comme *slā-bam* de *slāre* ; le futur *i-bō* est analogique de *ibam* ; l'imparfait du subjonctif *i-rem* de **ei-sēm*, l'impératif *i*, *itō*, l'infinitif *ire* sont réguliers. Sur le participe *iēns*, *euntis*, voir § 251.

B. *Queō*, *ne-queō* « je peux, je ne peux pas ».

Ces verbes se conjuguent comme *eō*, dont ils sont peut-être des composés.

1. L'explication différente de M. JURET, *Dominance et Résistance dans la phonétique latine*, p. 131, me semble peu convaincante.

263.

Fīō « je deviens ».

Fīō représente un ancien **bhwiō*, de la même racine que *ful*. Il se conjugue comme *audiō* ; seuls sont anomaux l'imparfait du subjonctif *fierem* et l'infinitif à désinence passive *fieri* au lieu de **fīrem*, **fīre* (comme *audīrem*, *audīre*). Ennius emploie du reste l'infinitif *fiere*. En outre *ī* se maintient devant les désinences et les suffixes vocaliques : *fīō*, *fīēbam*, *fīam*, etc. Le subjonctif *fierem* et l'infinitif *fieri* présentent souvent un *l* en face de *ī* des autres temps, car ces formes avec *ī* étaient exclues, sauf élision, de l'hexamètre dactylique ; néanmoins la longue est encore attestée chez les auteurs archaïques, cf. Plaute, Capt. 998 (sept. troch.) :

vidi ego multa saepe picta quae Accherunti fierent.

264.

Inquam « dis-je ».

Ce verbe a une première personne appartenant à un ancien subjonctif en *-ā*. *Inquam* signifie proprement « veux-je dire ». Les autres personnes, *inquis*, *inquit*, se conjuguent comme le type *capīō*. Le verbe est défectif.

Le Parfait

265. *Définition*. — Le parfait latin (*perfectum*) est ainsi nommé parce qu'il exprime l'action achevée : *vixit*, c'est-à-dire soit « il a fait l'action de vivre », soit « il a fini de vivre », à la différence de l'*infectum* qui considère l'action dans son développement : *vivō* « je suis en train de vivre ». L'opposition des deux thèmes exprime autre chose que le temps. L'idée de temps est rendue par le prétérit du parfait *vixeram* (ou plus-que-parfait), qui situe dans le passé la représentation de l'action achevée, et par le futur du parfait (futur antérieur) *vixerō* qui projette dans l'avenir l'action achevée.

L'idée d'achèvement étant assez voisine de celle de passé, le *perfectum* a pu servir naturellement à l'expression du passé : *vixit* « il vécut » avec le sens de l'indicatif aoriste grec, ou du passé défini français, mais c'est là un sens secondaire. Le sens primitif apparait

dans les exemples suivants : Plaute, Bacch. 150-151 (sén. iamb.) :

video nimio iam multo plus quam VOLUERAM ;

VIXISSE nimio satius iam quam VIVERE

quam volueram « que je ne voulais (mais je ne veux plus) » ; *vixisse* « avoir fini de vivre » ; Bacch. 708 (sept. troch.) :

unumquidque agamus : hoc ubi EGERO, tum istuc agam

hōc ubi ēgero « dès que j'aurai fini de faire ceci ».

266. *Caractéristiques du perfectum.* — Les caractéristiques du perfectum sont diverses. Il y a : 1° des éléments de formation spéciaux ; 2° des désinences spéciales au parfait de l'indicatif proprement dit ; 3° s'il s'agit d'un verbe radical, un thème bâti directement sur la racine verbale, indépendamment de l'infectum (type *vīcl* en face de *vincō*, *genuī* en face de *gignō*). Les verbes dérivés ont généralisé au perfectum le thème du présent (type *cūrā-vī*, *fnī-vī*, en face de *cūrā-re*, *fnī-re*).

267. *Rapports de l'infectum et du perfectum.* — Le latin n'a pas une façon unique de former le parfait. Il a hérité en effet de deux formations anciennes (parfait à redoublement, parfait à alternances vocaliques) ; il a développé en outre une formation déjà existante qui, dans la langue dont le latin est issu, n'appartenait pas au parfait mais à l'aoriste (parfait en *-sī*) ; enfin il a créé une forme nouvelle (le parfait en *-vī* ou parfait faible). Comme on l'a vu plus haut, il n'y a pas une forme unique de parfait pour chaque conjugaison, et d'autre part, des verbes qui n'appartiennent pas à la même conjugaison à l'infectum, peuvent avoir des parfaits semblables. Ceci tient à ce que le latin a réuni à l'infectum dans chacune des quatre conjugaisons des thèmes verbaux divers dont l'indépendance apparaît au perfectum, tandis qu'au contraire des catégories semblables, qui se différenciaient à l'infectum par la voyelle radicale, ont un perfectum identique (*cūrā-vī*, *fnī-vī*). D'ailleurs des verbes appartenant aux mêmes catégories n'ont pas nécessairement le même parfait, celui-ci variant suivant la forme du radical. Ainsi

1. A l'infectum en *-āre* répondent :

a) régulièrement un perfectum en *-āvī*, quand *-ā-* est généralisé

dans toute la conjugaison : *flā-vī, flātum* ; *amā-vī, amā-tum* ; *cūrā-vī, cūrā-tum* ;

- b) un perfectum en *-uī* quand la voyelle finale du thème apparaît au participe en **-to-* sous la forme *ī*, ou est syncopée : *cub-uī, cubi-tum* ; *sec-uī, sec-tum*, ce qui suppose une alternance *ā · ā(ə)* ou *ā* : *zéro* entre l'inflectum et le perfectum ;
- c) isolément un parfait à redoublement : *stetī*.

2. A l'inflectum en *-ēre* correspondent :

- a) régulièrement un perfectum en *-ēvī* dans les verbes primaires à voyelle radicale longue : *plē-vī, plē-tum* ;
- b) un parfait en *-uī* dans les mêmes conditions que pour 1. b) : *mon-uī, monī-tum* ; *doc-uī, doc-tum* ;
- c) exceptionnellement, et dans les mêmes conditions que pour b) un parfait du type fort, à redoublement, à alternances, ou en *-s-* : *spo-pond-ī, spōn-sum* ; *sēd-ī, sessum* ; *aux-ī, auc-tum*.

3. A l'inflectum en *-ēre*, qui comprend un très grand nombre de verbes radicaux, correspondent des parfaits divers, suivant le consonantisme ou le vocalisme de la racine : *tutud-ī, ēg-ī, spar-sī, strā-vī, al-uī*.

4. A l'inflectum en *-īre* correspondent :

- a) régulièrement un parfait en *-īvī* quand *-ī-* est généralisé dans toute la conjugaison : *audī-vī, audī-tum* ;
- b) un parfait de forme variable dans les autres cas : *aperu-ī, repper-ī, vēn-ī, vinx-ī*.

C'est l'union de ces deux thèmes, inflectum et perfectum, qui constitue le verbe latin.

268. *Rapports du perfectum et du participe en *-to-*. — Des influences analogiques de toute sorte sont venues troubler et compliquer l'état ancien. Mais il en est une qui a une importance particulière, c'est celle de l'adjectif verbal en **-to-*, ou participe passé passif. Il était bâti comme le perfectum sur la racine verbale ; aussi l'absence commune aux deux formes des caractéristiques de l'inflectum a eu pour conséquence une union, secondaire sans doute, mais étroite entre les deux

formes, si bien que des influences analogiques se sont exercées de l'une à l'autre : bien des parfaits latins ne s'expliquent que par le participe en **-to-* et réciproquement.

On ne peut donc pas parler d'un type de parfait pour chaque conjugaison ; mais il est nécessaire de réunir par groupes les formations semblables. Deux grands groupes se distinguent d'abord : 1° les radicaux et thèmes se terminant par une consonne ; 2° les radicaux et thèmes se terminant par une voyelle.

Verbes à radical consonantique

269. Tous les verbes de ce type sont des verbes forts, maintenus par la tradition et dont le nombre n'augmente plus en latin. Pour ces verbes, il y a trois modes de formation du perfectum ;

1° le parfait à redoublement ;

2° le parfait radical sans redoublement ;

3° le parfait en *-st* ou sigmatique.

A. PARFAIT A REDOUBLEMENT.

270. Le parfait à redoublement était normal en indo-européen dans les verbes radicaux, comme le prouve l'exemple du grec et du sanskrit ; mais tandis que le grec a développé cette forme au point de l'étendre aux verbes dérivés, le latin n'en a conservé que des traces, et encore a-t-il confondu dans un même groupe d'anciens parfaits proprement dits (*meminī*, gr. μέμωνα) et des aoristes à redoublement (*tetigi*, cf. § 273 fin), primitivement distincts pour le sens comme pour la forme.

Le parfait à redoublement ne se rencontre guère que dans les verbes radicaux de la 3^e conjugaison : la deuxième n'en a que cinq exemples (*mordeō*, *pendeō*, *spondeō*, *teneō*, *tondeō*) ; la première n'en a qu'un (*stō*), et encore *stetī* est-il également le parfait de *sistō* ; quant à *dō*, il n'appartient pas proprement à la première conjugaison (cf. *dā-re*, *dā-bam*, etc.). Aussi la langue au cours de son évolution a-t-elle tendu à éliminer le type à redoublement dans ces conjugaisons, soit en substituant aux présents en *-eō* des présents en *-ō* (**mordō*, **spondō*, **tondō*), soit en créant, d'après les présents en *-āre* ou *-ēre* des parfaits

en *-āvi* ou en *-ui* : *tenui* d'après *moneō*, *monui* : *dāvi* (dans les gloses C. G. L. IV, 48), *praestāvi* dans la langue juridique d'après *amāre*, *amāvi*, soit enfin en remplaçant le verbe qui avait un parfait à redoublement par un autre verbe : par exemple *dōnāre* au lieu de *dare*. La tendance générale du latin est d'uniformiser les trois conjugaisons à voyelle longue *-āre*, *-ēre*, *-ire*, la troisième étant considérée comme le réceptacle des archaïsmes et des anomalies.

Le redoublement est réservé aux verbes simples, et tend à disparaître dans les formes à préverbes, où se sont développés des parfaits analogiques (en *-ē-*, *impēgi* en face de *pepi*, en *-ui*, *occinui* en face de *cecini*, en *-si*, *compunxi* en face de *pupugi*). Ces formes sont issues de **im-pepi*, **oc-ccini*, **com-pupugi* devenus par haplogogie (c.-à-d. par fusion en une seule de deux syllabes ayant même consonne à l'initiale) **im-pigi*, **oc-cini*, **com-pugi* ; puis comme ces nouveaux parfaits n'étaient plus suffisamment caractérisés, ils ont été remplacés par des formes nouvelles qui empruntaient à d'autres types une caractéristique plus nette, d'où *impēgi*, *occinui*, *compunxi*. Quelques-uns de ces parfaits sont ensuite passés des composés dans le verbe simple, ce qui a encore contribué à la disparition du redoublement.

271. *Vocalisme*. — Tandis que la voyelle du redoublement est *i* au présent, *bi-bō*, *gi-gnō* gr. $\gamma\acute{\iota}\text{-}\gamma\upsilon\omicron\text{-}\mu\alpha\iota$, *serō* de **si-s-ō*, *stō* de **si-zd-ō*, *si-stō*, elle est au parfait normalement *ē*, comme en grec, cf. *memini* gr. $\mu\acute{\epsilon}\mu\omicron\nu\alpha$, *dedi* gr. $\delta\acute{\epsilon}\delta\omicron\mu\alpha\iota$, *steti* gr. $\xi\sigma\tau\eta\kappa\alpha$. Néanmoins elle peut être *i*, *o*, *u* quand la voyelle du radical est *i*, *o*, *u* : *didici*, *momordi*, *tutudi*. Le redoublement en *u* et en *i* peut être ancien ; à *tutudi* du latin correspond le sanskrit *tutōda* (ou plus exactement la forme moyenne *tutudē*) ; pour les autres cas, il s'agit sans doute d'une assimilation récente de la voyelle du redoublement à la voyelle radicale ; les formes anciennes ont le vocalisme *e* : *memordi*, *peposci*, *spepondi*, et même, analogiquement, pour des verbes avec le vocalisme *u* : *cecurri*, *pepugi*, cf. plus bas § 277.

Le parfait à redoublement avait en indo-européen aux trois personnes du singulier le vocalisme *o* alternant avec le vocalisme zéro aux autres formes comme le montre l'opposition du grec $\mu\acute{\epsilon}\mu\omicron\nu\alpha$: $\mu\acute{\epsilon}\mu\alpha\mu\epsilon\nu$ de $*\mu\acute{\epsilon}\text{-}\mu\eta\text{-}\mu\epsilon\nu$. Une trace du vocalisme zéro se trouve peut-être encore dans *ste-ti-mus* gr. $\xi\text{-}\sigma\tau\alpha\text{-}\mu\epsilon\nu$; mais partout ailleurs le latin a innové en généralisant au parfait le vocalisme du présent. La

voyelle radicale est la même qu'au présent, sauf les altérations phonétiques qu'elle subit en syllabe intérieure, cf. *pēdō*, *pepēdi* en face de gr. *πέροδομαι πέποροδα*. Le parfait à redoublement latin n'a donc pas de vocalisme propre.

272. *Consonantisme*. — a) Les verbes qui présentent le redoublement ont à l'initiale une consonne simple qui est généralement une occlusive sourde (*c*, *t*, *p*), sauf *dō* et *discō* ; il n'y a qu'un seul cas de spirante : *fallō* (le parfait *fhefhaked* « fêcît » de Préneste étant dialectal), et un seul de nasale : *mordcō*. Il n'y a pas d'exemple de redoublement avec *b*, *g* (*bibō*, *gignō* sont des présents), *s*, *l*, *r*, *n*, *v*, *i* (= *j*), ni avec consonne + *l*, *r* (type *claudō*, *frangō*).

b) Cas de *s* + occlusive. Dans les verbes dont la racine commence par *s* + occlusive : *s* + *c*, *s* + *p*, *s* + *t*, la syllabe du redoublement comprend le groupe consonantique initial complet, tandis que la sifflante disparaît dans la syllabe radicale :

<i>stō</i> , <i>si-stō</i>	<i>ste-t-l</i>
<i>spondeō</i>	<i>spo-pond-l</i>
<i>scindō</i>	<i>sci-cid-l</i>

Ce type de redoublement s'oppose à celui du présent *si-stō* où seule la sifflante initiale est redoublée, tandis que la syllabe radicale conserve ses deux consonnes. *Steti*, *spopondi*, *scidi* sont issus par dissimilation de **ste-st-l*, **spo-spond-l*, **sci-scid-l*.

273. Verbes à voyelle radicale *a* :

<i>cadō</i>	<i>cecidl</i>
-------------	---------------

Formes à préverbes : *ac-cidl*, *con-cidl* (sans redoublement). Sur le passage de *a* intérieur à *i*, voir Niedermann § 15, 1, c. Sur *reccidl*, id. 20.

<i>caedō</i>	<i>cecidl</i>
--------------	---------------

Formes à préverbes : *con-cidl*, *in-cidl*, etc. ; sur *ae* > *i*, Niedermann § 19.

<i>canō</i>	<i>cecinl</i>
-------------	---------------

Formes à préverbes : *con-cinul*, *suc-cinul*, etc., d'après *sonō*, *sonul*.

D'après les composés on a refait à basse époque un parfait *canul*.

*fallō**fefelli*

On attendrait **febelli* (Niedermann § 48) ou plutôt **febulli*, sans le second *l*, qui représente un suffixe de présent ; cf. *pellō*, *pepulli*. Sur *e* de *fefelli*, voir Niedermann § 18, 1.

*pangō**pepigl*

A côté de *pepigl* se trouvent *pēgl* et *panxī* ; -*pēgl* est normal dans les formes à préverbes *com-pēgl*, *im-pēgl* ; de là, il est passé au verbe simple ; *panxī*, d'ailleurs extrêmement rare, est analogique des autres parfaits à nasale en -*s-*, *iunxī*, etc. On en a un exemple dans l'épithaphe d'Ennius, Var. 16 (pentamètre) :

hic vestrum panxit (codd. *pinxit*) *maxima facta patrum*

*parcō**pepercl*

Forme récente : *parsī*, d'après le composé *com-percō*, *com-persl*. Sur l'*e* de *pepercl*, Niedermann § 18, 1

*pariō**peperl* ; cf. Niedermann § 16.

Composés : *com-perl* mais *rep-perl*, voir plus bas § 274.

langō

letigl (ancienne forme d'aoriste, comme le prouve le participe aoriste homérique τεταγών).

Composés : *at-tigl*, *con-tigl*.

274. Verbes à voyelle radicale *e*.

} *pendō*} *pendeō**tendō**teneō**pependl**tetendl**tetini*

D'après les formes à préverbes *sus-pendī*, *ex-tendī*, on a créé *tendī*, *pendī* ; de même *tenuī*, bâti sur *teneō* d'après l'analogie de *moneō* / *monuī*, a dû d'abord se développer dans *con-tinuī*, avant de supplanter *tetini* qui n'est employé que par les auteurs archaïques.

<i>pēdō</i>	<i>pepēdī</i>
<i>pellō</i>	<i>pepulī</i>

Sur *u* de *pepulī*, voir Niedermann § 27.

Il y a peut-être trace de redoublement dans *reppulī* issu de **repepulī*, comme dans *repperī*, *rettudī*, *rettulī*, cf. Niedermann § 20. Plus tard la langue a créé *expulsī* d'après *expulsus*, mais la forme normale est *-pulī* : *ap-*, *con-*, *dē-* *in-pulī*, etc.

275. Verbes à voyelle radicale *o* :

<i>poscō</i>	<i>poposci.</i>
--------------	-----------------

La forme *poposci* est relativement récente, puisqu'elle renferme le suffixe **-ske-* /*-sko-* qui originellement appartenait au thème de l'infinitum ; l'ombrien a une forme sans suffixe *peporkurent* « *posciserint* ».

<i>mordeō</i>	<i>momordī</i>
<i>spondeō</i>	<i>sponpondī</i>
<i>tondeō</i>	<i>tolondī</i>

Les formes anciennes sont *memordī*, *sponpondī*. Ennius écrit. Sat. 63 (sén. iamb.) :

meum non est ac si me canis memorderit.

D'après Aulu-Gelle, 6, 9 : *sic M. Tullius et C. Caesar « mordeō memordī, pungō pepugī, spondeō spepondī » dixerunt.* Dans les formes à préverbes : *prae-morsī*, *re-spondī*¹.

Momordī, *sponpondī*, *tolondī* ont leur vocalisme intérieur analogique de celui du présent ; les formes attendues seraient **me-murdī*, **spe-pundī*, **te-tundī*, cf. Niedermann 18, 2.

276. Verbes à voyelle radicale *i* :

<i>discō</i>	<i>didici</i>
--------------	---------------

Le présent *discō* est lui-même un présent à redoublement, cf. plus

1. D'après *-spondī* et sur le modèle *prehendō* / *prehendī*, le latin vulgaire a créé un infinitif *respondere*, fr. *répondre*, et d'après *tendo* / *tendī*, sur *momordī* / *tolondī*, les infinitifs *mordere*, *tondere*, fr. *mordre*, *tondre*.

haut § 196 ; la voyelle du redoublement du présent a été à son tour redoublée au parfait.

scindō *scicidi* (archaïque)

Formes à préverbes : *ab-scidi*, *di-scidi*, etc. ; *scidi* est ensuite devenu le parfait du simple.

277. Verbes à voyelle radicale *u* :

currō *cucurri*

(*oc-~~ce~~currit* dans Aelius Tubéron, d'après Aulu-Gelle, 6, 9, 15)

pungō *pupugi* (*pepugi*, cf. plus haut § 271)

tundō *tutudi*.

278. Verbes radicaux monosyllabiques :

dō « je donne » *dedi*
-dō « je place » *-didi*

ce dernier usité dans les composés *condō*, *condidi*, etc. Sur ce modèle, le redoublement en *-didi* servit à former les parfaits de nombreux verbes en *-dō* en latin vulgaire : *descendidi* est déjà chez Valerius Antias ; à basse époque, les formes de ce genre se sont multipliées : *abscondidi*, *ascendidi*, etc., type de parfait qui a survécu dans certaines langues romanes.

279. Formes isolées :

tetuli

servant primitivement de parfait à *ferō* ; puis d'après *sus-tuli*, forme à préverbe servant de parfait à *tollō*, *tuli* s'est substitué à *tetuli*

memini

parfait appartenant à la racine **men-* « penser » cf. gr. *μέμωνα* ; c'est le seul parfait qui possède un impératif : *mementō*. Comme il avait le sens d'un présent, on lui a créé à basse époque un participe présent *meminēns*.

280. Telles sont les formes de parfait à redoublement. Ce ne devaient pas être les seules ; mais pour un certain nombre de verbes, nous ne possédons plus que les formes à préverbe. Ainsi pour **candō* (*accendō*, *accendī*), **cellō* (*percutī*), **fendō* (*offendī*) ; pour d'autres, les formes à préverbe ont entraîné la perte du redoublement dans le simple : *scandō*, *scandī* ; *cūdō*, *cūdī* d'après *ascendī*, *excūdī*, etc. La nature de l'initiale a amené également la perte d'un certain nombre de parfaits à redoublement : on a vu qu'à *fhefhaked* de Préneste, osq. *fefacust* « fêcerit », le latin répond par *fēcī* ; de même à gr. λέλοιπα, πέφευγα correspondent *liquī*, *fūgī*, parfaits à alternance. Le parfait à redoublement est en latin un archaïsme en voie de disparition.

B. PARFAIT RADICAL SANS REDOUBLEMENT.

281. Il s'emploie là où la nature de l'initiale exclut le redoublement, cf. § 272, a. Ce type est caractérisé par une alternance entre la voyelle du présent et celle du parfait. Cette alternance peut être : 1° soit de quantité (type *lēgō*, *lēgī*) ; 2° soit de timbre et de quantité (type *āgō*, *ēgī*). Le premier type représente un ancien parfait indo-européen : à *sedeō*, *sēdī*, *veniō*, *vēnī* le gotique répond par *sitan*, prétérit *sat* et 1^{re} personne du pluriel *setum* avec *ē*, *qiman* ; prétérit *qam* et *qēmum*. Le second type était un aoriste : *fēc-l* correspond à gr. ἔ-θηκ-α. Le latin a effacé cette distinction, et de plus, a étendu, par voie d'analogie, ces deux formes bien au delà de leur domaine primitif.

282. I. *Verbes présentant l'alternance de quantité* (degré bref au présent, degré long au parfait) :

A. Voyelle a :

scabō

scābī (très rare).

B. Voyelle e :

edō

ēdī

ēsus

emō

ēmī

emplus

legō

lēgī

lēctus

sedeō

sēdī

sessum

veniō

vēnī

ventum.

C. Voyelle *o* :

<i>fodiō</i>	<i>fōdi</i>	<i>fossus.</i>
--------------	-------------	----------------

On peut citer également le parfait à sens de présent (prétérito-présent) *ōdi* en face de *ōdium*.

D. Voyelle *i* :

<i>videō</i>	<i>vīdi</i>	<i>vīsus</i>
<i>linquō</i>	<i>līqui</i>	<i>lictus</i>
<i>vincō</i>	<i>vīci</i>	<i>victus.</i>

Un verbe *findō*, *fdi* ne présente pas l'alternance de quantité. Il avait sans doute un parfait à redoublement **fefidi* ou **fiidi*, mais l'influence des formes à préverbe *dif-/fdi*, etc., a introduit *fdi* dans le simple.

Insīdō « je m'assieds sur » a emprunté à *sedeō* son parfait *insēdi*.

E. Voyelle *u* :

<i>fugiō</i>	<i>fūgi</i>	<i>fugitum</i> ¹
<i>fundō</i>	<i>fūdi</i>	<i>fūsus</i>
<i>rumpō</i>	<i>rūpi</i>	<i>ruptus.</i>

L'*i* et l'*ū* des deux dernières catégories représentent d'anciennes diphtongues, respectivement *ei*, *ou* (*eu*).

Il s'agit ici de racines à alternances *-ei- / i-*, *-eu- / u-* (gr. *λείπω*, *ἔλιπον*, *λέλοιπα*, *φεύγω*, *ἔφυγον*).

283. II. Verbes présentant à la fois l'alternance de timbre et l'alternance de quantité :

<i>āgō</i>	<i>ēgi</i>	<i>āctus</i>
<i>-āpiō</i>	<i>-ēpi</i> (<i>co-ēpi</i> , <i>coepi</i>)	<i>coepus</i>
<i>cāpiō</i>	<i>cēpi</i>	<i>captus</i>
<i>fāciō</i>	<i>fēcī</i> (gr. <i>ἔ-θηκ-α</i>)	<i>factus</i>
<i>frāngō</i> (got. <i>brikan</i>)	<i>frēgi</i> (got. <i>brēkum</i>)	<i>frāctus</i>
<i>iāciō</i> (ἴημι)	<i>iēcī</i> (ἴηκα)	<i>iactus</i>

Sur *pangō*, *pēgi* voir plus haut § 273.

1. Sur *fodivī*, *fugivī*, voir § 228, note.

284. Un certain nombre de verbes ne présentent ni le redoublement, ni l'alternance vocalique, et n'ont d'autre caractéristique du perfectum que les désinences. Le nombre en est très restreint :

<i>bībō</i>	<i>bībī</i>	
<i>cōnīveō</i>	<i>cōnīvī</i> (et <i>cōnīxī</i>)	
<i>īco, īciō</i>	<i>īcī</i>	<i>īctus</i>
<i>lambō</i>	<i>lambī</i> (1 exemple)	
<i>mandō</i>	<i>mandī,</i>	<i>mānsus</i>
<i>pandō</i>	<i>pandī</i>	<i>pānsus et passus.</i>

Dans ce dernier verbe le redoublement était possible, mais il a dû être éliminé d'après des exemples comme

<i>prandeō</i>	<i>prandī</i>	<i>prānsus</i>
<i>pre-hendō</i>	<i>pre-hendī</i>	<i>prehēnsus</i>
<i>psallō</i>	<i>psallī</i>	
<i>sīdō</i>	<i>sīdī</i>	
<i>strīdeō</i>	<i>strīdī</i>	
<i>vellō</i>	<i>vellī</i> (de * <i>vel-sī</i>)	<i>vulsus</i>
(forme récente dans Virgile, <i>vulsī</i>)		
<i>verrō</i>	<i>verrī</i> (de * <i>ver-sī</i>)	<i>versus</i>
(forme récente	<i>versī</i>)	
<i>verlō</i>	<i>verlī</i>	<i>versus</i>
<i>vīsō</i>	<i>vīsī.</i>	

A l'époque impériale on créa *pandidī, prandidī* (cf. § 278) pour parer à l'insuffisance de *pandī, prandī*.

Comme on l'a vu, quelques verbes, en perdant le redoublement, ont perdu toute caractéristique, par exemple :

<i>cūdō</i>	<i>cūdī</i> (<i>cūsī</i> récent)	<i>cūsum</i>
<i>-fendō</i>	<i>-fendī</i>	<i>-fēnsus</i>
<i>incīdō</i>	<i>incīdī</i>	
<i>incīdō</i>	<i>incīdī.</i>	

C. PARFAIT SIGMATIQUE.

285. Le parfait en *-sī* est un ancien aoriste en *-s-* (cf. gr. ἔδειξα en face de *dīxī*), qui a pris en latin les désinences du parfait. Ce type a eu une grande fortune

Les exemples du parfait en *-sī* sont beaucoup plus nombreux que ceux des deux types précédents. Sauf quelques verbes exceptionnels qui n'ont pas de forme radicale spéciale au parfait, tous ceux des verbes dont le thème se termine par une consonne, et qui n'ont au parfait ni le redoublement ni l'alternance vocalique, ont développé un parfait en *-sī*. Le caractère relativement récent de ce parfait apparaît encore à quelques traces. Ainsi dans les formes à préverbe, le parfait en *-sī* a supplanté les anciennes formes, soit à redoublement :

**ce-cullī* (non attesté), mais *perculsī* (forme tardive d'après *perculus*).

momordī, mais *praemorsī*

pepercī, mais *compersī*

pu-pugī, mais *compunxī*

pepullī, mais *expulsī* (tardif d'après *expulsus*) ;

soit à alternance :

ēgī, mais *cōxī* (forme tardive pour *coēgī*)

ēmī, mais *dēmpsī*

fūdī, mais *diffūsisse* (tardif d'après *diffūsus*)

iēcī, mais *amixī* (de *amiciō*, composé de **amiaciō*)

lēgī, mais *intellexī*.

Les composés de *emō* fournissent une bonne preuve de l'apparition tardive du parfait en *-sī* ; dans les composés dont le rapport avec *emō* était encore sensible, le parfait est resté *-ēmī* : *adimō*, *dirimō*, *eximō*, *interimō*, *redimō* : *adēmī*, *dirēmī*, etc. ; dans ceux au contraire dont la parenté n'apparaissait plus par suite de contractions vocaliques, il s'est développé un parfait en *-sī* : *cōmō*, *dēmō*, *prēmō*, *sēmō* : *cōmpsī*, *dēmpsī*, *prēmpsī*, *sēmpsī* (une trace de la forme ancienne est encore conservée dans l'archaïque *surēmī*).

De plus, l'extension au parfait de l'infixe nasal du présent (type *iungō*, *iunxī*, *pingō*, *pinxī*, cf. plus haut § 204) date d'une époque assez récente, où l'infixe n'était plus senti, et où l'on tendait à uniformiser le thème du présent dans toute la conjugaison.

Enfin les parfaits *versī*, *vulsī* montrent qu'au moment de leur création avait cessé d'agir la loi phonétique suivant laquelle *l + s*, *r + s* aboutissaient à *-ll-*, *-rr-* (cf. Niedermann § 82), puisqu'ils ont remplacé les formes anciennes *verrl*, *velli*.

286. Le parfait sigmatique ne présente en général d'alternance vocalique d'aucune sorte.

Toutefois le latin a conservé quelques traces du vocalisme plein de la racine, qui était celui de l'aoriste en -s-. Ainsi on a :

dīxi (ancien **deixei*, cf. *deixistis* C. I. L. I², 586 ; ital. *dissi*, en face de *dīctus*, ital. *detto*.)

dī-vldō *dīvīsi* (de **dis-weid-sī*)

(la racine est **weid-* ; sur *dīvīsi* a été refait *dīvīsus* au lieu de **dīvīsus*)

iubeō **iūssi* (*iouiset* « iūssisset » dans le S. C. des Bacch.) qui n'a pas vécu et a été remplacé par *iūssi*¹, sous l'influence de *iūssus* : *iūssi* aurait abouti phonétiquement à *iūsi*, cf. Niedermann §§ 67 et 75, 3^o.

On a d'ailleurs l'exemple inverse :

ūrō *ūssi* (sans doute influencé par *ūstus*).

**ūssi* aurait abouti à **ūsi*.

On cite également *rēgō*, *tēgō*, *trāhō*, *vēhō* qui ont au parfait une longue, attestée par l'apex dans les inscriptions pour *rēxi*, *tēxi*, *trāxi*, ainsi *rēxit*, C. I. L. V. 875 *trāxi*, C. I. L. X, 2311, 8 et par le témoignage de Priscien pour *vēxi* ; mais *rēxi*, *tēxi* peuvent avoir subi l'influence de *rēctus*, *tēctus* (sur la longue, voir § 314 c, 2 et Niedermann § 36, 3^o), sauf toutefois *trāxi*, car *tractus* a un *ā* comme le montre *detrectāre* ; *trāxi* doit être analogique de *rēxi*, etc. D'ailleurs dans *rēxi*, *tēxi*, la longue peut avoir la même origine que celle du participe.

Le parfait en -sī est fréquent dans les verbes de la 3^e conjugaison ; il y en a aussi quelques exemples dans la 2^e et la 4^e. Les verbes dont le thème ou la racine se termine par une gutturale en présentent des exemples plus nombreux que les autres types à dentale, labiale, ou sifflante.

1. Le témoignage du S. C. des Bacch. est infirmé par le fait que la même inscription a un présent *ioubeatis*, avec une diphtongue sans doute fautive. Mais *iouisi* se retrouve par ailleurs, ainsi dans le décret de Paul Émile, C. I. L. I², 614 ; cf. encore C. I. L. X, 5807, I², 478. Le flottement entre *iouisi* et *iusi* qu'on trouve dans certaines inscriptions C. I. L. I², 633, 583, 584, st en faveur de la longue. Cf. MEILLET, *Bull. Soc. Ling.*, XXII, 161 sqq.

Verbes à radical terminé par une gutturale :

287. Verbes à infixe nasal :

I. Voyelle radicale *i*.

A. Verbes où la nasale apparaît au parfait, mais non au participe passé passif :

<i>fīngō</i>	<i>finxī</i>	<i>fictus</i>
<i>pingō</i>	<i>pinxī</i>	<i>pictus</i>
<i>stringō</i>	<i>strinxī</i>	<i>strictus</i> , it. <i>stretto</i>
<i>mingō</i>	<i>minxī</i>	<i>mictus</i> .

B. La nasale est généralisée dans tout le paradigme :

<i>lingō</i>	<i>linxī</i>	<i>linctus</i>
<i>ninguit</i>	<i>ninxit</i>	pas de supin
<i>-stinguō</i> (<i>dis-</i> , <i>ex-</i>)	<i>-stinxī</i>	<i>-stinctus</i>
<i>vinciō</i>	<i>vinxī</i>	<i>vinctus</i> .

II. Voyelle radicale *u*.

<i>iungō</i>	<i>iunxī</i>	<i>iunctus</i>
<i>ē-mungō</i>	<i>ē-munxī</i>	<i>ē-munctus</i>
<i>-pungō</i>	<i>-punxī</i>	<i>punctus</i>

III. Voyelle radicale *a*.

<i> pangō</i>	<i> panxī</i> (à côté	<i> pāctus</i>
	de <i>pepigī</i> ; cf. plus haut § 273)	
<i>plangō</i>	<i>planxī</i>	<i>planctus</i>
<i>sanciō</i>	<i>saxī</i>	<i>sanctus</i> .

NOTE I. — Dans *angō*, *anxī* ; *cingō*, *cinxī* ; *clangō*, *clanxī* ; *ting(u)ō*, *tinxī* ; *anguō*, *unxī*, la nasale appartient à la racine, cf. plus haut § 205.

NOTE II. — Sur le *-xī*, voir Niedermann §§ 70 et 95.

Verbes sans nasale

288. Sur la réduction d'un groupe de trois consonnes au parfait

(type *algeō*, *alsI* de **algsI*, etc.), voir Niedermann §§ 100 et suivants, surtout 102 :

<i>algeō</i>	<i>alsI</i>		
<i>cōniveō</i>	<i>cōnīxī</i> (cf. plus haut § 284)		
<i>dīcō</i>	<i>dīxī</i>	<i>dīctus</i>	
<i>dūcō</i>	<i>dūxī</i>	<i>dūctus</i>	
(didūxerunt avec apex sur u sur le Mon. d'Ancyre)			
<i>faciō</i>	<i>farsī</i>	<i>farctus, fartus</i>	
<i>figō, fivō</i>	<i>fīxī</i>	<i>fīxus</i> (avec i	
	longa sur le Mon. d'Ancyre), <i>fīctus</i>		
<i>fligō</i>	<i>flīxī</i>	<i>flīctus</i>	
	(cf. <i>afleicta</i> C. I. L. I ² , 1531)		
<i>fluō</i>	<i>flūxī</i>	<i>flūxus, flūctus</i>	
<i>frigeō</i>	<i>frīxī</i> (et <i>friguI</i>)		
<i>frīgō</i>	<i>frīxī</i>	<i>frīxus, frīctus</i>	
<i>fulgō, fulgeō</i>	<i>fulsī</i>		
<i>indulgeō</i>	<i>indulsī</i>	<i>indultus</i>	
{	<i>-legō</i> (intel-,	<i>-lexī</i> (avec <i>ē</i> ?)	<i>lēctus</i> (avec apex sur
	<i>neg</i> , etc.)		
	<i>-ligō</i>		<i>-lēctus</i>
	<i>-licjō</i> (al-, pel-)	<i>-lexī</i>	
	<i>lūceō</i>	<i>lūxī</i>	
	<i>mergō</i>	<i>mersī</i>	<i>mersus</i>
	<i>mulgeō</i>	<i>mulsī</i>	<i>mulsus</i>
	<i>regō</i>	<i>rēxī</i>	<i>rēctus</i>
	<i>sarciō</i>	<i>sarsī</i>	<i>sartus</i>
	<i>spargō</i>	<i>sparsī</i>	<i>sparsus</i>
	<i>speciō</i> (ad-, in- etc.)	<i>spexī</i>	<i>spectus</i>
	<i>sūgō</i>	<i>sūxī</i>	<i>sūctus</i>
	<i>tegō</i>	<i>tēxī</i>	<i>tēctus</i>
	<i>tergō, tergeō</i>	<i>tersī</i>	<i>tersus</i>
	<i>torqueō</i>	<i>torsī</i>	<i>tortus</i>
	<i>urgeō</i>	<i>ursī</i>	
	<i>vehō</i>	<i>vēxī</i>	<i>vectus</i>
	<i>vivō</i>	<i>vīxī</i>	<i>vīctus.</i>

La racine du dernier, présente un élargissement en -u- qu'on

retrouve dans d'autres langues, cf. skr. *jīvāḥ*, *jīvati* « *vīvus*, *vīvit* »; *vīxi* de *vīvō* a été construit d'après *flūxi* : *fluō*.

On a *farsi*, *fulsi*, *indulsi*, *mersi*, *mulsi*, *sarsi*, *sparsi*, *tersi*, *torsi*, *ursi* et non **farrī*, **fullī*, etc., parce qu'ici les groupes *-ls*, *-rs* sont issus de *-lcs-*, *-rcs-*, à une époque où la loi d'assimilation des groupes primitifs *-ls-*, *-rs-* avait cessé d'agir.

289. A cette série se rattachent les verbes en *-ctō*, où le *-t-* est un élément suffixal :

<i>flectō</i>	<i>flexi</i>	<i>flexus</i>
<i>nectō</i>	<i>nexi</i>	<i>nexus</i>
<i>pectō</i>	<i>pexi</i>	<i>pexus</i>
<i>plectō</i>	<i>plexi</i>	<i>plexus</i> .

290. Verbes à radical terminé par une dentale.

Sur la phonétique voir Niedermann §§ 75 et 67 :

<i>ardeō</i>	<i>arsi</i>	
<i>cēdō</i>	<i>cēssi</i>	<i>cessum</i>
(sur la longue de <i>cēdō</i> , voir § 190)		
<i>claudō</i>	<i>clausi</i>	<i>clausus</i>
<i>dīvidō</i>	<i>dīvīsi</i>	<i>dīvīsus</i>
<i>laedō</i>	<i>laesi</i>	<i>laesus</i>
<i>lūdō</i>	<i>lūsi</i>	<i>lūsus</i>
<i>millō</i>	<i>mīsi</i> (ancienne forme <i>missi</i> C. I. L. I ² , 1216)	<i>missus</i>
<i>plaudō</i>	<i>plausi</i>	<i>plausus</i>
<i>quatiō</i>	<i>*quāssi</i> (<i>con-cūssi</i>)	<i>quassus</i>
<i>rādō</i>	<i>rāsi</i>	<i>rāsus</i>
<i>rōdō</i>	<i>rōsi</i>	<i>rōsus</i>
<i>rīdeō</i>	<i>rīsi</i>	<i>rīsus</i>
<i>sentīō</i>	<i>sēnsi</i>	<i>sēnsus</i>
<i>suādēō</i>	<i>suāsi</i>	<i>suāsum</i>
<i>trūdō</i>	<i>trūsi</i>	<i>trūsus</i>
<i>vādō</i>	<i>-vāsi</i> (<i>ē-vāsi</i>)	<i>ē-vāsum</i> .

Plus tard, la langue a créé *diffusisse*, cf. C. I. L. III, p. 825, § 30 d'après *diffusus* sur le modèle *plausi* / *plausus*.

291. Verbes à radical terminé par une labiale :

<i>clepō</i>	<i>clepsī</i>	<i>cleptus</i>
<i>nūbō</i>	<i>nūpsī</i>	<i>nūptus</i>
<i>rēpō</i>	<i>rēpsī</i>	<i>rēptus</i>
<i>saepiō</i>	<i>saepsī</i>	<i>saeptus</i>
<i>scribō</i>	<i>scripsī</i>	<i>scriptus</i>
} <i>scalpō</i>	} <i>scalpsī</i>	} <i>scalptus</i>
<i>serpō</i>	<i>serpsī</i>	
<i>sorbeō</i>	<i>sorpsī</i> ¹	<i>sorptus.</i>

292. Verbes à radical terminé par un s

(devenu *r* à l'intervocalique au présent).

<i>gerō</i>	<i>gessī</i>	<i>gestus</i>
<i>haereō</i>	<i>haesī</i> (de * <i>haes-sī</i>)	<i>haesus</i>
<i>hauriō</i>	<i>hausī</i> (de * <i>haus-sī</i>)	<i>haustus</i>
<i>ūrō</i>	<i>ūssī</i>	<i>ūstus</i>

293. Verbes à radical terminé par une nasale :

<i>maneō</i>	<i>mānsī</i>	<i>mānsus</i>
--------------	--------------	---------------

mānsī est surprenant, le parfait en -s- n'existant en latin que dans les racines terminées par une occlusive ou une sifflante ; du reste le vocalisme de *mānsī* ne peut s'expliquer que devant voyelle ; ainsi de toute façon *mānsī* est une forme récente.

<i>premō</i>	<i>pressī</i>	<i>pressus</i>
--------------	---------------	----------------

1. Forme récente et vulgaire d'après Velius Longus 74, 4 K. ; néanmoins Lucain a déjà *absorpsī* (4, 100) ; *sorpsī*, *sorptus* peuvent avoir été formés sur *sorbō* attesté à côté de *sorbeō*, cf. § 194. Le parfait de *sorbeō* est *sorbui*. cf. Caper, G. L. K. VII, 94, 14. A basse époque apparaît aussi *sorbi*, cf. *absorbi*. Itala, Grég. de Tours.

pressi est formé sur un thème **pres-* indépendant de celui du présent **prem-* ; de même *pressus*.

con-tem-nō

contempsī

contemptus

(sur la phonétique voir Niedermann § 97).

NOTE I. — Dans le latin vulgaire se sont développés également quelques parfaits en *-sī* ; d'après les participes *respōnsus*, *prēnsus*, *cursum* ont été créés *respōnsī*, *prēnsī*, *cursi* (italien *risposī*, *presi*, *corsi*).

NOTE II. — Sur les formes dites « contractes » du parfait en *-s-*, voir le chapitre des désinences.

Verbes à radical vocalique

294. Pour ces verbes, le latin a créé une forme de parfait particulière, dont on ne retrouve l'équivalent exact dans aucune langue apparentée, pas même dans les autres dialectes italiques, et sur l'origine de laquelle on ne peut faire que des hypothèses. Ceci s'explique par le fait qu'il s'agit dans la plupart des cas de formes verbales secondaires, dénominatifs ou déverbatifs, qui à l'origine n'avaient qu'un thème de présent, et pour lesquelles chaque langue s'est construit, d'une manière indépendante, et avec des procédés spéciaux, un thème d'aoriste ou de parfait. Ces innovations isolées, irréductibles à un type commun, ne comportent en général pas d'explication sûre. On a supposé ingénieusement que le parfait de *sum* a joué un rôle dans la création du parfait en *-vī* ; de **bhew-ai* devenu **fū(u)-ī*, **fū(v)ī* avec un *v* de transition entre l'*ū* et l'*ī*, cf. le *fū(u)imus* d'Ennius cité plus bas § 298, la langue aurait tiré une désinence *-vī* qui se serait étendue aux autres verbes à radical vocalique. Mais ce n'est qu'une hypothèse. D'autre part (*g)nōvī*, *plēvī* rappellent les parfaits sanskrits à redoublement *ja-jñau*, *pa-prau*. Là encore, ces constatations n'amènent à aucune conclusion certaine, et n'expliquent ni le détail des formes, ni l'immense développement du type en *-vī*.

Les verbes à radical terminé par une voyelle forment leur parfait en ajoutant **-vī* à la syllabe finale du radical, quand elle est longue (type *amāvī*) ; dans le cas contraire la voyelle brève du radical s'assimile à la semi-voyelle du suffixe : **monivī* (avec *ī* représentant *ē* en syllabe intérieure) aboutit à **monu-vī* (écrit *monui* ; sur la valeur de cette graphie, voir Niedermann § 55).

Ce mode de formation du parfait est commun aux verbes des types *amāre*, *monēre*, *audīre*. Il se rencontre également dans quelques verbes de la 3^e conjugaison qui forment leur parfait sur un radical vocalique ; en ce cas, le parfait est bâti sur le degré long de la racine.

295. Verbes dont le radical se termine par une voyelle longue.

amō racine **amā-* (*amā-tus*), *amāvī*

plēō rac. **plē-* / **plē-* (*plē-tus* etc.), *plē-vī*.

terō rac. **terā-* / **terei-* / **trī-* (gr. τεράμων, τέρετρον, τρίβω, *trī-tus*).
trī-vī (vulgaire *ter-uī*)

serō rac. **sē-* / **sā-* (*sē-men*, *sātus*), *sē-vī*

cernō rac. **krei-* / **krl-* (gr. κρίνω de **κρίνω*, *crībrum*), *crē-vī*; d'après *crībrum* on attendrait **crī-vī* ; *crē-vī* est analogique de *sprēvī*

spernō rac. **sperā-* / **sprē-* (*sprētus*), *sprē-vī*

sternō rac. **sterā-* / **strā-* (gr. στορέσω ἔ-στροφή-σα, *strātus*),
strā-vī, qui est analogique de *strātus* ; on attendrait **strēvī* comme *sprēvī*.

linō rac. **lei-* / **ll-* (*lltus*), *lē-vī* de **lei-vī* avec *ei* > *ē* après *l*, cf. *lēvis* en face de gr. λείος

sinō rac. **sei-* / **sī-* (*sītus*), *sīvī* de **seivī*, cf. la forme du composé *poseivei* C. I. L. I², 638

nōscō rac. **genā-* / *gnō-* (gr. ἔ-γνώ-ν), *nō-vī*

pāscō rac. **pā-*, cf. *pābulum* ; *paastores* avec *aa* notant la longue
C. I. L. I², 638, *pāvī*

quiēscō rac. **quiē-* (*quiēs*, *quiē-tus*), *quiē-vī*

audiō rac. **audī-* (*audī-tus*) *audī-vī*

-ciō rac. **kei-* / **kl-* (*cl-tus*, *ac-cītus*, (gr. κίω), *cīvī*

sciō rac. **scī-* (*scī-tus*), *scī-vī*

eō rac. **ei* / **ī-* (gr. εἶ-μι. ἰ-μεν, *ī-vī*, *ī-tum*) : *queō*, *quī-vī*, *nequeō*.
nequīvī.

Le caractère récent de ce parfait apparaît dans le verbe *eō* dont la racine « durative » ne fournissait pas d'aoriste, ni sans doute de parfait (gr. ἤλθον, ἐλήλυθα). *īvī* (à peine attesté du reste ; la forme courante, et la plus ancienne, est *īl*, cf. § 299, fin), n'a pu se former qu'à un moment où la valeur de présent de la racine **ei-* était abolie.

Il faut noter aussi que la plupart des verbes examinés ont au

présent des suffixes, infixes ou affixes ; type *cernō*, *pascō*, *quiescō*. *Serō* est un verbe à un redoublement (de **si-sō*).

NOTE. — Le parfait en *-vī* s'est étendu hors de son domaine par voie analogique. Dans les verbes en *-i-*, où il était primitivement réservé aux dénominatifs il a passé à des verbes primaires, tels que *cupiō*, inf. archaïque *cupīre*, et l'on a *-i(v)ī* partout où le supin est en *-itum*. D'après *cupivī* ont été formés *petivī*, de *petō*, *quaesivī* de *quaerō* (*quaesō*) qui en sont voisins par le sens. *Quaesō*, *quaesivī* a pu contribuer à la formation de *arcessō*, *arcessivī* ; *laccessō*, *laccessivī*. *Rudivī* de *rudēre* dont on a un seul exemple provient peut-être d'un présent **rudire* qui aurait été supplanté par *rudere* (cf. les doublets *sallō* et *salliō*).

Sur *fodivī*, *sapivī* voir plus haut § 228.

296. Verbes dont le radical se termine par une voyelle brève.

A. La brièveté de la voyelle apparaît au supin :

<i>cubō</i>	<i>cubītum</i>	<i>cubuī</i> (<i>cubāvī</i> récent)
<i>domō</i>	<i>domītum</i>	<i>domuī</i> (<i>domāvī</i> récent)
<i>gignō</i>	<i>gēnītum</i>	<i>genuī</i>
<i>molō</i>	<i>molītum</i>	<i>moluī</i>
<i>moneō</i>	<i>monītum</i>	<i>monuī</i>
<i>sonō</i>	<i>sonītum</i>	<i>sonuī</i> (<i>sonāvī</i> récent)
<i>velō</i>	<i>veīītum</i>	<i>vetuī</i> (<i>vetāvī</i> récent)
<i>vomō</i>	<i>vomītum</i>	<i>vomuī</i> .

Posuī est une forme récente et analogique ; la forme ancienne est *po-sivī* (comme *sinō*, *stivī* dont il est un composé) ; d'après *monuī*, *monītus*, sur *positus*, coupé *posl-tus*, a été refait *posuī*.

B. Le type en *-uī* forme également le parfait normal dans les verbes en *-eō* qui marquent l'état et n'ont ni participe passé passif, ni supin :

<i>āreō</i>	<i>āruī</i>
<i>egeō</i>	<i>eguī</i>
<i>pāreō</i>	<i>pāruī</i>
<i>pateō</i>	<i>patuī</i> .

C. Ce type apparaissant comme caractéristique de la deuxième conjugaison s'est étendu à des verbes qui avaient primitivement un autre parfait.

D'après l'analogie de *moneō*, *monuī* on a créé

cēnseō *cēnsuī* malgré *cēnsus*

<i>teneō</i>	<i>tenuī</i>	malgré <i>tentus</i> (forme ancienne <i>tetini</i>)
<i>misceō</i>	<i>miscui</i>	malgré <i>mixtus</i> (on attendrait * <i>mixi</i>).

On voit se manifester par là la tendance des Latins à normaliser leur conjugaison ; -*āvī*, -*ivī* se généralisent dans les verbes de la 1^{re} et de la 4^e, -*uī* dans ceux de la deuxième conjugaison, et, en conséquence, les verbes en -*eō* qui n'ont pas le parfait en -*uī* (comme *torqueō*, *torsi* ; *mordeō*, *momordi*) tendent à entrer dans la 3^e conjugaison : *tōrquēre*, *mordēre* > fr. *tordre*, *mordre*. A la liberté ancienne se substituent des cadres étroits et fixes dans lesquels viennent se ranger les verbes d'origine diverse que réunit une ressemblance extérieure.

297. Quelques verbes qui ont également le parfait en *uī* ne se laissent pas ranger dans les catégories signalées. Ainsi :

volō *voluī*

qui a subi l'influence de *potuī*. *Volō*, *voluī* a pu servir de modèle ensuite à toute une série de verbes dont la racine se termine par -*l* :

<i>alō</i>	<i>aluī</i>	<i>altus</i> et <i>alitus</i>
<i>ex-cellō</i>	<i>ex-celluī</i>	<i>ex-celsus</i>
<i>colō</i>	<i>coluī</i>	<i>cultus</i>
<i>oc-culō</i>	<i>oc-culuī</i>	<i>oc-cultus</i>
<i>saliō</i>	<i>saluī</i>	<i>saltus</i> .

(à côté de *salivī*, -*ivī*)

Le rapport *docuī* : *doctus* peut avoir contribué à faire créer :

<i>aperiō</i>	<i>aperuī</i>	<i>aperlus</i>
<i>con-, dis-serō</i>	<i>-seruī</i>	<i>-sertus</i>
<i>rapiō</i>	<i>rapuī</i>	<i>raptus</i> .

Amicuī qui sert de parfait à *amiciō* est une forme récente, créée au moment où le rapport avec le simple *iaciō* n'apparaissait plus ; *sapuī* au lieu de *sapivī* provient d'une seconde forme *sapēre* avec *ē* (fr. *savoir*) ; sur -*cinuī*, dans *oc-cinuī* de *occinō* et *canuī*, voir plus haut § 273.

Une série de verbes dont le radical se terminait par -*s*, et où par conséquent le parfait en -*s* n'était pas assez caractéristique, ont eu recours au parfait en -*uī* :

<i>depsō</i>	<i>depsuī</i>
<i>pīnsō</i>	<i>pīnsuī</i>
<i>texō</i>	<i>texuī</i> .

Restent sans explication :

<i>melō</i>	<i>messul</i>	<i>messus</i>
<i>stertō</i>	<i>stertul</i>	(seulement chez Priscien).

Le parfait en *-ul*, comme on le voit, a eu une grande fortune. A basse époque, il apparaît sporadiquement à la place d'anciens parfaits thématiques ou en *-sī* : *arduī*, *leguī*, *reguī* au lieu de *arsī*, *lēgī*, *rēxī*. Dans les langues romanes, il est abondamment représenté. L'existence de *ful*, *habul* en a évidemment favorisé l'extension.

298. Cas des verbes en *-uō*, *-vō*, *-veō*.

Deux cas sont à considérer suivant que *u* est voyelle ou consonne.

A. Dans le premier cas, le parfait est en *-ul* :

<i>metuō</i>	<i>metul</i>	de	* <i>metu-vl</i>
<i>statuō</i>	<i>statul</i>	de	* <i>statu-vl</i>

De même le parfait de *sum* emprunté à la racine **bhewə* /*bhu-*, *fu-l*. D'après Varron, L. L. 9, 104, le parfait se distinguait du présent en ce que *u* y était prononcé comme long : *in praeteritis u dicimus longum* 'plūit < lūit >', *in praesenti breve* 'plūit, < lūit >'. On a encore des exemples archaïques de *ū*, notamment dans le vers d'Ennius, Ann. 377 :

nos sumus Romani qui fū(v)imus ante Rudini

cf. Havet, *Manuel*, § 1057.

Une épitaphe ancienne porte la forme *fuueit* C. I. L. I², 1297. A l'époque classique, la brève s'était généralisée ; cf. Virgile, En. 12, 839 :

annuit his Iuno, et mentem laetata retorsit

en face d'Ennius, Ann. 133 :

adnūit sese mecum decernere ferro

B. Dans le second cas, le parfait est en *-vl*, et la syllabe radicale (mais non la voyelle) s'allonge : **/ov-vl*, **lav-vl* > *fōvī*, *lāvī*. Le cas phonétique est comparable à celui de *peior*, *maior* (prononcés *peiior*, *maiior*, cf. Niedermann § 56). Ainsi :

<i>caveō</i>	<i>cāvī</i>	<i>cautus</i>
--------------	-------------	---------------

<i>faveō</i>	<i>fāvī</i>	<i>fautus</i>
<i>lavō</i>	<i>lāvī</i>	<i>lautus</i> (et <i>lōtus</i>)
<i>paveō</i>	<i>pāvī</i>	
<i>foveō</i>	<i>fōvī</i>	<i>fōtus</i>
<i>moveō</i>	<i>mōvī</i>	<i>mōtus</i>
<i>voveō</i>	<i>vōvī</i>	<i>vōtus</i>
<i>iuvō</i>	<i>iūvī</i>	<i>iūtus</i>
<i>ferveō</i>	<i>fervī</i> (<i>ferbuī</i>).	

Solvī, *volvī* n'appartiennent qu'en apparence à cette série.

Solvō, *volvō* étaient encore prononcés à l'époque archaïque *soluō*, *voluō* trisyllabiques, et leur cas est celui de la première série : **solu-vī*, **volu-vī* aboutissent à *soluī*, *voluī*, puis *solvī*, *volvī*, avec un *u* consonne dès le second siècle avant J.-C. ; les formes trisyllabiques qu'on lit chez les poètes postérieurs sont des diérèses récentes et artificielles ; ainsi Tibulle, 4, 5, 16 (pentamètre) :

nulla queat posthac nos soluisse dies.

Catulle (hendécasyll.), 2, 13 :

quod zonam soluit diu ligatam.

REMARQUE. — Sur le modèle des autres parfaits en -ūī on trouve *adiūēro* « *adiūverō* » dans Ennius, Ann. 335 (hexam.) :

o Tite si quid ego adiuero curamve levasso

cf. Térence, Phorm. 537 *adiuerit* ; Catulle 66, 18 ; Properce 2, 23, 2^a *iuerint*.

292. Formes en -īl (*audiī*)¹.

À côté des formes en -īvī se trouvent des formes en -īl : *audiī*, *audiīt*, *audiīmus* dont l'origine est due à la chute du *v* entre deux voyelles semblables, comme dans *sīs* de *sī vīs*, *lātrīna* de **lavā-trīna*, etc. *Audi(v)ī*, *audi(v)īt*, *audi(v)īmus*, qui auraient dû aboutir phonétiquement à **audiī*, *audit*, **audiīmus*, ont subsisté néanmoins sous la forme *audiī*, *audiīt*, *audiīmus* pour éviter des confusions avec les formes homonymes d'indicatif et d'impératif présents. *Audiīt*, qui est attesté quelquefois en poésie (cf. *petīt* = *petiīt* dans Ovide, *Fastes* 1, 109 ; *Métam.* 5, 460 ; *Virgile*, *En.* 9, 9), et où l'accent au témoi-

1. Cf. sur ce sujet Juret, *Dominance et résistance*, 213 et suiv.

gnage de Priscien G. L. II, 130 K. se trouvait sur la dernière syllabe : *audīt*, passait pour peu correct.

Dans *audīstī*, *audīstis* de *audī(v)istī*, *audī(v)istis* la contraction des deux *i* mis en contact n'entraînait aucune confusion, aussi les formes ont-elles pu subsister ; cf. *trīstī* = *trīvistī*, Catulle, 66, 30, etc.

Audierunt est phonétiquement régulier ; le *-v-* intervocalique *y* a pu tomber à une époque où l'on disait encore **audīvisont*, qui est devenu **audiisont*, puis après la sonorisation de *s* intervocalique et passage de *-i-* à *-e-* devant *r* issu de *s* (Niedermann §§ 49 et 16 **audieront*, *audierunt*)¹.

La même explication vaut pour *audieram* de **audīvisam*, *audierō* de **audīvisō*, *audierim* de **audīvisim*. Dans *audīssēm*, *audīssē* de *audī(v)issem*, *audī(v)isse*, la contraction est au contraire régulière comme dans *audīstī*.

Il n'y avait qu'une forme où le *v* subsistât : c'était la 3^e personne du pluriel *audīvēre*. Mais elle était trop peu employée pour favoriser beaucoup le maintien des formes pleines *audīvi*, *audīvit*, etc. Celles-ci auraient dû disparaître sans laisser de traces. Néanmoins elles ont été maintenues par l'influence de *amō*, *amāvī*, *plēō*, *plēvī*, etc. ; d'ailleurs la chute du *v* intervocalique n'a jamais été en latin une loi d'une rigueur absolue, et pour les mots où elle se produisait, les deux formes, contracte et non contracte, ont souvent subsisté l'un à côté de l'autre *oblīviscī* et *oblīscī*, *dīvitem* et *dītem*, etc.

Dans *audī*, etc., des deux *i* mis en contact le premier s'est abrégé phonétiquement suivant la règle : *vocalis ante vocalem corripitur* ; néanmoins d'après Servius, ad Aen., 1, 451, la scansion *audīt*, *lēnīt* était une licence poétique, sans doute de date assez récente ; Plaute et Térence admettent encore *audierit*, cf. Havet, *Manuel*, § 1057 ; en prose ou prononçait *audīt*, *lēnīt* sans doute sous l'influence des formes pleines *audīvit*, *lēnīvit* ou *lī* devant le *v* consonne se maintenait régulièrement ; du reste l'italien *dormi* suppose **dormī(v)it*.

L'emploi des formes en *-ivī*, *-ī* et des formes contractes est souvent déterminé par des raisons métriques ; ainsi les poètes dactyliques emploient *audīlērāmūs* parce que *audīvērāmūs* n'entre pas dans l'hexamètre. Néanmoins d'une manière générale, les formes en *-ī* sont

1. Cf. toutefois une autre hypothèse dans JURET, *ouvrage cité*, p. 231.

plus répandues dans les verbes de la 4^e conjugaison (type *audiī*), celles en *-vī*, dans les verbes de la 3^e (type *quaēsivī*).

Comme on l'a vu § 295, le parfait de *eō* est *īl* ; les formes en *ivī* (*Iverat* Catul. 66, 12, *obīvit* Virg., En. 6, 801), si elles ont été transmises correctement, ont été créées pour éviter le tribraque.

300. Formes contractes du parfait en *-vī*.

La chute du *-v-* intervocalique avait amené, outre les contractions du type *audiīstī*, une série de contractions analogues dans les verbes en *-ēvī*, par exemple *dēlēram*, *dēlērunī* de *dēlēveram*, *dēlēvērunī* ; *dēlēřō* de *dēlēverō*, etc. Ces formes ont été le point de départ d'une série de créations analogiques où la contraction n'a pas de raison phonétique.

Ainsi :

<i>amāstī</i>	<i>dēlēstī</i>
<i>amāstīs</i>	<i>dēlēstīs</i>
<i>amārunī.</i>	

Amāvīmus n'est pas syncopé, parce que la forme contractée **amā-**mus* se serait confondue avec la 1^{re} personne du pluriel de l'indicatif présent, et de plus *v* tend à se maintenir devant voyelle brève + *m* : *flēmū* pour *flēvīmus* dans Properce 2, 7, 2 est exceptionnel, de même *svēmū* « *svēvīmus* », Lucrèce, 1, 60 *consvēmū*, Properce, 1, 7, 5 ; *amāl* pour *amāvīl* ne se rencontre qu'en poésie et rarement, cf. Lucrèce *inritāl* 1, 70, *disturbāl*, 6, 587.

Aux autres temps et modes du parfait :

<i>amāram</i>	
<i>amārō</i>	
<i>amārim</i>	
<i>amāssem</i>	<i>dēlēessem</i>
<i>amāsse</i>	<i>dēlēesse.</i>

La contraction se produit également dans *nōvī* parfait de *nōscō*, d'où *nōstī*, *nōstīs*, *nōrunī*, *nōram*, *nōsse*. On a même *nōmū* dans Ennius Sc. 160 : *nōmū ambo Ulixem* ; *nōrim*, *nōris* dans Horace Od. 4, 11, 13. Le futur *nōřō* ne figure que dans les composés, comme *cognōřō*.

Ces formes contractes étaient très usitées. A l'époque de Cicéron, on pouvait employer indifféremment la forme pleine et la forme

contracte : *quid quod sic loqui ' nosse iudicasse ' vetant, ' novisse ' iubent et ' iudicavisse ' ? Quasi vero nesciamus in hoc genere et plenum verbum recte dici et imminutum usitate.* (Orator, 47, 157.) A l'époque impériale les formes contractes étaient seules en usage, et Quintilien se moque de ceux qui continuaient à employer les formes pleines : *his permittamus et ' audivisse ' et ' scivisse '... sed abolita atque abrogata retinere insolentiae cuiusdam est et frivola in parvis iactantiae.* (Inst. Orat. 1, 6, 17.) Les formes contractes ont seules survécu dans les langues romanes : fr. *aimas, aimâtes, aimèrent*, ital. *amâsti, amâste, amârono* de *amâsti, amâstis, amârunt*.

On n'a jamais **lâsti, *joram*, etc. de *lâvisti, jôvêram* puisque dans ces formes le *v* était géminé. Néanmoins, dans les formes à préverbe de ce type qui comprenaient quatre syllabes, la contraction s'est produite analogiquement d'après *nôlus* : *nôvl, nôram*, sans doute pour éviter des mots trop longs ; d'où *dêvôrô* pour *dêvôverô* dans Accius, Ribb., 15 (troch. sept.) :

*patrio exemplo et me dicabo atque animam devoro hostibus
commôrat, commôrunt, promôrat, remôrant, remôsse*, etc.

NOTE. — Sur les formes vulgaires telles que *probai*, voir Niedermann, § 59.

301. Élément *-is-* du parfait.

Outre sa formation spéciale, le parfait se distingue encore par la présence, à tous les temps et à tous les modes, d'un élément *-is-* (*-er-* à l'intervocalique, cf. Niedermann § 49), qui précède la désinence. Au présent de l'indicatif du perfectum il se trouve aux 2^o personnes du singulier et du pluriel, et à la 3^o personne du pluriel :

lêg-is-ti, lêg-is-tis, lêgêrunt (de *lêg-is-ont*).

Partout ailleurs il est constant :

lêg-er-am, lêg-er-ô, lêg-er-unt, lêg-is-se,

même dans les parfaits en *-s-*, cf. :

dîxistî de **dêtk-s-ts-tî*.

Comme l'a montré Meillet, B S L. XXXIV, 127 et s., cet élément *-is-* se retrouve dans un certain nombre de langues i.-e., notamment en arménien, en hittite, en tokharien, en sanskrit védique devant les désinences de l'indicatif commençant par un *-t-*, et dans des formes

modales, notamment celles du subjonctif. Il ne saurait donc plus être question, comme on l'a enseigné longtemps, de considérer cet élément comme un suffixe d'aoriste. « La répartition des formes avec et sans **-is-* à l'indicatif est réglée par une circonstance phonétique. Dans les racines monosyllabiques terminées par une consonne proprement dite, l'addition d'une désinence commençant par *-s-* ou *-t-* obscurcissait la racine ; en pareil cas a été introduit l'élément **-is-*, d'où, en latin, *ēgistī, ēgistis*, en face de *ēgī, ēgit* (où l'*i* représente l'ancien **e* du parfait élargi secondairement par la désinence *-t-[-d]*), *ēgimus ēgēre*. Devant les caractéristiques de subjonctif et d'optatif, le thème radical risquait aussi de n'être pas assez nettement marqué ; alors **-is-* a été généralisé, on l'a vu : dans lat. *dixerō, dixerim*, comme dans *dixeram* et dans 3 pl. *dixerunt*, l'insertion de **-is-* contribue d'une façon importante à caractériser le thème. » (A. Meillet).

302. Les désinences de l'indicatif parfait.

SINGULIER	PLURIEL
1. - <i>ī</i>	1. - <i>ī-mus</i>
2. - <i>is-tī</i>	2. - <i>is-tis</i>
3. - <i>it</i> (archaïque - <i>ed</i> , - <i>et</i> ; - <i>eit</i> , - <i>it</i>)	3. - <i>ērunt, -ēre</i> .

Singulier

303. A. La désinence de première personne *-ī* représente non un *ī* primitif, mais une ancienne diphtongue, comme le prouvent en latin même les formes de parfait *pepūll, tetūll* avec un *l* vélaire qui exclut l'existence d'un ancien *-ī* ; en effet devant un ancien *-ī* on aurait **pepill, *tetill*, toute voyelle intérieure en latin prenant le timbre *i* devant un *l* palatal, c'est-à-dire suivi de *i*, cf. *Siculus, Sicilia* (Niedermann §§ 15, 2 et 19). La désinence est *-ei* dans les inscriptions archaïques, par exemple *petiei* C. I. L. I², 13 *feciei, poseivei, conquaeisivei, redidei* C. I. L. I², 638 ; mais cet *ei* ne représente pas la diphtongue primitive, car toutes ces inscriptions datent d'une époque où *ī* et *ei* étaient confondus dans la graphie. Le témoignage des langues apparentées enseigne au contraire que la diphtongue devait être *-ai* : vieux slave *vъ dъ* « je sais » de **woid-ai* (désinence moyenne).

B. *-is-It* représente l'élément *-is-* + une désinence *-It*, dont l'*I* est noté *ei* dans les inscriptions archaïques, cf. *gesistei* « gessistī » C. I. L. I², 10. L'*I* de *-It* est sans doute analogique de la première personne ; le grec a en effet une désinence correspondante *-θα* avec *ᾱ*, cf. gr. (F)οῖσθα en face de *vidisti*.

Dans certains parfaits en *-s* où apparaît le groupe *-sis-*, par exemple *mIsisti*, *clausisti* le groupe *-si-* a disparu par haplogogie, d'où *mIsti*, *clausi*, cf. *exclūsti* Térence, Eun. 98, *ēvāsti* Horace. Sat. 2, 7, 68, *percusisti* ibid., 3, 73 ; *luxisti*, *duxisti*, *surrepsisti*, *absternisti*, *promisisti* dans Catulle. Il n'y a pas là syncope de *I* en seconde syllabe puisqu'on n'a jamais **lexi* de *lēgisti*, et que ces formes courtes ne se rencontrent que là où existe le groupe *-sis-*.

Du reste l'haplogogie se retrouve dans *accestis* à côté de *accessistis*, *divisse*, *surrēxe*, *dīxe*, *dūxe* à côté de *divisisse*, *surrēxisse*, *dixisse*, *dūxisse*, *intellēxem*, *interdīxem* à côté de *intellēxissem*, *interdixissem*.

C. Il y avait à l'époque archaïque deux désinences de 3^e personne, l'une *-ed*, l'autre *-It* (notée *-eit* dans les anciennes inscriptions).

La forme *-ed* avec un *-d* de désinence secondaire qui a supplanté la désinence indo-européenne de parfait en *-e*, cf. gr. λέλοιπε, n'est conservée que dans des inscriptions très anciennes : *fhēfhaked* à Préneste C. I. L. I², 3, *feced* C. I. L. I², 4 (inscr. de Duenos) et Glotta 3 (1910), 45. On a, également avec chute du *-d* final, *dede* C. I. L. I², 477, et, avec passage de *-ed* à *-id*, *fecid* C. I. L. I², 561. On retrouve *-ed* en osco-ombrien, osq. p r ú f a t t e d « probāvit », osq. d e d e d, ombr. d e d e « dedit ».

Mais la tendance générale du latin était d'éliminer les désinences secondaires au profit des désinences primaires, cf. § 176, et bientôt *-d* disparut remplacé par *-t* : d'où *fuet*, *dedet* C. I. L. I², 9, *dedet* C. I. L. I², 48. où *e* de la désinence peut noter un *ē* ou un *ɛ*, comme le prouvent les formes *aidiles* « aedīlis », *militare* « mīlītārīs » des mêmes inscriptions. Finalement *-et* aboutit à *-It*.

La désinence *-It* avec *I* est attestée par quantité de formes épigraphiques, avec *ei* = *i*, *redieit* C. I. L. I², 626 *probaveit* C. I. L. I², 751 (à côté de *coeravit*), *posedeit* C. I. L. I², 584 l. 28 (à côté de *posedet*), *fuueit* C. I. L. I², 1297, et par la prosodie archaïque, par exemple Plaute, Foen. 1059 (sén. iamb.) :

emIt et is me sibi adoptavit filium.

Elle est analogique de la désinence en *-I* de la première personne. Comme toute voyelle longue finale s'abrégait en latin devant une consonne autre que *-s*, un ancien *-It* a abouti finalement à *-It*, et les deux désinences primitivement distinctes sont arrivées de bonne heure à se confondre. Les exemples de désinence longue que l'on cite à l'époque classique, par exemple *subitit*, Horace, Sat. 1, 9, 21 ; *petitit*, Ovide, Métam. 1, 114 ; 2, 567, s'expliquent tous pour des raisons métriques, présence au temps fort ou devant la césure, et ne prouvent donc rien pour la persistance de la longue.

Pluriel

304. A. 1^{re} personne. — La désinence *-mus* est la même que celle du présent ; elle est unie au thème du parfait par la voyelle de liaison *-i-* dont l'origine est obscure. Dans certains verbes, elle pouvait appartenir à la racine, ainsi *stetimus*, gr. ἔστα-μεν ; *dedimus*, gr. δέ-δο-μαι ; *i* du latin en syllabe intérieure, α, ο du grec notant ici la voyelle réduite *ə*. Puis cet *i* aurait été considéré comme un élément suffixal, et introduit dans les autres parfaits entre le thème et la désinence : *lēg-i-mus*. De là sans doute par analogie : *amāvimus*, *monuimus*, *audivimus*.

B. 2^e personne. — Elle est en *-is-tis* avec l'élément *-is* et la finale *tis* caractéristique de la 2^e personne du pluriel en latin. Avec haplogogie, *accestis* Virg., En. 1, 201.

C. 3^e personne. — Trois désinences sont attestées : *-ērunt* ; *-ēre* ; *-ērunt* (avec *-unt* issu de *-ont*, cf. *dederont*, *probaveront* dans les inscriptions archaïques).

La désinence *-ērunt* est rétablie par la scansion ; Plaute l'emploie fréquemment à la fin du vers ou de l'hémistiche, et elle n'est pas inconnue des poètes postérieurs¹ ; les formes épigraphiques *dedro*, *dedrot* « *dederunt* », C. I. L. I², 378 et 379 supposent également *dedērunt* ; de plus les formes syncopées *amārunt*, *nōrunt* sont issues de *amāvērunt* *nōvērunt* ; enfin les langues romanes attestent *-ērunt* : ital. *dissero*,

1. On trouve dans Horace 81 fois *-ēre*, 14 fois *-ērunt*, 3 fois *-ērunt*, *vertērunt*, Epod. 9, 17, *adnuērunt* Serm. I, 10, 45, *dedērunt* Ep. I, 4, 7 ; dans Virgile *stētērunt* En. 3, 48 ; seules sont absentes les formes du type *-ē-* qui ne peuvent entrer dans l'hexamètre dactylique ; cf. HAVET, *Manuel*, § 1058 A.

v. fr. *distrent* remontent à *dixērunt*, *-ērunt* représente l'élément *-ts-* + la finale de 3^e personne du pluriel *-ont*.

La finale *-ēre* qui correspond à une finale de 3^e personne de pluriel représentée en indo-iranien, et en « tokharien », cf. tokh. *vēnāre* « dixēre », est d'un usage assez rare. Plaute ne l'emploie que dans des conditions spéciales surtout devant voyelle avec élision, v. Havet. Rev. Phil. XXXI, 1907, p. 230 ; Térence semble la préférer, mais la prose classique l'évite et Cicéron recommande *-erunt*, Orat., 47, 157 : *nec vero reprehenderim ' scripsere alii rem ' : ' scripserunt ' esse verius censeo* ; cf. Quintilien I, 5, 42-45. Salluste, et d'après lui, Tacite, l'utilisent néanmoins par souci d'originalité.

Elle n'a pas survécu dans les langues romanes.

-ērunt est un compromis entre *-ērunt* et *-ēre*, peut-être artificiel, et créé par les poètes dactyliques pour éviter le crétisme du type *amāvērūnt*. La forme usitée en parlant était *-erunt* comme le montre le témoignage des langues romanes.

305. La flexion se présente donc sous cette forme :

SINGULIER

1. <i>lēgi</i>	<i>dixi</i>	<i>amāvi</i>
2. <i>lēgistī</i>	<i>dixistī (dixist)</i>	<i>amāvisti (amāstī)</i>
3. <i>lēgit</i>	<i>dixit</i>	<i>amāvit</i>

PLURIEL

1. <i>lēgimus</i>	<i>diximas</i>	<i>amāvimus</i>
2. <i>lēgistis</i>	<i>dixistis (dixistis)</i>	<i>amāvistis amāstis</i>
3. <i>lēgērunt (lēgere)</i>	<i>dixērunt (dixere)</i>	<i>amāvērunt, amāvēre (amārun)</i>

SINGULIER

1. <i>audīvi</i>	<i>audī</i>
2. <i>audīvistī</i>	<i>audīstī</i>
3. <i>audīvit</i>	<i>audīit (audī)</i>

PLURIEL

1. <i>audīvimus</i>	<i>audīimus</i>
2. <i>audīvistis</i>	<i>audīstis</i>
3. <i>audīvērunt (-ēre)</i>	<i>audīērunt (-ēre)</i>

NOTE. — En vertu de sa double origine, le parfait latin était propre à exprimer, comme on l'a vu, à la fois la notion d'achèvement (parfait proprement dit).

et la notion du passé. C'est dans cette seconde acception qu'il est employé le plus fréquemment ; et, pour exprimer l'idée de parfait, le latin s'est créé une forme périphrastique. De même que dans le déponent et le médio-passif le parfait s'exprimait à l'aide de l'adjectif en *-to-* accompagné de *sum* (cf. § 319), de même à l'actif l'idée du parfait a tendu à s'exprimer à l'aide de *habeō* accompagné de l'adjectif en *-to-*. Cette construction est assez fréquente dans Plaute et dans Caton, par exemple Pl. Stich. 362 *res omnis relictas habeo* ; on la trouve aussi dans la langue classique, par exemple Cicéron, Div. in Q. Caec. 11, *Stulli ad meam fidem quam habent spectatam iam et diu cognitam confugunt*. A côté de *habeō* sont usités d'autres auxiliaires *teneō*, *dō* (*reddō*, *tradō*), *faciō*. Cette forme périphrastique a eu, comme on sait, une grande fortune dans les langues romanes.

Les temps et les modes du parfait

306. Les autres temps du parfait ne font pas de difficulté. Ils présentent des formations parallèles à celles du thème du présent. A l'imparfait et au futur correspondent le plus-que-parfait, le futur antérieur ; au subjonctif présent et imparfait, le subjonctif parfait et plus-que-parfait. Comme au présent, le futur et le subjonctif au parfait forment un groupe naturel. Comme on l'a noté plus haut, § 172, le parfait n'a pas d'impératif.

307. *Plus-que-parfait*. — A. Le plus-que-parfait de l'indicatif est en *-eram* qui repose sur **-is-ām*, c'est-à-dire le suffixe de parfait + la désinence caractéristique du prétérit *-am* (cf. *er-am*). On a donc : *tutuderam*, *lēgeram*, *dīxeram*, *amāveram*, *monueram*, *audi(v)eram*.

B. Le plus-que-parfait du subjonctif est en *-is-sem*, avec le suffixe du parfait **-is-* + la caractéristique du subjonctif prétérit *-sem* (cf. *es-sem*) : *tutudissem*, *lēgissem*, *dixissem*, *amāvissem* (*amāssem*), *monuissem*, *audi(v)issem*. Avec haplogogie, *intellēxēs*, *interdīxem*, *erep-sēmus*.

Sur les formes contractes du type *amāram*, voir plus haut, § 300.

308. *Futur antérieur et parfait du subjonctif*. — On a vu, à propos du verbe *sum*, comment le latin avait réparti les anciennes formes de subjonctif et d'optatif, la première ayant servi de futur (*erō*), la seconde de subjonctif (*sim*). La même répartition s'est faite au parfait : *dīxerō* est devenu le futur antérieur, *dīxerim*, le parfait du

subjonctif. Partout ailleurs les flexions se confondent du moins à l'époque classique, et l'on a :

FUTUR ANTÉRIEUR

PARFAIT DU SUBJONCTIF

SINGULIER

- | | | | |
|----|-------------------|--|----------------|
| 1. | <i>dīxerō</i> | | <i>dīxerim</i> |
| | 2. <i>dīxerīs</i> | | |
| | 3. <i>dīxerit</i> | | |

PLURIEL

1. *dīxerīmus*
2. *dīxerītis*
3. *dīxerint*.

Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Le subjonctif issu d'un ancien optatif devait avoir un -i- (comme *sīs*, *velīs*), le futur antérieur un -l- (comme *erīs*). On a encore des traces de cette distinction surtout aux formes de 1^{re} et de 2^e pers. du pl., chez les poètes archaïques. On trouve en effet les subjonctifs : *vēnerīmus*, dans Plaute, Bacch. 1132, *meminerīmus*, Cist. 11 ; *dīxerītis*, MG. 862 ; dans Ennius *dederītis*, Ann. 194 ; dans Térence *nōrīmus*, Ad. 271 ; et les futurs *diffrēgērītis* *vidērītis* dans Plaute, MG. 156-157.

Des confusions devaient se produire à la 3^e personne du singulier, où le subjonctif **dīxerit* aboutissait à *dīxerit* (comme **audīt* à *audit*), et à la 3^e personne du pluriel, où, pour éviter une similitude avec la 3^e personne du pluriel du présent du perfectum, à *dixērunt* (comme *ērunt*) s'était substituée la forme d'optatif *dīxerint* (comme *sint*, *velint*).

Étant donné d'une part ces deux confusions, et d'autre part la rareté de ces formes, la confusion s'est également étendue aux autres personnes et les poètes usent indifféremment de la longue ou de la brève suivant les besoins du mètre. Ainsi :

2^e personne du singulier : Plaute a *flēverīs*, *occēperīs*, *vlcerīs* au futur, *meminerīs* au subjonctif, Horace a des formes de futur antérieur *dederīs*, *occiderīs* Od., 4, 7, 20-21 ; et inversement Vg., En. 1, 388,

un subjonctif parfait *advēneris* ; de même on lit sur une inscription un futur antérieur *ambulareis*, avec *ei* notant *i*, C. I. L., I², 2138.

3^e personne du singulier : on a même un futur *addūxerit* chez Plaute, Merc. 924.

Au pluriel Virgile scande *ēgerimus* un subjonctif parfait (En. 6, 514), et Ovide *dederitis* un futur antérieur (Mét., 6, 357) ; d'ailleurs ici **ēgerimus* et **dēderitis* seraient impossibles dans l'hexamètre.

On peut donc rétablir ainsi la conjugaison primitive :

FUT. ANT.

PARF. DU SUBJ.

SINGULIER

1. <i>dixerō</i>	<i>dixerim</i>
2. <i>dixeris</i>	<i>*dixeris</i>
3. <i>dixerit</i>	<i>*dixerit</i>

PLURIEL

1. <i>dixerimus</i>	<i>dixerimus</i>
2. <i>dixeritis</i>	<i>dixeritis</i>
3. <i>*dixerunt</i>	<i>dixerint</i> .

Formes non personnelles

309. *Infinitif parfait*. — Il se forme en ajoutant au thème du parfait le suffixe *-is-se* qui est composé de l'élément *-is-* du perfectum, et de la désinence d'infinitif *-se* : ainsi *amāv-is-se*, *monu-is-se*, *lēg-is-se*, *audīv-is-se*, etc. Sur les formes contractes *amāsse*, *dēlēsse*, *nōsse*, *audīsse*, voir plus haut § 300.

Il n'y a pas de participe passé actif.

310. *Participe passé passif*. — Le rôle du participe passé passif est joué en latin par un ancien adjectif verbal en **-to-*. Cet adjectif indiquait que le sujet avait la qualité exprimée par le verbe ; il pouvait avoir le sens actif aussi bien que le sens passif : on disait *homō pōtus*, *cēnātus*, *prānsus* « un homme qui a bu, dîné, déjeuné », *homō dēsperātus* « un homme désespéré » (cf. fr. *un homme entendu*, all. « ein

studierter Mann »), comme *homō vulnerātus* « un homme blessé ».

Ce double sens explique l'emploi de l'adjectif en *-to- pour former le parfait des déponents (*secūtus sum* « je suis ayant suivi »), et des verbes dits semi-déponents *audeō, fidē, gaudeō, soleō* : *ausus sum, fīsus sum, gāvīsus sum, solitus sum*. Il explique également comment certains participes passés s'emploient avec un sens actif, par exemple *cautus* « qui est sur ses gardes » de *caveō* ; *scītus* « qui sait » de *sciō*, et comment d'autre part certains participes passés de déponents ont le sens passif, cf. *meditātus* « médité », *rātus* « compté », etc.

L'adjectif verbal en *-to-

311. Primitivement, le participe passé était indépendant du thème de l'infectum et du perfectum ; il était formé du suffixe *-to- ajouté directement à la racine verbale, dépourvue de suffixe et sous sa forme réduite. Quelques traces de l'état indo-européen sont encore conservées en latin :

A. Alternance ē/ə (représenté par ā) :

<i>serō</i>	<i>sē-vī</i>	<i>sātus</i>
<i>reor</i>	(rac. *rē-, rē-rī)	<i>rātus</i>
-dō « je place »		<i>condītus</i> (de *condātos)
		gr. θετός,

B. Alternance ō/ə (ā) :

<i>dō</i> « je donne »	<i>dātus</i> , gr. δοτός
(g)nōscō	a-, co-gnītus
de *a-, *co-gnātos ; nōtus est analogique de nōvī.	

C. Alternance ā/ə (ā) :

<i>stō</i> (<i>stāre</i>)	<i>stātus</i> , gr. στᾶτός.
-----------------------------	-----------------------------

D. Alternance i/l :

<i>ciō</i>	-cītus (con-, ex, in, per-) à côté de ac-cītus analogique de ac-cīvl.
<i>mītō. ml̄s?</i>	<i>ml̄ssus</i>

E. Alternance *ei/l* :*dīcō**dīctus* (cf. ital. *detto*, fr. *Benoît de Benedictum* ; *dit de *dīctum* est analogique du parfait *dīxī*)*eō**Itum*, gr. ἰτέον¹*līnō*, *lē-vī**lltus**sinō*, *sī-vī**sttus*F. Alternance *eu/ū* :*dūcō**dūctus* (ital. *dotto*)*ūrō**ūstus* (skr. *uṣṭāḥ* « brûlé »)

G. Dans les racines dissyllabiques :

gignō (racine dissyllabique **genə-* représentée en latin par *genttor*, *genētrix*, dont le degré réduit est normalement en latin **gnā-*) ; (*g*)*nātus* (*genttus* est refait sur le supin *genitum*, issu régulièrement de **genə-tum*, avec vocalisme *e* de la racine).

sternō (degré réduit **strā-*), *strātus* (sur lequel a été refait *strāvī*, cf. plus haut § 295 ; *sprētus* au lieu de **sprātus* a été au contraire refait sur *sprēvī* comme *decrētus* sur *decrēvī*).

telull (rac. **telə-*, gr. *τελα-μών*, degré réduit **llā-*) **(t)lātus*.

Mais ces restes sont peu nombreux, et apparaissent en latin même comme des archaïsmes figés et peu vivants. En dehors de ces formations anciennes, deux cas sont à considérer, suivant que la racine se termine par une consonne ou par une voyelle.

Verbes dont la racine se termine par une consonne

312. Le suffixe s'ajoute à la racine, ainsi :

*clepō**cleptus**queror* (de **quesor*)*questus**tingō**tinctus*

1. Toutefois *ambire* dont la parenté avec *eō* n'était plus sentie, a été ramené au type *audiō* : d'où *ambiō*, *ambitus* (par exemple Ov., M. 1, 37). La quantité ancienne *ambitus*, *ambitiō* est du reste attestée.

<i>coquō</i>	<i>coctus</i>
<i>scribō</i>	<i>scriptus.</i>

Les verbes à suffixes et à infixes perdent souvent ces éléments au participe passé :

<i>apiscor</i>	<i>aptus</i>
<i>nanciscor</i>	<i>nactus</i> (puis <i>nanctus</i>)
<i>rumpō</i>	<i>ruptus</i> (puis <i>rumptus</i>)
<i>mordeō</i>	<i>morsus</i>
<i>pandō</i>	<i>passus</i> (cf. <i>dispessus</i>) puis <i>pānsus</i>
<i>pīnsō</i>	<i>pistus</i>
<i>capiō</i>	<i>captus</i>
<i>iaciō</i>	<i>iactus</i>
<i>rapiō</i>	<i>raptus</i>
<i>aperiō</i>	<i>apertus</i>
<i>veniō</i>	<i>ventum</i> , gr. βατός de *g ^w η-τό-s
<i>vinciō</i>	<i>vinctus.</i>

Néanmoins dans bien des cas, l'analogie a généralisé l'infixe ou le suffixe dans toutes les formes de la conjugaison, notamment dans les verbes à nasale, cf. § 204. Sur l'influence du parfait, voir § 268. Certaines formes sont refaites sur le présent : ainsi *frānītus* (vulg.) d'après *frānīscor*, *gignītus* (tardif) d'après *gignō*, *pāstus* (fréquent et class.) d'après *pāscō* (rac. *pā-).

Verbes dont le radical se termine par une voyelle

313. I. Tous les verbes des première, deuxième, troisième, quatrième conjugaisons qui ont le parfait en *-āvī*, *-ēvī*, *-īvī*, ainsi que les dénominatifs en *-uō* de la troisième, ont une voyelle longue au participe passé :

<i>amō</i>	<i>amāvī</i>	<i>amātus</i>
<i>plantō</i>	<i>plantāvī</i>	<i>plantātus</i>
<i>pleō</i>	<i>plēvī</i>	<i>plētus</i>
<i>quaerō</i>	<i>quaesīvī</i>	<i>quaesītus</i>
<i>audiō</i>	<i>audīvī</i>	<i>audītus</i>
<i>statuō</i>	<i>statuī</i> (de *statāvī)	<i>statūtus.</i>

Sur ce dernier ont été créés :

<i>solvō (soluō)</i>	<i>solūtus</i>
<i>volvō (voluō)</i>	<i>volūtus</i>

et d'après ceux-ci :

<i>loquor</i>	<i>locūtus</i>
<i>sequor</i>	<i>secūtus.</i>

NOTE. — *Sepultus* de *sepeliō*, *sepeliōi* fait exception ; *sepelitus* qui, d'après Priscien G. L. II, 546 K, était employé par Caton, est conforme aux habitudes latines. Sans doute *sepeliōi* est-il analogique de *audiōi* et a remplacé un ancien **sepeliū* (cf. *aperiō*, *aperuī*, *aperlus*). De même *aboleō* a pour participe *abolitus* ; *adolescō* (*adolēuī*), *adultus* en face de *exolētus*. Il y a eu des confusions dont le détail est obscur.

II. Les verbes en *-āre*, *-ēre*, *-ĕre*, *-īre* qui ont le parfait en *-uī* ont le participe passé en *ītus*, ou en *-tus* :

a)

<i>domō</i>	<i>domuī</i>	<i>domītus</i> ¹
<i>moneō</i>	<i>monuī</i>	<i>monītus</i>
<i>molō</i>	<i>moluī</i>	<i>mollītus</i>

b)

<i>secō</i>	<i>secuī</i>	<i>sectus</i>
<i>doceō</i>	<i>docuī</i>	<i>doctus</i>
<i>miscēō</i> (de * <i>mik-sk-eyō</i>)	<i>miscuī</i>	<i>mixtus</i>
<i>torreō</i>	<i>torruī</i>	<i>tostus</i> (de * <i>torstos</i>)
<i>alō</i>	<i>aluī</i>	<i>altus</i> (et <i>alitus</i>)
<i>colō</i>	<i>coluī</i>	<i>cultus</i>

(Sur *-ol-* > *-ul-*, voir Niedermann § 28.)

c) Les verbes en *-vō* et en *-veō* ont également perdu *-l-* :

<i>caveō</i>	<i>cāvī</i>	<i>cautus</i> (<i>cavitum</i> C. I. L. I ² , 200, 6)
<i>faveō</i>	<i>fāvī</i>	<i>fautum</i> (v. lat. <i>favitor</i>)
<i>foveō</i>	<i>fōvī</i>	<i>fōtus</i>
<i>moveō</i>	<i>mōvī</i>	<i>mōtus</i>

1. *Domitus* est analogique de *domuī*, comme *genitus* de *genuī*. Le part. en *-to* devrait être une forme comparable à gr. *δματός*.

<i>lūvō</i>	<i>iūvī</i>	(ad-)iūtus
<i>lavō</i>	<i>lāvī</i>	<i>lautus</i> (lōtus).

NOTE I. — De même que la langue tendait à généraliser le parfait en *-āvī* dans la première conjugaison, elle a tendu à substituer *-ātūs* à *-ītus* ; d'où *praestātus*, *placātus*, *lavātus*, *secātus* etc. Horace emploie déjà *implicāta* Epod. 5, 15, *intonāta* ibid. 2, 51, *sonātūrum* Sat. 1, 4, 44, *necātus* Od. 1, 29, 6 à côté de *implicitum* Art Poét. 424, *ēnectus* Epit. 1, 7, 87.

NOTE II. — Le participe en *-ītus* a été étendu à quelques verbes qui ne l'avaient pas primitivement : ainsi *fugītus* de *fugere*, malgré *fūgī*, et *bibītus* de *bibere*, forme tardive qui a remplacé *pōtus*, adjectif verbal de la racine **pō-* (cf. *pōculum*, gr. πῶ-μα) et qui servait de participe passé passif à *bibō*. De même *frūitus* a remplacé *frūctus*, de *fruor*. D'après *diruī*, *ēlicuī* ont été créés tardivement *diruītus*, *ēlicītus* ; *tuitus* a été bâti sur *tueor*, d'après *moneō*, *monītus*. La forme ancienne est *tūtus* ; *tuitus* est surtout attesté dans les composés *con-*, *intueor*. D'après *pinsuī*, *pinsitus*, etc..

NOTE III. — D'après *audire* : *audītus* ont été créées les formes analogiques du latin populaire : *opperitus*, *sallitus*, *sancītus*.

Changements phonétiques

314. L'union du suffixe **-lo-* avec la consonne finale du thème ou de la racine a amené une série de changements phonétiques, aussi bien, dans le vocalisme que dans le consonantisme.

I. VOCALISME.

A. Le passage de *-ol-* à *-ul-* en syllabe fermée a déjà été signalé § 313, II.

B. Sur le passage de *i* à *e* dans les cas comme *effectus* de *efficiō*, *retentus* de *retineō*, etc., voir Niedermann § 18.

C. Allongement de la voyelle radicale.

1. Sur l'allongement dans *sēnsus*, *pēnsus*, *mēnsus*, *pānsus*, etc. voir Niedermann, § 36, 2.

2. Quand la racine se termine par l'explosive gutturale sonore *g*, le groupe voyelle brève + sonore + *t* aboutit à voyelle longue + sourde + *t* :

$$\bar{a}, \bar{e} + g + t > \bar{a}, \bar{e} + c + t$$

āgō, *āctus* (avec apex C. I. L. VI, 1377 ; cf. *adāctus* en face de *affēctus*)

rāngo, frāctus (cf. *effrāctus* en face de *effrīngō*)
pangō, pāctus (cf. *com-pāctus* à côté de *complīngō*)
lāngō, lāctus (cf. *contāctus* à côté de *contīngō*)
lēgō, lēctus (avec apex C. I. L. XI, 1826)
regō, rēctus (fr. *d-roit*, ital. *ritto*)
tegō, tēctus (fr. *toit*)

Voir Niedermann §§ 36, 3 et 70, 1.

En ce cas néanmoins, *ī* ne s'allonge pas :

strīngō, strīctus (fr. *étroit*, ital. *stretto*).

Ceci tient sans doute à ce que les voyelles fermées telles que *ī* s'allongent moins facilement que les voyelles plus ouvertes du type *a, e, o*.

3. Quand la racine se termine par l'explosive dentale sonore *d*, le groupe *d + t* aboutit à *-ss-*, mais la voyelle précédente ne s'allonge pas. On a bien :

<i>cadō</i>	<i>cāsus</i>
<i>edō</i> « je mange »	<i>ēsus</i>

mais *cāsus* a subi l'influence du supin *cāsum* où le degré long de la racine est normal (cf. Meillet, M. S. L. XV, 265), et *ēsus* est analogue des formes avec *ē* : *ēdi, ēs*, etc.

Ailleurs la brève est constante :

<i>pandō</i>	<i>pāssus</i> (à côté de <i>pānsus</i>)
<i>sedeō</i>	<i>sēssum</i> (malgré <i>sēdī</i>)
<i>fodiō</i>	<i>fōssus</i> (malgré <i>fōdī</i>).

Pour la voyelle *ī* :

<i>findō</i>	<i>fīssus</i>
<i>scindō</i>	<i>scīssus</i> .

Visus de *videō* a subi l'influence de *vīdī*, et *divī-sus* de *divīdō*, celle de *divīsi* ; *gāvīsus* de *gaudeō* n'est pas clair.

NOTE. — Il n'y a pas d'exemples sûrs pour racine se terminant par l'explosive labiale sonore *b* : *nūbbō, scribbō* ont une longue ; *scābbō* n'a pas de participe passé.

II. CONSONANTISME.

A. Sur les simplifications et les assimilations qui se produisent à

l'intérieur des groupes de deux ou trois consonnes, voir Niedermann §§ 75 sqq., 100 et suiv.

B. Le passage de *t, d + t* à *ss-* a amené dans une série de verbes des coïncidences entre le parfait en *-st* et le participe en *-sus-*, cf.

§ 290. Ainsi :

<i>iubeō</i> (<i>b</i> représente un ancien * <i>dh</i>)	<i>iust</i>	<i>iussus</i>
<i>rīdeō</i>	<i>rīst</i>	<i>rīsus</i> (de * <i>rīd-tos</i>)
<i>suādeō</i>	<i>suās</i>	<i>suāsum</i>
<i>mittō</i>	<i>mīst</i>	<i>missus</i>
<i>sentiō</i>	<i>sēnst</i>	<i>sēnsus</i> .

Extension du type en *-sus*.

315. Aussi la langue a-t-elle bâti sur des parfaits en *-st* un grand nombre de participes analogiques en *-sus*. Ainsi :

A. *maneō* *mānst* *mānsus*

Le dérivé archaïque *mantāre* a un consonantisme correct.

B. Le groupe des verbes en *-ctō* :

<i>flectō</i>	<i>flex</i>	<i>flexus</i>
<i>amplector</i>		<i>amplexus</i>

C. Des verbes à gutturale :

<i>mergō</i>	<i>mers</i>	<i>mersus</i> (en face de v. -lat. <i>merlāre</i>)
<i>mulceō</i>	<i>mulst</i>	<i>mulsus</i>
<i>mulgeō</i>	<i>mulst</i> (- <i>lct</i>)	<i>mulsus</i> (- <i>lctus</i>)
<i>spargō</i>	<i>spars</i>	<i>sparsus</i>
<i>tergō</i> (<i>tergeō</i>)	<i>ters</i>	<i>tersus</i> (- <i>rtus</i> Varr.)
<i>fluō</i> (de * <i>flug^oō</i>)	<i>flux</i>	<i>fluxus</i> (<i>fluctus</i> chez Priscien G. L. II, 488 K.)
<i>flvō</i>	<i>flx</i>	<i>flxus</i> (<i>flectus</i> dans Varron R. R. 3, 7, 4)

qui s'opposent aux formes phonétiques :

<i>farciō</i>	<i>fars</i>	<i>fartus</i> (de * <i>farctos</i>)
<i>frigeō</i>	<i>frx</i>	<i>frictus</i>

<i>fulciō</i>	<i>fulsi</i>	<i>fullus</i>
<i>sarciō</i>	<i>sarsi</i>	<i>sartus</i>
<i>torqueō</i>	<i>torsi</i>	<i>tortus</i> . (- <i>rsus</i> Prisc.)

D. Verbes en *-llō*. Quelques verbes en *-llō* où le groupe *-ll-* est issu de *-ld-* avaient phonétiquement leur participe en *-sus*.

Ainsi :

<i>sallo</i>	<i>salsus</i>
<i>ex-cellō</i>	<i>ex-celsus</i>
<i>per-cellō</i>	<i>per-culsus</i>

et probablement :

<i>fallō</i>	<i>falsus</i>
<i>vellō</i>	<i>volsus</i>

mais l'origine de *-ll-* est incertaine dans ces 2 verbes.

Dans *pellō*, le second *l* étant de caractère suffixal disparaissait au thème du parfait *pe-pul-l*, et du pcp. en *-to-* ; l'ancienne forme était donc **pult-os*, d'où provient *pultāre*. Mais l'analogie a créé *pulsus*, dont le dérivé *pulsāre* a éliminé *pultāre*.

L'analogie a entraîné dans un verbe en *-rr-* :

<i>currō</i>	<i>cursus</i> .
--------------	-----------------

316. Une fois ce type créé, il s'est étendu indéfiniment ; ainsi :

<i>lābor</i>	<i>lāpsus</i>
--------------	---------------

(probablement d'après *cāsum* qui en est voisin par le sens ; on attendrait **lāptus* comme *scriptus* de *scribō*).

premō, *pressus*, d'après *pressi*, sur le modèle *iussi*, *iussus*

mētiōr, *mēnsus* d'après *pēnsus*, voisin de sens

abscondō, *abscondensus* en face de *conditus*, d'après *pēndō*, *pēnsus*

censeō, *cēnsus* (on attendrait **census*).

Plus tard d'ailleurs la langue a refait un présent *censiō*, d'où *censitus* et même à basse époque, sur *censere*, *censitus*.

Formes anomales

317. Une forme anormale est *mortuus* au lieu de **mortus* (cf. *ortus* de *orior*) ; *mortuus* (*mortuos*) a emprunté la finale de *vivus* (*vivos*) avec lequel il formait un couple.

Fefellit (Pétrone 61, 8), *impulit*, *pepercit* sont des barbarismes tardifs créés sur les parfaits *fefelli*, *impull*, *peperci* ; cf. inversement le parfait *diffusi* d'après *diffusus*, § 284.

Crētus de *cernō* a été refait sur *crēvi* ; l'ancien *certus* de **kri-t-os* est surtout employé comme adjectif ; l'emploi pcp. est encore sensible dans *facere certum est*. Cf. § 311 G, *sternō*.

318. Tel est, dans ses grandes lignes, l'état du participe passé latin : son autonomie primitive a été petit à petit restreinte par des actions analogiques de toute sorte, par la tendance à unir étroitement le parfait et le participe passé, à réduire les thèmes verbaux, à créer des « conjugaisons ».

Ce participe passé a joué en latin un rôle immense ; il a fourni tout le perfectum du passif et du déponent, une grande partie des formes d'infinitif ; enfin c'est sur ce thème qu'ont été bâties toutes les formations nominales tirées du verbe : les abstraits en *-tiō*, les noms d'action en *-tus*, les noms d'agent en *-tor*, avec leurs nombreux dérivés.

Parfait passif et déponent

319. A la différence de l'actif qui a un infectum et un perfectum simples, le passif et le déponent ont un infectum simple, mais un perfectum composé d'un participe et d'un auxiliaire, ce qui est l'amorce de la conjugaison périphrastique des langues romanes.

Le parfait du passif et du déponent est en effet formé du participe en *-to- accompagné des différents temps et modes de *esse*. Ce participe, marquant l'état ou l'action achevée, pouvait facilement s'adapter à l'expression du parfait. Ainsi se sont créés *amātus sum*, *eram*, *erō*, *sim*, *essem*, *esse*. Étant donné la valeur du participe passé, une phrase telle que *hic mūr* bene *cōstructus est* signifiait à la fois « ce mur est bien construit » (parfait) et « ce mur fut bien construit » (passé). Pour distinguer les deux sens, le latin tendit peu à peu à opposer l'infectum de l'auxiliaire *sum* au perfectum *fui* : *cōstructus est* et *cōstructus fuit*, la première forme marquant l'état ou le résultat acquis, la seconde servant à l'expression du passé. Une fois cette opposition créée, l'infectum *amor* devait peu à peu s'éliminer. En effet l'infectum du passif n'a pas survécu dans les langues romanes qui ont développé le type avec auxiliaire, opposant le présent *je suis aimé* au parfait *je fus aimé*.

Formes dérivées du participe passé passif

320. Sur le radical du participe passé passif sont formés le *participe futur* et l'*infinitif futur actifs*.

a) Le participe futur actif se présente sous la forme d'un adjectif dérivé en *-tūrus* (*-sūrus*), *-a*, *-um* :

à	<i>amātus</i> correspond	<i>amātūrus</i> , <i>-a</i> , <i>-um</i>
	<i>monītus</i> —	<i>monītūrus</i> <i>-a</i> , <i>-um</i>
	<i>lectus</i> —	<i>lectūrus</i> , <i>-a</i> , <i>-um</i>
	<i>audītus</i> —	<i>audītūrus</i> , <i>-a</i> , <i>-um</i> .

Ce participe indique que le sujet auquel il se rapporte est sur le point de faire, ou prêt à faire l'action désignée par le verbe : *profectūrus* « sur le point de partir », etc.

Quelques participes futurs sont bâtis sur le thème du présent :

moritūrus, *nascitūrus*, *oritūrus*, *paritūrus*

d'après *moriōr*, *nāscor*, *oriōr*, *pariō*. Ce sont tous des verbes exprimant une idée se rapportant à la naissance ou à la mort, et il s'est exercé là une action analogique. D'après *perire*, *peritūrus* a été bâti *mori*, *moritūrus*, et le type s'est étendu aux verbes qui formaient un couple opposé, mais inséparable *nāscor*, *oriōr*, *pariō*.

Le participe futur de *esse* est *futūrus*, qui est dérivé de la même racine que *fuam*, *fore*, cf. plus haut § 243.

Naturellement, là où les formes en *-āvī*, *ātum* se sont substituées à *-uī*, *-itum*, se sont créés des participes tels que *iuvātūrus*, *sonātūrus*, *secātūrus*.

b) L'infinitif futur actif est une forme périphrastique composée du participe futur accompagné de *esse*. On a donc un infinitif futur de l'infinitum du type :

amātūrum, *-am*, *-um esse*

auquel correspond un infinitif futur du perfectum :

amāturum, *-am*, *-um fuisse*.

Le participe s'accorde naturellement en genre et en nombre avec le sujet de la proposition infinitive : *spērō vōs brevī profectūrōs (esse)*, l'*auxiliaire*, le plus souvent, n'étant pas exprimé en raison de la lourdeur de la forme.

Toutefois, à l'époque archaïque, apparaît sporadiquement un infinitif futur invariable en *-tūrum* (*-sūrum*), le plus souvent — mais non constamment — sans *esse*. Priscien, G. L. K. II, 475, cite une phrase de Caton : *illi polliciti sese facturum omnia* ; et d'après Aulugelle, Cicéron aurait encore écrit (Verr., 2, 5, 65, 167) : *hanc rem sibi praesidio futurum*.

On explique généralement cet infinitif comme étant composé d'un supin en *-um* (type *amātum*), et d'une forme d'un infinitif de *sum*, **erom* de **es-om*, disparue en latin, mais conservée en osco-ombrien, osq. *ezum*, ombr. *erom* « *esse* » : ainsi **amātu(m)erom* « être à aimer » d'où « se mettre à aimer, devoir aimer » aurait abouti à *amālūrum*. De cette façon s'expliquerait l'invariabilité de la forme. Puis, cette forme n'ayant plus été comprise, *-tūrum* aurait été considéré comme un accusatif masculin neutre singulier, sur lequel on aurait refait toute une déclinaison, dont on aurait tiré le pcp. futur en *-tūrus*, qui, par l'adjonction de *esse*, aurait servi à former la périphrase *amālūrum -am, esse*¹.

L'hypothèse est spécieuse ; mais elle se heurte à diverses objections, dont la plus grave — et qui semble irréfutable, — est l'absence en latin de tout infinitif en *-um* du type osco-ombrien.

Là où l'osque dit *ezum, deikum, edum* le latin dit *esse, dicere, edere* (= *ēsse*). Les formes d'infinitif latin n'ont rien de commun avec les formes osco-ombriennes, et l'hypothèse de l'existence d'un infinitif **esom* est arbitraire. Il est plus vraisemblable que ces infinitifs invariables proviennent d'un désir d'étendre à l'infinitif futur le caractère d'invariabilité des autres infinitifs : *esse, fuisse, fore, amāre*, etc. D'après *credō hanc rem bonam fore, esse, fuisse*, certains ont pu être tentés de dire : *credō hanc rem bonam futūrum*, tentative isolée et qui n'a pas abouti.

Le participe futur en *-tūrus* rappelle, malgré la différence de quantité de l'*u*, les désidératifs en *-tūriō*, du type *partūriō* « je suis prête à accoucher », d'où « j'ai envie de... », et aussi les substantifs en *-tūra*, du type *iactūra, nātūra*, etc. Voir E. Benveniste, *Noms d'agent et noms d'action en i-e.*, p. 102 et s.

1. L'hypothèse est due au savant anglais POSTGATE qui l'a publiée dans les *Indogerm. Forschungen*, IV, 252.

Supin.

321. Le supin est un substantif verbal formé à l'aide du suffixe **-tu-*, qui était primitivement précédé du degré plein de la racine, au contraire de l'adjectif verbal en **-to-* devant lequel il y avait le degré réduit, cf. § 314, C 3. Quelques traces de cet état ancien apparaissent encore en latin : *cāsum* de **kād̄tum* ; *geni-tum* en face de *nātus* ; *slātūrum* (forme composée du supin) en face de *slātus*, cf. skr. *s thātum* et *shitāh*. On cite encore *-crētum* qui a entraîné *-crētus*, à côté de *certus*, *cūsum*, *dīvīsum* (d'où *dīvīsus*), *ēsum*, *ind-ex-ūtum*, *gāvīsum*, *vīsum*, et d'autres ; mais les faits sont moins clairs, et il y peut s'agir d'une généralisation secondaire, commune au supin et au participe passé, du vocalisme du parfait. Partout ailleurs le supin a le même vocalisme que le participe en *-tus*.

Le supin a deux cas :

1° un accusatif en *-um* : *amā-tum*, *monī-tum*, *lēc-tum*, *cap-tum*, *audī-tum*, employé seulement après les verbes de mouvement (*īre*, *venīre*) ; dans la langue des comiques, cet accusatif joint à *īre* forme une sorte de conjugaison périphrastique, cf. Plaute, Aul. 736 (sept. troch.) :

quam ob rem ita faceres meque meosque perditum īres liberos.

2° un datif-ablatif en *-ū*, usité après les adjectifs *mīrābile vīsū* « admirable à voir », *facile dīctū* « facile à dire ».

Plaute distingue même encore par la forme le datif en *-ū* : *lepida memorāluī* « chose agréable à dire », Bacch, 62, et l'ablatif en *-ū* : *opsōnālū redeō*, Men. 288, « je reviens de faire mon marché ».

La langue classique n'emploie plus guère le supin qu'avec la valeur de datif, comme complément d'adjectif, et quelquefois avec *fās est*, *opus est* : *quod scītū opus est*, Cic., De invent. 1, 20, 28, *si hoc fās est dīctū*, id. Tusc., 5, 13, 38.

Dans le latin populaire et en poésie, le supin a été remplacé par l'infinitif ; cf. Virg., En. 1, 527 :

*non nos aut ferro Libycos popolare penatis
venimus*

de même dans la prose postclassique : Quintilien, Inst. Or. 10, 1, 96. *legī dignus*. Il n'a pas survécu dans les langues romanes.

Infinitif futur passif

322. C'est une forme invariable, composée de l'accusatif du supin joint à l'infinitif impersonnel du verbe « aller ». On a donc :

amātum-īrī, monitum-īrī, lēctum-īrī, captum-īrī, auditum-īrī.

Aulu-Gelle, 10, 14, cite cette phrase de Caton : *atque evenit ita Quirites, uti in hac contumelia, quae mihi per huiusce petulantiam factum itur, rei quoque publicae medius fidius miserear, Quirites, où quae* remplace évidemment un ancien accusatif complément de *factum: quam*. De *factum itur* « on va faire » l'infinitif était naturellement *factum īrī*. Ce procédé de formation se laisse encore apercevoir dans cette phrase de Térence, Ad. 694 (septén. troch.),

credebas dormienti haec tibi confecturos deos,

et illam sine tua opera in cubiculum i r i d e d u c t u m domum ?

« et qu'on allait te la mener (qu'on te la mènerait) chez toi, dans ton lit ». *Ire* étant un verbe intransitif et par conséquent sans passif, *amātum īrī* n'a pu se créer qu'à l'époque où l'infinitif en -I apparaissait comme ayant la valeur d'un impersonnel. Ceci indique l'importance considérable du sens impersonnel dans le passif latin.

īrī chez les auteurs archaïques est parfois remplacé par son doublet *īrier*, Plaute, Rud. 1242 (sén. iamb.) :

mihi istaec videtur praeda praedatum irier.

Quand la soudure entre les deux éléments fut accomplie, l'*m* intervocalique s'amuit (cf. *circuitus* de *circum-itus*), d'où *datuīrī, subiī-tuīrī, etc.*

BIBLIOGRAPHIE ¹

- A. MEILLET, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 7^e éd., Paris, 1934.
- A. MEILLET, *De quelques innovations de la déclinaison latine*, Paris KLINCKSIECK, 1906.
- A. MEILLET, *Observations sur le verbe latin*, Mém. Soc. Ling. XIII, 350 sqq.
- K. BRUGMANN, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, II, Band, I. Teil, zweite Bearbeitung, Strasbourg, 1906 ; II. Teil, I. Lieferung, 1909 ; 2. Lieferung, 1911 ; III. Teil, 1. Lieferung, 1913 ; II. Lieferung, 1916.
- K. BRUGMANN, *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, trad. française, Paris, KLINCKSIECK, 1905.
- F. NEUE, *Formenlehre der lateinischen Sprache*, 3^e éd., de C. WAGENER, Berlin, 1892-1902.
- F. BÜCHELER, *Précis de la déclinaison latine*, trad. par L. HAVET, Paris, 1875.
- L. JOB, *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine*, Paris, 1893.
- A. ERNOUT, *Recherches sur l'emploi du passif latin à l'époque républicaine*, Paris, 1909.
- M. NIEDERMANN, *Phonétique historique du latin*, 3^e éd., Paris, KLINCKSIECK, 1953.
- A. WALDE, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, 2^e éd., Heidelberg, 1910, 3^e éd. par J. B. Hofmann, en cours de publication, 1930 et s.
- E. KIECKERS, *Historische Latein. Grammatik*, II. Teil, Formenlehre ; Munich, 1931.
- L. HAVET, *Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins*, Paris, 1911.
- A. ERNOUT, *Recueil de textes archaïques latins*, Paris, KLINCKSIECK, 1916.
- A. MEILLET et A. ERNOUT, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, KLINCKSIECK, 3^e éd., 1951.

1. Cette bibliographie ne mentionne pas les ouvrages qui sont indiqués dans la bibliographie de M. NIEDERMANN, et dont il n'a pas paru de nouvelle édition.

INDEX

des auteurs les plus fréquemment cités

C. I. L. = Corpus Inscriptionum Latinarum.

G. L. K. = Grammatici latini ex recensione H. Keilii.

FESTUS (F.) PAULI FESTUS (P. F.) = Sexti Pompei Festi de verborum significatu quae supersunt, éd. W. M. LINDSAY, Leipzig, 1913.

RIBB. = Scaenicae Romanorum poesis fragmenta, tertiis curis recognovit OTTO RIBBECK, Leipzig, 1897 et 1898.

ENNIUS = Ennianae poesis reliquiae, recens. I. VAHLEN, 2^o éd., Leipzig, 1903.

LUCILIUS = C. Lucilii Carminum reliquiae, éd. Fr. MARX, Leipzig, 1904 et 1905.

PLAUTUS = T. Macci Plauti Comoediae, éd. A. ERNOUT, Paris, 1932 et s.

TÉRENCE = P. Terenti Comoediae, éd. J. MAROUZEAU, Paris, 1942 et s.

LUCRÈCE = Lucreti de rerum natura libri sex, éd. A. ERNOUT, Paris, 1945.

INDEX

(Les chiffres renvoient aux pages)

A

- | | | |
|--|--|--|
| <p>abdo, 136.
 abdoucit, 127.
 abfuat, 165.
 abies, ĕtis, 11, 39.
 abliguribam, 162.
 abnuo, abnuco, 147.
 abortio, 152.
 abscidi, 194.
 abscondidi, 194.
 absconsus, 227.
 absens, 172.
 absorbo, 147.
 absorpsi, 203.
 abstineri, 115.
 abstersti, 214.
 abstulas, 165.
 accendi, 195.
 accepso, 163.
 accestis, 214, 215.
 Accherunti, 15.
 accibant, 162.
 accidi, 191.
 accipiem, 160.
 accitus, 147, 220.
 accreduas, 165.
 acer, acris, 50, 51.
 acerrimus, 75.
 Achilles, 62.
 acinus, -na, 4.
 actus, 224.
 acuo, 137.
 adactus, 224.
 adaxim, 166.
 addice, 169.
 addo, 136.</p> | <p>adduce, 169,
 adduit, 165.
 adduxerit, 219.
 Adelphoe, 31, 34.
 ademi, 198.
 adgrediri, 150.
 adipiscor, 132.
 adjuero, 209.
 adnuerunt, 215.
 adnūit, 208.
 adoriri, adoritur, 150.
 adulescentum, 59.
 advenat, 165.
 aedis, 54.
 Aeneadum, 24.
 Aeneas, 24.
 aequo, 142.
 aes, 49.
 aestuo, 143.
 aestus, -i, 66.
 aevus, 3.
 affleicta, 201.
 Afrani, 28.
 ager, 26.
 agito, 141.
 aggredibor, 162.
 agnitus, 220.
 ago, 129.
 agreis, 33.
 agrestis, -um, 59.
 agricolom, 22.
 Agrigentum, 62.
 aidiles, 214.
 Almillius, 26.
 alo, 148.
 Albai, 20.
 albeo, 142, 146.</p> | <p>albo, 142.
 Alcmena, 24.
 Alcumena, 23.
 aliques, 88.
 aliqui, -quis, 86, 98.
 aliqui, abl., 87.
 aliquot, 120.
 alis, -id, 26, 97.
 alius, -a, ud, décl., 97.
 alnus, 24.
 alo, 129.
 alsii, 201.
 alter, -rae, dat, 74, 97,
 110.
 alteruter, 98.
 altissimus, 76.
 altus, alitus, 223.
 alui, 207.
 alumnus, 173.
 alvus, 24.
 ama(t), 120.
 amantum, 59.
 amarunt, 215.
 amasco, 133.
 amasso, 163.
 amatores, acc., 54.
 amatus, 222.
 amavi, 204.
 ambabus, 23.
 ambibat, 162.
 ambo, 4, 107.
 ambulareis, 219.
 amicibor, 162.
 amicibus, 34.
 amicio, -cul, 149, 207.
 amixi, 198.
 amni, -e, 53.</p> |
|--|--|--|

amo, 48.
 amoveam, fut., 161.
 amphora, 62.
 amplexu, dat., 67.
 amplexus, 226.
 amussim, 52.
 anceps, 40.
 Androgeo, 34.
 aneo, 146.
 ango, 136.
 anguimanus, 63.
 animal, -ale, 51.
 animantum, 59.
 Anio, -en, 10.
 anneis, 33.
 anser, 44.
 antiquior, -issimus, 78.
 anuis, 67.
 anxī, 200.
 aperibat, -bo, 162.
 aperio, 149.
 apertus, 222, 223.
 aperui, 207.
 apiscor, 132.
 Apollo, 47.
 Apolones, 40, 47.
 appello, -as, 141.
 apsentum, 59.
 aptus, 222.
 apum, 54.
 aput, 120.
 aquai, dat. (?), 21.
 aquilā, 19.
 arāt, 155.
 arbos, -oris, 11, 49.
 arcesso, -ivi, 137, 206.
 arcubus, 66.
 ardeo, ardo, 147.
 arduus, 78.
 arefacio, 157.
 arguo, 137.
 aries, 39.
 armiger, 27.
 arō, 139.
 Arpinas, 99.
 ars, 56.
 arsi, 202.
 artifex, 59.

artubus, 66.
 arui, 206.
 arx, 56.
 ascendidi, 194.
 asinabus, 23.
 aspectus, -i, 66.
 aspernor, 134, 141.
 atrocissimus, 76.
 attigas, 165.
 attigi, 192.
 attigo, 165.
 attinge, 160.
 attulat, 165.
 auceps, 40.
 audeo, ausus, 220.
 audibam, -bo, 162.
 audierit, 210.
 audio, 148, 149.
 auditus, 222.
 audivi, 205.
 augeāt, 164.
 augeo, 145.
 augur, 44.
 aureum, gén. pl., 33.
 ausim, 166.
 auspex, 40, 46.
 auspicias, 33.
 austerus, 26.
 avi, -e, 53.
 axim, 166.

B

baeto, 130.
 barbarum, 33.
 barrio, 152.
 battuo, 138.
 baubor, 143.
 beneficissimo, 77.
 biber, 171.
 bibi, 197.
 bibitus, 224.
 bibo, 131, 190.
 bicorpor, 48.
 bilbo, 152.
 bini, 111.
 binum, 33.
 bipes, 59.

bis, 111.
 blandior, 151.
 bombio, 152.
 bonaes, 20.
 bos, décl., 60.
 bovid, 41.
 brevio, 143.
 Brundisii, 29.
 bubulcio, 152.
 bullio, 152.
 bullo, 152.
 -buo, 130.
 burim, 52.
 bus, 60.

C

cadēre, 147.
 cado, 129.
 Caecilis, 26.
 caeco, 142.
 caedo, 130.
 caeles, 59.
 caelestis, -um, 59.
 caelus, 3.
 caementum, -ta, 2.
 Caesar, 44.
 calcar, 51.
 calesco, 133.
 calface, 169.
 calleis, 54.
 calleo, 146.
 calo, 139.
 Calypsonem, 62, 63.
 candelabrus, 3.
 candeo, 144.
 cando, 136.
 cano, 129.
 cantito, 141.
 canto, 141.
 canum, 54.
 capēre, 147.
 capesso, 137.
 capio, 147, 148.
 capso, 163.
 captus, 222.
 caput, 38.
 carbasus, -sa, 4.

- cardo**, 47.
careo, 144.
carino, 140.
caro, -rnis, 11; **carni**,
 abl., 41.
caro, 129.
carpo, 129.
Carthaginī, 15.
casum, 227, 231.
casus, 225.
catulio, 151.
cautus, 223.
cavi, 208.
cavillari, 115.
cavium, 223.
cecidī, 191.
cecidī, 191.
cecini, 190, 191.
cecurri, 190.
cedo, 125.
cedo, *cette*, 185.
ceives, acc., 54.
celebro, 143.
celer, -erum, 51, 59.
celerissimus, 76.
 -cello, 137.
celo, 141.
censento, 170.
censetus, -itus, 227.
censui, 206.
census, 227.
centeni, 111.
centum, 109.
cepi, 196.
cerebellum, -a, 2.
Ceres, 47, 48, 49.
cerno, 133.
certe, 30.
certus, 228.
cessi, 202.
Cestio, *duel* (?), 5.
cestus, -i, 66.
cetus, 63.
cibit, 162.
cingo, 136.
cingor, 115.
cinis, 47, 48.
cinquaginta, 109.
- cinque**, 108.
cinxi, 200.
cio, *cio*, 147, 149.
circuitus, 232.
circumdo, 136.
citimus, 76.
citus, 147, 220.
civi, -e, 53.
civi, 205.
civitas, 56.
clamito, 140.
clango, 136.
clanxi, 200.
clarus, 26.
classi, -e, 53.
claudio, 136.
clausi, -sti, 202, 214.
clavim, 52.
clepo, 124.
clepsi, 203.
clepsit, 163.
cleptus, 221.
Clerumenoe, 34.
clino, 139.
cloaca, 130.
cluo, -eo, 130, 144.
coaxo, 143.
coctus, 222.
coepi, 196.
coeravit, 214.
cognitus, 220.
cognoro, 211.
colli, -e, 53.
collus, -um, 3, 4.
colo, 128.
colonis (= -niis), 23.
colos, 48.
colui, 207.
colus, 25.
cometes, 24.
commemorari, 115.
comminiscor, 132.
commonstrasso, 163,
commorat, etc., 212.
commoveam, fut., 161.
communibat, 162.
comoediai, 20.
compactus, 225.
- compegi**, 192.
compendi, 29.
comperi, 192.
comperiri, 115.
compersi, 192, 198.
compesco, 133.
compos, 59.
compsi, 198.
compunxi, 190, 198.
concibat, 162.
concredi, 191.
concedi, 191.
concinui, 191.
concitus, 147.
concordis, 57.
concreduo, 165.
concubitu, dat., 67.
concupisco, 132.
conculsi, 202.
condibam, 162.
condidi, 194.
conditus, 220.
condo, 136.
confice, 169.
confiteri, 115.
confluges, 130.
congregidior, 162.
congregiri, 150.
conius, 39.
conivi, -xi, 197, 201.
conivo, 126.
conjectari, 115.
conjungor, 115.
conquaeisivei, 213.
conquinisco, 135.
consanguineum, 33.
consens, 172,
consentum, 59.
consiliis, 33.
consimil, 51.
consolari, 115, 116.
conspicio, 148.
constabilibus, 162.
consterno, 134, 142.
consul, 44.
consulo, 138.
consultari, 115.
consuemus, 211.

contactus, 225.
 contemno, 133.
 contempsi, 204.
 contigi, 192.
 continui, 192.
 contionari, 116.
 contuor, -tueor, 147.
 contusus, 135.
 conubjo, conub(i)is, 33.
 convenibo, 162.
 conventuus, 64.
 coques, 31.
 coquino, 142.
 coquo, 128.
 cor, 39
 Corneli, 28.
 cornicen, 46.
 cornu, 55.
 cornum, 65.
 cornus, 65.
 corono, 142.
 corpus, 49.
 corrumpor, 115.
 cos, 56.
 cosentiont, 154.
 coventionid, 41.
 coxi, 198.
 crater, 63.
 cratim, 52.
 cratio, 151.
 credo, 136.
 creduam, 165.
 credulim, 165.
 crepida, 62.
 crepo, 139.
 cresco, 132.
 cretus, 228.
 crevi, 205.
 cribrum, 133.
 crocibat, 162.
 crus, 49.
 cubo, 134, 141.
 cubui, -avi, 206.
 cucumim, 52.
 cucurri, 194.
 cudi, 195, 197.
 cudo, 136.
 cujas. -atis, 99.

cujus, -a, -um, 99.
 cultus, 223.
 -cumbo, 134.
 cupido, -inis, 11.
 cupio, 148.
 cupis, 150.
 cupivi, 206.
 curassint, 163.
 curo, 142.
 curro, 127.
 curru, dat., 67.
 currum, gén., 66.
 cursi, 204.
 cursus, 227.
 cusi, 197.
 custodes, 54.
 custodibat, -bo, 162.
 custodio, 151.
 cutim, 52.

D

danunt, 133.
 Dardanidum, 24.
 Dares, -en, -eta, -em, 63.
 Darius, -ie, 28.
 dasi, 172.
 datai, 22.
 dato, 185.
 datuiri, 232.
 datus, 220.
 davi, 190.
 deabus, 23.
 debil, 51.
 decem, 108.
 decemvirum, 33.
 decimus, 110.
 decretus, 221.
 dede, 214.
 dedecor, 48.
 dederitis, 218, 219.
 dederont, -unt, 215.
 dedet, 214.
 dedi, 190, 194.
 dedimus, 215.
 dedo, 136.
 dedro, dedrot, 215.
 dec. 30.

deferundo, 173.
 defixit, 163.
 degener, 48.
 deguno, 133.
 deivos, 30.
 delapidassint, 163.
 Delei, 8, 29.
 deleo, 144.
 deleram, etc., 211.
 delibuo, 138.
 demolibor, 162.
 dempsi, 198.
 demutassit, 103.
 denarium, 33.
 deni, 111.
 dens, 56.
 dentio, 151.
 depso, 124.
 depsui, 207.
 descendidi, 194.
 desipio, 148.
 desum, conj., 179.
 deterior, -rimus, 77.
 detrectare, 199.
 deus, décl., 30, 32, 33.
 devas corniscas, 23.
 devōro, 212.
 dexter, 74.
 dextrabus, 23.
 dextumus, -imus, 76.
 Diana, dat., 21.
 Diane, 21.
 dic, dice, 168.
 dice, fut. (?), 160.
 dicebo, 160.
 dico, -as, 141.
 dico, -is, 126.
 dictatore, 41.
 dicto, -ito, 141.
 dictu, 231.
 -didi, 194.
 didici, 193.
 dido, 136.
 diduxerunt, 201.
 dies, décl., 68 sqq.
 diespater, 61.
 difficul, 51.
 diffraeritis, 218.

afflusi, 198, 202.
 affibus, 34.
 Diuvo, -vos, 40.
 diremi, 198.
 discidi, 194.
 disco, 132, 191.
 disjungor, 115.
 disturbat, 211.
 Dite, 41.
 ditior, -issimus, 76.
 dito, 142.
 dius, 67.
 diutius, -tissime, 79.
 dives, 27, 59.
 divido, 126.
 divine, 20.
 divisi, 199, 202.
 divisse, 214.
 divisus, 225.
 divus, décl., 30.
 dixe, 214.
 dixeritis, 218.
 dixi, 197, 201.
 dixim, 166.
 dixo, 163.
 do, conj., 139, 184, 189,
 191.
 doceo, 145.
 doctus, 223.
 doleunt, 155.
 dominatu, dat., 67.
 domitus, 223.
 domo, 139.
 domos, gén., 64.
 domui, -avi, 206.
 domuis, 66.
 domus, décl., 25, 66.
 dono, acc., 26.
 dono, 142.
 dormibo, 162.
 dormio, 149.
 dormito, 140.
 dorsus, 3.
 dos, 56.
 dua, 107.
 duabus, 23.
 duas, -at, 165.
 duc, duce, 168.

ducenti, 111.
 ducenti, -tum, 33, 109.
 duco, 127.
 ductus, 221.
 duenos, 26.
 duim, 165.
 dumtaxat, 165.
 duo, -ae, -o, 4, 106 sqq.
 duo, acc., 106.
 duodecim, 108.
 duodeviginti, 108.
 duom, 106.
 duplex, 39, 40.
 dureo, 146.
 duresco, 133.
 dux, 38.
 duxe, 214.
 duxi, 201.
 duxti, 214.

E

eā, adv., 94.
 eae, dat., 83.
 eampse, eumpse, etc., 96
 eccillum, 94.
 eccistum, 94.
 eccum, 90.
 ecquis, fém., 85.
 ecquis, -i, 86, 98.
 edi, 195.
 edim, 184.
 edo, 136.
 edo « je mange », conj.,
 183.
 educ, 169.
 educo, as, 141.
 eis, eis, nom., pl., 83.
 effectus, 224.
 effexim, 163, 166.
 effractus, 225.
 egerimus, 219.
 egi, 196.
 ego, décl., 100 sqq.
 egomet, 103.
 egrediri, 150.
 egregiissima, 78
 egui, 206.

etei, 82.
 eteis, 83.
 elius, 82.
 eis, nom. sg., 82.
 ellum, 94.
 em, 83.
 em, adv., 168.
 emem, 95.
 emi, 195.
 emit, 214.
 emo, 124.
 empsim, 166.
 empturio, 152.
 emungo, -xi, 135, 200.
 enectus, 224.
 enicasso, 163.
 ens, 172.
 eo, adv., 94.
 eo, conj., 185.
 eod, ead, 83.
 equabus, 23.
 equio, 151.
 eras, 156.
 erepsemus, 217.
 erudio, 151.
 erugo, 128.
 erus, 26.
 ës, ës, 183.
 escas, gén., 19.
 esed, 120.
 eset, 120.
 ess, 176.
 essere, 171.
 essës, 166.
 estod, 179.
 esuribo, 152.
 esurio, 152.
 esus, 183, 225.
 eum, gén. pl., 83.
 eundi, 175.
 euntis, 172.
 evallo, 138.
 evasi, 202.
 evasti, 214.
 evenat, 165.
 evidens, 173.
 exaudibat, 162.
 excelleo. -lo, 147.

excellui, 207.
 excibat, 162.
 exclusti, 214.
 exdeicendum, 173.
 exemplare, 51.
 exercitus, -i, -uis, 67.
 exfodiri, 150.
 exfuti, 131.
 exitium, gén. pl., 32.
 expedibo, 162.
 expergiscor, 132.
 experier, 160.
 experior, 149.
 explenunt, 133, 134.
 expulsi, 193, 198.
 extrad, 21.
 exsugebo, 160.
 exsul, 44.
 extendi, 192.
 exterus, -ior, 74.
 extimus, 76.
 extremus, 74.
 exuo, 130.

F

fabrio, 152.
 fabrum, 33.
 fac, face, 168.
 facer, 171.
 facesso, 137.
 facie, dat., 70.
 faciem, fut., 160.
 faciendam, 173.
 facierum, 71.
 facillimus, 75.
 facio, 148.
 facis, 150.
 lactum, gén. pl., 32.
 facul, 51.
 fagus, 24.
 fallo, 137.
 falsus, 227.
 falx, 56.
 fames, 68.
 fami, 70.
 familias, gén., 19.
 famul, 27.

far, 44.
 farcino, 140.
 farsis, 201, 202.
 fartus, 226.
 fas, 49.
 fastidio, 151.
 fatigamūs, 120.
 fatim, 52.
 fatus, 3.
 fauces, 56.
 fautum, 223.
 favi, 209.
 favior, 223.
 faxim, 166.
 faxo, 163.
 febrim, 52.
 febrilio, 151.
 feced, 214.
 feci, 213.
 feci, 195, 196.
 fecid, 214.
 fefelli, 192.
 fefellit, 228.
 fel, 45.
 femina, 73.
 feminae, 20.
 femur, 45.
 -fendi, 197.
 -fendo, 136.
 ferens, -entem, 10, 58.
 feribam, -bo, 162.
 ferinunt, 133.
 ferio, 149.
 feris, -itis, 183.
 fero, conj., 182, 183.
 ferre, 171.
 ferrem, 166.
 ferus, 26.
 ferveo, 146.
 fervi, 209.
 fervo, 124.
 fesceninoe, 31.
 fetus, -i, 66.
 fhefhaked, 191, 214.
 fectus, 226.
 ficus, 24.
 fidē, 70.
 fidēl, 69.

fidels, 54.
 fideo, 147.
 fidi, gén., 70.
 fidi, 196.
 fido, fisus, 126, 220.
 figarus, 122.
 figel, 27.
 figer, 126, 172.
 figo, 126.
 filiabus, 23.
 filibus, 34.
 filie, 28.
 filios, nom., 26.
 findo, 134.
 fineis, -is, 54.
 fingo, 135.
 fini, -e, 53.
 finio, 147, 151.
 finitimus, 76.
 finxi, 200.
 flo, conj., 149, 186.
 fissus, 225.
 fivo, 126.
 fixi, 201.
 fixus, 226.
 flamen, 46.
 flecto, 136.
 flemus, pf., 211.
 fleo, 144.
 fletus, -i, 66.
 flevetis, 218.
 flexi, 202.
 flexus, 226.
 fligo, 126.
 flixi, 201.
 flo, 138.
 florio, 150.
 flos, 48.
 fluctuo, 143.
 fluctus, -i, 66.
 fluctus, 226.
 fluebunt, 160.
 fluo, -xi, 130, 201.
 fluvi, 28 ; fluvii, 31.
 fluxus, 226.
 fodere, fodentes, 150.
 fodi, 196.
 fodire, -ivi, 150.

folderatel, 31.
 foied, 71.
 for, 138.
 fore, 171.
 forem, 178.
 fores, 42.
 forio, 152.
 fortissimus, 76.
 Fortuna, dat., 21.
 Fortunai, 21.
 Fortunas, gén., 19.
 Fortune, 21.
 fossus, 225.
 fatus, 223.
 Fourio, 26.
 fovi, 208.
 fractus, 225.
 frango, 134.
 fraus, 56.
 fregi, 196.
 fremo, 124.
 frendo, 136.
 frictus, 226.
 frigo, 126, 127.
 frigui, 201.
 frixi, 201.
 frondeo, 146.
 fructus, -i, -uis, 66.
 frugi, -alior, -alissimus, 76.
 fruimino, 170.
 fruitus, fructus, 224.
 fruniscor, 136.
 fruor, 130.
 fuam, 165, 178.
 fudi, 196.
 fuet, 214.
 fugire, -ivi, 150, 196.
 fugitus, 224.
 fugo, 142.
 fūi, fui, etc., 204, 208.
 fulcio, 149.
 fulgo, -eo, 127, 146.
 fulgur, -us, 49.
 fulgurio, 151.
 fulsi, 201, 202.
 fultus, 227.
 fumo, 142.

fundo, 131, 134.
 fungor, 135.
 fur, 44.
 furo, 127.
 fusti, -e, 53.
 futim, 52.
 futtuo, 138.
 futurus, 229.
 fueit, 208, 214.

G

Gabi, 31.
 ganeum, -a, 2.
 gannio, 152.
 garrio, 152.
 gaudeo, gavisus, 220, 225.
 *gaudia, 3.
 gelum, -i, 65, 66.
 gelus, 65.
 gemitus, -i, 66.
 gemo, 124.
 genitor, genetrix, 221.
 genitus, -tum, 221, 231.
 geno, 124.
 gens, 55.
 genu, 64, 65.
 Genuateis, 54.
 Genuenses, 54.
 genui, 206.
 genus, -eris, 10, 47.
 gero, 124.
 gesistei, 214.
 gessi, 203.
 gestibat, 162.
 gestio, 152.
 gignentia, 173.
 gigno, 131, 190.
 glacio, 143.
 glans, 56.
 glis, 48.
 glocio, 149.
 glos, 48.
 glubo, 128.
 gluo, 138.
 Gnaivod, 29.

gnatus, 221.
 gnoscier, 172.
 gracillimus, 75.
 gradior, 148.
 graduis, 67.
 Grajugenum, 22.
 granum, -a, 2.
 gratiis, gratis, 23.
 gratulari, 116.
 graviā, 42.
 gravis, 72.
 gravo, 142.
 grego, 142.
 grundibat, -bo, 162.
 -gruo, 130, 137.
 grus, 60.
 grypēs, 42.
 gusto, 140.

H

habeo, 145, 173.
 habeō, avec un infinitif, 164.
 habeō, avec un participe passé, 217.
 haber, 171.
 habias, habibas, habiens, 150.
 habito, 140.
 hac, adv., 94.
 haec, fém. pl., 92.
 haecine, 90.
 haesi, 203.
 haice, 90.
 hallec, -ex, 39.
 hance, 90.
 Harpage, 41.
 has, nom. pl., 22, 92.
 hauribant, 162.
 hausi, 203.
 hec, 90.
 Hecuba, 23.
 heis, heisce, nom. pl., 90, 92.
 hiasco, 132.
 hibus, 92.
 hic, haec, hoc, décl., 89 sqq.

hic, adv., 94.
 hicc, hocc, 90.
 hicine, 90.
 hiems, 46.
 hinc, 94.
 hio, 139.
 hiquitalio, 152.
 hoc, adv., 94.
 hoccine, 90.
 hoice, 90, 91.
 hoiusce, 90.
 homines, 54.
 homo, -inis, 11, 46, 47.
 homonem, 47.
 honce, 90.
 honos, -nor, 47, 48, 49.
 horior, 150.
 horrifera, 32.
 hosticapas, 19.
 hostio, 152.
 huc, 94.
 huius, 91.
 humillimus, 75.
 humus, 24.
 hymnio, 152.

I

ibi, 94.
 ibus, 83.
 ici, 197.
 ico, 127.
 idem, décl., 95.
 ieis, nom. pl., 83.
 iens, euntem, 10.
 iens, ientis, 172.
 ignesco, 133.
 igni, -e, 53.
 ii, 205.
 illac, adv., 94.
 illae, illo, dat., 94.
 illargibo, 162.
 ille, -a, -ud, décl., 92 sqq.
 illi, gén., 93.
 illi, illic, adv., 94.
 illic, illaec, illuc, 93.
 illicine, 94.
 illicio, 148.

illim, illinc, 94.
 illisce, nom. pl., 94.
 illo, illoc, adv., 94.
 illuc, 94.
 illui, 94.
 illustris, 51.
 im, 83.
 imber, -bri, -bre, 50, 53.
 imbuo, 130.
 imeum, 95.
 imegi, 190, 192.
 imperator, 43.
 impertibant, -bis, 162.
 implicata, 224.
 implicitum, 224.
 implire, 150.
 impulitus, 228.
 imus, 74.
 inauribat, 162.
 incensit, 166.
 incesso, 137.
 incēdi, 197.
 incēdi, 191, 197.
 incipesso, 137.
 inde, 94.
 indicasso, 163.
 indo, 136.
 indulsi, 201, 202.
 induo, -or, 115, 130.
 ineptio, 151.
 infans, -tum, 59, 173.
 infer, -erus, -erior, 27, 74.
 inferebis, 160.
 infimus, 75.
 ingreditūr, 120.
 inlicite, 150.
 innotescere, 133.
 innoxiiorem, 73.
 inops, 59.
 inquam, 186.
 inritassis, 163.
 inritat, parf., 211.
 insanibat, 162.
 insanio, 151.
 insequo, 124.
 inserinuntur, 134.
 inservibat, -bis, 162.

insignibas, 162.
 insilibat, 162.
 insperatas, nom. pl., 22.
 intellego, 119.
 intellexem, -es, 214, 217.
 intellexi, 198.
 interdixem, 214, 217.
 interduo, -duim, 165.
 interior, 74.
 interpretari, 116.
 intimus, 76.
 intonata, 224.
 intuor, -tueor, 147.
 invenibit, 162.
 inveterasco, 133.
 ipse, -a, -um, décl., 95.
 ipsi, gén., 96.
 ipsus, 96.
 irascor, 133.
 iri, 232.
 is, ea, id, décl., 81 sqq.
 Ismarus, -a, 4.
 istac, adv., 94.
 istae, isto, dat., 94.
 iste, -a, -ud, décl., 92 et suiv.
 isti, gén., 93.
 isti, istic, adv., 94.
 istic, istaec, istuc, 92.
 isticine, 94.
 istim, istinc, 94.
 isto, istoc, adv., 94.
 istuc, 94.
 iter, 45.
 itiner, 45.
 itum, 221.
 ivi, 205.

J

iacentes, 150.
 jaceo, 144.
 jacio, 148.
 jacto, 141.
 jactus, 222.
 januaris, 23.
 jeci, 196.

jecur, 45.
 jocinus, 45.
 jocus, -ca, 4.
 joubeatis, 199.
 joudicis, nom. pl., 42.
 jousit, etc., 199.
 Jovis, nom., 61.
 judex, 46.
 judiciis, 33.
 judico, 142.
 juerint, 209.
 jugerum, 33.
 jungo, 134, 135.
 junior, 76.
 Junis, 23.
 Junone, 40.
 junxi, 200.
 Juppiter, Jovis, décl.,
 60, 61.
 jure, 40.
 jus, 49.
 jüssi, jussi, 199.
 jussim, 166.
 jussit, 163.
 jussus, 226.
 jutus, 224.
 juvaturus, 229.
 juvenum, 54.
 juvi, 209.
 juvo, 139.

labo, -as, 129, 141.
 labor, 129, 141.
 laboro, 142.
 labos, 48.
 lac, lacte, 39.
 lacertus, -ta, 4.
 lacesso, -ivi, 137, 206.
 lacrimari, 115.
 lacteo, 146.
 Ladinci, 29.
 lacio, -si, 130, 202.
 laetitias, nom. pl., 22.
 lambo, -bi, 135, 197.
 lampada, 62.
 lapsus, 227.

Lar, -ris, 11, 44.
 largibar, -bor, 162.
 lascivio, 151.
 Lases, 44.
 lateis, 33.
 Latini, 28.
 Latonas, gén. sg., 19.
 latus, 221.
 laudo, 142.
 lautus, 224.
 lavatus, 224.
 lavi, 209.
 lavo, 129, 139.
 læctus, 225.
 legassit, 163.
 legi, 195.
 lego, 124.
 legundis, 173.
 lenibat, -bunt, 162.
 lepos, 48.
 lepus, 48.
 levasso, 163.
 levi, 205.
 levio, 143.
 levo, 143.
 lex, 38, 39.
 -læxi, 201.
 -læxi, 201.
 liberum, -orum, 32.
 libes, 173.
 liberasso, 163.
 licessit, 166.
 licetod, 169.
 lien, 46.
 liguribant, 162.
 lingo, -xi, 135, 200.
 lino, 133.
 linquo, 134.
 linter, 50.
 lippio, 151.
 liquet, 144.
 liqui, 195, 196.
 lis, 56.
 litus, 221.
 locassim, 166.
 locus, -ca, 4.
 locutus, 223.
 loidos, 128.

longal, 20.
 loquor, 128.
 lotus, 224.
 loucarid, 15, 52.
 Loucina, dat., 21.
 Louciom, 28.
 luci, 15.
 luctus, -i, 66.
 ludeis, 33.
 ludibundus, 174.
 ludo, 128.
 lûit, 208.
 luo, 130.
 lusi, 202.
 lusi, 201.
 luxti, 214.
 luxurii, 69

M

machina, 23.
 Maenalus, -a, 4.
 magis, 78.
 magister, 74.
 magistratuo (-d), 64.
 magistreis, -res, -is, 31.
 magnai, 20.
 magnanimum, 33.
 magnificior, -issimus, 77.
 Maio, 73.
 major, 73.
 majosibus, 73.
 maledic, 169.
 maledicus, -centior, 77.
 malevolus, -entior, 77.
 malo, conj., 182.
 mancipi, 29.
 mandi, 197.
 mando, 136.
 maneo, 145.
 manibiis, 23.
 mano, 139.
 mansi, 203.
 mansus, 226.
 mantare, 266.
 manum, gén., pl., 66.
 manus, -ûs, 12, 63 sqq.
 margo, 47.

maritimus, 76.
 mare, marum, 36, 51, 53.
 Marseis, 33.
 mas, 11, 48.
 mascel, 27.
 matrona, nom. pl., 22.
 maturus, 26.
 mavolo, etc., 182.
 maxime, 78.
 maxumus, -imus, 75.
 med, 101.
 medii, 29.
 mediocris, 51.
 medioxumus, 75.
 mehe, 101.
 meio, 127.
 mel, 45.
 melior, 77.
 meliose, -sibus, 73.
 memento, 116, 194.
 meminimus, -ris, 218.
 meminim, -nens, 189, 190,
 194.
 memor, 44, 59.
 memoratui, 231.
 memordi, 190, 193.
 memoro, 143.
 mendum, -a, 2.
 mens, 35, 55.
 mensum, 54.
 mensus, 224, 227.
 mentibitur, 162.
 mentio, 46.
 mentior, 151.
 mergo, 124.
 Mercuris, 26.
 mersi, 201, 202.
 mersus, 226.
 merto, 140, 226.
 merus, 26.
 messui, 208.
 metibor, 162.
 meto, 125.
 metu, dat., 67.
 metui, 208.
 metuo, 137.
 meus, -a, -um, 103.
 mi, 101.

mico, 139.
 mihe, mihei, 102.
 mihi, mi, 102.
 mihipte, 103.
 miles, millex, 39.
 militare, 214.
 mille, milli, milia, 109.
 milleni, 111.
 mingo, -xi, 135.
 minister, 74.
 ministris, nom. pl., 31.
 Mino, 73.
 minor, -imus, 74, 78.
 Minucieis, nom. pl., 31.
 minuo, 134.
 minurio, 149.
 mis, 101.
 miscui, 207.
 miserimus, 75.
 misi, 202.
 missus, 220, 226.
 misti, 214.
 mitto, 126.
 mixtus, 223.
 mo, 104.
 modium, 33.
 molibar, 162.
 molitus, 223.
 mollescere, 133.
 molo, 129.
 mollibat, -bit, 162.
 molui, 206.
 momordi, 193.
 moneo, 145.
 Monetas, gén. sg., 19.
 monitus, 223.
 monstro, 142.
 monui, 206.
 mons, 56.
 montivagum, 33.
 morai, 20.
 mordeo, 145, 189, 191.
 mordere, 147, 189, 193.
 moribundus, 174.
 morigerus, 27.
 morior, 150.
 moriturus, 229.
 moror, 123.

mors, 55.
 morsus, 222.
 mortuus, 227.
 mos, 48.
 motus, 223.
 moveo, 145, 173.
 movi, 209.
 muginor, 140.
 mulsi, 201, 202.
 mulsus, 226.
 munibat, 162.
 municipis, -iis, 33.
 munificior, 77.
 munio, 151.
 murmuro, 143.
 mus, 48, 56.
 muttio, 152.

N

nactus, 222.
 nanciscor, 136.
 nascor, 132.
 natio, 47.
 natus, 221.
 nauta, 23.
 navaled, 41.
 navebos, 42.
 navim, 52.
 navio, 151.
 necatus, 224.
 necto, 136.
 negassim, 166.
 nego, 143.
 nemo, 47.
 neo, 144.
 neptim, 52.
 nequeo, 185.
 nequinont, 134, 154.
 nequior, 73.
 nequitur, 180.
 Nerio, -ien, 10.
 nescibat, -bo, 162.
 neunt, 155.
 neuter, 97.
 nevis, nevolt, 181.
 nexi, 202.
 nigreo, 146.

nihil, 27.
 ninguít, 135.
 ninxít, 200.
 nitito, 170.
 nitor, 126.
 nivit, 126.
 nix, 39.
 no, 139.
 nobilissimus, 76.
 noceo, 145.
 noctu, 56.
 noenu, 27.
 nolo, conj., 181.
 noltis, 181.
 nominus, 40.
 nomus, 211.
 non, 27.
 nonus, 110.
 noram, etc., 211.
 norimus, 218.
 norunt, 215.
 nos, 102.
 nosco, 132.
 noster, 74, 103.
 nostri, etc., 211.
 nostras, 56, 103.
 nostre, 20.
 nostrorum, 102.
 notus, 220.
 novem, 108.
 noveni, 111.
 novi, 204.
 Novos Plautios, 26.
 vox, 56.
 noxít, 166.
 nubo, 128.
 nudius, 67.
 nullus, gén. nulli, 98.
 Numasioi, 14, 26, 29.
 numeratum, gén. pl.,
 33.
 numerus, 26.
 nummum, 33.
 nuncupassit, 163.
 nundinum, 33.
 -nuo, 130.
 nupsi, 203.
 nutribam, -bo, 162.

O

obdo, 136.
 obdormisco, 133.
 obinunt, 133.
 obliviscebor, 160.
 oboedibo, 162.
 ocecurrit, 194.
 oceperis, 218.
 oceperse, 163.
 occinui, 190, 207.
 occisít, 166.
 occulo, 125, 141.
 occului, 207.
 occupassit, 166.
 occupo, 141.
 ociot, -issimus, 77.
 octingenti, 109.
 octo, 108.
 octobris, 54.
 octoginta (octa-), 109.
 octoni, 111.
 odibus, 162.
 odos, 48.
 offendi, 195.
 oino, oinos, 28, 106.
 Oinumama, 106.
 oinuorsei, 31.
 oitile, 128.
 olim, 94.
 olle, ollus, 94.
 olo, -eo, 128.
 oloes, 33.
 omneis, 54.
 omnigenum, 33.
 opere, 40.
 operibat, -bo, 162.
 operio, 149.
 opid, 41.
 opperitus, 224.
 opprimär, 122.
 oppugnassere, 164.
 ops, 56.
 opsequito, 170.
 oponsatu, 231.
 optimates, 56.
 optimus, 77.
 optumo, 28.

opus, opos, 49.
 orbi, -e, 53.
 ordibor, 162.
 ordo, 47.
 orior, 150.
 oriturus, 229.
 oriundus, 173.
 ornatu, dat., 67.
 os, oris, 49.
 os, ossis, 49.
 oscen, 46.
 ostende, fut., 160.
 ossua, 49.
 ottobres, 108.
 ovis, 54.
 oxime, 75.

P

paastores, 205.
 paciscor, 132.
 pacunt, 129.
 pakari, 171.
 pandi, 197.
 pandidi, 197.
 pando, 135.
 pango, 135, 192.
 pannibus, 34.
 pansus, 224.
 panxi, 192.
 par, 11, 44.
 parco, 129.
 parentum, 59.
 paribus, 162.
 paricidas, 19.
 Paridem, -im, -in, 63.
 paries, 11, 39.
 pario, 149.
 pariturus, 229.
 paro, -as, 141.
 pars, -ti, 55.
 parsi, 192.
 parsit, 163.
 partibor, 162.
 partubus, 66.
 parturibam, 162.
 parturio, 152.
 partus, -i, -uis, 66.

- parul, 206.
 passum, gén. pl., 66.
 passus, 225.
 pateo, 144.
 pater, -tris, 11.
 patior, 148.
 patiunto, 170.
 patrii, 29.
 patui, 206.
 pauper, -era, 27.
 pauperrimus, 75.
 pavi, 205, 209.
 pavio, 149.
 pavos, 48.
 peccasso, 163.
 pecten, 46.
 pecto, 136.
 pedes, 42.
 pedo, 126.
 pegi, 192.
 pejor, pessimus, 77.
 pelagus, 34.
 pello, 137.
 pelvim, 52.
 Penates, 56.
 pendeo, 144, 189.
 pendi, 192.
 pendo, 124, 136.
 pensus, 224.
 pepedi, 191, 193.
 pependi, 192.
 peperci, 192.
 pepercitus, 228.
 pepereri, 192.
 pepigi, 190, 192.
 peposci, 190.
 pepugi, 190, 193.
 pepuli, 192, 193, 213.
 percelsus, 227.
 percontarier, 172.
 perculi, 195.
 perculti, 198.
 percusti, 214.
 perdo, 136.
 perduim, 165.
 peregrī, 15.
 peria(t), 120.
 pernicii, 69.
 perpetuus, 78.
 Perses, 24.
 pervenat, 165.
 pervenibunt, 162.
 pes, pedis, 11, 38.
 pessumdo, 136.
 pessumus, -imus, 75.
 petesso, 137.
 petiei, 213.
 petit (-iit), 209, 215.
 petivi, 206.
 peto, 125.
 pexi, 202.
 Pharos, -us, 34.
 pictāi, 20.
 pientissimus, 77.
 piissimus, 78.
 Pilipum, gén. pl., 33.
 pilumnoe poploe, 31.
 pingo, 135.
 pinsibant, 162.
 pinsui, 135, 207.
 pinus, 25.
 pinxi, 200.
 *pira, 3.
 Pisaurese, 22.
 piscatus, -i, 66.
 piscor, 142, 143.
 piso, pinso, 127, 135.
 placeo, 144.
 placo, 142.
 plangebitis, 161.
 plango, 135.
 plantatus, 222.
 planxi, 200.
 plaudo, 130, 137.
 plausi, 202.
 plebes, -bi, 68, 70.
 plebs, pleps, 39.
 plecto, 136.
 pleo, 144.
 pletus, 222.
 plevi, 205.
 plexi, 202.
 plicatus, 224.
 plico, 139.
 ploeres, 79.
 ploirume, 79.
 plorabundus, 174.
 plorassit, 163.
 plous, 79.
 pluit, plovit, 130.
 plūit, 208.
 plures, -rimus, 77.
 plus, 78.
 Poblcai, 21.
 pocolo, 26.
 pocolom, 26.
 podex, 126.
 poenibat, 162.
 poeta, 23.
 polibant, -bo, 162.
 polio, 149.
 polluo, 130.
 Pompei, 28.
 pomus, 24.
 ponebāt, 157.
 pono, 133.
 ponteis, 54.
 poplicod, 29.
 poplus, 26.
 poposci, 193.
 populi Romanei, 28.
 populoi Romanoī, 29.
 populus, fém., 24.
 porricio, 148.
 portu, dat., 67.
 portus, -i, 66.
 posco, 132.
 posedit, -det, 214.
 poseivei, 213.
 possum, conj., 179.
 posterior, 73.
 posterum, 32.
 posterus, 74.
 postremus, 74.
 posui, -ivi, 206.
 pote, 179.
 poteo, -ere, -ens, 171, 179.
 potessem, 180.
 potestur, possitur, 180.
 potior, 150.
 potis, 179, 180.
 potus, 224.
 poumillionom, 42.

praecoquis, 57.
 praeda, 135.
 praemorsus, 193, 198.
 Praeneste, 53.
 praesagibat, 158, 162.
 praesens, 172.
 praestatus, 224.
 praestavi, 190.
 praestino, 140.
 praidad, 21.
 praifectos, 26.
 prandi, 197.
 prandidi, 197.
 prehendo, -i, 135, 197.
 preivatod, 29.
 premo, 125.
 prensi, 204.
 pressi, 203.
 pressus, 227.
 princeps, 38.
 prior, n., 73.
 prior, primus, 74, 77.
 primus, 110.
 promisti, 214.
 provicloes, 33.
 probai, 212.
 probavit, 214.
 probaveront, 215.
 prodinunt, 133.
 prodo, 136.
 profaneus, 31.
 proficiscor, 132.
 profitemino, 170.
 progenii, 69.
 progredimino, 170.
 progrediri, 150.
 prohibebit, 166.
 Prometheus, 34.
 prompsi, 198.
 pronuba, 128.
 prope, 75.
 propior, 73.
 prosilibo, 162.
 prosum, conj., 179.
 protervio, 151.
 proximus, -imus, 75.
 prudentissimus, 76.
 prurio, 149.

psalli, 197.
 puber, pubis, 49.
 pubes -eris, 11, 48, 49.
 Publi, 28.
 pudibundus, 174.
 puere, 28.
 pugio, 47.
 pulcherrimus, 75.
 pulcrai, 20.
 pulso, 140, 141.
 pulsus, 227.
 pulto, 140, 227.
 pungo, 135.
 punio, 151.
 -punxi, 200.
 puppis, -im, 35, 36, 37,
 52.
 pupugi, 190, 194.
 pus, 49.
 putefacio, 157.
 putreo, 146.

Q

quã, 86.
 quã, adv., 94.
 quadraginta, 109.
 quadringenti, 109.
 quadrupes, 108.
 quadruplex, 111.
 quaero, 130.
 quaerundai, 173.
 quaesitus, 222.
 quaesendum, gén. pl., 32.
 quaesivi, 206.
 quaeso, 137.
 quaesumus, 154.
 quairatis, 130.
 quamde, 95.
 quaranta, 109.
 quartus, 110.
 quas, nom. pl., 22, 88.
 *quassi, 202.
 quater, 111.
 quaterni, quadrini, 111.
 quattuor, quattor, 107.
 quei, 85.
 queo, 185.
 querebuntur, 161.

queror, 125.
 ques, 88.
 quescumque, 99.
 quesda, 88.
 questus, 221.
 qui, quae, quod, décl.
 84 sqq.
 quia, 88.
 quianam, 88.
 quicum, 87.
 quicumque, 99.
 quidam, 86, 99.
 quies, 68.
 quiescun, 121.
 quievi, 205.
 quilibet, 99.
 Quinctius, 110.
 quindecim, 108.
 quindecimvirum, 33.
 quingenti, 109.
 quini, 111.
 quinquaginta, 109.
 quinque, 108.
 quinques, 111.
 quinq, 143.
 quintus, 108, 110.
 quiqui, 87.
 Quirites, 56.
 quis, quae, quid, décl.,
 84 sqq.
 quis, fé.m., 85.
 quisnam, 85, 99.
 quispiam, 99.
 quisquam, 85, 99.
 quisque, 85, 99.
 quisquis, 85, 98.
 quitur, 180.
 quium, 88.
 quivi, 205.
 quivis, 99.
 quo, adv., 94.
 quoei, 87.
 quonium, 88.
 quouismodi, 87.
 quojus, 87.
 Quorta, 110.
 quoties, 111.
 quotumus, 76.

R

rabies, gén., 69.
 rabo, -io, 129.
 radii, 31.
 rado, 129
 ramentum, -a, 2.
 rapio, 148.
 rapisit, 163.
 raptus, 222.
 rapui, 207.
 rapum, -a, 2.
 rasi, 202.
 raster, 3.
 ratus, 144, 220.
 raucio, 151.
 ravim, 52.
 reapse, 96.
 reccidi, 191.
 recei, 40.
 recipie, fut., 160.
 reconciliasso, 163.
 rected, 30.
 rectus, 225.
 reddibo, 161.
 reddo, 136.
 redidei, 213.
 redieit, 214.
 redimibat, -bit, 162.
 redinunt, 133.
 rego, 125.
 rei publicai, 20.
 reminiscor, 132.
 remunerari, 116.
 ren, rien, 46.
 reor, 144.
 reperibit, 162.
 reperio, 149.
 repetundae, 173.
 repo, 126.
 repperi, 192, 193.
 reppuli, 193.
 repsi, 203.
 requiem, requie, 68.
 res, 67, 68 ; rei, 20.
 resilibat, 162.
 respexis, -it, 163, 166.
 respondi, 193.

responsi, 204.
 restim, 52.
 retentus, 224.
 retis, rete, 52.
 rettudi, 193.
 rettuli, 193.
 rex, 35, 36, 37.
 rexi, 199, 201.
 rideo, 144, 202.
 ridere, 147.
 ringor, 134.
 risus, 226.
 rituis, 67.
 robur, robus, 49.
 rodo, 129.
 rogad, 120.
 rogito, 140.
 Romai, Rome, loc., 15,
 21.
 Romanei, gén., 28.
 Romanom, gén., 32.
 rosi, 202.
 rudivi, 206.
 rudo, 127.
 Rufeis, nom. pl., 31.
 rugio, 149.
 rumim, 52.
 rumpo, rupi, ruptus,
 134, 196.
 ruo, 130.
 rupi, 196.
 ruri, 15.
 rus, 49.

S

sacer, -cri, 26, 28.
 saepsi, 203.
 saevibat, -bunt, 162.
 saevio, 151.
 sagio, 147.
 sakros, 26.
 sal, 11, 36, 44.
 salio, 147.
 sallitus, 224.
 sallo, 137.
 salsus, 227.
 salui, -ivi, 207.

Salutes, 40.
 Salutis, 40, 120.
 sam. sos, sas, 96.
 sancitus, 224.
 sanguen, -is, 47.
 sanxi, 200.
 sapio, 148.
 sapsa, 96.
 sapui, -ivi, 150, 207.
 sario, 149.
 sarpo, -io, 129.
 sarsi, 201, 202.
 sartus, 227.
 satrapes, 24.
 satus, 220.
 scabi, 195.
 scabo, 129.
 scalper, 3.
 scalpo, 127, 129.
 scalpsi, 203.
 scando, 136.
 scandi, 195.
 scato, -co, 129, 146.
 scaturibam, 162.
 scibam, -bo, 158, 162.
 scicidi, 191, 194.
 scidi, 194.
 scindo, 134.
 sciö, 119.
 scio, 149.
 scissus, 225.
 scft, 156.
 scitu, 231.
 scivi, 205.
 scribo, 127.
 scribundi, 173.
 scripsi, 203.
 scriptus, 222.
 sculpo, 127.
 sculpsi, 203.
 secatus, -urus, 224, 229.
 seco, 139.
 sectus, 223.
 secundus, 110, 173.
 securim, 52.
 securus, 26.
 secutus, 223.
 sed, 101.

- sedecim**, 108.
sedeo, 131.
sedi, 195.
sedum, 54.
seges, 40.
Segomari, 14.
Seispitei, 40.
seit, **sit**, 177, 178.
semel, 111.
sementim, 52.
senatu, dat., 67.
senatuos, 67.
senatus, -i, -uis, 67.
seneo, 146.
senex, décl., 60.
seni, 111.
senior, 73.
sensi, 202.
sensus, 224, 226.
sententiad, 21.
sepelibus, 162.
sepelio, 149.
sepelitus, -ivi, 223.
sepe, 103.
septem, 108.
septeni, 111.
septimus, 110.
septuaginta, 109.
sepultus, 223.
sequor, 115, 125.
sero, 125.
sero « je sème », 125,
 131, 190, 205, 206.
serpo, 125.
serpsi, 203.
-serui, 207.
servasso, 163.
servibam, -as, -bo, 158,
 162.
servio, 152.
servitus, -tutium, 56.
servo, 142.
sese, 103.
sessum, 225.
sestertium, gén. pl., 33.
Sestius, 110.
sevi, 205.
sevirum, 33.
- sex**, 108.
sexaginta, 109.
Sextilis, 54.
sextus, 110.
sibi, 102.
sibilus, -a, 4.
sic, 96.
sicine, 90.
sid, 120.
sidi, 197.
sido, 127, 131.
sied, 120, 178.
sient, 178.
silenta, 59.
sileo, 144.
silvester, 51.
simillimus, 75.
simplex, 11.
simil, 51.
simus, 176.
sinem, 160.
singuli, 111.
singultio, 152.
singulto, 140, 152.
sinister, 74.
sino, 133.
sinu, dat., 67.
sis, 181.
sisto, 131, 190.
sitim, 52.
sitio, 151.
situs, 221.
sivi, 205.
so, 104.
soc, 96.
socer, -erus, 27.
socium, gén., 32, 33.
Socrates, 24, 63.
sol, 44.
soleo, **solitus**, 220.
solēt, 155.
sollistimus, 76.
solui, **solvi**, 209.
soluisse, 209.
soluo, **solvo**, 130.
solus, dat., **solae**, 98.
solutus, 223.
sonaturum. -rus, 224, 229
- stinguo**, 135.
-stinxi, 200.
stipendis, 33.
sonitus, -i, 66.
sono, 139.
sono, is, 129.
sons, 172.
sont, 176.
sonui, -avi, 206.
sopio, 147, 149.
sorbo, -eo, 128, 147.
sordeo, 146.
soror, 44.
sorpsi, 203.
sors, **sorti**, 55.
sortior, 116, 151.
sospes, 59.
soueis, 23, 104.
spargo, 129.
sparsi, 201, 202.
sparsus, 226.
spatiarus, 122.
species, 67.
specieum, 71.
specio, 148.
specus, -i, 66.
spepondi, 190, 193.
sperno, 133.
spes, **speres**, 68, 71.
spexi, 201.
spondeo, 145, 189.
spondere, 147.
spopondi, 191, 199.
sponsis, 166.
spretus, 221.
sprevi, 205.
spuo, 130.
squamigerum, gén. pl.,
 33.
stabilibat, 162.
statui, 208.
statuo, 138.
stātūrum, 231.
status, 220.
statutus, 222.
sterno, 133.
sternuo, 134.
sterto, 125.

stertul, 208.
 steterunt, 215.
 steti, 113, 190, 191.
 stetimus, 190, 215.
 stinguo, 135.
 stinxi, 200.
 stipendis, 33.
 stirps, 56.
 sto, 139.
 stratus, 221.
 stravi, 205.
 strenuius, -issimus, 78.
 strepitus, -i, 66.
 strepo, 125.
 strictus, 225.
 stridi, 197.
 strido, -deo, 126.
 strigilim, 52.
 stringo, 135.
 strinxi, 200.
 struo, 130.
 suadeo, 145.
 suasi, 202.
 suasum, 226.
 suavis, 72.
 subblandibitur, 162.
 subdo, 136.
 sublit, 215.
 sublatuiri, 232.
 subvenibo, 162.
 succinui, 191.
 suesco, 132.
 sugo, 128.
 sui, sibi, se, 100.
 suibus, 34.
 suimet, 103.
 sultis, 181.
 sum, 119.
 sum, conj., 175.
 summus, 74.
 sumpsit, 198.
 sumpti, 66.
 sun, 121.
 Sunil, 29.
 suntod, 169, 179.
 suo, 130.
 supellex, 40
 super, 27.

superbio, 151.
 superstes, 59.
 superus, -ior, 27, 74.
 supplex, 57.
 supplice, 57.
 suprad, 21.
 supremus, 74.
 suremit, 198.
 surgebit, 161.
 surio, 152.
 surrepsti, 214.
 surrexe, 214.
 sus, décl., 60.
 sus, sa, sum, 104.
 suspendi, 192.
 suspicor, 142.
 sustuli, 194.
 suus, -a, -um, 104.
 suxi, 201.
 svemus, 211.

T

tabela, 22.
 tabes, 68.
 taceo, 144.
 tactus, 225.
 tagam, 165.
 tagit, 165.
 tago, 165.
 tango, 134, 192.
 Tarentum, 62.
 Tartarus, -a, 4.
 taurus, 26.
 taxat, 165.
 taxit, 166.
 tectus, 225.
 ted, 101.
 tego, 125.
 tellus, 47.
 temperi, 15.
 temperies, 67.
 tendi, 192.
 tendo, 136, 192.
 teneo, 145, 189, 192.
 tenul, 190, 192, 207.
 tepeo, 144.
 ter, 111.

tergo, tergeo, 147.
 terni, trini, 111.
 tero, 125.
 terras, gén., 19.
 terreo, 145.
 terruncius, 111.
 tersi, 201, 202.
 tersus, 226.
 tertius, 110, 111.
 terui, 205.
 testor, 143.
 tetendi, 192.
 tetigi, 189, 192.
 tetini, 192.
 tetuli, 194, 213.
 texti, 199, 201.
 texo, 125.
 texui, 207.
 Thucydides, 24.
 tibe, tibi, 102.
 Tiberim, 52.
 Tibure, loc., 15.
 timos, 48.
 tinctus, 221.
 ting(u)o, 136.
 tinxit, 200.
 tis, 101.
 tollo, 137.
 tondeo, 145.
 tonde, 147, 193.
 tonitrus, 65.
 tonitruum, 65.
 tono, 139.
 tono, -is, 128.
 torqueo, 145.
 *torquere, 147.
 torreo, tostus, 145.
 torsi, 201.
 tortus, 227.
 tostus, 223.
 toties, 111.
 totondi, 193.
 totus, gén., toti, dat.,
 totae, 98.
 tractus, 199.
 trado, 136.
 traho, 129.
 traxi, 199.

trebibus, 42.
 tremebit, 161.
 tremo, 125.
 tremonti, 121.
 trepit, 125.
 tres, tria, tris, 54, 107.
 tribuo, 138.
 triceni, 111.
 trienta, 109.
 trigintā, 16, 32, 42.
 trinum, 33.
 tripes, 107.
 triumvirum, 33.
 trivi, 205.
 trudo, 128.
 trusi, 202.
 tu, décl., 100.
 tubicen, 46.
 tuento, 170.
 tuimet, 103.
 tulam, 165.
 tuli, 194.
 tumulti, 66.
 tumultuor, 143.
 tundo, 135.
 tuor, -eor, 130, 147.
 turbo, 47.
 turgo, 127.
 turrim, 52.
 Tuscolana, dat., 21.
 Tusculi, loc., 15.
 tussim, 52.
 tussio, 151.
 tute, tete, 103.
 tutudi, 190, 194.
 tuus, -a, -um, 103; tuai,
 gén., 20.

U

ulciscor, 132.
 Ulixes, 62.
 ullus, 98.
 ulsit, 163.
 ultimus, 76.
 ultra, 94.
 umerus, 26.
 unde, 94.

undecim, 108.
 undeviginti, 108.
 ungui, -e, 53.
 unguo, 136.
 uni, gén., 98.
 unus, -a, -um, 98, 105
 sqq.
 unusquisque, 99.
 unxi, 200.
 urbani, 28.
 urbe, acc., 41.
 urbs, 56.
 uro, 128.
 ursi, 201.
 ussi, 199, 203.
 astus, 221.
 usurpo, 143.
 utarus, 122.
 uter, 74, 97.
 uterlibet, 98.
 uterque, 98.
 uterus (uter), -um, 3.
 utervis, 98.
 utilissimus, 76.
 utito, utunto, 170.
 utor, 128.

V

vado, 129.
 vagabundus, 174.
 vagio, 152.
 Valeri, 28.
 Valeriaes, 20, 21.
 valia(t), 120.
 vanno, 138.
 vannus, 24.
 vapos, 48.
 vas, vasis, 49.
 vasi, 202.
 vasum, 49.
 vatum, 54.
 vecos, 26.
 vectigal, 51.
 vegeo, 145.
 veho, 125, 173.
 vehor, 115.
 vel, 181.

velet, 120.
 vellem, 171.
 vellem, 166.
 velli, 197.
 vello, 137.
 vendo, venumdo, 136.
 Veneres, 40, 120.
 venerimus, 218.
 Venerus, 40.
 veni, 195.
 venibat, -bo, 162.
 venio, 147, 149.
 venor, 141.
 Venos, 47.
 ventum, 222.
 Venus, 47.
 ver, 44.
 verbum, -orum, 32.
 vergo, 125.
 verri, -rsi, 197.
 verro, 125.
 versi, 198.
 verso, 140.
 verterunt, 215.
 verti, 197.
 verto, 125.
 Vertuleieis, nom. pl., 31.
 Vertumnus, 173.
 verum, 65.
 vesanio, 151.
 vescor, 115.
 vesperascit, 132.
 vester, voster, 74, 103.
 vestibat, -bit, 162.
 vestra, 103.
 veterrimus, 75.
 veto, 139.
 vetui (-avi), 206.
 vetus, veter, 48.
 vetustior, -issimus, 75.
 vexi, 201.
 vias, gén., 19.
 Vibis, 26.
 viceni, 111.
 viceris, 218.
 vicesimus, -umus, 110.
 vici, 196.
 Victorie, 21.

victus, -i, -uis, 66.
 videritis, 218.
 vidi, 196.
 viesco, 132.
 vigil, -um, 51, 59.
 viginti, 4, 108.
 vincio, 149.
 vinco, 134.
 vinctus, 222.
 vinti, 108.
 vinus, 3.
 vixi, 200.
 violatod, 169.
 vir, 27.
 virei, 31.
 virtutel, 40.

virum, -orum, 32.
 virus, 34.
 vis, vires, 52, 60.
 visi, 197.
 visio, 152.
 viso, 137.
 visus, 225.
 vivebo, 160.
 vivo, 127.
 vivus, 201, 227.
 vixi, 201.
 vobeis, 103.
 volo, conj., 180.
 volo, et l'inf., 164.
 volsus, 227.
 velucer, -crum, 51, 55.

volul, 207.
 volui, volvi, 209.
 voluo, volvo, 130.
 voluto, 140.
 volutus, 223.
 vomo, -is, 128.
 vomui, 206.
 voro, 143.
 vorsus, 125.
 vorto, 125.
 vos, 100 sqq.
 vrorum, -arum, 102.
 vovi, 209.
 vox, 38, 56.
 vulgus, 34.
 vulsi, 197, 198.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

La déclinaison latine

A. GÉNÉRALITÉS. LES GENRES. — LES NOMBRES. — LES CAS	1-10
Genre	1-4
Nombre	4-5
Cas. — Valeur des cas : Nominatif — Vocatif — Accusatif — Génitif — Datif — Ablatif — Locatif	5-10
LES PROCÉDÉS DE LA DÉCLINAISON LATINE	10-17
Ton	10
Alternances vocaliques	10-13
Désinences	13-17
B. LES DÉCLINAISONS.	
Première déclinaison	18-23
Noms grecs	23-24
Deuxième déclinaison	24-34
Mots en <i>-ios, -ius</i>	26
Thèmes en <i>-ro-, -lo-</i>	26-30
<i>Deus</i>	30
Noms grecs	34
Troisième déclinaison	35-63
Généralités	35-38
I. Thèmes consonantiques	38-50
a) Thèmes à occlusive, labiale, gutturale ou dentale ..	38-43
b) Thèmes à liquide	43-45
Noms anomaux	45
c) Thèmes à nasale	45-47
d) Thèmes en <i>-s-</i>	47-50
II. Thèmes en <i>-l-</i>	50-55
III. Thèmes mixtes	55-59

Substantifs	55-56
Adjectifs et participes	57-59
IV. Thèmes isolés	59-61
Noms grecs	61-63
Quatrième déclinaison	63-67
<i>Domus</i>	66
Cinquième déclinaison	67-72
ADJECTIFS	72-79
Positif	72-73
Comparatif	73-74
Superlatif	74-76
Formes anormales	76-77
Formes périprastiques	77-78
Comparatif et superlatif des adverbes	78-79
LES PRONOMS	79-104
<i>is, ea, id</i>	81-84
Pronom relatif et interrogatif-indéfini	84-89
<i>hic</i>	89-92
<i>iste, ille</i>	92-95
<i>idem</i>	95
<i>ipse</i>	95-96
Thème * <i>so-</i>	96-97
« <i>Un, tout, autre, seul</i> »	97-98
Interrogatifs et indéfinis composés	98-99
Pronoms personnels	99-103
Adjectifs possessifs	103-104
NOMS DE NOMBRE	104-111
Cardinaux, ordinaux	104-105
<i>ūnus, duo, trēs</i>	105-107
Les autres noms de nombre	107-109
Ordinaux	110
Distributifs. — Multiplicatifs	110-111

DEUXIÈME PARTIE

La conjugaison latine

Le Verbe. — Généralités. — Infectum et Perfectum. — Les Voix. — Le déponent. — Les temps et les modes. — Les conjugaisons	113-118
---	---------

Le Présent

Les désinences :	119-123
a) Désinences de l'actif	119-121
b) Désinences du passif et du déponent	121-123

FORMATION DES THÈMES DU PRÉSENT	124
Verbes thématiques en -e/o- (3 ^e conjugaison)	124-138
a) Verbes radicaux	124-131
b) Formes à suffixe et à infixes	131-138
Thèmes verbaux en -ā- (1 ^{re} conjugaison)	138-143
Thèmes verbaux en -ē- (2 ^e conjugaison)	143-147
Thèmes verbaux en -ī- (4 ^e conjugaison)	147-152
TEMPS ET MODES DU PRÉSENT	152-170
Indicatif présent	153-156
a) Type radical thématique	153-154
b) Types en -ā- et en -ē-	154-155
c) Types en -ī-	155-156
Imparfait de l'indicatif	156-158
Futur	159-164
a) Futur en -am, -ēs	159-161
b) Futur en -bō	161-162
c) Futur en -sō	162-163
Futur périphrastique	163-164
Subjonctif présent	164-166
Imparfait du subjonctif	166-167
Impératif	167-170
a) Impératif présent	167-169
b) Impératif futur	169
c) Impératif futur passif	169-170
FORMES NON PERSONNELLES DE L'INFECTION	171-175
Infinitif présent actif et passif	171-172
Participe présent actif	172-173
Participe futur passif	173-175
PRÉSENTS ANOMALX	175
Sum et ses composés	175-180
Volō et ses composés	180-182
Ferō	182-183
Edō et ses composés	183-184
Dō	184-185
Eō	185
Fiō	186
Inquam	186

Le Parfait

Généralités. — Rapports de l'inflection et du perfectum ; du perfectum et du participe en -to-	186-189
PARFAIT DES THÈMES CONSONANTIQUES	189-204
A. Parfait à redoublement	189-195

B Parfait radical sans redoublement	195-204
I. Verbes présentant l'alternance de quantité	195-196
II. Verbes présentant l'alternance de timbre et l'alternance de quantité	196
III. Parfaits sans caractéristiques	197
C. Parfait sigmatique	197-204
PARFAIT DES VERBES A RADICAL VOCALIQUE	204-217
a) Parfait en <i>-vī</i>	205-206
b) Parfait en <i>-uī</i>	206-208
Verbes en <i>-uō, -vō, -veō</i>	208-209
Formes en <i>-ī</i>	209-211
Formes contractes du parfait en <i>-vī</i>	211-212
Élément <i>-is</i> du parfait	212-213
Désinences de l'indicatif parfait	213-216
Parfait périphrastique avec <i>habeō</i> et le participe en <i>-to-</i> ..	216-217
TEMPS ET MODES DU PARFAIT	217-219
Plus-que-parfait	217
Futur antérieur et parfait du subjonctif	217-219
FORMES NON PERSONNELLES	219-232
Infinitif parfait	219
Participe passé passif	219-220
Adjectif verbal en <i>*-to-</i>	220-221
a) Verbes à radical consonantique	221-222
b) Verbes à radical vocalique	222-224
Changements phonétiques	224-227
a) Vocalisme	224-225
b) Consonantisme	225-227
Formes anomales	227-228
Parfait passif et déponent	228
Participe futur actif	229
Infinitif futur actif	229-230
Supin	231
Infinitif futur passif	232
BIBLIOGRAPHIE	233
INDEX DES AUTEURS	234
INDEX DES FORMES	235-252
TABLE DES MATIÈRES	253-256